



**PRÉFET
DE LA DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°24-2023-039**

PUBLIÉ LE 9 AOÛT 2023

Sommaire

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations /

24-2023-08-07-00002 - Appel à projets - Gestion de 50 places d'hébergement pour les bénéficiaires de la protection temporaire (4 pages) Page 3

24-2023-08-27-00001 - Arrêté préfectoral attribuant l'habilitation sanitaire au Docteur vétérinaire Marie LESTRADE (2 pages) Page 8

24-2023-08-07-00003 - Arrêté préfectoral modifiant l'arrêt préfectoral n°24-2023-02-28-00001 ordonnant des chasses particulières pour la capture de blaireaux (Meles Meles) dans les zones définies à risque de tuberculose bovine pour la faune sauvage (10 pages) Page 11

Préfecture de la Dordogne /

24-2023-08-04-00003 - AP prorogation debut trx signe (2 pages) Page 22

Préfecture de la Dordogne / Bureau de la Démocratie Locale, des Elections et des Réglementations

24-2023-08-08-00001 - Arrêté instituant les bureaux de vote pour les communes du départements de la Dordogne à compter du 1er janvier 2024 (110 pages) Page 25

Préfecture de la Dordogne / Scppat

24-2023-08-07-00004 - Avis modificatif de la CDAC - Dossier INTERMARCHE Lalinde (5 pages) Page 136

Préfecture de la Dordogne / SIDPC

24-2023-08-04-00004 - arrêté fixant les conditions de passage de l'étape n°2 de l'épreuve cycliste Tour du Limousin Périgord Nouvelle Aquitaine le 16 août 2023 dans le département de la Dordogne (6 pages) Page 142

Préfecture de la Dordogne / SP/BERGERAC

24-2023-08-08-00003 - Arrêté préfectoral portant autorisation de manifestations nautiques dans le cadre de la journée village olympique le samedi 9 septembre 2023 de 8h à 19h à Lalinde (4 pages) Page 149

24-2023-08-08-00002 - Arrêté préfectoral portant autorisation d'une manifestation nautique dénommée « Périgord raid aventure » le 29 août 2023 entre les communes de Cénac et St Julien et Castelnaud la Chapelle de 9 H à 17 H (4 pages) Page 154

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des
Solidarités et de la Protection des Populations

24-2023-08-07-00002

Appel à projets - Gestion de 50 places
d'hébergement pour les bénéficiaires de la protection
temporaire

Appel à projets

Gestion de 50 places d'hébergement pour les bénéficiaires de la protection temporaire

Document publié au recueil des actes administratifs

Le présent appel à projet a pour objet la gestion de 50 places d'hébergement dédiées aux bénéficiaires de la protection temporaire.

Les candidatures doivent être déposées dans un délai de 15 jours à compter de la publication du présent appel à projet. La convention de financement résultant de cet appel à projet couvre une période allant jusqu'au 31 décembre 2023.

1 – Qualité et adresse de l'autorité compétente pour délivrer le récépissé :

Monsieur le Préfet du département de la Dordogne
Cité administrative
CS 63000 - 24024 PERIGUEUX CEDEX

conformément aux dispositions de l'article L. 322-1 du code de l'action sociale et des familles (CASF).

2 – Contenu du projet et objectifs poursuivis :

Le dispositif d'hébergement pour bénéficiaires de la protection temporaire propose un hébergement temporaire avec accompagnement, le temps de l'orientation des personnes vers le logement pérenne.

Il assure :

- l'accueil et l'hébergement des personnes, dans l'attente d'une orientation vers un logement pérenne ou un hébergement de plus longue durée ;
- l'accompagnement dans les démarches administratives, sanitaires et sociales ;
- la préparation à la sortie vers le logement ou autre type d'hébergement pérenne.

Il doit notamment comporter :

- un espace de bureaux dédié à l'accompagnement des personnes hébergées par le personnel de l'opérateur ;
- une typologie d'hébergement modulable afin de faciliter l'accueil de publics mixtes (individus isolés et familles ; hommes ou femmes), en séparant au maximum les espaces accueillant des familles, femmes isolées et hommes isolés, et en fixant le cas échéant des règles de circulation la nuit ;
- une configuration des lieux prévoyant dans la mesure du possible des aménagements nécessaires à l'accueil de personnes à mobilité réduite ;
- des sanitaires, des espaces de couchage ou dortoirs et un espace à usage collectif, notamment de restauration.

Les services suivants doivent être prévus par l'opérateur :

- la remise au bénéficiaire d'un kit d'accueil couvrant les besoins liés à l'hygiène, à la cuisine et à la literie ;
- l'accès à des cuisines collectives ou individuelles aménagées, ou, à défaut une prestation de restauration (3 repas/jour).

Le taux d'encadrement minimum au sein du sas est d'un équivalent temps plein travaillé (ETP) pour quinze personnes hébergées. Ce ratio comprend au moins 50 % d'ETP ayant des qualifications professionnelles requises. A défaut, il reviendra au gestionnaire de pouvoir justifier des compétences mobilisées.

En matière d'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques, le gestionnaire de l'hébergement :

- informe les personnes accueillies sur le droit au séjour des étrangers en France et la protection temporaire ;
- domicilie les personnes accueillies ;
- assure l'accompagnement des personnes accueillies dans les démarches administratives et juridiques, notamment leur accès effectif aux droits ;
- assure, en lien avec la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) et la préfecture, la prise des rendez-vous administratifs et accompagne les personnes accueillies dans l'accomplissement des formalités administratives relatives à la scolarisation des mineurs hébergés.

En matière d'accompagnement sanitaire et social, le gestionnaire de l'hébergement :

- engage les démarches d'ouverture des droits sociaux des personnes hébergées ;
- réalise un diagnostic social et assure le recensement des personnes hébergées, notamment celles présentant des vulnérabilités ;
- informe les personnes hébergées sur le fonctionnement du système de santé, veille à la diffusion des règles de prévention en matière sanitaire et assure leur mise en relation avec les services de soins compétents ;
- apporte une aide aux premières démarches vers l'emploi ou la formation professionnelle aux protégés temporaires qui en font la demande, et les oriente vers les formations linguistiques locales à disposition ;
- prend en charge les besoins d'interprétariat ainsi que, le cas échéant, les dépenses liées à la scolarité des mineurs hébergés, notamment les frais de cantine ainsi que les aides au transport quotidien ;
- afin d'assurer la subsistance des protégés temporaires dans l'attente du versement de leur allocation pour demandeur d'asile par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), le gestionnaire peut leur verser une aide dans le cadre d'un fonds de premier secours.

En matière de sortie de l'hébergement, le gestionnaire :

- informe les personnes hébergées du caractère temporaire de leur séjour dans le centre ;
- facilite l'orientation en sortie d'hébergement vers le logement ou tout autre dispositif d'hébergement pérenne, en saisissant au besoin la DDETSPP ;
- met fin à la prise en charge des personnes hébergées si celles-ci s'opposent à une proposition de logement adapté ;
- selon les conditions prévues par la convention, et notamment les taux applicables, collecte la participation financière des occupants à leur hébergement et aux services qu'il propose en complément.

Les gestionnaires veillent au respect de l'ensemble des droits et des obligations de l'ensemble des personnes accueillies dans le centre. Le dispositif d'hébergement accueillant des personnes vulnérables, femmes, hommes et enfants, les professionnels sont particulièrement vigilants au risque de violences sexistes et sexuelles, y compris pour prévenir l'éventuelle emprise de réseaux de traite des êtres humains ou toute autre forme d'exploitation.

Ils garantissent le respect du principe de laïcité. En cas de risque d'atteinte à l'ordre public ou en cas d'atteinte aux personnes, le gestionnaire en informe immédiatement les forces de sécurité et les services de la DDETSPP et de la préfecture.

3 – Modalités d'instruction des projets et critères de sélection :

Les projets seront analysés par un (ou des) instructeur(s) désigné(s) par le préfet compétent.

La vérification des dossiers reçus dans la période de dépôt se fait selon deux étapes :

- vérification de la régularité administrative et de la complétude du dossier,
- analyse sur le fond du projet.

Les projets déposés par les opérateurs candidats devront fournir des éléments démontrant leur capacité à respecter l'intégralité des éléments présentés ci-dessus.

➤ Critères d'évaluation et de sélection des projets

- capacité de l'opérateur à ouvrir la totalité des places dans un délai court ;
- capacité à présenter un projet d'établissement détaillé ;
- capacité à accompagner la fluidité de fonctionnement de l'hébergement.

4 – Financement

Le financement sera assuré par le programme budgétaire 303 « Immigration et asile » du ministère de l'Intérieur et des outre-mer au coût plafond de 25€.

5 – Modalités de transmission du dossier du candidat :

Chaque candidat devra adresser, en une seule fois, un dossier de candidature par voie dématérialisée à l'adresse suivante ddetspp-sli@dordogne.gouv.fr, au plus tard pour le 21/08/2023, la date d'envoi du courriel faisant foi.

Le dossier de candidature devra porter la mention "**Gestion de places d'hébergement ad hoc BPT 2023 -projet x**".

Dès la publication du présent avis, les candidats sont invités à faire part de leur déclaration de candidature, en précisant leurs coordonnées.

6 – Composition du dossier :

5-1 – Concernant la candidature, les pièces suivantes devront figurer au dossier :

- a) les documents permettant une identification du candidat, notamment un exemplaire des statuts s'il s'agit d'une personne morale de droit privé ;
- b) une déclaration sur l'honneur du candidat, certifiant qu'il n'est pas l'objet de l'une des condamnations devenues définitives mentionnées au livre III du CASF ;
- c) une déclaration sur l'honneur certifiant qu'il n'est l'objet d'aucune des procédures mentionnées aux articles L. 322-8, L. 331-5, L. 471-3, L. 472-10, L. 474-2 ou L. 474-5 du CASF ;

d) une copie de la dernière certification du commissaire aux comptes s'il y est tenu en vertu du code du commerce ;

e) les éléments descriptifs de son activité et de la situation financière de cette activité ou de son objet, tel que résultant de ses statuts lorsqu'il ne dispose pas encore d'une telle activité.

5-2 – Concernant la réponse au projet, les documents suivants seront joints :

a) tout document permettant de décrire de manière complète le projet en réponse aux besoins décrits par le cahier des charges ;

b) un état descriptif des principales caractéristiques auxquelles le projet doit satisfaire :

☞ un dossier relatif aux locaux, démarches et procédures propres à garantir la qualité de la prise en charge ;

☞ un dossier relatif aux personnels comprenant une répartition prévisionnelle des effectifs par type de qualification ;

☞ un dossier financier comportant :

- le bilan financier du projet et le plan de financement de l'opération,
- les comptes annuels consolidés de l'organisme gestionnaire lorsqu'ils sont obligatoires,
- le budget prévisionnel du centre sur la période concernée

c) dans le cas où plusieurs personnes physiques ou morales gestionnaires s'associent pour proposer un projet, un état descriptif des modalités de coopération envisagées devra être fourni.

6 – Publication et calendrier

Cet appel à projets est publié au RAA de la préfecture de département. La date de publication au RAA vaut ouverture de la période de dépôt des dossiers jusqu'à la date de clôture fixée **15 jours après la publication du présent appel à projets**.

7 – Précisions complémentaires :

Les candidats peuvent demander à la DDETSPP de la Dordogne des compléments d'informations jusqu'au 11/08/2023 exclusivement par messagerie électronique à l'adresse suivante ddetspp-sli@dordogne.gouv.fr en mentionnant, dans l'objet du courriel, la référence suivante "Ouverture de places d'hébergement ad hoc BPT 2023 – x".

La préfecture de département pourra faire connaître à l'ensemble des candidats via son site internet (<https://www.dordogne.gouv.fr>) des précisions de caractère général qu'elle estime nécessaires au plus tard le 11/08/2023.

Fait à Périgueux, le 07/08/2023

La Directrice



Catherine CARRERE-FAMOSE

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des
Solidarités et de la Protection des Populations

24-2023-08-27-00001

Arrêté préfectoral attribuant l'habilitation sanitaire au
Docteur vétérinaire Marie LESTRADE

**Arrêté préfectoral attribuant l'habilitation sanitaire au
Docteur Vétérinaire Marie LESTRADE**

Le Préfet de la Dordogne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L. 203-1 à L. 203-7, L. 223-5, R. 203-1 à R. 203-16 ;

VU le code des relations entre le public et l'administration et notamment l'article L122-1 ;

VU le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets ;

VU le décret du 3 novembre 2021 nommant M. Jean-Sébastien LAMONTAGNE, préfet de la Dordogne ;

VU l'arrêté portant délégation de signature à madame Catherine CARRERE-FAMOSE, directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Dordogne ;

VU l'arrêté portant subdélégation de signature de madame Catherine CARRERE-FAMOSE, directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Dordogne ;

CONSIDERANT la demande présentée par le docteur Marie LESTRADE né-e le 3 DECEMBRE 1993, déclaré-e à l'Ordre Nationale des Vétérinaires de Nouvelle Aquitaine;

CONSIDERANT la désignation d'un domicile professionnel d'activité (DPA) en Dordogne;

CONSIDERANT que le docteur Marie LESTRADE remplit les conditions permettant l'attribution de l'habilitation sanitaire;

SUR PROPOSITION de la Directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Dordogne;

ARRETE

Article 1er : L'habilitation sanitaire prévue à l'article L. 203-1 du code rural et de la pêche maritime susvisé est attribuée pour une durée de cinq ans au Docteur Marie LESTRADE (N°30274), vétérinaire administrativement domicilié-e à PERIGUEUX ;

Article 2 : Dans la mesure où les conditions requises ont été respectées, cette habilitation sanitaire est renouvelable par périodes de cinq années tacitement reconduite sous réserve pour le vétérinaire

sanitaire de justifier à l'issue de chaque période de cinq ans, auprès du préfet du département du domicile d'activité, du respect de ses obligations de formation continue prévues à l'article R. 203-12.

Article 3 : Le docteur Marie LESTRADE s'engage à respecter les prescriptions techniques, administratives et le cas échéant financières de mise en œuvre des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte prescrites par l'autorité administrative et des opérations de police sanitaire exécutées en application de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Article 4 : Le docteur Marie LESTRADE pourra être appelé-e par le préfet de ses départements d'exercice pour la réalisation d'opérations de police sanitaire au sein des lieux de détention ou des établissements pour lesquels le docteur Marie LESTRADE a été désigné-e vétérinaire sanitaire. Le docteur Marie LESTRADE sera tenu-e de concourir à ces opérations en application des dispositions de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Article 5 : Tout manquement ou faute commis dans l'exercice de la présente habilitation sanitaire entraînera l'application des dispositions prévues aux articles R. 203-15, R. 228-6 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

Article 6 : Le vétérinaire sanitaire qui souhaite modifier les activités ou les espèces animales pour lesquelles il a été habilité en présente la demande auprès du préfet ayant délivré l'habilitation qui accepte la notification sollicitée si celle-ci n'est pas de nature à remettre en cause le bon exercice des ses missions.

Le vétérinaire sanitaire habilité informe, dans les meilleurs délais, le préfet lui ayant délivré l'habilitation, de tout changement de situation susceptible de remettre en cause les conditions dans lesquelles l'habilitation lui a été délivrée et le bon exercice de ses missions. Il informe notamment de ses projets de modification de ses domiciles professionnels d'exercice et de son domicile professionnel administratif. Il informe également de toute modification de la zone géographique d'exercice .

Article 7 : Cet arrêté abroge toute habilitation sanitaire antérieure accordée au docteur Marie LESTRADE.

Article 8 : Cet arrêté peut être contesté dans les deux mois qui suivent sa publication :

- soit par recours gracieux auprès du préfet de la Dordogne, ou par recours hiérarchique adressé au Ministère en charge de l'Agriculture,
- soit par recours contentieux devant le tribunal administratif compétent.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique << Télérecours citoyens >> accessible par le site internet << www.telerecours.fr >>.

Ces voies de recours ne suspendent pas l'application du présent arrêté.

Article 9 : Le secrétaire général, la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Dordogne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'Etat en Dordogne dont copie sera adressée au Docteur Marie LESTRADE .

Périgueux, le 27 juillet 2023

Pour le Préfet et par délégation,
Pour la directrice et par subdélégation
La cheffe du service Santé et protection animales


Dr Sidonie LEFEBVRE

Arrêté préfectoral attribuant l'habilitation sanitaire au Docteur vétérinaire Marie LESTRADE

2/2

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des
Solidarités et de la Protection des Populations

24-2023-08-07-00003

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral
n°24-2023-02-28-00001 ordonnant des chasses
particulières pour la capture de blaireaux (Meles
Meles) dans les zones définies à risque de
tuberculose bovine pour la faune sauvage

Arrêté préfectoral n°

modifiant l'arrêté préfectoral n°24-2023-02-28-00001 en date du 28 février 2023 ordonnant des chasses particulières pour la capture de blaireaux (Meles Meles) dans les zones définies à risque de tuberculose bovine pour la faune sauvage

Le préfet de la Dordogne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime notamment le titre II, les articles L.223-1 à L.223-8 et les articles R.223-3 à R.223-8 ;

Vu le Code de l'Environnement, notamment les articles L.427-1 et L.427-6 ;

Vu la loi 2005-157 du 23 février 2005 relative aux développements ruraux, notamment l'article L.425-5 ;

Vu la loi 2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'Office français de la biodiversité, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales inter-ministérielles ;

Vu le décret du 3 novembre 2021 nommant Jean-Sébastien LAMONTAGNE, préfet de la Dordogne;

Vu l'arrêté du 19 pluviôse an V relatif à la chasse des animaux nuisibles ;

Vu l'arrêté ministériel du 29 janvier 2007 fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles en application de l'article L.427-8 du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté ministériel du 7 décembre 2016 relatif à certaines mesures de surveillance et de lutte contre la tuberculose lors de la mise en évidence de cette maladie dans la faune sauvage ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 octobre 2021 fixant les mesures techniques et administratives relatives à la prévention, la surveillance et la police sanitaire de l'infection par le complexe *Mycobacterium tuberculosis* des animaux des espèces bovine, caprine et porcine ainsi que des élevages de camélidés et de cervidés ;

Vu l'arrêté ministériel du 3 mai 2022 listant les maladies animales réglementées d'intérêt national en application de l'article L.221-1 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DDT/SEER/EMN 19-6167 du 15 novembre 2019 relatif au commissionnement des lieutenants de loupeterie pour la période 2020-2024 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°24-2021-11-22-00024 du 22 novembre 2021 portant délégation de signature à Mme Catherine Carrère-Famose ;

Vu l'arrêté préfectoral n°24-2023-01-20-00001 du 20 janvier 2023 modifié portant déclaration d'infection de la faune sauvage vis-à-vis de la tuberculose bovine et prescrivant des mesures de surveillance, de prélèvement et de lutte au sein d'une zone à risque de tuberculose bovine ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 24-2023-02-28-00001 du 28 février 2023 ordonnant des chasses particulières aux fins de surveillance et de prévention de la tuberculose dans le département de la Dordogne ;

Vu l'habilitation des piègeurs agréés de la Dordogne ;

Vu la note de service DGAL/SDSBEA/2022-846 du 17 novembre 2022 précisant les modalités techniques de mise en œuvre de la campagne de surveillance de la tuberculose bovine 2022-2023 ;

Vu la note de service DGAL/SDSPA/NS 2018-708 du 24 septembre 2018 relative à la surveillance épidémiologique de la tuberculose dans la faune sauvage en France: dispositif SYLVATUB ;

Vu la note de service DGAL/SDSPA/NS 2018-829 du 13 novembre 2018 relative à l'application de l'arrêté du 07/12/2016 relatif à certaines mesures de surveillance et de lutte contre la tuberculose lors de la mise en évidence de cette maladie dans la faune sauvage, à la surveillance épidémiologique de la tuberculose bovine dans la faune sauvage en France ;

Vu l'avis en date du 8 avril 2011 de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) relatif à la tuberculose bovine dans la faune sauvage (saisine 2010-SA-0154) ;

Vu les avis de la cellule d'animation SYLVATUB en date du 4 décembre 2020 et 29 janvier 2021 sur les niveaux de surveillance ;

Considérant la recrudescence de foyers de tuberculose bovine dans les cheptels bovins de la Dordogne depuis 2004, malgré les mesures prises, notamment l'abattage ;

Considérant la mise en évidence de foyers de tuberculose bovine dans la faune sauvage, chez plusieurs espèces et notamment chez les blaireaux en Dordogne depuis 2010 ;

Considérant le risque de transmission de la tuberculose des bovins aux animaux de la faune sauvage et des animaux de la faune sauvage aux animaux domestiques ;

Considérant que le taux d'infection de la faune sauvage, notamment chez le blaireau, peut favoriser, du fait des déplacements d'animaux, une extension de la maladie au-delà de la zone infectée ;

Considérant la nécessité de prévenir la circulation de la tuberculose au sein des animaux de la faune sauvage ;

Considérant que le dispositif de surveillance et de lutte contre la contamination de la faune sauvage par la tuberculose bovine repose essentiellement sur des actions de piégeage mises en oeuvre par les piègeurs sur le département, lesquels ont reçu une formation préalable pour ce faire ;

Considérant que de nouveaux piègeurs formés se sont manifestés auprès de la DDETSPP afin de prendre part aux actions de surveillance et lutte organisées dans le cadre de l'arrêté préfectoral n° 24-2023-02-28-00001 du 28 février 2023 ordonnant des chasses particulières aux fins de surveillance et de prévention de la tuberculose dans le département de la Dordogne ;

Considérant, de ce fait, la nécessité de mettre à jour la liste des piégeurs figurant en annexe 1 de l'arrêté préfectoral n° 24-2023-02-28-00001 du 28 février 2023 précité ;

Considérant la situation exposée par la directrice de la DDETSPP de la Dordogne et la nécessité à agir ;

Considérant la consultation du directeur départemental des territoires de la Dordogne en date du 26 juillet 2023 ;

Considérant la consultation du président de la fédération départementale des chasseurs de la Dordogne en date du 26 juillet 2023 ;

Sur proposition de la Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations,

ARRÊTE

Article 1: Modification de l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral n°24-2023-02-28-00001 du 28 février 2023

L'annexe 1 de l'arrêté préfectoral n° 24-2023-02-28-0001 du 28 février 2023 ordonnant des chasses particulières pour la capture de blaireaux dans les zones à risque de tuberculose bovine pour la faune sauvage est remplacée par l'annexe 1 du présent arrêté.

Article 2: Recours

Cet arrêté peut être contesté dans les deux mois qui suivent sa publication :

- soit par recours gracieux auprès du préfet de la Dordogne, ou par recours hiérarchique adressé au Ministère en charge de l'agriculture,
- soit par recours contentieux devant le tribunal administratif compétent.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique << Télérecours citoyens >> accessible par le site internet << www.telerecours.fr >>.

Ces voies de recours ne suspendent pas l'application du présent arrêté.

Article 3: Sanctions

Les infractions aux dispositions du présent arrêté et aux décisions prises pour son application sont passibles de sanctions pénales et administratives.

Article 4: Exécution

Le secrétaire général de la préfecture de la Dordogne, le commandant du groupement de gendarmerie, les maires des communes concernées, la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, le directeur départemental des territoires, le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité et les lieutenants de louveterie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Périgueux, le 7 août 2023

Pour le Préfet,
La directrice,



Catherine Carrère-Famose

ANNEXE 1

Liste des piégeurs du département de la Dordogne		
NOM	PRENOM	COMMUNE
ALLAFORT	JOEL	LUSSAS ET NONTRONNEAU
ALLEGRIER	ALAIN	BASSILLAC ET AUBEROCHE
ANDRIEUX	JEAN CLAUDE	ST BARTHELEMY DE BUSSIERE
ANDRIEUX	TONY	PETIT BERSAC
ANGELY	CLEMENT	BELEYMAS
ARPONTET	JEAN PIERRE	SARLAT LA CANEDA
ARVIEUX	GERARD	SAINT PAUL LA ROCHE
AUPY	MICHEL	VERTEILLAC
AUZEAUD	MICHEL	SORGES
AUZI	JEAN PAUL	TOURTOIRAC
BAILLET	DOMINIQUE	THIVIERS
BAILLET	GUILLAUME	THIVIERS
BARAISE	JEAN PIERRE	ST MESMIN
BARLAND	FRANCIS	ST GERMAIN DE BELVES
BARRIERE	FLORIAN	VILLARS
BAUDET	JEAN-MARIE	COUBJOURS
BEAU	ERIC	CHERVAL
BEAUDEAU	ALAIN	NEUVIC
BEAUDOUT	FREDERIC	EYGURANDE ET GARDEDEUILH
BEAUVAIS	FABIEN	ST PRIVAT EN PERIGORD
BEAUVIEUX	JEAN PIERRE	CALVIAC EN PERIGORD
BEGOUT	LUCIEN JACQUES	STE MARIE DE CHIGNAC
BESSE	PHILIPPE	SARLAT LA CANEDA
BIETTE	CHRISTIAN	EXCIDEUIL
BIGEY	THIERRY	ST PIERRE D'EYRAUD
BILLAT	PASCAL	VILLARS
BLANCHON	PAUL	SAVIGNAC DE NONTRON
BOITEAU	JEROME	LA ROCHE CHALAIS
BONIN	ERIC	NONTRON
BONNEFOND	FABRICE	TOCANE ST APRE
BONNET	FRANCIS	SAINT PARDOUX LA RIVIERE
BORDAS	THEO	LA FORCE
BORDIN	MICHEL	MONTAGNAC LA CREMPSE
BOUCARD	MARIE-LINE	CELLES
BOUCHE	JEAN LUC	ST ANDRE D'ALLAS
BOURDET	BAPTISTE	SARLAT LA CANEDA
BOURGEIX	LOIC	CORNILLE
BOUSQUET	STEPHANE	LUSIGNAC
BOUSSEAU	SAMUEL	BOUTEILLES ST SEBASTIEN
BOUTHIER	FRANCOIS	SENCENAC PUY DE FOURCHES
BOUTIN	ARMELLE	ST CERNIN DE L'HERM
BOYER	JEAN PIERRE	LA COQUILLE
BRANDY	THOMAS	FEUILLADE
BREGERE	ROGER GILBERT	SAVIGNAC LEDRIER
BREUILH	QUENTIN	PAYZAC
BROSSET	LIONEL	MONTPON MENESTEROL

BROUILLAUD	JEAN CLAUDE	ST SULPICE DE MAREUIL
BUISSON	THOMAS	NONTRON
BUNLET	PASCAL	GRAND BRASSAC
BUSSELET	CLAUDE	LUSIGNAC
CABANAT	GERARD	COUX ET BIGAROQUE
CANTY	BERNARD	LANOUAILLE
CANTY	CLAUDE	SAVIGNAC LEDRIER
CELLERIER	ANTHONY	PAYZAC
CHABANEIX	JEAN MARC	ST MARTIN DE RIBERAC
CHABANEIX	HENRI	ST BARTHELEMY DE BELLEGARDE
CHAMINADE	ANDRE	NANTHEUIL
CHAMOULAUD	JEAN LOUIS	MAREUIL
CHAPUT	NICOLAS	ST SAUD LACOUSSIERE
CHARRIERE	JEAN-LOUIS	ANNESSE ET BEAULIEU
CHASSAIGNE	JEAN MARIE	BASSILLAC
CHATEAU	ROBERT	ST PRIEST LES FOUGERES
CHATEAU	MARCEL	ST MEDARD D'EXCIDEUIL
CHAUMENY	ALAIN	NEGRONDES
CHAUMENY	JONATHAN	SAVIGNAC LEDRIER
CHAUMET	PATRICK	NOTRE DAME DE SANILHAC
CHAUMONT	JEAN PIERRE	ST JORY DE CHALAIS
CHAUMONT	ADRIEN	NANTHEUIL
CHAUMONT	AMELIE	NANTHEUIL
CHEMINADE	JEROME	CHAMPNIERS ET REILHAC
CHENITTI	DANIEL	VEYRINES DE DOMME
CHERY	CLAUDE	COURSAC
CHETANEAU	JEAN CLAUDE	BOUTEILLES ST SEBASTIEN
CHEVAL	PASCAL	ST PIERRE DE FRUGIE
CHEVAL	JOEL	SAINT MARTIN DE FRESSENGEAS
CLARET	JEAN LUC	CARSAC AILLAC
CLERGERIE	ALAIN	CHERVEIX CUBAS
COLINET	HUBERT	BIRAS
COLLET	MOISE	SARRAZAC
COLY	SEBASTIEN	MARQUAY
CONDAMINAS	JEAN PIERRE	LE CHANGE
CONTE	BERNARD	LISLE
CONTIERO	DENIS	ST POMPONT
COUSTY	JEAN ROBERT	ST MEDARD D'EXCIDEUIL
DAURIAT	ROBERT	DOISSAT
DAURIAT	SEBASTIEN	DOISSAT
DE FREITAS	JEROME	CAMPAGNAC LES QUERCY
DE OLIVEIRA	GEORGES	CARSAC AILLAC
DEGREZE	CEDRIC	CHATEAU L'EVEQUE
DELFAUD	ARNAUD	BUSSAC
DELRIEUX	PATRICK	ST AMAND DE BELVES
DELSOL	JEAN-DENIS	MAZEYROLLES
DELTEIL	LAURENT	ST ANDRE DE DOUBLE
DESCHAMPS	BERNARD	LA COQUILLE
DESCOMBES	JEAN FRANCOIS	TEYJAT
DESMOND	ROLAND	JAVERLHAC ET LA CHAPELLE SAINT ROBERT

DESMOULIN	ANDRE	LA CHAPELLE GONAGUET
DESVEAUX	JEAN JACQUES	PREYSSAC D'EXCIDEUIL
DESVERGNE	MICHEL	BRANTOME EN PERIGORD
DEVAUD	SERGE	LANOUAILLE
DEVIER	YANNICK	CARSAC DE GURSON
DOUCET	DANIEL ANDRE	MILHAC DE NONTRON
DUCOURS	FRANCK	SEGONZAC
DUFORT	CHRISTIAN	NONTRON
DUGENET	DANIEL	NEUVIC
DUJOUX	JACQUES	BEAUREGARD ET BASSAC
DUMAS	GERARD	ST MARTIAL D'ARTENSET
DUMON	CYRIL	CELLES
DUPUY	CHRISTIAN	ST JORY DE CHALAIS
DURAND	JEAN PIERRE	ST MESMIN
DURIEUPEYROUX	JEAN LOUIS	ST FRONT LA RIVIERE
DUSSOL	JEROME	CENAC ET SAINT JULIEN
DUVERNEUIL	MONIQUE	LEGUILLAC DE CERCLES
ETOURNEAUD	ERIC	CHANCELADE
ETOURNEAUD	JEAN PAUL	TOCANE ST APRE
FAURE	GERARD	MONTPON
FERRANDON	FREDERIC	PERIGUEUX
FIOL	MICHEL	LARZAC
FOCHETTI	PATRICK	ST FRONT LA RIVIERE
FORESTAS	ERIC	VILLETUREIX
FOUCHE	CLAUDE	VILLETUREIX
FOURNIER	PATRICK	VILLEFRANCHE DU PERIGORD
FOURNIER	CARMENE	VILLEFRANCHE DU PERIGORD
FRERE	JEAN PHILIPPE	GRAND BRASSAC
GARNAUD	JULIEN	PIEGUT-PLUVIERS
GARREAU	PASCAL	ST ROMAIN ET ST CLEMENT
GATIGNOL	HENRI	CARSAC AILLAC
GAUTHIER	AURELIEN	PIEGUT PLUVIERS
GAUTHIER	ERIC	PIEGUT PLUVIERS
GAY	PIERRE	STE ORSE
GAYOUT	YVES	FIRBEIX
GENESTE	JEROME	GENIS
GERAUD	JEAN PIERRE	ANGOISSE
GERAUD	ROMAIN	STE TRIE
GEREAUD	JEAN FRANCOIS	SAINT FRONT SUR NIZONNE
GIBIAT	DAMIEN	ST ESTEPHE
GILARDIE	SERGE	BUSSIERE BADIL
GOUGUET	ERIC	BONNES
GOUJON	BRUNO	LANOUAILLE
GOURGOUSSE	JEAN CLAUDE	ST ROMAIN ET ST CLEMENT
GOURINCHAS	JOEL	JAVERLHAC
GOURSAT	DANIEL	LANOUAILLE
GRAND	GUY	RUDEAU LADOSSE
GRELOU	DORIC	PAYZAC
GRENIER	LAURENT	MENESPLET
GRENOUILLET	JEAN PIERRE	VILLARS
GUERINEAU	THIERRY	CHANCELADE

GUILLAUDEUX	JEREMY	FIRBEIX
GUILLAUDEUX	THIERRY	FIRBEIX
GUILLAUMEAUX	GAETAN	ANGOISSE
GUILLOTON	ROBERT	VILLARS
GUIMBERTEAU	CLAUDE	PINEUILH
GUIONIE	BERNARD	MENESPLET
HASCOET	AXEL	VENDOIRE
HAUTHIER	CLAUDE	VERTEILLAC
IRTAN	BENJAMIN	MAREUIL
JACOPY	CHRISTIAN	DOUZILLAC
JARRY	YVES	ANLHIAC
JAUBERT	ALAIN	PAYZAC
JEAN BAPTISTE	MICHEL	BRANTOME
JOUSSELY	CHRISTIAN	ST SAUD LACOUSSIERE
JUGE	ANDRE	ST PAUL LA ROCHE
LACOSTE	RAYMOND	MUSSIDAN
LAFORET	JEAN BERNARD	ST PARDOUX LA RIVIERE
LAGARDE	ROBERT	ST PAUL LA ROCHE
LAGARDE	JEAN FRANCOIS	STE CROIX DE MAREUIL
LAGORCE	JACKY	JUMILHAC LE GRAND
LAGORCE	ALAIN	SAINT MARTIAL DE VALETTE
LAMOUREUX	FRANCOIS	TEYJAT
LAPORTE	CHRISTOPHE	LEGUILLAC DE L'AUCHE
LARRALLE	ARNAUD GILBERT	BROUCHAUD
LAVERGNE	CLAUDE	CHATEAU L'EVEQUE
LEFEBVRE	ETIENNE	SAINT PAUL LA ROCHE
LEREIN	JEAN	PERIGUEUX
LEROUX	BERNARD	MENESPLET
LETE	FREDERIC	DUSSAC
LIABOT	MICHEL	PROISSANS
LOMPECH	LUDOVIC	MONSAC
LUBIN	JACQUES	CHATEAU L'EVEQUE
MANDON	RENE	AUGIGNAC
MARCHEIX	JEAN-BERNARD	VIEUX MAREUIL
MARTIN	ALAIN	VEZAC
MARTINOT	JEAN JACQUES	LA CHAPELLE MONTMOREAU
MARTRENCHAS	DAVID	ST GERMAIN DU SALEMBRE
MASSIAS	JEAN LOUIS	ST JORY DE CHALAIS
MATHIAS	NORBERT	ECHOURGNAC
MATHIAS	GUILLAUME	ECHOURGNAC
MAUZAC	PHILIPPE	(CHAMPEAUX ET LA CHAPELLE POMMIER) MAREUIL EN PERIGORD
MAZEAU	ALAIN	BRANTOME EN PERIGORD
MAZIERE	ALEXANDRE	LA CHAPELLE FAUCHER
MAZIERES	ALAIN	SAINT PARDOUX LA RIVIERE
MEIGNEN	STEPHANE	TOCANE ST APRE
MELIS	PATRICK	PONTEYRAUD
MENERET	YVES	LA ROCHE CHALAIS
MERILLOU	GUY	SAVIGNAC LEDRIER
MERVEILLE	PIERRE	LA TOUR BLANCHE
MEUNIER	JEAN	ST MARTIAL DE NABIRAT

MINOT	JEAN PAUL	SARLAT LA CANEDA
MONGIE	CHRISTOPHE	ST ANDRE D'ALLAS
MONTEIL	GUY	ST CYPRIEN
MONTEIL	JEAN PASCAL	MAZEYROLLES
MORELIERAS	JUNIOR	ST CREPIN DE RICHEMONT
MORIN	MAURICE	NOTRE DAME DE SANILHAC
MOSCAVIT	ERIC	LA CHAPELLE GONAGUET
MOUNET	LAURENT	SARLAT LA CANEDA
MURAT	JEAN JACQUES	BELVES
NAUZIN	FREDERIC	HAUTEFAYE
NICOT	DAVID	SARLANDE
OLIVIER	JEAN MARIE	SAINT SAUVEUR LANDE
OLLIVIER	MICHELLE	ALLEMANS
OLLIVIER	GERARD	ALLEMANS
OUDIN	OLIVIER	ST SULPICE D EXCIDEUIL
PAPON	ROLAND	ST CREPIN DE RICHEMONT
PASQUET	ERIK	VILLAMBLARD
PASSERIEUX	DANIEL	ST POMPONT
PEIN	LAURENT	SARLAT LA CANEDA
PERAUD	BERNARD-CHRISTIAN	PORT STE FOY
PERSONNE	VINCENT	CHERVEIX CUBAS
PETIT	GERARD	SARRAZAC
PETITBREUIL	DAVID	VANXAINS
PETITJEAN	LUDOVIC	SAINT PARDOUX LA RIVIERE
PICAUD	BERTRAND	ST MEDARD D'EXCIDEUIL
PICHON	GLADYS-CHRISTOPHE	PAYZAC
PLASSARD	ARNAUD	STE EULALIE D'ANS
POINSON	YANNICK	DAGLAN
POINTEAU	JACQUES	ST MARTIN DE RIBERAC
POIROT	GREGORY	GENIS
PORCHERIE	JEAN PIERRE	CORGNAC SUR L'ISLE
POTIER	GERARD	BERTRIC BUREE
POURQUERIE	FRANCIS	MAURENS
PRAGOUT	HUGO	SARLIAC SUR L'ISLE
PREBOT	CAMILLE	ST JORY DE CHALAIS
PRUNIERE	JEAN PASCAL	SAGELAT
PUYRIGAUD	MICKAEL	ST MARTIN DE FRESSENGEAS
PUYRIGAUX	EMMANUEL	MILHAC DE NONTRON
RAGON	ALAIN	BASSIERE D'ANS (CUBJAC AUVEZERE VAL D'ANS)
RANOUIL	JEAN LOUIS	NANTHIAT
RELHIER	PHILIPPE	SAGELAT
RENAUD	DAVID	CHAMPAGNAC DE BELAIR
REYNAL	LAURENT	ST VINCENT DE COSSE
ROLAND	NICOLAS	AJAT
ROUBY	REGIS	ANNESSE
ROUGIER	PHILIPPE	RUDEAU LADOSSE
ROUGIER	GUILLAUME	CHAMPAGNE FONTAINE
ROULET	THIERRY	SCEAU ST ANGEL
ROUSSET	STEPHANE	LES EYZIES
ROYERE	REGIS	SARLAT LA CANEDA

RULIN	JULIEN	LA ROCHE CHALAIS
RZEPIAK	JONATHAN	MONTAGRIER
SADOUILLETTE	DAMIEN	SAINT CERNIN DE L'HERM
SAGNE	GILLES	DUSSAC
SAMBAT	ANDRE	HAUTEFORT
SAVY	JEAN BERNARD	COUTURES
SEVIGNE	DIDIER	PAUSSAC ET ST VIVIEN
SIMEON	JACQUES	ST CREPIN D'AUBEROCHE
SIMON	ALAIN	LA CHAPELLE GONAGUET
SIMONET	GABRIEL	GENIS
SINGAINY	SAMUEL	PIEGUT PLUVIERS
SOULIER	JEROME ALAIN	LA TOUR BLANCHE CERCLES
SUBRENAT	SEBASTIEN	
TALON	GERARD	PORT STE FOY ET PONCHAPT
TEILLET	JEAN LUC	ST MEARD DE GURCON
TENANT	LAURENT	PERIGUEUX
THEILLOUT	BERTRAND	SAINT VICTOR
THOMAS	JEAN MARIE	STE ESTEPHE
THOMAS	PAUL	RIBERAC
TINDER	JOEL	VIEUX MAREUIL
TRICOULET	ERIC	COUX ET BIGAROQUE MOUZENS
TRUFFY	ERIC	SAINT PIERRE DE COLE
TURQUET	EMMANUEL	PAYS DE BELVES
VALETTE	MARYSE	ST PRIVAT DES PRES
VALLADE	ALAIN	LA CHAPELLE GRESIGNAC
VANDEGHINSTE	ALEXANDRE	SCEAU ST ANGEL
VARAILLON	LAURENT	(PUYRENIER) MAREUIL EN PERIGORD
VEDRENNE	JEAN FRANCOIS	JAVERLHAC
VERMES	BERNARD	LA ROCHE CHALAIS
VIDEAU	PATRICE	AGONAC
VIRGO	LOIC	BASSILLAC ET AUBEROCHE (BLIS ET BORN)
VIROULAUD	DANIEL	ST JORY DE CHALAIS
VIRVALEIX	GERARD	LIGUEUX
VIRVALEIX	RAYMOND	NEGRONDES
VOISIN	DANIEL	LA CHAPELLE MONTMOREAU
ZAMBELLI	JEAN CLAUDE	ST MEDARD D'EXCIDEUIL
ZUGNO	PATRICE	NEUVIC

Préfecture de la Dordogne

24-2023-08-04-00003

AP prorogation debut trx signe

ARRÊTÉ DEROGATOIRE N° 2023/068

portant prorogation de délai de validité de la subvention de 113 840,00€ € ouverte au titre de la DETR en faveur de la commune de Paussac et Saint Vivien pour l'acquisition et la réhabilitation d'un logement en vue de la création d'une classe satellite de l'école

Le préfet de la Dordogne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2334.32 à L.2334.39 et R.2334.19 à R.2335.35 ;

VU le Code des relations entre le public et l'administration et notamment son article L 211-2 ;

VU la loi organique N° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

VU la loi N° 83.8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État ;

VU le décret N°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif au cadre de la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret N°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement ;

VU le décret n°2020-412 du 8 avril 2020 relatif au droit de dérogation reconnu au préfet de département ;

VU le décret du 3 novembre 2021 nommant Monsieur Jean-Sébastien LAMONTAGNE, préfet de la Dordogne ;

VU l'arrêté du 20 décembre 2013 relatif au cadre budgétaire et au contrôle budgétaire du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

VU l'arrêté modifié du 26 juillet 2019 relatif aux règles de la comptabilité budgétaire de l'État ;

VU l'arrêté préfectoral du 9 juin 2021 par lequel une subvention de 113 840,00€ €, au taux de 40 % calculé sur une dépense subventionnable de 284 600,00€ €, a été ouverte en faveur de la commune de Paussac et Saint Vivien au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux sur l'exercice 2021, pour l'acquisition et la réhabilitation d'un logement en vue de la création d'une classe satellite de l'école

VU l'arrêté préfectoral du 16 mai 2022 donnant délégation de signature à M. Nicolas DUFAUD, secrétaire général de la préfecture de la Dordogne ;

VU la demande motivée présentée par Monsieur le maire de Paussac et Saint Vivien , en date du 27 juin 2023, en vue d'obtenir une prorogation du délai imparti par l'article 6 de l'arrêté du 9 juin 2021 ;

Considérant les raisons invoquées justifiant le retard du chantier ;

Considérant qu'il convient de faire application de l'article 1^{er} du décret du 8 avril 2020 pour déroger à l'article 11 du décret n°2018-514 du 25 juin 2018 ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Dordogne ;

A R R E T E

ARTICLE 1er :

Est agréée la demande de prorogation de délai présentée par la commune de Paussac et Saint Vivien pour commencer l'opération d'acquisition et de réhabilitation d'un logement en vue de la création d'une classe satellite de l'école. Ainsi le délai fixé par l'article 6 de l'arrêté préfectoral du 9 juin 2021 est prorogé d'un an, soit jusqu'au 8 juin 2024.

ARTICLE 2 :

Le secrétaire général de la préfecture de la Dordogne, le maire de Paussac et Saint Vivien, le directeur régional des finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde, le directeur départemental des territoires de la Dordogne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Périgueux, le **04 AOUT 2023**

Le préfet,

*Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire Général*

Nicolas DUFAUD

NB : Délais et voies de recours (application de l'article 21 de la loi n° 2000-231 du 12/04/2000)

Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté, les recours suivants peuvent être introduits en recommandé avec accusé de réception :

- soit un recours gracieux, adressé à M. le Préfet de la Dordogne – Services de l'État – cité administrative – Préfecture – Direction de la citoyenneté et de la légalité – 24024 PERIGUEUX Cedex
- soit un recours hiérarchique, adressé à M. le Ministre de l'intérieur, Place Beauvau – 75800 PARIS ;
- soit un recours contentieux, en saisissant le tribunal administratif, 9, rue Tastet – BP 947 – 33063 BORDEAUX CEDEX (paiement d'un timbre de 15 euros).

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces deux recours. Un rejet est considéré comme implicite au terme d'un silence de l'administration pendant deux mois.

Préfecture de la Dordogne

24-2023-08-08-00001

Arrêté instituant les bureaux de vote pour les
communes du départements de la Dordogne à
compter du 1er janvier 2024

**Arrêté n°
instituant les bureaux de vote pour les communes du département
de la Dordogne à compter du 1^{er} janvier 2024**

Le préfet de la Dordogne
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code électoral et notamment l'article R. 40 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-30 ;

Vu les demandes d'actualisation de lieu et de périmètre des bureaux de vote des communes du département ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Dordogne ;

ARRÊTÉ

Article 1 : Il est institué 690 bureaux de vote dans l'ensemble des communes du département de la Dordogne, selon la répartition suivante :

Arrondissement	Nombre de communes	Nombre de bureaux de vote	Nombre de communes ayant plusieurs bureaux de vote	Nombre de bureaux de vote
PERIGUEUX	143	233	28	119
BERGERAC	130	175	15	60
SARLAT	136	163	14	41
NONTRON	94	119	8	33
Total	503	690	65	253

.../...

Article 2 : Les adresses et les périmètres des bureaux de vote sont annexés au présent arrêté.

Article 3 : Cet arrêté prendra effet au 1er janvier 2024.

Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture de la Dordogne, les sous-préfets d'arrondissement et les maires des communes de Dordogne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État en Dordogne

Périgueux, le 08 AOUT 2023

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire Général

Nicolas DUFAUD

Délais et voies de recours (application de l'article 21 de la loi n° 2000-231 du 12/04/2000)

Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté, les recours suivants peuvent être introduits en recommandé avec accusé de réception :

- soit un recours gracieux, adressé à M. le préfet de la Dordogne-DCL-Cité administrative- 24024 PERIGUEUX CEDEX ;

- soit un recours hiérarchique, adressé à M. le Ministre de l'intérieur, Place Beauvau - 75800 PARIS ;

- soit un recours contentieux, en saisissant le tribunal administratif, 9, rue Tastet - CS 21490 - 33063 BORDEAUX CEDEX

Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces deux recours. Un rejet est considéré comme implicite au terme d'un silence de l'administration pendant deux mois.

ANNEXE A

ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DE DORDOGNE A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2024

Commune	Arrondissement	Canton	Circonscription	Adresse BV	Nombre BV	Péri-mètre
Abjat-sur-Bandiât	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : salle Trency – 6, rue de la Liberté (24300)	1	
Agonac	Périgueux	TRELISSAC	24-03	0001* : mairie – 4, avenue de la Beauronne (24460) 0002 : médiathèque – 10, avenue de la Beauronne (24460)	2	Annexe 01
Ajat	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : salle des fêtes – 39, place de la Publique (24210)	1	
Allas-les-Mines	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 1, place de l'Église Sainte Croix (24220)	1	
Allemans	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 1, place de la Mairie (24600)	1	
Alles-sur-Dordogne	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 238, route du Treillac (24480)	1	
Angoisse	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salle des fêtes – 4, rue du Limousin (24270)	1	
Anhiac	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salles des expositions – 42, place des Justes (24160)	1	
Annesse-et-Beaulieu	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001 : foyer rural – 1, rue du Général de Gaulle (24430)	1	
Antonne-et-Trigonant	Périgueux	TRELISSAC	24-03	0001 : mairie – 1, place André Chastel (24420)	1	
Archignac	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 23, place Saint-Etienne (24590)	1	
Aubas	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 76, rue de la Mairie (24290)	1	
Audrix	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle polyvalente – 121, route de Saint Chamassy (24260)	1	
Augignac	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : foyer rural – 1, rue des Écoles (24300)	1	
Auriac-du-Périgord	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 175, route de Thenon (24290)	1	
Azerat	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 5, place de la Mairie (24210)	1	
Badefols-d'Ans	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : salle des fêtes – 90, rue des Anciennes écoles (24390)	1	
Badefols-sur-Dordogne	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 2, place de la Mairie (24150)	1	
Baneuil	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 66, rue du Château (24150)	1	
Bardou	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 42, route du Grand Chêne (24560)	1	
Bars	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 50, place de l'Église (24210)	1	
Bassillac et Auberoche	Périgueux	ISLE-MANOIRE (BV n°0001 – 0002 – 0004) LE HAUT PERIGORD NOIR (BV n°0003 – 0005 – 0006 – 0007)	24-04 (BV n°0001 0002 0003 0004 0006 0007) 24-03 (BV n°0005)	0001* : salle des fêtes – 750, avenue François Mitterrand (ancienne commune Bassillac – 24330) 0002 : salle des fêtes – 750, avenue François Mitterrand (ancienne commune Bassillac – 24330) 0003 : mairie – 50, rue Soulacroux (ancienne commune Blis et Born – 24330) 0004 : mairie – 23, allée du 16 Août 1944 (ancienne commune Eyliac – 24330) 0005 : salle des fêtes – 15, place Eugène Leroy (ancienne commune Le Change – 24640) 0006 : mairie – 130, route des Écoles (ancienne commune Milhac d'Auberoche – 24330) 0007 : mairie – 90, route du Chenil (ancienne commune St Antoine d'Auberoche – 24330)	7	Annexe 02
Bayac	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 1, rue du Château (24150)	1	
Beaumontois en Périgord	Bergerac	LALINDE	24-02	0001* : mairie – 1, rue Romieu (ancienne commune Beaumont du Périgord – 24440) 0002 : mairie – 58, impasse des Croix (ancienne commune Labouquerie – 24440) 0003 : salle des fêtes – 1718, route de Villéral (ancienne commune Nojals et Clotte – 24440) 0004 : salle des fêtes – 110, impasse de la Pétanque (ancienne commune Sainte-Sabine Born – 24440)	4	Annexe 03
Beaupouyet	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : mairie – 35, rue du Centre (24400)	1	
Beauregard-de-Terrasson	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : salle polyvalente – 17, rue de la République (24120)	1	
Beauregard-et-Bassac	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : salle des fêtes – le Bourg (24140)	1	
Beauronne	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : salle des fêtes – 1705, chemin de la Reine (24400)	1	

Commune	Arrondissement	Canton	Circonscription	Adresse BV	Nombre BV	Périmètre
Belemas	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – 1564, route de Lagudal (24140)	1	
Berbiguières	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 1, place de la Mairie (24220)	1	
Bergerac	Bergerac	BERGERAC-1 (BV n°0001 – 0002 – 0003 – 0004 – 0005 – 0006 – 0007 – 0008 – 0009 – 0010 – 0011 – 0012 – 0013 – 0014 – 0015) BERGERAC-2 (BV n°0016 – 0017 – 0018 – 0019 – 0020 – 0021 – 0022)	24-02	0001 : gymnase Jean Moulin – rue des Frères Prêcheurs (24100) 0002 : gymnase Jean Moulin – rue des Frères Prêcheurs (24100) 0003 : gymnase Jean Moulin – rue des Frères Prêcheurs (24100) 0004 : gymnase Jean Moulin – rue des Frères Prêcheurs (24100) 0005 : gymnase Jean Moulin – rue des Frères Prêcheurs (24100) 0006 : gymnase Roland Dubos – allée Jean Vergnon (24100) 0007 : gymnase Roland Dubos – allée Jean Vergnon (24100) 0008 : gymnase Roland Dubos – allée Jean Vergnon (24100) 0009 : salle polyvalente René Coicaud – Rue Sergent Rey (24100) 0010 : salle polyvalente René Coicaud – Rue Sergent Rey (24100) 0011 : salle polyvalente René Coicaud – Rue Sergent Rey (24100) 0012 : salle polyvalente René Coicaud – Rue Sergent Rey (24100) 0013 : gymnase du Tounet – Rue Louis Léger Vauthier (24100) 0014 : gymnase du Tounet – Rue Louis Léger Vauthier (24100) 0015 : gymnase du Tounet – Rue Louis Léger Vauthier (24100) 0016* : mairie – 19, rue Neuve d'Argenson (24100) 0017 : gymnase de l'Alba – Rue Albert Thomas (24100) 0018 : gymnase de l'Alba – Rue Albert Thomas (24100) 0019 : gymnase de l'Alba – Rue Albert Thomas (24100) 0020 : gymnase de l'Alba – Rue Albert Thomas (24100) 0021 : salle Jean Barthe – rue du Professeur Jean Barthe (24100) 0022 : salle Jean Barthe – rue du Professeur Jean Barthe (24100)	22	Annexe 04
Bertric-Burée	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 283, rue des Escargots (24320)	1	
Besse	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 128, rue Bessoulière (24550)	1	
Beynac-et-Cazenac	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : salle polyvalente – 75, chemin du Pressoir (24220)	1	
Biras	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : salle des fêtes – 17, place de la Festayre (24310)	1	
Biron	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle de l'office de tourisme – 8, place Jean Poussou (24540)	1	
Boisse	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle des fêtes – le bourg (24560)	1	
Boisseuilh	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 1, le bourg (24390)	1	
Bonneville-et-Saint-Avit-de-Fumadières	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 2546, rue de la République (24230)	1	
Borrèze	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 51, Grandrue (24590)	1	
Bosset	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : mairie – 11, place de la Mairie (24130)	1	
Bouillac	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 28, rue de l'Ancienne école (24480)	1	
Boulazac Isle Manoïre	Périgueux	ISLE-MANOIRE	24-04	0001 : mairie annexe – 25, rue Antoine Deschamps (ancienne commune Boulazac – 24750) 0002* : hôtel de ville Agora – Espace Agora (ancienne commune Boulazac – 24750) 0003 : hôtel de ville Agora – Espace Agora (ancienne commune Boulazac – 24750) 0004 : hôtel de ville Agora – Espace Agora (ancienne commune Boulazac – 24750) 0005 : hôtel de ville Agora – Espace Agora (ancienne commune Boulazac – 24750) 0006 : hôtel de ville Agora – Espace Agora (ancienne commune Boulazac – 24750) 0007 : salle des fêtes – 9, rue Eugène Leroy (ancienne commune Atur – 24750) 0008 : salle des fêtes – 9, rue Eugène Leroy (ancienne commune Atur – 24750) 0009 : salle des fêtes – le bourg (ancienne commune Saint Laurent sur Manoïre – 24330) 0010 : mairie annexe – le bourg (ancienne commune Sainte Marie de Chignac – 24330)	10	Annexe 05
Bouniagues	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle des fêtes – 9, grand Rue (24560)	1	
Bourdeilles	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 1, place de la Mairie (24310)	1	
Bourg-des-Maisons	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : salle des fêtes – 23, place de la Croix (24320)	1	
Bourg-du-Bost	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 30, place de la Fontaine (24600)	1	
Bourgnac	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : mairie – 78, rue des Anciennes Écoles (24400)	1	
Bourniquel	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – la Mothe Rouge (24150)	1	
Bourrou	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 880, route de Chez Amédée (24110)	1	
Bouteilles-Saint-Sébastien	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 1692, route des Bellevues (24320)	1	
Bouzac	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes – 1, impasse du Pontanel (24250)	1	

Commune	Arrondissement	Canton	Circonscription	Adresse BV	Nombre BV	Périmètre
Brantôme en Périgord	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	<p>0001* : salle RPA – 34, rue Jean Sicaire Dardan (ancienne commune Brantôme - 24310)</p> <p>0002 : restaurant scolaire – 13, avenue du Docteur Devillard (ancienne commune Brantôme - 24310)</p> <p>0003 : mairie – 13, route de Paussac (ancienne commune Saint Julien de Bourdeilles – 24310)</p> <p>0004 : mairie – 494, route de Margnac (ancienne commune Cantillac – 24530)</p> <p>0005 : mairie – 25, rue du Couronnement (ancienne commune Eyvirat – 24460)</p> <p>0006 : mairie – 2146, route de Combelou (ancienne commune La Gonterie Boulouneix – 24310)</p> <p>0007 : mairie – 69, place du 27 mars 1944 (ancienne commune Saint Crépin de Richemont – 24310)</p> <p>0008 : mairie – 59, place des Templiers (ancienne commune Sencenac Puy de Fourches – 24310)</p> <p>0009 : mairie – 103, chemin du Panorama (ancienne commune Valeuil - 24310)</p>	9	Annexe 06
Brouchaud	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-04	0001 : mairie – 62, route des sources (24210)	1	
Bussac	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : salle des fêtes – 610, route des Pèlerins (24350)	1	
Busserolles	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 42, routes des Platanes (24360)	1	
Bussière-Badil	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : salle des fêtes – 144, route des étangs (24360)	1	
Calès	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 45, rue des Écoles (24150)	1	
Calviac-en-Périgord	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : salle des fêtes – 17, place du 19 mars 1962 (24370)	1	
Campagnac-lès-Quercy	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes – lieu-dit le bourg (24550)	1	
Campagne	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 125, chemin des Écoliers (24260)	1	
Campsegret	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – 200, route de la Croix (24140)	1	
Capdrot	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – le bourg (24540)	1	
Carlux	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 1, place de la Forteresse (24370)	1	
Carsac-Aillac	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 32, place Jean Artus (24200)	1	
Carsac-de-Gurson	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 6, rue André Sainte Catherine (24610)	1	
Carves	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 183, route du Bourg (24170)	1	
Castelnau-la-Chapelle	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle de réunion de Tournepique – Tournepique (24450)	1	
Castels et Bézenac	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	<p>0001* : mairie – 37, place de la Mairie (24220)</p> <p>0002 : bureau annexe – 396, route de Panassou (ancienne commune Bézenac – 24220)</p>	2	Annexe 07
Cause-de-Clérans	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 2, rue de la Mairie (24150)	1	
Celles	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 3, rue de la mairie (24600)	1	
Cénac-et-Saint-Julien	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 1, place du 14 juillet (24250)	1	
Chalagnac	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 39, place Saint Saturnin (24380)	1	
Chalais	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 28, place des Écoles (24800)	1	
Champagnac-de-Belair	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 2, place de la Mairie (24530)	1	
Champagne-et-Fontaine	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 134, rue Saint Roch (24320)	1	
Champcevinel	Périgueux	TRELISSAC	24-01	<p>0001 : restaurant d'enfants – 3, place de l'Abbé Boisseuil (24750)</p> <p>0002* : bibliothèque municipale – 6, rue Louis Aragon (24750)</p> <p>0003 : mairie – 8, place de l'Abbé Boisseuil (24750)</p>	3	Annexe 08
Champniers-et-Reilhac	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie, 15 place de la Mairie (24360)	1	
Champs-Romain	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 5, route du Golf (24470)	1	
Chancelade	Périgueux	COULOUIEIX-CHAMIERIS	24-01	<p>0001* : espace culturel – 6, esplanade Joan Pau Verdier (24650)</p> <p>0002 : espace culturel – 6, esplanade Joan Pau Verdier (24650)</p> <p>0003 : espace culturel – 6, esplanade Joan Pau Verdier (24650)</p> <p>0004 : espace culturel – 6, esplanade Joan Pau Verdier (24650)</p>	4	Annexe 09
Chantérac	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : mairie – place Simone et Louis Boisset (24190)	1	
Chapdeuil	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – le Bourg (24320)	1	
Chassaignes	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 1, clos du Tilleul (24600)	1	
Château-l'Évêque	Périgueux	TRELISSAC	24-01	<p>0001* : salle des fêtes – 8, rue des Sports (24460)</p> <p>0002 : salle des fêtes – 8, rue des Sports (24460)</p>	2	Annexe 10
Châtres	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 34, rue des Acacias (24120)	1	

Commune	Arrondissement	Canton	Circonscription	Adresse BV	Nombre BV	Périmètre
Cherval	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 9, place Saint Martin (24320)	1	
Cherveix-Cubas	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-04	0001 : mairie – 319, route des Écoles (24390)	1	
Chourgnac	Sarlac	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 131, route de la Mairie (24640)	1	
Cladech	Sarlac	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes – 33, route de la Forge (24170)	1	
Clermont-d'Excideuil	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 742, route du Montclair (24160)	1	
Clermont-de-Beauregard	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – 1, rue de l'École (24140)	1	
Colombier	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 1985, route Henri IV (24560)	1	
Coly-Saint-Amand	Sarlac	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : salle de convivialité – 52, rue de la Brasserie (ancienne commune Coly – 24120) 0002* : mairie – 27, rue de l'Hôpital (ancienne commune Saint-Amand de Coly – 24290)	2	Annexe 11
Comberanche-et-Épéluche	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 1, allée de l'École (24600)	1	
Condat-sur-Trincou	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 112, place Saint Étienne (24530)	1	
Condat-sur-Vézère	Sarlac	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : salle des fêtes – 8, place des Écoles (24570)	1	
Conne-de-Labarde	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 100, route de Colombier (24560)	1	
Connezac	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : salle des fêtes – 135, route du Maine Rousset (24300)	1	
Corgnac-sur-l'Isle	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : salle des fêtes – 4, place de l'Église (24800)	1	
Cornille	Périgueux	TRELISSAC	24-03	0001 : mairie – 26, place Simone Veil (24750)	1	
Coubjours	Sarlac	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 1, le Bourg (24390)	1	
Coulaures	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 2, rue Paul Magnat (24420)	1	
Coulounieix-Chamiers	Périgueux	COULOUIEIX-CHAMIER	24-01	0001* : école Eugène Leroy – rue Eugénie Cotton (24660) 0002 : école Eugène Leroy – rue Eugénie Cotton (24660) 0003 : école Eugène Leroy – rue Eugénie Cotton (24660) 0004 : école Eugène Leroy – rue Eugénie Cotton (24660) 0005 : école Eugène Leroy – rue Eugénie Cotton (24660) 0006 : centre Gérard Philippe – 370, avenue Winton Churchill (24660) 0007 : centre Gérard Philippe – 370, avenue Winton Churchill (24660)	7	Annexe 12
Cours-de-Pile	Bergerac	BERGERAC-2	24-02	0001 : mairie – 30, route de Saint-Germain (24520)	1	
Coursac	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001* : mairie – 1, place de la Mairie (24430) 0002 : mairie – 1, place de la Mairie (24430)	2	Annexe 13
Coutures	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 2, place Marcel Mestivier (24320)	1	
Coux et Bigaroque-Mouzens	Sarlac	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001* : mairie – 131, route de Saint-Georges (ancienne commune Coux-et-Bigaroque 24220) 0002 : salle de restauration scolaire – 63, place de Garnison (ancienne commune Mouzens – 24220)	2	Annexe 14
Couze-et-Saint-Front	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 15, place Armand Delcel (24150)	1	
Creyssac	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 1485, route des Champignons (24350)	1	
Creysse	Bergerac	BERGERAC-2	24-02	0001* : salle des fêtes – 6, impasse Bella-Riva (24100) 0002 : salle des fêtes – 6, impasse Bella-Riva (24100)	2	Annexe 15
Creyssensac-et-Pissot	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 325, route des Pinières (24380)	1	
Cubjac-Auvézère-Val d'Ans	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03 (BV n°0001 0003) 24-04 (BV n°0002)	0001* : salle des fêtes – place de la mairie Cubjac (ancienne commune Cubjac) 0002 : salle des fêtes – la Guillaumette (ancienne commune La Boissière d'Ans) 0003 : salle des fêtes – le Bourg (ancienne commune St Pantaly d'Ans)	3	Annexe 16
Cunèges	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle des fêtes – 2, place de la Mairie (24240)	1	
Daglan	Sarlac	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes – 2, esplanade des Fêtes (24250)	1	
Doissat	Sarlac	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes – 180, place des Fêtes (24170)	1	
Domme	Sarlac	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes – 11, place de la Rode (24250)	1	
Douchapt	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : salle d'animation – 2, route de l'Église (24350)	1	
Douville	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – 2176, boulevard du Pont St Mamet (24140)	1	
Douzillac	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : salle des Gites – 3 bis, rue du Caporal Maine (24190)	1	
Dussac	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 1, place du Château (24270)	1	

Commune	Arrondissement	Canton	Circonscription	Adresse BV	Nombre BV	Périmètre
Échourgnac	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-01	0001 : mairie – 35, route Eugène Le Roy (24410)	1	
Église-Neuve-d'Issac	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – 244, route de l'Ancienne école (24400)	1	
Église-Neuve-de-Vergt	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 22, rue de la Fraise (24380)	1	
Escoire	Périgueux	TRELISSAC	24-03	0001 : maison des associations – 1, place de la Mairie (24420)	1	
Étouars	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – le Bourg (24360)	1	
Excideuil	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 2, place Roger Célérier (24160)	1	
Eygurande-et-Gardedeuil	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-01	0001 : salle des fêtes – 64, place des Anciens combattants (24700)	1	
Eymet	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001* : salle multi-activités – 11, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny (24500) 0002 : salle multi-activités – 11, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny (24500)	2	Annexe 17
Eyraud-Crempse-Maurens	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001* : mairie – 19, rue des Forgerons (ancienne commune Maurens – 24140) 0002 : mairie – 33, rue de la Bambina (ancienne commune Laveyssière – 24130) 0003 : mairie – 20, chemin du Lavoir (ancienne commune Saint Jean d'Eyraud – 24140) 0004 : mairie – 10, place du 09 août (ancienne commune Saint Julien de Crempse – 24140)	4	Annexe 18
Eyzerac	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 1812, route de la Vallée (24800)	1	
Fanlac	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 5, rue de la Mairie (24290)	1	
Faurilles	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle des fêtes – 1475, route de Beaumont (24560)	1	
Faux	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 15, rue des Fargues (24560)	1	
Firbeix	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 302, avenue Aliénor d'Aquitaine (24450)	1	
Fleurac	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : salle des fêtes – 71, rue de la Mairie (24580)	1	
Florimont-Gaumier	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes – 79, route des Deux villages (24520)	1	
Fonroque	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle communale – 1, rue du Maréchal Ferrand (24500)	1	
Fossemagne	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : salle des fêtes – 1, place des Platanes (24210)	1	
Fougeyrolles	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : salle des fêtes – 53, place Guérol (33220)	1	
Fouleix	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 20, ruelle du Vieil Acacia (24380)	1	
Fraisse	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : mairie – 56, route du Landais (24130)	1	
Gabillou	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 34, rue de l'Église (24210)	1	
Gageac-et-Rouillac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle des fêtes – 1422, route de la Mairie (24240)	1	
Gardonne	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : Salle du Foyer - Club – rue de l'Ancien foirail (24680)	1	
Gaugeac	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 719, route de la Mairie (24540)	1	
Génis	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salle des fêtes – 2, rue des Écoles (24160)	1	
Ginestet	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : salle du conseil – 1, place de la Mairie (24130)	1	
Gout-Rossignol	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : salle des fêtes – 90, route de la Commanderie (24320)	1	
Grand-Brassac	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 3, rue des Écoles (24350)	1	
Granges-d'Ans	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : salles des fêtes – 39, route de la Blanchie (24390)	1	
Grignols	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001 : mairie – 1, place de la Halle (24110)	1	
Grives	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes – 34, rue des Écoliers (24170)	1	
Groléjac	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes - foyer rural – 70, route de Milhac (24250)	1	
Grun-Bordas	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 105, place Reine Delaleu (24380)	1	
Hautefaye	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 13 route de la Victoire (24300)	1	
Hautefort	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001* : salle des fêtes – 50, rue du Stade (24390) 0002 : salle des fêtes – 50, rue du Stade (24390)	2	Annexe 19
Issac	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – 11, rue de la Tour (24400)	1	

Commune	Arrondissement	Canton	Circonscription	Adresse BV	Nombre BV	Périmètre
Issigeac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 15, place du Palais des Evêques (24560)	1	
Jaure	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001 : mairie – 2, route des 4 Routes (24140)	1	
Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : salle de la culture – 17, square du 11 Novembre (24300)	1	
Jayac	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : salle des fêtes – 144, route des Saveurs (24590)	1	
Journiac	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 3, place de l'ancien Presbytère (24260)	1	
Jumilhac-le-Grand	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : salle de la Pépète – 55, rue du Stade (24630)	1	
La Bachellerie	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 29, rue de la République (24210)	1	
La Cassagne	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : salle des fêtes – 30, impasse Marcel Deviers (24120)	1	
La Chapelle-Aubareil	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 113, rue Félicien Delmond (24290)	1	
La Chapelle-Faucher	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 48, rue de l'École du parc (24530)	1	
La Chapelle-Gonaguet	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001 : foyer rural – 1, place de la Mairie (24350)	1	
La Chapelle-Grésignac	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 6, route de Puygrand (24320)	1	
La Chapelle-Montabourlet	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : salle de réunion – 2, impasse de la mairie (24320)	1	
La Chapelle-Montmoreau	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : salle des fêtes – 61, rue du Boulou (24300)	1	
La Chapelle-Saint-Jean	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 40, place de la mairie (24390)	1	
La Coquille	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 3, place du Souvenir (24450)	1	
La Dornac	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : salle des fêtes – 9, route de Chavagnac (24120)	1	
La Douze	Périgueux	ISLE-MANOIRE	24-04	0001 : centre Socio Culturel – 475, place des Récréations (24330)	1	
La Feuillade	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 21, place du 19 mars 1962 (24120)	1	
La Force	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001* : salle Lestrade – 6, avenue des Ducs (24130) 0002 : salle Lestrade – 6, avenue des Ducs (24130) 0003 : espace Socio Culturel – 19, rue de la Libération (24130)	3	Annexe 20
La Jemaye-Ponteyraud	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 2412, route des Croquants (24410)	1	
La Roche-Chalais	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-03	0001* : salle de spectacles – place de l'Étoile (24490) 0002 : salle des fêtes – place de la salle des fêtes (ancienne commune Saint Michel l'Écluse et Léparon – 24490) 0003 : foyer rural – place du foyer rural (ancienne commune Saint Michel de Rivière -24490)	3	Annexe 21
La Rochebeaucourt-et-Argentine	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 1, place de la Mairie (24340)	1	
La Roque-Gageac	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : foyer Fernand Valette – 11, rue Yvonne et Fernand Valette (24250)	1	
La Tour-Blanche-Cercles	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001* : salle des fêtes – 8, rue du Passadour (ancienne commune La Tour Blanche – 24320) 0002 : salle des fêtes – 37, rue du Vieux Cimetièrre (ancienne commune Cercles – 24320)	2	Annexe 22
Lacropte	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 20, route des Bâtons (24380)	1	
Lalinde	Bergerac	LALINDE	24-02	0001* : mairie – 36, boulevard Stalingrad (24150) 0002 : mairie – 36, boulevard Stalingrad (24150) 0003 : ancienne gare – impasse de la Gare (commune ancienne Port de Couze - 24150) 0004 : foyer socio-culturel – 25, rue du Foyer des Jeunes (commune ancienne Sauveboeuf - 24150) 0005 : salle des fêtes – 73, route du Bourg (commune ancienne Sainte-Colombe – 24150)	5	Annexe 23
Lamonzie-Montastruc	Bergerac	BERGERAC-2	24-02	0001 : mairie – 65, rue du Tacot (24520)	1	
Lamonzie-Saint-Martin	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001* : salle municipale – place des Écoles (24680) 0002 : salle municipale – place des Écoles (24680)	2	Annexe 24
Lamothe-Montravel	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : salle des fêtes – 5 bis, rue de la Tour (24230)	1	
Lanouaille	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salle des fêtes – 10, rue de Plaisance (24270)	1	
Lanquais	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 5, côte de la Fillette (24150)	1	
Larzac	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – le bourg (24170)	1	
Lavalade	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 11, impasse Saint Martin (24540)	1	
Lavaur	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 434, route du Bourg (24550)	1	

Commune	Arrondissement	Canton	Circonscription	Adresse BV	Nombre BV	Périmètre
Le Bourdeix	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – le bourg (24300)	1	
Le Bugue	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001* : salle Eugène le Roy – 651, allée Paul Jean Souriau (24260) 0002 : salle Eugène le Roy – 651, allée Paul Jean Souriau (24260)	2	Annexe 25
Le Buisson-de-Cadouin	Bergerac	LALINDE	24-02	0001* : pôle d'animation culturelle – 20 bis, avenue d'Aquitaine (24480) 0002 : foyer rural – rue du Saint Suaire (ancienne commune Cadouin – 24480) 0003 : mairie – le Bourg de Paleyrac (ancienne commune Paleyrac – 24480)	3	Annexe 26
Le Fleix	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : salle René Chauvin – 1, place Raymond Chaudou (24130)	1	
Le Lardin-Saint-Lazare	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001* : salle des fêtes – 1, rue des Fêtes (24570) 0002 : école – 6, rue du Château (24570)	2	Annexe 27
Le Pizou	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-01	0001 : mairie – place du Sénateur Eymery (24700)	1	
Léguillac-de-l'Auche	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001 : salle des fêtes – 18, rue de l'Oie (24110)	1	
Lembras	Bergerac	BERGERAC-2	24-02	0001* : salle des fêtes – 203, rue de la Mairie (24100) 0002 : salle des fêtes – 203, rue de la Mairie (24100)	2	Annexe 28
Lempzours	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 35, route des Châtaigniers (24800)	1	
Les Coteaux Périgourdiens	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001* : salle du conseil – 112, route des Pins (ancienne commune Chavagnac – 24120) 0002 : salle des fêtes – 46, place de l'Église (ancienne commune Grèzes – 24120)	2	Annexe 29
Les Eyzies	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001* : salle communale – 8, avenue de la Préhistoire (ancienne commune Les Eyzies de Tayac-Sireuil – 24620) 0002 : mairie – 141, route de Carpe Diem (ancienne commune Manaurie – 24620) 0003 : mairie – 122, chemin des Lavandières (ancienne commune de Saint Cirq – 24260)	3	Annexe 30
Les Farges	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : salle des fêtes – 130, route des Bambous (24290)	1	
Les Lèches	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-02	0001 : mairie – 52, place du Dolmen (24400)	1	
Limeuil	Sarlat	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 43, rue du port (24510)	1	
Limeyrat	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 5, place du 1 ^{er} avril 1944 (24210)	1	
Liorac-sur-Louyre	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 12, place de la Mairie (24520)	1	
Lisle	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 1, place de la Liberté (24350)	1	
Lolme	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 127, route des Peyrouliers (24540)	1	
Loubejac	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 7, route du Bourg (24550)	1	
Lunas	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : mairie – 94, place de l'Esplanade (24130)	1	
Lusignac	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 3956, route du Périgord Vert (24320)	1	
Lussas-et-Nontronneau	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 1229, route de la Croix de la Victoire (24300)	1	
Manzac-sur-Vern	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001 : mairie – 575, avenue des Résistants (24110)	1	
Marillac-Saint-Quentin	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : mairie – 1000, route Jules Ferry (24200)	1	
Mareuil en Périgord	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001* : salle des fêtes – 32, rue du Repaire (24340) 0002 : mairie – 2, place Edmonde Gury (ancienne commune Puyrenier – 24340) 0003 : mairie – 1, place de la Mairie (ancienne commune Les Graulges – 24340) 0004 : mairie – 562, rue de la Figure d'Henri IV (ancienne commune Beaussac – 24340) 0005 : mairie – 4003, rue de la Laiterie (ancienne commune Saint-Sulpice-de-Mareuil – 24340) 0006 : salle polyvalente – 39, route de Rudeau (ancienne commune Champeaux-et-la-Chapelle-Pommier – 24340) 0007 : salle polyvalente – 5, place de l'Église Saint Pierre (ancienne commune Vieux Mareuil – 24340) 0008 : salle des fêtes – 2, rue de la Salle des Fêtes (ancienne commune Monsec – 24340) 0009 : mairie – 850, route du Notaire des Maisons (ancienne commune Léguillac de Cercles – 24340)	9	Annexe 31
Marnac	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 86, route de la Peyre (24220)	1	
Marquay	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : salle des fêtes – route de Benives (24620)	1	
Marsac-sur-l'Isle	Périgueux	COULOUIEIX-CHAMIERIS	24-01	0001* : maison du Temps Libre – 95, route de Bordeaux – Parc des Bernardoux (24430) 0002 : Diapason – 89, route de Bordeaux (24430) 0003 : école maternelle – 10, rue des Écoles (24430)	3	Annexe 32
Marsalès	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 1063, route de Beaumont (24540)	1	
Mauzac-et-Grand-Castang	Bergerac	LALINDE	24-02	0001* : salle des fêtes – 55, route de Pech Brut (commune ancienne Mauzac – 24150) 0002 : mairie annexe – 70, rue de la Mairie (commune ancienne Grand-Castang – 24150)	2	Annexe 33
Mauzens-et-Miremont	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 147, route du Bourg (24260)	1	

Commune	Arrondissement	Canton	Circonscription	Adresse BV	Nombre BV	Périmètre
Mayac	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salle des fêtes – 46, route de la Mairie (24420)	1	
Mazeyrolles	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 2, place de la Mairie (24550)	1	
Ménesplet	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-01	0001* : mairie – 10, rue de la République (24700) 0002 : ancienne école – 21, rue de la République (24700)	2	Annexe 34
Mensignac	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001 : salle des fêtes – 1, espace Louis Conte (24350)	1	
Mescoules	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 8, route du Bois de Miaudane (24240)	1	
Meyrals	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 29, rue du Pilier (24220)	1	
Mialet	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 24, place du Chapiteau (24450)	1	
Milhac-de-Nontron	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : salle des fêtes – 2, avenue du Parc (24470)	1	
Minzac	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 15, rue des Cantons (24610)	1	
Molières	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 45, rue Notre Dame (24480)	1	
Monbazillac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – le Bourg (24240)	1	
Monestier	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 8, rue du Gourmet (24240)	1	
Monfaucon	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : mairie – 73, allée de la Mairie (24130)	1	
Monmadalès	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – route du bourg (24560)	1	
Monmarvès	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 15, route du Moulin (24560)	1	
Monpazier	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 24, rue Notre Dame (24540)	1	
Monplaisant	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 13, route de la Lenotte (24170)	1	
Monsac	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 33, route de la Mairie (24440)	1	
Monsaguel	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle des fêtes – 804, route de l'Ancienne école (24560)	1	
Montagnac-d'Auberoche	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : salle des fêtes – 211, route des Crêtes (24210)	1	
Montagnac-la-Crempe	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : salle des fêtes – 151, route de la Grange (24140)	1	
Montagrier	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 1, place pierre Jean Daniel (24350)	1	
Montaut	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 1500, route de Bellevue (24560)	1	
Montazeau	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 59, place Jean Souchet (24230)	1	
Montcaret	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001* : salle des fêtes – 8, rue de la Villa Gallo-Romaine (24230) 000 2 : salle des fêtes – 8, rue de la Villa Gallo-Romaine (24230)	2	Annexe 35
Montferrand-du-Périgord	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : bibliothèque – 421, route de Saint-Romain (24440)	1	
Montignac-Lascaux	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001* : salle des fêtes – 1, place Elie Lacoste (24290) 0002 : salle des fêtes – 1, place Elie Lacoste (24290)	2	Annexe 36
Montpeyroux	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 1, place Louis Lavaud (24610)	1	
Montpon-Ménéstérol	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-01	0001* : école élémentaire – 2, rue de Verdun (24700) 0002 : école élémentaire – 2, rue de Verdun (24700) 0003 : école élémentaire – 2, rue de Verdun (24700) 0004 : école élémentaire – 2, rue de Verdun (24700) 0005 : école de Ménéstérol – 33 bis, rue Paul Emile Victor (24700) 0006 : école de Ménéstérol – 33 bis, rue Paul Emile Victor (24700) 0007 : foyer municipal – 5, rue du Duc de Sully (24700)	7	Annexe 37
Montrem	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001 : salle polyvalente Jean Ferrat – 10, place du 8 mai 1945 (24110)	1	
Mouleydier	Bergerac	BERGERAC-2	24-02	0001 : mairie – 6, rue Daude Lagrave (24520)	1	
Moulin-Neuf	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-02	0001 : salle polyvalente – 1, avenue d'Aquitaine (24700)	1	
Mussidan	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001* : mairie – 80, rue de la Libération (24400) 0002 : mairie – 80, rue de la Libération (24400)	2	Annexe 38
Nabirat	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 87, place de la Halle (24250)	1	
Nadaillac	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 165, rue de la Salle des fêtes (24590)	1	
Nailhac	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – place Sylvain Floirat (24390)	1	
Nanteuil-Auriac-de-Bourzac	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 15, rue du Maréchal Ferrant (24320)	1	

Commune	Arrondissement	Canton	Circonscription	Adresse BV	Nombre BV	Périmètre
Nantheuil	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 5, place de la Fontaine (24800)	1	
Nanthiat	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 1413, route du Meunier (24800)	1	
Nastringues	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : salle des fêtes – 24, route du Moulin de Maravaux (24230)	1	
Naussannes	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 9, rue des Écoles (24440)	1	
Négrondes	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 1, place Basbayon (24460)	1	
Neuvic	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001* : centre multimédia – 6, rue des Frères Pouget (24190) 0002 : centre multimédia – 6, rue des Frères Pouget (24190) 0003 : salle du Sourire – place Jules Ferry (24190)	3	Annexe 39
Nontron	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001* : salle des fêtes – 1, place des Droits de l'Homme (24300) 0002 : salle des fêtes – 1, place des Droits de l'Homme (24300) 0003 : salle des fêtes – 1, place des Droits de l'Homme (24300)	3	Annexe 40
Orliac	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 21, route des Sables (24170)	1	
Parcou-Chenaud	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-03	0001* : mairie – 15, rue de la Mairie (ancienne commune Parcou – 24410) 0002 : mairie – 1, rue de l'Église (ancienne commune Chenaud – 24410)	2	Annexe 41
Paulin	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : salle des fêtes – 61, place du Marché (24590)	1	
Paunat	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 47, ruelle Roger Barnalier (24510)	1	
Paussac-et-Saint-Vivien	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 5, place de la Mairie (24310)	1	
Pays de Belvès	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001* : mairie – 6, place de la Liberté (24170) 0002 : mairie – 1, le Bourg (ancienne commune Fongalop – 24170) 0003 : mairie – 1, le bourg (ancienne commune Saint-Amand-de-Belvès – 24170)	3	Annexe 42
Payzac	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salle des fêtes – 1, allée de la Promenade (24270)	1	
Pazayac	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 33, rue des Écoles (24120)	1	
Pechs-de-l'Espérance	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001* : mairie – 1, place de la Mairie (ancienne commune Peyrillac-et-Millac – 24370) 0002 : mairie – 1392, route de la Porte du Périgord (ancienne commune Cazoules – 24370) 0003 : mairie – 11, place Fernand Lafon (ancienne commune Orliaguet – 24370)	3	Annexe 43
Périgueux	Périgueux	PERIGUEUX-1 / PERIGUEUX-2	24-01	0001* : mairie – 23, rue du Président Wilson (24000) 0002 : mairie – 23, rue du Président Wilson (24000) 0003 : mairie (entrée par rue Duguesclin) – 23, rue du Président Wilson (24000) 0004 : complexe de la Filature – 15, chemin des Feutres du Toulon (24000) 0005 : complexe de la Filature – 15, chemin des Feutres du Toulon (24000) 0006 : centre social du Gour de l'Arche – 68, rue Pierre Brantôme (24000) 0007 : complexe de la Filature – 15, chemin des feutres du Toulon (24000) 0008 : complexe de la Filature – 15, chemin des feutres du Toulon (24000) 0009 : pôle socio-culturel et sportif de Clos-Chassaing – 66, boulevard Ampère (24000) 0010 : pôle socio-culturel et sportif de Clos-Chassaing – 66, boulevard Ampère (24000) 0011 : pôle socio-culturel et sportif de Clos-Chassaing – 66, boulevard Ampère (24000) 0012 : service Éducation Enfance Jeunesse (ancienne maison de l'Emploi) – 10, avenue Georges Pompidou (24000) 0013 : service Éducation Enfance Jeunesse (ancienne maison de l'Emploi) – 10, avenue Georges Pompidou (24000) 0014 : gymnase – rue des Chaudronniers (24000) 0015 : gymnase – rue des Chaudronniers (24000) 0016 : gymnase – rue des Chaudronniers (24000) 0017 : gymnase – rue des Chaudronniers (24000) 0018 : gymnase – 49, boulevard Bertran de Born (24000) 0019 : gymnase – 49, boulevard Bertran de Born (24000) 0020 : gymnase – 49, boulevard Bertran de Born (24000) 0021 : mairie – 23, rue du Président Wilson (24000)	21	Annexe 44
Petit-Bersac	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 1, rue du Marquis de Nattes (24600)	1	
Peyrignac	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : garderie – 1 bis, place de la Mairie (24210)	1	
Peyzac-le-Moustier	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 1370, route de la Préhistoire (24620)	1	
Pezuls	Bergerac	LALINDE	24-04	0001 : salle des fêtes – 1, place de la Fraternité (24510)	1	
Piégut-Pluviers	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : salle des fêtes – 39, rue de la Libération (24360)	1	
Plaisance	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle des fêtes – 47, route d'Issigeac (24560)	1	
Plazac	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : salle polyvalente Robert Delbary – 91, allée des Prunus (24580)	1	
Pomport	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 24, route Edmond Rostand (24240)	1	
Pontours	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 147, route de la Borgne (24150)	1	
Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001* : salle des fêtes – 5, rue Simone Veil (33220) 0002 : salle des fêtes – 5, rue Simone Veil (33220) 0003 : mairie annexe – 16, place Augustin Mourguet (ancienne commune Ponchapt – 33220)	3	Annexe 45
Prats-de-Carlux	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 20, route des Prunus (24370)	1	

Commune	Arrondissement	Canton	Circonscription	Adresse BV	Nombre BV	Périmètre
Prats-du-Périgord	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 134, rue des Fontaines (24550)	1	
Pressignac-Vicq	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 13, chemin du Rouet (24150) 0002 : mairie annexe – place de l'Église (ancienne commune Vicq – 24150)	2	Annexe 46
Preyssac-d'Excideuil	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 491, impasse Barradis (24160)	1	
Prigonrieux	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001* : mairie – 1, place du Groupe Loiseau (24130) 0002 : espace socio-culturel – 5, place du Groupe Loiseau (24130) 0003 : espace socio-culturel – 5, place du Groupe Loiseau (24130) 0004 : espace socio-culturel – 5, place du Groupe Loiseau (24130)	4	Annexe 47
Proissans	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : salle des fêtes – route du Puits (24200)	1	
Queyssac	Bergerac	BERGERAC-2	24-02	0001 : mairie – 54, route du Bourg (24140)	1	
Quinsac	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 15, place Simone Veil (24530)	1	
Rampieux	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 278, route de l'Église (24440)	1	
Razac-d'Eymet	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 185, rue de la Mairie (24500)	1	
Razac-de-Saussignac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 34, place Saint Barthélémy (24240)	1	
Razac-sur-l'Isle	Périgueux	COULOUIEIX-CHAMIER	24-01	0001* : foyer rural – 2, place Roger Gauthier (24430) 0002 : foyer rural – 2, place Roger Gauthier (24430)	2	Annexe 48
Ribagnac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 20, route de la Mairie (24240)	1	
Ribérac	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001* : espace André Malraux – place Pradeau (24600) 0002 : espace André Malraux – place Pradeau (24600) 0003 : espace André Malraux – place Pradeau (24600)	3	Annexe 49
Rouffignac-de-Sigoulès	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 25, route de l'Église (24240)	1	
Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001* : salle des fêtes – 1, esplanade de la Liberté (24580) 0002 : salle des fête – 25, impasse de l'École (ancienne commune Saint-Cernin-de-Reilhac – 24580)	2	Annexe 50
Rudeau-Ladosse	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie - 624, route de la Chapelle (24340)	1	
Sadillac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle des fêtes – 36, route du Soleil Levant (24500)	1	
Sagelat	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 3, parc de l'Abbaye Saint Géraud (24170)	1	
Saint Aulaye-Puymangou	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-03	0001 : mairie – 9, rue du Docteur Hippolyte Lacroix (24410)	1	
Saint Privat en Périgord	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-03	0001 : salle des fêtes – 26, route de Saint Antoine (24410)	1	
Saint-Agne	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 110, rue de la Fontaine (24520)	1	
Saint-Amand-de-Vergt	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 80, place de la Mairie (24380)	1	
Saint-André-d'Allas	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : mairie – 1, place de la Mairie (24200)	1	
Saint-André-de-Double	Périgueux	RIBERAC	24-01	0001 : mairie – 129, le Bourg (24400)	1	
Saint-Antoine-de-Breuilh	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001* : salle des fête J. Baret – place Montaigne (24230) 0002 : salle des fête J. Baret – place Montaigne (24230)	2	Annexe 51
Saint-Aquilin	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : mairie – 114, rue des Cailloux (24110)	1	
Saint-Astier	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001* : salle du conseil municipal – 2, avenue Jules Ferry (24110) 0002 : école maternelle – 1, place Bébéar (24110) 0003 : centre culturel / salle de restauration – 5, rue Amiral Courbet (24110) 0004 : centre culturel / hall d'exposition – 5, rue Amiral Courbet (24110)	4	Annexe 52
Saint-Aubin-de-Cadelech	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 29, impasse de la Mairie (24500)	1	
Saint-Aubin-de-Lanquais	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 62, route Samuel Pozzi (24560)	1	
Saint-Aubin-de-Nabirat	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 56, route de l'Occitanie (24250)	1	
Saint-Avit-de-Vialard	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 1, place de l'Église (24260)	1	
Saint-Avit-Rivière	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 4, place de la Source (24540)	1	
Saint-Avit-Sénieur	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 12, place Léo Testut (24440)	1	
Saint-Barthélemy-de-Bellegarde	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-01	0001 : mairie – 240, rue du Potier (24700)	1	
Saint-Barthélemy-de-Bussière	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 73, place de la Liberté (24360)	1	
Saint-Capraise-d'Eymet	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle des fêtes – 278, rue de l'Ancienne École (24500)	1	
Saint-Capraise-de-Lalinde	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 14, route de Sarlat (24150)	1	

Commune	Arrondissement	Canton	Circonscription	Adresse BV	Nombre BV	Périmètre
Saint-Cassien	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 250, impasse du Bourg (24540)	1	
Saint-Cernin-de-l'Herm	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 33, rue du Tambour (24550)	1	
Saint-Cernin-de-Labelle	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – le bourg (24560)	1	
Saint-Chamassy	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : salle des fêtes – place des Festivitat (24260)	1	
Saint-Crépin-d'Auberoche	Périgueux	ISLE-MANOIRE	24-04	0001 : mairie / salle des fêtes – 50, allée du Colonel Arnaud Beltrame (24330)	1	
Saint-Crépin-et-Carlucet	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 136, route du Poujol (24590)	1	
Saint-Cybranet	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 1208, route de la Vallée du Céou (24250)	1	
Saint-Cyprien	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 4, place Jean Ladignac (24220)	1	
Saint-Cyr-les-Champagnes	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salle polyvalente – 126, route de Payzac (24270)	1	
Saint-Estèphe	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : espace Socio-culturel - 74, place de l'Ancien Presbytère (24360)	1	
Saint-Étienne-de-Puycorbier	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : mairie – 8, route du Mémorial (24400)	1	
Saint-Félix-de-Bourdeilles	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 56, rue Saint Martin (24340)	1	
Saint-Félix-de-Reillac-et-Mortemart	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 2044, route d'Eybènes (24260)	1	
Saint-Félix-de-Villadeix	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 1, place André Marcel Marty (24510)	1	
Saint-Front-d'Alemps	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : salle de réunion Anie Stern – 43, place du 8 mai 1945 (24460)	1	
Saint-Front-de-Pradoux	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : salle des fêtes – 3, place de la République (24400)	1	
Saint-Front-la-Rivière	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : salle des fêtes – 53, place Louis Moreau (24300)	1	
Saint-Front-sur-Nizonne	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : salle des fêtes – 259, route des Termes (24300)	1	
Saint-Geniès	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : salle des fêtes – 163, rue du Pré des Combes (24590)	1	
Saint-Georges-Blancaneix	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : mairie – 99, route de la République (24130)	1	
Saint-Georges-de-Montclard	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – 71, route du Pré Parau (24140)	1	
Saint-Géraud-de-Corps	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 89, impasse de la Mairie (24700)	1	
Saint-Germain-de-Belvès	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes – place de la Liberté (24170)	1	
Saint-Germain-des-Prés	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salle du conseil municipal – 19, place de la Libération (24160)	1	
Saint-Germain-du-Salembre	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : salle annexe – rue des écoles (24190)	1	
Saint-Germain-et-Mons	Bergerac	BERGERAC-2	24-02	0001 : mairie – 14, rue René Guérin (24520)	1	
Saint-Géry	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : maire – 4472, route des Pèlerins (24400)	1	
Saint-Geyrac	Périgueux	ISLE-MANOIRE	24-04	0001 : mairie – 127, route du Plateau (24330)	1	
Saint-Hilaire-d'Estissac	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – 13, route du Bourg (24140)	1	
Saint-Jean-d'Ataux	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : salle des fêtes – 57, rue Saint-Fiacre (24190)	1	
Saint-Jean-d'Estissac	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – le Bourg (24140)	1	
Saint-Jean-de-Côle	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : salle des fêtes – 5, rue de la Mairie (24800)	1	
Saint-Jory-de-Chalais	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : salle des fêtes – 1, place François Mitterrand (24800)	1	
Saint-Jory-las-Bloux	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salle des fêtes – 1588, route du Bois des Amours (24160)	1	
Saint-Julien-de-Lampon	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : salle des fêtes – 62, route de l'Occitanie (24370)	1	
Saint-Julien-Innocence-Eulalie	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 1699, route du Château d'Eau (24500)	1	
Saint-Just	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 100, rue de l'Église (24320)	1	
Saint-Laurent-des-Hommes	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : mairie – 1, rue de la Mairie (24400)	1	
Saint-Laurent-des-Vignes	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : salle des fêtes – 49, rue de la Caudalie (24100)	1	

Commune	Arrondissement	Canton	Circonscription	Adresse BV	Nombre BV	Périmètre
Saint-Laurent-la-Vallée	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 116, place du 18 mars 1794 (24170)	1	
Saint-Léon-d'Issigeac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 81, route de Castiollonnes (24560)	1	
Saint-Léon-sur-l'Isle	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001* : mairie – 2, route de La Lande (24110) 0002 : maison des associations – 2, route de la Gare (24110)	2	Annexe 53
Saint-Léon-sur-Vézère	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : salle des fêtes – 11, ruelle du Valat (24290)	1	
Saint-Louis-en-l'Isle	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : salle des expositions – 1, rue de Compostelle (24400)	1	
Saint-Marcel-du-Périgord	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 1, place du Cambalou (24510)	1	
Saint-Marcory	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – le bourg (24540)	1	
Saint-Martial-d'Albarède	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – place du 11 novembre (24160)	1	
Saint-Martial-d'Artenset	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-01	0001 : école – le bourg (24700)	1	
Saint-Martial-de-Nabirat	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : foyer rural – 1, rue Grande Rue (24250)	1	
Saint-Martial-de-Valette	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 1, place du 19 mars 1962 (24300)	1	
Saint-Martial-Viveyrol	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 1, place Daniel Lemonie (24320)	1	
Saint-Martin-de-Fressengeas	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 67, place de l'Église (24800)	1	
Saint-Martin-de-Gurson	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : salle des fêtes – place de la Mairie (24610)	1	
Saint-Martin-de-Ribérac	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 9, place Marc Duranthon (24600)	1	
Saint-Martin-des-Combes	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – 36, route des Hameaux (24140)	1	
Saint-Martin-l'Astier	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : salle polyvalente – 21, route des Vignerons (24400)	1	
Saint-Martin-le-Pin	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 38, route du Grand Village (24300)	1	
Saint-Mayme-de-Péreyrol	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 20, route des Mérovingiens (24380)	1	
Saint-Méard-de-Drôme	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : salle des fêtes – 11, boulevard Eugène Le Roy (24600)	1	
Saint-Méard-de-Gurçon	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 88, rue de l'Église (24610)	1	
Saint-Médard-d'Excideuil	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 1, place du 19 mars 1962 (24160)	1	
Saint-Médard-de-Mussidan	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001* : salle du conseil – 3 bis, rue de la Mairie (24400) 002 : maison des associations – 3 bis, rue de Piqueynat (24400)	2	Annexe 54
Saint-Mesmin	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salle d'accueil – place Charles Sarlandie (24270)	1	
Saint-Michel-de-Double	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : mairie – 198, avenue Auguste Chastanet (24400)	1	
Saint-Michel-de-Montaigne	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 1023, route Michel Eyquem de Montaigne (24230)	1	
Saint-Michel-de-Villadeix	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 141, route de l'Hôtel de ville (24380)	1	
Saint-Nexans	Bergerac	BERGERAC-2	24-02	0001 : salle Emile Sarazac – 200, route du Bourg (24520)	1	
Saint-Pancrace	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 1, place Marcel Martinot (24530)	1	
Saint-Pantaly-d'Excideuil	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 56, rue du Pont (24160)	1	
Saint-Pardoux-de-Drôme	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : salle des fêtes – 6, route des Noyeraies (24600)	1	
Saint-Pardoux-et-Vielvic	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – le bourg (24170)	1	
Saint-Pardoux-la-Rivière	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001* : mairie – 1, rue du Docteur Pierre Millet (24470) 0002 : mairie – 1, rue du Docteur Pierre Millet (24470)	2	Annexe 55
Saint-Paul-de-Serre	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 1, place de la Mairie (24380)	1	
Saint-Paul-la-Roche	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : salle polyvalente – 212, rue Serpentine (24800)	1	
Saint-Paul-Lizonne	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 262, chemin des Écoliers (24320)	1	
Saint-Perdoux	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 160, route de Sadillac (24560)	1	
Saint-Pierre-d'Eyraud	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : foyer municipal – 2, route de la Marchande (24130)	1	
Saint-Pierre-de-Chignac	Périgueux	ISLE-MANOIRE	24-04	0001 : mairie – 75, place Général de Gaulle (24330)	1	

Commune	Arrondissement	Canton	Circonscription	Adresse BV	Nombre BV	Périmètre
Saint-Pierre-de-Côle	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : salle des fêtes – 50, place des Tilleuls (24800)	1	
Saint-Pierre-de-Frugie	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 159, rue du Bourdon des Pèlerins (24450)	1	
Saint-Pompont	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – le bourg (24170)	1	
Saint-Priest-les-Fougères	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 32, route de la Carrière (24450)	1	
Saint-Rabier	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : salle des fêtes – 3, promenade de Prioula (24210)	1	
Saint-Raphaël	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salle des fêtes – 26, rue des Forges (24160)	1	
Saint-Rémy	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 507, route Jules Ferry (24700)	1	
Saint-Romain-de-Monpazier	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 745, route de Boussac (24540)	1	
Saint-Romain-et-Saint-Clément	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 309, route des Combes (24800)	1	
Saint-Saud-Lacoussière	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : foyer rural – 17 bis, rue des Écoles (24470)	1	
Saint-Sauveur	Bergerac	BERGERAC-2	24-02	0001 : salle des fêtes – place de la Mairie (24520)	1	
Saint-Sauveur-Lalande	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-01	0001 : mairie – 1841, route des Forgerons (24700)	1	
Saint-Seurin-de-Prats	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : salle municipale – 5, route de Prats (24230)	1	
Saint-Séverin-d'Estissac	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : salle des fêtes – 1, place de la Mairie (24190)	1	
Saint-Sulpice-d'Excideuil	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 137, route de Thiviers (24800)	1	
Saint-Sulpice-de-Roumagnac	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : salle du conseil – 10, place St Sulpice (24600)	1	
Saint-Victor	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : salle James Dedier – 1, place Paul Rouchaud (24350)	1	
Saint-Vincent-de-Connezac	Périgueux	RIBERAC	24-01	0001 : salle des fêtes – 1, avenue du Moulin à Vent (24190)	1	
Saint-Vincent-de-Cosse	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : mairie – 436, route de Monrecour (24220)	1	
Saint-Vincent-Jalmoutiers	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-03	0001 : mairie – le bourg (24410)	1	
Saint-Vincent-le-Paluel	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : mairie – 17, place Pr Jean Lassner (24200)	1	
Saint-Vincent-sur-l'Isle	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 15, rue des Gours (24420)	1	
Saint-Vivien	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 1, place Amédée Ferrier (24230)	1	
Sainte-Croix	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 2, rue Jean Delpit (24440)	1	
Sainte-Croix-de-Mareuil	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : salle des fêtes – 10 place de Sainte Croix de Mareuil (24340)	1	
Sainte-Eulalie-d'Ans	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : salle des associations – 150, place de la République (24640)	1	
Sainte-Foy-de-Belvès	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 1, le Barbel (24170)	1	
Sainte-Foy-de-Longas	Bergerac	LALINDE	24-04	0001 : salle des fêtes – 2029, route des Moulins (24510)	1	
Sainte-Mondane	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 220, route de Mondane (24370)	1	
Sainte-Nathalène	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : salle des fêtes – place du 8 mai 1945 (24200)	1	
Sainte-Orse	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 2, place de la Mairie (24210)	1	
Sainte-Radegonde	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salles des fêtes – 24, Roquepine Route d'Issigeac (24560)	1	
Sainte-Trie	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-03	0001 : salle des fêtes – 23, place Monteil Laurent (24160)	1	
Salagnac	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – le bourg (24160) 0002* : mairie annexe – place Albert Delsuc, cité de Clairvivre (24160)	2	Annexe 56
Salignac-Eyvignes	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 1, place de la Mairie (24590)	1	
Salles-de-Belvès	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes – 1, route du Bourg (24170)	1	
Salon	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : salle des fêtes – 31, route de l'Église (24380)	1	

Commune	Arrondissement	Canton	Circonscription	Adresse BV	Nombre BV	Périmètre
Sanilhac	Périgueux	ISLE-MANOIRE / PERIGORD CENTRAL	24-04	0001* : mairie – 2, rue de la Mairie (ancienne commune Notre Dame de Sanilhac – 24660) 0002 : salle polyvalente – route Notre Dame des Vertus (ancienne commune Notre Dame de Sanilhac – 24660) 0003 : groupe scolaire des Cèbrades – 2, rue des Ecoles (ancienne commune Notre Dame de Sanilhac – 24660) 0004 : mairie – 47, route de Notre Dame de Sanilhac (ancienne commune Marsaneix – 24750) 0005 : mairie – 402, route de Breuilh (ancienne commune Breuilh – 24380)	5	Annexe 57
Sarlande	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 173, rue du Stade (24270)	1	
Sarlat-la-Canéda	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001* : centre culturel / salle Paul Eluard / salle n°1 – rue Gaubert (24200) 0002 : centre culturel / salle Paul Eluard / salle n°2 – rue Gaubert (24200) 0003 : centre culturel / cafétéria – rue Gaubert (24200) 0004 : école de La Canéda / salle n°1 – 144, avenue de la Canéda (24200) 0005 : école de La Canéda / salle n°2 – 144, avenue de la Canéda (24200) 0006 : collège La Boétie – 2, rue Gabriel Tarde (24200) 0007 : collège la Boétie – 2, rue Gabriel Tarde (24200) 0008 : école Jules Ferry / salle n°1 – boulevard Eugène Leroy (24200) 0009 : école Jules Ferry / salle n°1 – boulevard Eugène Leroy (24200)	9	Annexe 58
Sarliac-sur-l'Isle	Périgueux	TRELISSAC	24-03	0001 : maison des services et associations - 16, rue du Monument (24420)	1	
Sarrazac	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 34, place de la Mairie (24800)	1	
Saussignac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 1, impasse de la Mairie (24240)	1	
Savignac-de-Miremont	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 899, route des Écoliers (24260)	1	
Savignac-de-Nontron	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 1145, route de Savignac (24300)	1	
Savignac-Lédrier	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001* : mairie – 2, route de Juillac (24270) 0002 : mairie annexe – 24, rue d'Aquitaine (ancienne commune La Chapelle – 24270)	2	Annexe 59
Savignac-les-Églises	Périgueux	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salle d'animation – 1, rue Jean Mazaudou (24420)	1	
Sceau-Saint-Angel	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 620, route Henri Gauthier (24300)	1	
Segonzac	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 1, rue de la Mairie (24600)	1	
Sergeac	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : ancienne mairie – 219, route de Castel Merle (24290)	1	
Serres-et-Montguyard	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle des fêtes – le bourg (24500)	1	
Servanches	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-03	0001 : mairie – 49, route du Grand Chêne (24410)	1	
Sigoulès-et-Flaugeac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle de Justice et de Paix – 40, route d'Uffer (24240)	1	
Simeyrols	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 47, route du Bourg (24370)	1	
Singleyrac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle du foyer – 6, place du Fondissou (24500)	1	
Siorac-de-Ribérac	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 1, place de la Mairie (24600)	1	
Siorac-en-Périgord	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 4, impasse des Terrasses (24170)	1	
Sorges et Ligeux en Périgord	Périgueux	THIVIERS	24-03	0001* : salle des fêtes – 2, avenue Jean Chateaufrenaud (ancienne commune Sorges – 24420) 0002 : salle des fêtes – 72, place de l'Abbaye (ancienne commune Ligeux – 24460)	2	Annexe 60
Soudat	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 143, route des Écoliers (24360)	1	
Soulares	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 132, route des Biches (24540)	1	
Sourzac	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : salle des fêtes – 2001, avenue Simone Veil (24400)	1	
Tamniès	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : salle des fêtes Yvon Crouzel – 47, place de l'École (24620)	1	
Teillots	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 51, place de l'Ancienne école (24390)	1	
Temple-Laguyon	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 1, place de l'Église (24390)	1	
Terrasson-Lavilledieu	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001* : salle des fêtes – 1 bis, rue Jean Rouby (24120) 0002 : salle des fêtes – 1 bis, rue Jean Rouby (24120) 0003 : salle des fêtes – 1 bis, rue Jean Rouby (24120) 0004 : salle des fêtes – 1 bis, rue Jean Rouby (24120) 0005 : salle annexe – 475, avenue Robert Faure (commune ancienne Lavilledieu – 24120)	5	Annexe 61
Teyjat	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : salle des fêtes – 1421, route du Dolmen (24300)	1	
Thénac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 11, rue de la Forge (24240)	1	
Thenon	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : salle des fêtes – 5, place Jean Jaurès (24210)	1	
Thiviers	Nontron	THIVIERS	24-03	0001* : mairie – 44, rue du Général Lamy (24800) 0002 : mairie – 44, rue du Général Lamy (24800) 0003 : mairie – 44, rue du Général Lamy (24800)	3	Annexe 62

Commune	Arrondissement	Canton	Circonscription	Adresse BV	Nombre BV	Périmètre
Thonac	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : salle des fêtes – 18, allée de Platanes (24290)	1	
Tocane-Saint-Apre	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001* : salle des fêtes – 2, square Joan Pau Verdier (24350) 0002 : salle des fêtes – 2, square Joan Pau Verdier (24350)	2	Annexe 63
Tourtoirac	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 1, place Jean-Luc Sirieix (24390)	1	
Trélassac	Périgueux	TRELISSAC	24-01	0001* : mairie – place Napoléon Magne (24750) 0002 : école élémentaire Émile Zola – rue Émile Zola (24750) 0003 : école élémentaire Émile Zola – rue Émile Zola (24750) 0004 : école maternelle Claudine Gerbeau – 4, rue des Charmilles (24750) 0005 : maison de Quartier des Romains – 2, chemin des Écoliers (24750) 0006 : école élémentaire des Maurilloux – 4, rue des Charmilles (24750) 0007 : maison de quartier de Charriéras – 8, rue du Claud-Fardeix (24750)	7	Annexe 64
Trémolat	Bergerac	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : salle polyvalente – 61, place du Grenier (24510)	1	
Tursac	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 1, place de la Mairie (24620)	1	
Urval	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 21, place Léon Poirier (24480)	1	
Val de Louyre et Caudeau	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001* : salle de la Halle – 5, place du Marché aux Truffes (ancienne commune Sainte-Alvère – 24510) 0002 : salle de convivialité – 75, route des Sarments (ancienne commune Saint-Laurent-des-Bâtons – 24510) 0003 : mairie – 2, chemin de Ronde (ancienne commune Cendrieux – 24380)	3	Annexe 65
Vallereuil	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : mairie – 3, route Val de Fontpeyre (24190)	1	
Valojoux	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : salle des fêtes – 134, rue du Bourg (24290)	1	
Vanxains	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : salle des fêtes – 4, route du Treil (24600)	1	
Varaignes	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 1291, route de Terres Rouges (24360)	1	
Varennes	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 64, route des Coustals (24150)	1	
Vaunac	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 19, place de la Mairie (24800)	1	
Vélines	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : salle polyvalente – 66, Grand Rue (24230)	1	
Vendoire	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : salle des fêtes – 2, place de la Mairie (24320)	1	
Verdon	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 63, route de Faux (24520)	1	
Vergt	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 3, place Charles Mangold (24380)	1	
Vergt-de-Biron	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 2314, route Al Vèrn (24540)	1	
Verteillac	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 121, avenue d'Aquitaine (24320)	1	
Veyrignac	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 35, route des Prunus (24370)	1	
Veyrines-de-Domme	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 10, route du Bourg (24250)	1	
Veyrines-de-Vergt	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 68, rue Sainte-Marie (24380)	1	
Vézac	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : salle des fêtes – 1, place Régis Magnol (24220)	1	
Villac	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – le bourg (24120)	1	
Villablard	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – 1, avenue Édouard Dupuy (24140)	1	
Villars	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : salle des fêtes – place de l'Église (24530)	1	
Villefranche-de-Lonchat	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 1, place de la Liberté (24610)	1	
Villefranche-du-Périgord	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 45, route de Besse (24550)	1	
Villetoueix	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 126, rue de la Mairie (24600)	1	
Vitrac	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : mairie – 2, place Marc Tréfeil (24200)	1	

* BUREAU DE VOTE CENTRALISATEUR

ANNEXE B

PÉRIMÈTRES DES BUREAUX DE VOTE POUR LES COMMUNES DE DORDOGNE AYANT PLUSIEURS BUREAUX DE VOTE

Annexe n°1 (1/2) : Agonac

Bureau de vote N°1 MAIRIE

4 avenue de la Beauronne

AVENUE DE LA BEAURONNE
CHEMIN DE BEAUROUCHOU HAUT
RUE DE BERBESSOU
ROUTE DES ETANGS
ROUTE DE CHÂTEAU L'EVÊQUE
CHEMIN DE BORIE DES CAILLOUX
RUE DU CHAI
CHEMIN DE BUFFIER
CHEMIN DE CHANTEGREL
CHEMIN DES COMBES
CHEMIN DE THOUARD
RUE DE LA CROIX DES CHASSÉS
CHEMIN DE FONCERIVE
CHEMIN DE FONTRUBADE
CHEMIN DE GALINGAUD
ROUTE D'EYVIRAT
ROUTE DE GOURJOU
RUE DU CHAI
CHEMIN DE HAUTE FAYE
IMPASSE DE LA MOTHE
IMPASSE DE LA POSTE
ROUTE DES ÉTANGS
CHEMIN DES COMBES
CHEMIN DE LA FORÊT
AVENUE DE LA BEAURONNE
ROUTE BLANCHE
ROUTE DE SAINT FRONT D'ALEMPS
ROUTE D'EYVIRAT
ROUTE DE CHÂTEAU L'EVÊQUE
ROUTE DE LA VALLÉE DU MARET
CHEMIN DE LAMOURE
ROUTE DE SAINT FRONT D'ALEMPS
CHEMIN DU PEY
CHEMIN DU PEYRAT
ROUTE DE LA VALLÉE DU MARET
CHEMIN DU VIGNAUD
CHEMIN DU TOUBLANC
ROUTE DES ÉTANGS
CHEMIN DES COMBES
RUE DE BERBESSOU
ROUTE DES REBIÈRES
CHEMIN DU MARET
ROUTE DE CHÂTEAU L'EVÊQUE
ROUTE DE BOURDEILLES
ROUTE DES ÉTANGS
ROUTE DE PARADOL
PASSAGE DU BAILLY
PASSAGE SALSEYRON
ROUTE DE BRANTÔME
PLACE DE L'ORMEAU
PLACE DU XI NOVEMBRE
PLACE DU BAILLY
PLACE DU PETIT SOL
PLACE ST ROCH
PROMENADE DES SAULES
RUE DU PUY DE PINOU
CHEMIN DE PUYBLANC
CHEMIN DE PUYCHASSIER

CHEMIN DE PUYJALA
CHEMIN DE PUYLAURAUD
AVENUE DE BRANTÔME
ROUTE DE BRANTÔME
ROUTE D'EYVIRAT
RUE D'AGONAT
RUE D'ALBY DE FAYARD
RUE D'ALMUNIA DE SAN JUAN
RUE DE BERBESSOU
RUE DE LA FONTAINE DE BEZAN
IMPASSE DE COUGOUZAC
RUE DE COUGOUZAC
RUE DE LA CHAPELLE
RUE DE LA CROIX DES CHASSÉS
RUE DE LA GARE
RUE DE LA MARINE
RUE DE L'HOSPITAL
RUE DES JARDINS
RUE DES MERCIERS
RUE DES PORTES
RUE DES ROCHERS
RUE DES VIGNES
RUE DU 19 MARS
RUE DU CALVAIRE
RUE DU CHAI
RUE DU CHÂTEAU
RUE DU COMMERCE
RUE DU MARCHÉ
RUE DU PUY DE PINOU
RUE PALENCHART
RUE RIPAGUAY
RUE SALSEYRON
RUELLE DE L'ORMEAU
RUELLE ELIE DE BOURDEILLES
RUELLE FROTAIRE
RUELLE GROLHIER
RUE DU 19 MARS 1962
SQUARE DU 08 MAI 1946
CHEMIN DU TOUBLANC
CHEMIN DE LA FORÊT
VENELLE DU CHÂTEAU
VENELLE DU COMMERCE
VENELLE DU PETIT SOL
VENELLE DU ROCHER
CHEMIN DE VEYNAS

Bureau de vote N° 2- MEDIATHEQUE

10 avenue de la Beauronne

CHEMIN DE BOIS DE CHABAN
ROUTE DE BORIE VIEILLE
ROUTE DE BOSQUELY
ROUTE DE BOURBOU
ROUTE DU LABROUSSE
ROUTE DES BROUDISSOUX
CHEMIN DE CHABERLIN
ROUTE DES PILES
CHEMIN DE CHAULY
CHEMIN DE COUYÈS
CHEMIN DE GALABERT
ROUTE DES PILES
CHEMIN DE LA FEUILLADE
CHEMIN DU BAS VAURE
ROUTE DU HAUT VAURE
CHEMIN DE GALABERT
CHEMIN DU CROS
ROUTE DES PILES
CHEMIN DE CHABERLIN
ROUTE DE LABROUSSE
ROUTE DU LAC LAGRAULE
CHEMIN DE LÂGE
ROUTE DE LANNERIE
CHEMIN DE LASCOULEYRIAS
CHEMIN DE LASCHEYSSIAS
ROUTE DE POULIQUET
ROUTE DE SORGES
CHEMIN DU CLAUZELOU
ALLÉE DU CLUZEAU HAUT
CHEMIN DU CLUZEAU BAS
ROUTE DU CLUZEAU
CHEMIN DU CROS
ROUTE D'AGONAC
CHEMIN DE LA SCIE
IMPASSE DU LYONNET BAS
ROUTE DU LYONNET
ROUTE DU PIGNER BAS
ALLÉE DU PIGNER HAUT
CHEMIN DE PUYDEGAND
ROUTE DU TIMBRE
CHEMIN DU VAURE
ROUTE DES CADAGNES
ROUTE D'AGONAC
ROUTE DES GENÊTS
ALLÉE DES GONDIES
CHEMIN DES GONDIES
ROUTE DE POULIQUET
ROUTE DES PILES
CHEMIN DU BAS VAURE
ROUTE DES PILES
CHEMIN DU CROS
ROUTE DE SORGES
CHEMIN DE MIRLANDOIS
CHEMIN DE MONTAUBAN
ROUTE DE SORGES
CHEMIN DE PETIT SANET
ROUTE DE SORGES
ROUTE DE POULIQUET

Annexe n°1 (2/2) : Agonac

CHEMIN DE PUYDEGAND
CHEMIN DE PUYPOUZI
RUE DES ACACIAS
ALLÉE DES TAMARIS
ALLÉE DES JASMINES
RUE DES CYTISES
RUE DES GENEVRIERS
RUE LOUIS CATOIRE
RUE DU STADE
CHEMIN DE LA RUFFINIE
ROUTE DE SALEUIL
CHEMIN DE SANET
ROUTE DE SANET
CHEMIN DE THOUARD
ROUTE DES PILES
ROUTE DE VIROLAS
RUE DES ARTISANS
CHEMIN DU PETIT BOIS

Annexe n°2 : Bassillac et Auberoche

BUREAU 1 - COMMUNE HISTORIQUE DE BASSILLAC

CHEMIN DE COUBREGEAY
CHEMIN DE JARJALESSÉ
CHEMIN DE L'ALAMBIC
CHEMIN DE LA COMBE
CHEMIN DE LA FRONTIÈRE
CHEMIN DE LA PARAYE
CHEMIN DE LA RESISTANCE
CHEMIN DE POUCHARDIN
CHEMIN DES CHARRETTES
CHEMIN DES CHATIGNOLES
CHEMIN DES FAUCHERIES
CHEMIN DES LAVANDIÈRES
CHEMIN DES PINS
CHEMIN DES SOUS BOIS
IMPASSE DE L'AÉRODROME
IMPASSE DE L'ESCALE
IMPASSE DE LA ROQUETTE
IMPASSE DES OLIVIERS
IMPASSE DU CHÂTEAU DE ROGNAC
IMPASSE DU CONFLUENT
IMPASSE FON D'UZERCHE
IMPASSE LE PLANÈGE
IMPASSE LEMIGRADE
IMPASSE LES MEYRINAS
ROUTE DE BERNISSOU
ROUTE DE BLIS ET BORN
ROUTE DE LA CHABROULIÈRE
ROUTE DE LA JUT
ROUTE DE LA RIVIÈRE
ROUTE DE PETIT ROGNAC
ROUTE DES AVIATEURS
ROUTE DES BOIS
ROUTE DES SOMMETS
ROUTE DU 16 AOUT 1944
ROUTE DU GUE REDE
RUE DE LA GRAVE
RUE DE LA GRAVELIÈRE
RUE DE LA MARE
RUE DES VIEILLES PIERRES

BUREAU 2 - COMMUNE HISTORIQUE DE BASSILLAC

AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
CHEMIN DE LA BUTTE
CHEMIN DE SANNARD
CHEMIN DE SINGLOU
CHEMIN DES CABANNES
CHEMIN DES ROCHES
CHEMIN DU LAC PEYAUD
CHEMIN DU PAVILLON
IMPASSE DES COMBALOUX
IMPASSE DU MAINE
IMPASSE DU TUQUET
ROUTE DE BRANCHET
ROUTE DE CROUZEN
ROUTE DE DANGOU
ROUTE DE JAUNOUR
ROUTE DE MONTFERRIER
ROUTE DES VALLONS
ROUTE DU CAMP MERCEDES
RUE DES PRES

BUREAU 3 - COMMUNE HISTORIQUE DE BLIS ET BORN

BUREAU 4 - COMMUNE HISTORIQUE D'EYLIAC

BUREAU 5 - COMMUNE HISTORIQUE DE LE CHANGE

BUREAU 6 - COMMUNE HISTORIQUE DE MILHAC D'AUBEROCHE

BUREAU 7 - COMMUNE HISTORIQUE DE SAINT ANTOINE D'AUBEROCHE



BEAUMONTOIS EN PERIGORD

1, rue Romieu

BEAUMONT DU PERIGORD

24440 – BEAUMONTOIS EN PERIGORD

Tél. : 05 53 22 30 24 – Fax : 05 53 22 30 05

Email : mairie.beaumontoisenperigord@orange.fr

Beaumontois en Périgord, le 15 juin 2023

**PÉRIMÈTRE DES BUREAUX DE VOTE DE LA COMMUNE
DE BEAUMONTOIS EN PÉRIGORD**

- Bureau n° 0001 : Commune déléguée de Beaumont du Périgord, ancienne commune de Beaumont du Périgord (24440)
- Bureau n° 0002 : Commune déléguée de Labouquerie, ancienne commune de Labouquerie (24440)
- Bureau n° 0003 : Commune déléguée de Nojals et Clotte, ancienne commune de Nojals et Clotte (24440)
- Bureau n° 0004 : Commune déléguée de Sainte-Sabine Born, ancienne commune de Sainte-Sabine Born

Le Maire,

Jean-François PIBOYEU



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP' or similar initials, written over a horizontal line.

Annexe n°4 (1/6) : Bergerac

Canton 1 - Bergerac

Bureau 1

Gymnase Jean MOULIN
(Rue des Frères Prêcheurs)

Rue Alberic Cailloux
Rue d'Albret
Rue de l'Ancien Cimetière
Rue de l'ancien pont
Rue de l'Ancienne Poste
Place Barbacane
Rue Barbacane
Rue Belzunce
Passage Bobinsky
Rue Boileau
Rue Bourbarraud
Rue de la Perche
Rue du Carrefour
Rue du Château
Rue de la Chenevriere
Rue du Colonel de Chadois
Rue des Conférences
Rue Cyrano
Place du Docteur Cayla
Impasse Doublet
Place Doublet
Rue du Dragon
Rue des Fargues
Rue des Faures
Rue Fenelon
Place du Feu
Rue du Figuier
Rue Fonbalquie
Rue des Fontaines
Place Gambetta
Rue Gaudra
Rue du Grand Moulin
Rue du Grand Puits
Grand Rue
Rue de la Hallebarde
Rue Hippolyte Taine
Rue Jean-Jacques Roussezau
Rue Jouan
Place Jules Ferry
Rue Jules Ferry
Place de la Madeleine
Place Malbec
Place Marche Couvert
Place du Marechal de Lattre de Tassigny
Rue des Mazeaux
Rue Merline
Rue de la Mirpe
Rue de la mission
Rue Mitarde
Rue Monferrand
Rue Mounet Sully
Rue du Mourier
Rue Neuve d'Argenson
Rue Notre Dame du Château
Place du Palais
Rue Paul Bert

Place Pelissière
Quai de la Pelouse
Place des Petites Boucheries
Rue des Petites Boucheries
Place du Port
Rue du Port
Rue des Potiers
Rue du Presbytere
Rue des Recollets
Rue des Ramparts
Rue de la Résistance
Rue des Rois de France
Rue Saint Clar
Rue Saint Georges
Rue Saint Jacques
Rue Saint James
Rue Sainte Catherine
Quai Salvette
Rue Salvine
Rue des Savetiers
Place Louis de Labardonnie
Rue des Deux Portes
Place du Livre de vie
Place du Moulin de Piles
Nombre d'électeurs inscrits : 852

Canton 1 - Bergerac

Bureau 2

Gymnase Jean MOULIN
(Rue des Frères Prêcheurs)
Rue Alexandre Dumas
Rue de l'Alma
Cours Alsace Lorraine
Impasse Bargironnette
Rue Baricotte
Place de la Bascule
Rue de la Boetie
Rue Buffon
Rue Cantelaue
Rue des Carmes
Rue Charbonnel
Rue des Charmilles
Rue Conde
Rue de Coulmiers
Rue Desmartis
Place des Deux Conils
Rue des Deux Conils
Rue du Docteur Dugau
Rue du Docteur Maurice Breton
Rue Durou
Rue Eugene Leroy
Rue Felix Faure
Impasse Larue
Rue Macerouze
Boulevard Maine de Biran
Rue Mercadil
Boulevard Montaigne
Place du Petit Sol
Rue du Petit Sol
Place du Pont Saint Jean

Rue du Prieure Saint Martin
Rue Saint Etienne
Rue Saint Louis
Rue Saint Marc
Impasse Saint Martin
Rue Saint Martin
Rue Saint Paul
Rue Turenne
Rue Vauban
Boulevard Victor Hugo
Rue Vidal
Place de l'Europe
Rue Lajugie
Place Michel Colucci dit Coluche
Nombre d'électeurs inscrits : 932

Canton 1 - Bergerac

Bureau 3

Gymnase Jean MOULIN
(Rue des Frères Prêcheurs)
Boulevard Beausoleil
Rue Blaise Pascal
Rue Diderot
Rue Didier Daurat
Rue des Frères Prêcheurs
Rue de la Gaiete
Rue Garibaldi
Rue Jacques le Lorrain
Boulevard Jean Moulin
Impasse Marionet
Rue Montauriol
Rue du Pont Saint Jean
Rue Prosper Merimee
Rue du Torrent
Rue Valette
Place Xavier Niessen
Place Claude Bourdet
Allee Waldeck Rousseau
Nombre d'électeurs inscrits : 949

Canton 1 - Bergerac

Bureau 4

Gymnase Jean MOULIN
(Rue des Frères Prêcheurs)
Rue des Airelles
Rue Albert Camus
Impasse des Amandiers
Rue Bergson
Rue Charles Baudelaire
Rue des Chataigniers
Rue des Chenes
Rue Docteur Pierre Simbat
Rue Ernest Renan
Impasse de Grignan
Impasse Guilhem
Rue Jean-Paul Sartre
La Mouliere
Les Bories Neuves
Les Cabannes
Rue Marcelin Berthelot

Annexe n°4 (2/6) : Bergerac

Rue du Marechal Foch
Place Maurice Loupias
Rue des Ormes
Rue du Pas de Bordier
Rue des Peupliers
Rue Sevigne
Rue des Trois Frères Cassadou
Rue des Trois Frères Leblanc
Rue des Vedelles
Impasse Waldeck Rousseau
Rue Waldeck Rousseau
Rue Croce Spinelli
Rue de la Forge
Rue du Foulon
Rue de la Maillerie
Impasse du Martinet
Allée Nadalette Dozido
Rue Nelson Mandela
Rue Rigobertz Menchu Tum
Nombre d'électeurs inscrits : 1008

Canton 1 - Bergerac

Bureau 5

**Gymnase Jean MOULIN
(Rue des Frères Prêcheurs)**

Impasse des Airelles
Rue des Amandiers
Rue André Maurois
Impasse André Messager
Avenue Aristide Briand
Place Bellegarde
Rue Bremontier
Rue Camille Saint Saens
Rue Charles Gounod
Rue de la Citadelle
Rue Claude Debussy
Rue Corneille
Impasse Croce Spinelli
Rue Gabriel Faure
Rue Georges Martin
Rue Henri Dunant
Rue de l'Intendance
Rue Jean Philippe Rameau
Rue Jules Massenet
Rue Jules Verne
Rue La Fontaine
Rue Lamartine
Avenue Marty
Rue Maurice Ravel
Rue Molière
Rue Parmentier
Rue Paul Pastor
Promenade Pierre Loti
Rue Racine
Rue Saint Esprit
Impasse Henri Dunant
Impasse des Merisiers
Quai du Commandant Louis Bernicot
Impasse des Noisetiers
Nombre d'électeurs inscrits : 927

Canton 1 – Bergerac

Bureau 6

**Gymnase Roland DUBOS
(Allée Jean Vergnon)**

Rue André Roucou
Rue Armand Got
Promenade du Barrage
Chemin Rural du Bout des Vergnes
Impasse du Canebal
Cansalade
Route du Fleix
Route de la Force
Fortespine
Franchemont
Gala
Rue Georges Brassens
Georges
Rue Henri Devier
La Faurie
La Mouline
Le Barrage
Le Pont Roux
Les Versannes
Route de Montpon
Impasse du Moulin de Cansalade
Rue Paul Bousquet
Rue Paul Langevin
Route Pierre Pinson
Pont de la Mouline
Pont Robert
Riviere
Saint Onger
Chemin Rural des Versannes
Rue Etienne Trelier
Chemin du Moulin du Saint Onger
Impasse Rouvel
Rue Aron David Wozniak
Chemin du Barrage Ouest
Route de Borie Basse
Rue du Clos de la Mouline
Allée des Frères Viguera
Route de Georges
Chemin du Pont de la Mouline
Chemin de Pont Robert
Route de Saint Georges de Blancaneix
Chemin de la Saumonerie
Impasse du Caudeau
Chemin de la Rivière
Allée Jean Vergnon
Nombre d'électeurs inscrits : 973

Canton 1 – Bergerac

Bureau 7

**Gymnase Roland DUBOS
(Allée Jean Vergnon)**

La Carbonnou
Bel Air
Bellevue
Boisse
Borde
Bout des Vergnes
Condat
Croux

Feyte
Galajoux
Garrigue
Gouyne
Grand Boisse
Grand Champ
Grande Gouyne
La Beaume
La Carbonnière
La Chancere
La Gueyte
La Ressegue
Le Bernabrot
Le Fargeot
Le Lardeau
Le Tuquet
Petit Boisse
Petit Chai
Chemin du Petit Rooy
Chemin de Puypezac
Puypezac
Rooy
Rosette
Touterive
Toutifaut
Chantecaille
Chemin de la Chancere
Chemin de la Cote de Rosette
Chemin de Croux
Chemin de Feyte
Chemin des Galajoux
Route du Lardeau
Chemin de Maurens
Route de Mussidan
Petit Chemin de Condat
Petit Chemin de Gueyte
Chemin des Pinelles
Chemin du Relais
Chemin de Bellevue
Chemin de Touterive
Chemin de Bernabrot
Chemin de la Carbonnou
Impasse de Chemin de Croux
Nombre d'électeurs inscrits : 798

Canton 1 – Bergerac

Bureau 8

**Gymnase Roland DUBOS
(Allée Jean Vergnon)**

Rue Auguste Renoir
Rue Beauferrier
Impasse Claude Bernard
Rue Claude Bernard
Rue Claude Monet
Impasse Edgard Degas
Impasse Fustel de Coulanges
Rue Fustel de Coulanges
Rue Galilée
Rue Jeanne et Yvonne Danias
Rue José Maria de Heredia
La Vergnassade
Impasse Urbain le Verrier
Rue Leconte de l'Isle

Annexe n°4 (3/6) : Bergerac

Les Vedelles
Rue Montesquieu
Impasse Nicolas Copernic
Rue Savorgnan de Brazza
Rue Sully Prudhomme
Impasse Eric Tabarly
Promenade Pierre Privat
Nombre d'électeurs inscrits : 818

Canton 1 – Bergerac

Bureau 9

**Salle Polyvalente René COICAUD
(Rue Sergent Rey)**

Beauplan
Chemin de Beauplan
Traverse du Côt
Chemin DU Château de Rosette
Impasse Jacques Pinet
Le Brenil
Impasse Paul Delbrel
Portail Rouge
Route de Rosette
Sainte Foy des Vignes
Route de Sainte Foy des Vignes
Terme du Rooy
Allée du Chenin Blanc
Rue Charles Jeanneret-Gris dit Le Corbusier
Chemin de Boisse
Allée Charles Garnier
Chemin des Crêtes
Rue Edith Piaf
Allée Eugène Viollet le Duc
Rue du Fer Servadou
Allée Françoise Dolto
Rue Johannes Kepler
Rue Marcel Mouloudji
Rue Barbara
Rue de la Muscadelle
Chemin du Portail Rouge
Allée Renée Chassagne
Chemin du Rooy
Allée Samuel Henriquet
Impasse du Semillon
Allée Victor Baltard
Allée Victor Horta
Impasse des Crêtes
Nombre d'électeurs inscrits : 969

Canton 1 – Bergerac

Bureau 10

**Salle Polyvalente René COICAUD
(Rue Sergent Rey)**

Rue Alfred Aubertie
Route de la Catte
Caville
Impasse Commandant René Mouchotte
Rue du Commandant René Mouchotte
Rue Feytout
Jaures
La Catte

La Pourcale
Le Brandal
Rue Leon Blum
Impasse Louis Lumiere
Rue du Majoral Fournier
Malauger
Impasse du Marechal de Biron
Impasse Maurice Albe
Mont de Neyrat
Perenard
Petit Jaure
Peyroudal
Podestat
Pombonne
Rue Pons
Pont de Caville
Rue du Pré Joli
Rue Raymond Labrot
Rouzade
Rue du Sergent Rey
Rue Vernet
Rue Claire et Robert Vautrin
Chemin des Essarts
Allée France Fargues
Rue Gabriel Forestier
Chemin des Jaures
Allée Jean Zay
Rue Katherine Traissac
Chemin du Mont de Neyrat
Chemin du Perier
Chemin du Petit Jaure
Chemin de Peyroudal Nord
Chemin du Plantou
Rue René Thomas
Impasse Robert Coq
Rue Robert Coq
Rue Roger Salengro
Allée de Savinien
Route de Villamblard
Impasse des Jaures
Nombre d'électeurs inscrits : 857

Canton 1 – Bergerac

Bureau 11

**Salle Polyvalente René COICAUD
(Rue Sergent Rey)**

Pombonne Ouest
Le Saut Nord
Le Saut Ouest
Impasse Auguste Rodin
Rue Auguste Rodin
Route de la Brunetière
Rue Emile Augier
Impasse François Boieldieu
Rue François Couperin
Impasse François Rude
Rue Jean Nicot
La Brunetière
Rue la Bruyère
Rue Laroche foucault
Impasse Léo Delibes
Les Baures
Les Vergnes

Rue Lesage
Avenue Marceau Feyry
Impasse Paul Dukas
Route de Podestat
Rue Saint Simon
Impasse Montesquieu
Rue du Bourg de Pombonne
Rue du Coulobre
Chemin du Général Malleterre
Rue de la Gratusse
Impasse du Gue des Bergeres
Chemin de Malauger
Rue Merlandou
Rue des Peysqueyroux
Rue Romy Schneider
Nombre d'électeurs inscrits : 1003

Canton 1 – Bergerac

Bureau 12

**Salle Polyvalente René COICAUD
(Rue Sergent Rey)**

Avenue 108ème R.I.
Rue Alfred de Musset
Impasse Arthur Honegger
Rue Bargironnette
Rue Cesar Franck
Rue Edmond Rostand
Impasse Edouard Lalo
Impasse Emmanuel Chabrier
Boulevard de l'Entrepôt
Impasse Francis Poulenc
Impasse Gabriel Pierre
Rue Georges Bizet
Impasse Gustave Charpentier
Rue Honoré de Balzac
Rue Jean-Baptiste Lulli
Rue Jean Perrin
Boulevard Joseph Santraille
Rue Malebranche
Impasse Mozart
Rue Mozart
Avenue Pasteur
Rue Pierre et Marie Curie
Rue des Vaures
Avenue Wilson
Rue Erik Satie
Nombre d'électeurs inscrits : 765

Canton 1 – Bergerac

Bureau 13

**Gymnase du TOUNET
(Rue Louis Léger Vauthier)**

Rue Aida
Rue André Chenier
Impasse Bernard Savary
Bonfond
Rue de Bonfond
Avenue de Bordeaux
Rue Carmen
Avenue Charles de Gaulle
Rue Charles Maigre
Rue Chateaubriand
Rue Edmond Michelet

Annexe n°4 (4/6) : Bergerac

Rue Faust
Impasse des Frères Nadal
Impasse du Général Adeline
Impasse Georges Roques
Impasse Henri Nicolet
Impasse Jean-Louis Gauffre
Impasse Jean Dumas
Rue Jean Leydier
Jean Vidal
La Cavaille
La Croze
Impasse la Dame Blanche
La Pélissonne
Le Marais
Le Petit Caudou
Impasse le Roi d'Ys
Impasse les Pêcheurs de Perles
Rue Manon
Impasse Marcel Paul
Impasse Maurice Barberey
Impasse Maurice Degraeve
Place Roger Mercier
Impasse Romeo et Juliette
Impasse Samson et Dalila
Rue de l'abbé Jean Sigala
Promenade Jean Dalba
Rue Jean Martheilhe
Rue Frederico Garcia Lorca
Rue Jean Martheille
Chemin du Merlot
Rue Miguel de Cervantes
Rue Pablo Neruda
Allée Ramon Xuriguera
Rue du Docteur Alain Rousseau
Impasse de l'Abbé Jean Sigala
Nombre d'électeurs inscrits : 955

Canton 1 – Bergerac
Bureau 14
Gymnase du TOUNET
(Rue Louis Léger Vauthier)

Rue du 26ème R.I.
Impasse de l'Aiglon
Rue Alphonse Daudet
Rue du Bois Sacré
Impasse Chanteclerc
Rue Charles de Foucauld
Rue du Colonel Fabien
Impasse des Deux Pierrots
Rue Fernand Faure
Impasse Gabriel Matignon
Rue Guillaume Loiseau
Place Henri 4
Rue Henri Boyer
Boulevard Henri Sicard
Rue Jean Giono
Rue Jean Rey
Le Petit Clairat
Rue du Marechal Joffre
Rue du Marechal Leclerc
Rue du Marechal Lyautey

Rue de la Marseillaise
Rues des Musardises
Naillac
Impasse Paul Cezanne
Rue Pierre Palut
Rue Raimu
Rue Remy Desplanches
Impasse des Romanesques
Impasse Roxane
Rue Saint Exupéry
Rue Fernand Constantin dit Fernandel
Impasse Jean Giono
Allée Maria Calas
Allée Maurice Bejart
Allée de la Princesse Lointaine
Impasse Raimu
Rue Rudolf Noureev
Rue Vincent Van Gogh
Nombre d'électeurs inscrits : 911

Canton 1 – Bergerac
Bureau 15
Gymnase du TOUNET
(Rue Louis Léger Vauthier)

Bridet Nord
Les Maurigoux Ouest
Rue Alain Fournier
Rue Louis Léger Vauthier
Rue Arnaut Daniel
Aux Tailladis
Rue Bertrand de Born
Bridet
Coly
Rue du Combal
Impasse Elias Fonsalada
Impasse Frédéric Mistral
Rue Frédéric Mistral
Rue Gérard de Nerval
Impasse des Grenouilles
Rue Guillaume Apollinaire
Impasse La Flute Enchantée
Le Tounet
Les Maurigoux
Rue Marcel Pagnol
Rue Olympe de Gouges
Rue Passerieux
Avenue Paul Doumer
Pompeyrie
Rue du Président Salvador Allende
Rue Sail d'Escola
Impasse Siron
Rue du Tounet
Chemin du Coly
Rue Jean Ferrat
Rue Josephine Baker
Rue Simone Signoret
Rue Yves Montand
Nombre d'électeurs inscrits : 1012

Canton 2 – Bergerac
Bureau 16 (centralisateur)
Mairie (19 rue Neuve d'Argenson)
Avenue du 108ème R.I.

Rue André Jouanel
Impasse Bost
Rue Candillac
Rue Carnot
Rue des Cordeliers
Rue Dieudonne Costes
Rue du Docteur Barraud
Rue Duguesclin
Rue Emile Vieillefond
Rue Eugene Fromentin
Rue de la Gendarmerie
Impasse Georges Fonsegrives
Rue Gustave Flaubert
Square Jean et Gaby Pierre-Bloch
Rue Junien Rabier
Rue Lakanal
Rue Malbec
Rue Mergier
Rue Neuve d'Argenson
Rue du Périgord
Place Philippe de Gunsbourg
Place du Pont
Rue du Professeur Pozzi
Rue Prosper Faugere
Boulevard de Varsovie
Boulevard Victor Hugo
Rue Villeneuve
Avenue Wilson
Place André Javerac
Allée Sainte Barbe
Rue du Lieutenant-Colonel Arnaud
Beltrame
Nombre d'électeurs inscrits : 920

Canton 2 – Bergerac
Bureau 17
Gymnase de l'ALBA (Rue Albert Thomas)

Rue Albert Thomas
Rue Ambroise Pare
Rue Anatole France
Rue Andre Theuriet
Boulevard Auguste Comte
Rue Benjamin Constant
Rue Berlioz
Rue Clément Marot
Rue du Docteur Beylot
Rue des Docteurs Vizerie
Rue Emile Zola
Rue Guilbaud
Place Guynemer
Impasse Henri Poincare
Rue Henri Poincare
Rue Joachim du Bellay
Rue Jules Michelet
Rue Laplace
Rue Lavoisier
Rue de la Liberté »
Rue Maurice Barat
Boulevard de Monbazillac
Rue Nungesser et Coli
Rue Pierre de Ronsard
Impasse Pierre Prevot
Piquecailloux

Annexe n°4 (5/6) : Bergerac

Rue du Professeur Testut
Rue Rolland Garros
Rue Rosa Luxembourg
Rue Toulouse Lautrec
Rue Villechanoux
Rue Henry Guirmandie
Boulevard Katherine Traissac
Nombre d'électeurs inscrits : 876

Canton 2 – Bergerac

Bureau 18

Gymnase de l'ALBA (Rue Albert Thomas)

Rue d'Alembert
Campréal
Boulevard Chanzy
Rue Davout
Rues Descartes
Rue du Docteur Simounet
Rue Elisée Reclus
Rue Hoche
Rue Jeanne d'Arc
La Pommeraie
Rue le Bret
Impasse Louis Braille
Rue Maillebois
Rue du Maréchal Fayolle
Rue du Parc
Rue de la Pommeraie
Rue du Quatorze Juillet
Rue Ragueneau
Impasse Rodolphe Bruzac
Rue Rodolphe Bruzac
Rue Théophile Gautier
Avenue de Verdun
Rue Verlaine
Rue de la Victoire
Impasse des Lauriers
Rue des Lauriers
Impasse de Verdun
Nombre d'électeurs inscrits : 996

Canton 2 – Bergerac

Bureau 19

Gymnase de l'ALBA (Rue Albert Thomas)

Le Saut Est
Rue Albert Boyer
Impasse des Anémones
Rue Beaumarchais
Rue des Camélias
Rue Camille Jullian
Rue des Coquelicots
Rue des Dahlias
Rue du Docteur Roux
Impasse Emile Counord
Rue Emile Counord
Rue Etienne Dolet
Impasse des Glycines
Rue Guizot
Rue Guy de Maupassant
Rue des Hortensias
Rue Jean Charcot

La Moulette
Le Saut
Les Cotes
Les Farcies
Rue des Lilas
Rue Louis Belin
Rue des Lys
Rue de la Maladrerie
Avenue Marceau Feyry
Rue du Marechal Bugeaud
Rue des Marguerites
Metairie des Vergnes
Rue des Mimosas
Rue du Muguet
Rues des Myosotis
Avenue Pasteur
Rue Pechadergie
Impasse des Pervenches
Rue des Primevères
Rue des Roses
Rue Victor Duruy
Rue des Violettes
Rue du Bourg de Pombonne
Nombre d'électeurs inscrits : 940

Canton 2 – Bergerac

Bureau 20

Gymnase de l'ALBA (Rue Albert Thomas)

Pombonne Nord
Pombonne Sud
Rue Albert Claveille
Allée André Lévêque
Beaupotail
Impasse du Berger
Rue de Campréal
Rue du Capitaine Faisandier
Boulevard Charles Garraud
Corbiac
Rue des Côtes de Pécharmant
Rue Denis Papin
Rue de l'Ecole de l'Alba
Route des Farcies
Impasse Georges Braque
Impasse Georges Rouault
Rue Gilbert Privat
Allée des Grands Ducs
Rue Gustave Eiffel
Place Henri Matisse
Impasse des Hulottes
Rue Jean Lurcat
Impasse Jean Macé
Rue Jean Macé
La Briasse
La Métairie
La Tour
L'Alba
Le Libraire
Rue Léon Hennebique
Les Blanquies
Les Costes
Les Gilets
Rue Maurice Utrillo
Rue Maurice Vlaminck

Rue des Mesanges
Chemin de la Fondaurade
Rue Monge
Avenue Pablo Picasso
Impasse Paul Gauguin
Pécharmant
Peyrelevalde
Pique Marty
Rue du Professeur Calmette
Impasse Raoul Dufy
Route de Sainte Alvere
Rue du Sergent Allard
Zone Industrielle
Rue Jean Brun
Allée Lucien Videau
Boulevard Albert Claveille
Route des Cabernets
Route de Corbiac
Allée Fernand Cousteille
Voie Gutenberg
Chemin du Haut de Pécharmant
Route du Libraire
Rue Lucie Aubrac
Chemin de la Metairie
Chemin de Peyrelevalde
Boulevard des Poudriers
Allée de la Lisière du Parc
Chemin de la Briasse
Chemin de la Cressonnière
Nombre d'électeurs inscrits : 948

Canton 2 – Bergerac

Bureau 21

Salle Jean Barthe

(Rue du Professeur Jean Barthe)

Les Maurigoux Est
Rue de l'Espinassat
Place Barbacane
Rue Barbacane
Rue du Professeur Jean Barthe
Rue Berggren
Rue Boileau
Impasse des Bouvreuils
Rue de la Butte
Rue du Carrefour
Rue des Chais
Rue des Champs
Rue des Colibris
Place de la Dordogne
Rue de la Faiencerie
Impasse des Fauvettes
Rue Fenelon
Rue Ferdinand de Labatut
Rue Foncivade
Rue de la Fonderie
Impasse du Général Delestraint
Rue du Général Delestraint
Rue Georges Clémenceau
Rue du Gue
Boulevard Henri Sicard
Rue Jean Meneret
La Beylive
La Metairie Neuve

Annexe n°4 (6/6) : Bergerac

Rue Lacapelle
Le Prince
Les Marquets
Rue Lesparee
Impasse des Loriots
Boulevard Louis Pimont
Rue du Loup
Place de la Madeleine
Rue du Maréchal Joffre
Rue du Maréchal Juin
Avenue Paul Doumer
Avenue Paul Painlevé
Rue Paul Petit
Quai de la Pelouse
Impasse des Perdrix
Rue Pierre Moulinier
Impasse de la Planche
Rue Saint Michel
Rue Sainte Marie
Rue Sainte Marthe
Rue Saline
Vallade
Boulevard Voltaire
Impasse Voltaire
Rue des Albizias
Chemin de Bridet
Allée de la Cerisaie
Route Emile Lhotellier
Impasse des Marquets
Allée du Prince
Allée René Dumont
Place de Repentigny
Rue René Grenier
Nombre d'électeurs inscrits : 1009

Canton 2 – Bergerac

Bureau 22

Salle Jean BARTHE

(Rue du Professeur Jean Barthe)

Bridet Est
Bridet Sud
Aérodrome de Roumanières
Route d'Agen
Promenade de l'Alba
Rue Albert Garrigat
Barramier
Allée Beau Rivage
Beulaygues
Rue Bonnat
Rue Bouguereau
Brousse
Rue Charles Gonthier
Rue Clairat
Clautre
Conty
Rue Gustave Charrier
La Boule
La Castagnade
La Conne
La Faurille
La Gelade

La Graulet
La Merille
La Sabatière
L'Alba de Lespinassat
Le Bourdil
Le Combal
Le Paysse
Le Penaud
Le Petit Brousse
Le Petit Vignal
Le Rouveral
Le Serant
Le Terme
Les Brandines
Les Grandes Reges
Les Meynoudes
Les Renards
Lespinassat
Malsarat
Rue Millet
Moulin Blanc
Pintouquet
Planquetorte
Roumanières
Saint Christophe
Rue Turgot
Villac
Allée Bernard Charbonneau
Chemin de Bramefan
Impasse des Charmes
Chemin du Coly
Avenue du Combal
Chemin de la Faurille
Chemin de la Gelade
Rue Georges Marchal
Chemin de la Graulet
Allée Jacqueline Auriol
Rue Jacques Tourneur
Voie Jean Mermoz
Route de Pantouquet
Route Paul Abadie
Chemin de Pintouquet
Impasse des Cédres
Chemin de port de Clautre
Chemin de Rouvelade
Chemin de la Sabatière
Route de Saint Christophe
Route de Saint Nexans
Chemin de la Salamandre
Voie Sarah Bernhardt
Chemin des Sardines
Chemin du Terme
Chemin du Triton
Voie Valleton Neveu
Chemin de Villac
Chemin de Beulaygues
Chemin du Bourdil
Chemin des Brandines
Chemin de la Castaniade
Allée du Commissaire Felix Landry
Chemin de Pantouquet
Nombre d'électeurs inscrits : 936

Annexe n°5 (1/4) : Boulazac Isle Manoire

Bureau n°1

Mairie annexe de la cité Bel Air –
Boulazac
- Boulazac Isle Manoire

Rue du Luxembourg
Rue des Belges
Rue Lindbergh
Rue des Loisirs
Rue de la Louisiane
Route de Lyon
Rue du maryland
Rue du Missouri
Rue du Pavillon
Rue Jean Pierre
Rue Jean Pompier
Impasse de la Somme
Rue de la Somme
Rue du Texas
Rue de Vauquois
Impasse Antoine Deschamps
Rue Antoine Deschamps
Rue Jean Desplat
Rue Jean Dupuis
Rue Edison
Rue de Floride
Impasse Franklin
Rue Franklin
Rue de la Garenne
Rue des Hollandais
Rue des Jardins
Rue John Kennedy
Place Marcel LABROT
Rue Roger D'Abadie
Rue des Alsaciens
Rue des Bains
Rue Bonvoisin
Rue Branly
Rue de Californie
Rue du Canada
Boulevard du petit Change
Rue Guillaume Chapdeville
Rue de Chicago
Rue Edison prolongée

Bureau de vote n°2

Hôtel de Ville Agora – Boulazac
- Boulazac Isle Manoire

Impasse du Verger
Rue André Rodriguez
Impasse Vincent Le Goff
Rue de la Liberté
Rue du 19 mars 1962
Rue Gaston Monmousseau
Rue Gérard Philippe
Rue Gaston Monmousseau – Résidence
Les Bruyères
Rue Charles Schwartz
Avenue Jean Jaurès
Rue de Landry
Rue Marcel Lavignac

Rue Max Barel
Impasse Dolet Blanchou
Avenue Edouard Boisserie
Impasse de la Brégère
Rue Danièle CASANOVA
Lieu-dit Sainte Hélène
Avenue de la Fraternité
Place Léon Blum
Rue Jeanne Vigier
Rue Pierre Bérégofoy
Rue Martin Luther King
Rue Flora Tristan
Rue du Souvenir Français
Chemin du Cros
Rue Jean-Louis Barrault
Avenue François Mitterrand
Rue Simone Signoret

Bureau n°3

Hôtel de Ville Agora – Boulazac
- Boulazac Isle Manoire

Rue Frida Kahlo
Route de Lyon
Rue Louise Michel
Impasse Monplaisir
Rue Jean Moulin
Rue Pablo Neruda
Rue Raymonde
Rue George Sand
Rue Jules Vallès
Impasse des Violettes
Rue Henri Wallon
Rue Albert Camus
Rue Frédéric Chopin
Rue Pierre Cot
Avenue Paul Vaillant Couturier
Rue Yves Farges
Rue Edmonde Roux
Rue Georges Joyeux
Route d'Atur
Impasse Beauregard
Impasse des Bleuets
Route de Peychaudou
Lieu-dit Beauregard
Impasse des Châtaigniers
Rue Olympe de Gouges
Rue Victor Schoelcher
Chemin des Merles
Rue de Pey Harry
Rue Yves Farges prolongée
Rue Françoise Dolto
Rue des Mésanges
Rue Lucie Aubrac

Bureau n°4

Hôtel de Ville Agora – Boulazac
Place Jean Paul Sauvignat
Chemin du Camping
Résidence Agora du Manoire
Impasse Félix Leclerc

Avenue du 8 mai 45
Val de Marsicou
Rue Guy Moquet
Chemin des Grands Chênes
Impasse Edith Piaf
Impasse de la Résistance
Avenue de la résistance
Rue Marguerite DURAS
Impasse Paul Celan
Impasse Alfred de Vigny
Avenue Henri de Cumond
Rue André Faure
Route de la Filolie
Impasse Pierre Reverdy
Espace Agora
Espace Daniel Balavoine
Impasse Andrée Chédid
Route de la Petite Borie
Rue Joséphine Baker
Impasse Barbara
Route des grands Chênes
Chemin des Combes
Route du Frondal
Lieu dit le Lac Mayou
Avenue de la Fraternité
Avenue des Droits de l'Enfant
Le Pontet
Chemin du Manoire
Impasse Bonnabeau
Le Bourg
Route du Branchier
Résidence Le vieux Bourg
Le Branchier
Espace Le Vieilleux
Parc Biébiena
Chemin du Château d'eau
Chemin de la Clairière
Chemin des Bois
Lesparat
Chemin de la Résistance
Rue Simone de Beauvoir
Chemin de la Source
Avenue François Mitterrand
Chemin des Pins

Bureau n° 5

Hôtel de Ville Agora – Boulazac
- Boulazac Isle Manoire

Rue Albert Londres
Avenue Louis Lescure
Chemin de Grande Maison
Rue Francis Patrouillaud
Rue Henry Deluc
Rue Germinal Worms
Route Combe Neuve
Rue Ambroise Croizat
Rue Yvon Delbos
Rue Majoral Fournier
Avenue Benoit Frachon
Rue Suzanne Lacorre

Annexe n°5 (2/4) : Boulazac Isle Manoire

Impasse Salvador Allende
Rue Salvador Allende
Route de Beauchaud
Avenue Firmin Bouvier
Chemin Yves Bancon
Rue Colette Besson
Chemin de Beauchaud
Lieu-dit La Fontaine
Lieu-dit Lamoura
Rue Emile du Chatelet
Pougnac
Impasse Denis Diderot
Allées Yves Guéna
Lieu-dit la Rénolphe
Chemin du Vessat
Lieu-dit le Caran
Lieu-dit Château Landry
Résidence Galaxie
Chemin de Polignac
Rue Jean Lajoinie
Impasse des Jardiniers
Lieu-dit le Branchet
Avenue Marcel Paul
Chemin de Lamoura
Impasse Francis Patrouillaud
Rue Robert Doisneau
Rue Nicéphore Niepce
Rue Abel Gance
Impasse Félix Nadar
Impasse Jean Renoir
Impasse Robert Bresson
Impasse Jacques Tati
Rue Ernest Régnier
Rue Alice Milliat
Rue Jean Pierre Timbaud
Rue Pierre Martin
Rue Alfred Nobel
Impasse Roger Marche
Rue André Mauvignier
Rue Jean Paul Beugnot
Rue Auguste Delaune
Rue Marcel Cerdan
Rue Maurice Trintignant
Impasse Camille Combescot
Rue René Desmaison

Bureau de vote n°6

Hôtel de Ville Agora – Boulazac
Boulazac Isle Manoire

Rue Jean Givord
Chemin du vent des Cimes
Impasse Roger Mazeau
Impasse du Semeur
Rue Roger Ranoux
Rue Vincent Province
Rue Sanson ROCHE
Rue Clara ZETKIN
Chemin de la nuit étoilée
Chemin du sans Souci
Rue Vincent Van Gogh
Rue Fernand Léger

Rue Fédérico Garcia Lorca
Rue Jean Lurçat
Rue Pablo Picasso
Rue Elsa Triolet
Rue Jean Vilar
Rue Simone Veil
Chemin de Jaunour
Impasse Paul Eluard
Route de Jaunour
Chemin du Semeur
Rue des Tournesols
Résidence Lou Cantou
Rue Sabourdy
Lieu-dit Les Roches
Lieu-dit Bareyrour
Chemin des Bruges
Chemin du Suchet
Allée Charlotte Serre
Chemin de l'Étang
Avenue Hélène Boucher
Rue Marcel Roubenne

Bureau n°7

Salle des Fêtes d'Atur -
Boulazac Isle Manoire

Route de Laborde
Allée Marie Laurencin
Impasse Romain Gary
Route du Grand Dague
La Lebreterie
Petit Dague
Rue de la Fontaine
Rue Alfred de Musset
La Mazardie
Rue Charles Beaudelaire
La Teylat
Route des Paillers
Raubaly
Impasse Bertran de Born
Route du Pic
Impasse Françoise Sagan
La Chaumerie
Laforet
Lamy
La Meynardie
Impasse La Fourtie
Lagarde
Rue Alphonse Lamartine
Bourassou
Route de Lardidie
Les Paillers
Impasse Marcel Pagnol
Impasse saint Exupéry
Rue Colette
Grand Chabannier
La Teyla
Moureque
Rue Marguerite Yourcenar
Impasse du Mourland
Impasse Edgar Allan Poe
Rue Joachim du Bellay

Impasse Marie Curie
Quatre Routes
Le Breuilh
Impasse Kahil Gibran
Impasse de la Gamarde
Rue Ronsard
Clos de Combe
La Borie
Laborde
Route du Breuilh
Route de Saint Laurent
Moulin à vent
Avenue Général Brunet
Dague
Impasse Jean de la Fontaine
Impasse Niki de saint Phalle
Impasse du Mourèque
Impasse Christine de Pizan
Impasse Christian Allard
Rue Edmonde Charles Roux
Impasse Françoise Sagan
Impasse Puyforain
Impasse de la Fayardie
Rue Rosa Parks

Bureau de vote 8

Salle des fêtes d'Atur -
Boulazac Isle Manoire

Baradis
Rue Alphonse Lamartine
Route de Palem
Route de Puycorbeau
Impasse Eugénie Sue
Impasse Romy Schneider
Impasse Germaine Tillion
Impasse François Mauriac
Rue Suzanne Valadon
Les Catinières
Palem
Rue F.R. Chateaubriand
Impasse Pierre Corneille
Impasse La Bruyère
Impasse Mozart
Impasse Emile Zola
Rue François Mitterrand
Route de Pommiers
Puycorbeau
Fayardie
Impasse Jean Racine
Petites Terres
Le Cros
Impasse J. JUVENAL
Petit Chabanier
Val d'Atur
Rue E. Le Roy
Rue Voltaire
Le Bourg
Impasse Edmond Rostand
La Grange
Route de Pommier
Bagnac

Annexe n°5 (3/4) : Boulazac Isle Manoire

Leypanlanderie
Route du Vessat
Raclet
Impasse Frédéric Mistral
Impasse Edouard Glissant
Les Rivailles
Impasse André Gide
Le Lac Blanc
Lafaye
Farode
Route des Rivailous
Moreau
Le Pavillon
La Brande
Le Therme
Route de Lafaye
Caussade
Civadou
Chemin des Eglantiers
Impasse des Noyers
Impasse de Puyforian
Impasse Mélina Meycouri
Impasse Anne Franck
Impasse des Petites terres
Impasse de la Grange
Route de Raclet
Impasse du Lac Blanc
Rue Marcel Pagnol
Impasse Leila Alaoui
Route des Anges
Allée de Bagnac
Route Sarah Bernhardt
Impasse Rosa Bonheur
Route du Breuilh
Impasse Maria Callas
Impasse des Catinières
Impasse de Caussade
Impasse du Civadou
Route du Clos de Combe
Impasse Sonia DELAUNAY
Impasse Maria Deraisme

Bureau de vote n°9

**Salle Des Fêtes de St Laurent Sur Manoire
– Boulazac Isle Manoire**

Impasse Frédéric Bataille
Impasse Philippe Soupault
Georges Brassens
Route Louis Aragon
Route René Char
Impasse Louisa Paulin
Route Jacques Brel
Impasse Claude Roy
Impasse Paul Valery
Impasse Pierre Menanteau
Alain Bosquet
Impasse Anna De Noaille
Impasse Louise Vilmorin
Impasse Robert Desnos
Madeleine Ley
Le Poureix

Trou D'Angou
Malivert
Le Chatang
Porte Corgne
Basse Faye
Les Jeannettes
Les Bouquieries
La Faye
Le Sorbier
Impasse Theophile Gautier
Le Bouc
Puy Grand
Leymarie
Lotissement Piscine
Jacques Prevert
Impasse Des Noyers
La Lebretterie
Meyrinas
Niversac
Pont De Niversac
Bas Malivert
La Tremouille
Laurent
Victor Hugo
Grand Font
Bas Marcheix
La Daudie
Le Marcheix
Le Bourg St Laurent Sur Manoire
Le Branchet
Guillaume Apollinaire
Le Ranquet
Basse Daudie
Giratou
Des Ecoles
Les Chaputs
St Laurent Sur Manoire
They
Maison Blanche
Fontaine Cordelière
Martin Luther King St Laurent Sur
Manoire
Avenue Franconi
Fournier Lacharmie
Route Maurice Carême
Boulevard Kennedy
Les Bas Chaputs
Ferdinand Dupuy
Du 19 Mars
Arthur Rimbaud
La Croix Rouge
4 Rue Ferdinand Dupuy
Jean Baptiste D
Paul Verlaine
Jean Jaurès
Puy Forain
Rue Du 8 mai
Brouquet
Antoine Gadaud
Route Marsaneix
Le Petit Maine

Tristan Dereme
Tristan Corbiere
Impasse Lucie Delarue-Mardrus
Impasse Eugène Guillevic
Impasse Henri Michaux
Jean Ferrat
Impasse Marie De Heredia
Impasse Jules Romain
Georges Moustaki
Impasse Louis Guillaume
Impasse Magali Noel
Impasse Blaise Cendrars
Route Boris Vian
Impasse Francis Carco
Route Jean Cocteau
Impasse Jean Tardieu
Route Maurice Fombeure
Impasse Paul Claudel
Impasse Louison Bobet
Route Tristan Klingsor
Impasse Léo Ferré
Impasse Alphonse Daudet
Rosemonde Gérard
Impasse Stéphane Mallarmé
Impasse Gérard De Nerval
Impasse Des Vignes
Impasse Raymond Queneau
Impasse Jules Laforgue
Impasse Jacques Charpentreau

Bureau n°10

**Mairie annexe de st Marie de Chignac –
Boulazac Isle Manoire**

Clavieras
Les Seguinies
La Bourgearie
Taboury Bas
La Rolandie
La Plantisse
Le Cros Ste Marie De Chignac
La Valelie
La Petite Celerie
La Roche
La Fouillouse
Les Fieux
Le Lac Noir
Bois Grand Vignoble
Les Bories
Sept Fonts
Avenue Pierre Bonnefond
Le Taboury
La Petite Roche
Le Capelot
La Petite Borie
Petite Fontaine Du Cros
Le Moulin De La Ledre
Flageat
Puy Baudy
Les Galeges
Le Bourg Ste Marie De Chignac
La Fontaine Du Cros
Les Guillous
Perinet

Annexe n°5 (4/4) : Boulazac Isle Manoire

Les Rivières Basses
La Bruge
La Forge
Peycru
Bas Flageat
Les Baysses
Claviérias Ouest
La Fontaine De La Daudie
La Rebiere
Claviérias Est
Antoine De St Exupéry
Route Jean Rameau
Avenue Pierre Bonnefond
Impasse D'Andrimont
Chemin De La Belle Vue
Chemin Blanc
Chemin De La Bourgearie
Chemin Le Bourrut
Route De Brive
Route Buissonnière
Route De Claviérias
Route Des Écoliers
Chemin Des Forêts De La Daudie
Route De La Forge
Chemin Des Galèges
Route Groupe Gardette
Chemin De Lo B'oria
Route Maurice Faure
Route De La Mothe
Chemin De Peycru
Route Du Pont Noir
Chemin Des Prairies
Chemin Du Puy
Chemin De Puy Audy
Route du 4 Mars 1944
Chemin Des Randonneurs
Route De La Rolandie
Chemin des Sapins
Route de Sarlat
Chemin Des Sept Fonts
Route Du Taboury
Impasse De La Tranquillité
Chemin Des Vignerons

Annexe n°6 (1/3) : Brantôme en Périgord

BVB 1 BRANTOME

allée henri IV 1
avenue de Périgueux 1
avenue Dessalles Quentin 1
avenue Docteur Devillard 1
avenue du 8 mai 1945 1
avenue du mûrier 1
chemin de la hierce 1
chemin des écoles 1
chemin des rosiers 1
chemin du chambarot 1
chemin du vert galant 1
chemin Frédéric Mistral 1
impasse Abadie 1
impasse Abbé Audierne 1
impasse Aliénor 1
impasse Auguste Rodin 1
impasse Beaumarchais 1
impasse Colette 1
impasse de bellevue 1
impasse de combe curade 1
impasse de la pêcheurie 1
impasse de lamourier 1
impasse de peyredon 1
impasse de puy nadal 1
impasse de puyclaud 1
impasse de subreroches 1
impasse de vigneyras 1
impasse des dames Galantes 1
impasse des jarisses 1
impasse des nadauds 1
impasse Dessalles Quentin 1
impasse d'incombas 1
impasse du clos de meynot 1
impasse du clos du prieur 1
impasse du Docteur Denis 1
impasse du gué coligny 1
impasse du minage 1
impasse du Moulin de Thermes 1
impasse du tout blanc 1
impasse Ernestine Sirine Réal 1
impasse faye les catalots 1
impasse Gambetta 1
impasse Gustave Guillaumet 1
impasse Jules Verne 1
impasse las grézillas 1
impasse le mas 1
impasse Louise Labé 1
place d'Albret 1
place de la jeunesse 1
place du champ de foire 1
place du marché 1
place Olivier Roy 1
quai Bertin 1
route Antoine de Saint-Exupéry (0 à 1780) 1
route d'Amenot (0 à 700) 1
route de la fontaine d'amour 1
route de la grave (1501 à 2900) 1
route des grands thèves 1
route du minotier 1

route du moulin de lombraud 1
route Emile Zola 1
Route Gustave Flaubert (0 à 3500) 1
rue Antoine Gadaud 1
rue Brigade Rac 1
rue Bugeaud 1
rue Camille Claudel 1
rue Carnot 1
rue Commando Valmy 1
rue de bimbillou 1
rue de la Boétie 1
rue de l'hôpital 1
Rue des anciens Combattants d'Algérie
Tunisie Maroc 1
rue du cuvier 1
rue Gambetta 1
rue Georges Bussière 1
rue Georges Sand 1
rue Georges Saumande 1
rue Jean Secret 1
rue Jean Sicaire Dardan 1
rue Jousain 1
rue lacouture 1
rue Montaine 1
rue Pasteur 1
rue Paul Linaud 1
Rue Puyjoli de Meyjounissas 1
rue Rachel 1
rue Rigadin 1
rue thiers 1
rue veuve Rigaudie 1
rue Victor Hugo 1
rue Viollet le Duc 1

BVB 2 BRANTOME

allée de puymarteau 2
allée des roches 2
avenue André Maurois 2
avenue d'Angoulême 2
avenue des martyrs 2
avenue Pierre de Bourdeilles 2
boulevard Charlemagne 2
boulevard Coligny 2
chemin Auguste Comte 2
chemin de beaupuy 2
chemin de chez Blanchou 2
chemin de larrac 2
chemin de pauvre terre 2
chemin de puy laurent 2
chemin de puyfournier 2
chemin de sempey 2
chemin du chatenet 2
chemin du haut gourdou 2
impasse de chez Faye 2
impasse de la clairière 2
impasse de la roque 2
impasse de l'ambassadeur 2
impasse de puy loubet 2
impasse des artistes 2
impasse des combes 2
impasse des grandes pièces 2
impasse du bois de nadiou 2
impasse du cérijol 2
impasse du clos bois 2
impasse du coussol 2
impasse du hazard 2
impasse du moulin des roches 2
impasse du pigeonier 2
impasse du pinson 2
impasse du raidillon 2
impasse du vignaud 2
impasse Pierre Pommarède 2
impasse portalis 2
impasse Robert Surcouf 2
impasse Saint Martin 2
impasse saint roch 2
place Charles de Gaulle 2
route Albert Camus 2
Route Auguste Maillard 2
route de chambre brune 2
route de Champagnac 2
route de chez Ravailles 2
route de la grave (0 à 1140) 2
route de puy Henry 2
route de puygombert 2
route de saint Julien 2
route des charentes (0 à 3000) 2
route des fontaines noires 2
route du moulin de genrier 2
route du moulin de lafon 2
route Elie Rouby (0 à 1500) 2
route François de Labéraudière 2
route Jean Bourdeillette 2
route Napoléon 2
route Paul Durand-Ruel 2
rue Anne Frank 2
rue Berthe Morisot 2
rue Bertran de Born 2
rue Blanche Odin 2
rue daumesnil 2
rue de chez fricassée 2
rue de la balade 2
rue de la claperie 2
rue de la croix de la Jeanne 2
rue de la résistance 2
rue des entrepreneurs 2
rue des plantagenêt 2
rue d'Hippocrate 2
rue du dolmen 2
rue du moulin du couvent 2
rue du petit saint pardoux 2
rue Edouard 1er 2
rue Eugène Leroy 2
rue Fernand Desmoulin 2
Rue Jacques Emile Lafon 2
rue Jacques Prévert 2
rue Jacqueline de Montbron 2
rue Paul Abadie 2
rue Paul Eluard 2
rue Pierre Bouty 2

Annexe n°6 (2/3) : Brantôme en Périgord

rue Pierre de Mareuil 2
rue Prosper Merimée 2
rue Raymond Poincaré 2
rue René Pugnet 2
rue Vendôme 2

BVB 3 SAINT JULIEN DE BOURDEILLES

chemin du bost 3
chemin du puy 3
Impasse des Prés 3
impasse des quatre fonts 3
impasse des vieilles murailles 3
impasse du boudet 3
impasse du puits 3
place des jets d'eau 3
route de Barneuil 3
route de la forêt 3
route de Paussac 3
route du boudet 3
route du rudeau 3
rue de l'église 3
allée Albert Houme 4
allée des cerisiers 4
chemin Aubin Maurout 4
chemin de la clède 4
chemin de la plagne 4

BVB 4 CANTILLAC

chemin du grand lac 4
chemin du pissarou 4
impasse de la gaillardie 4
impasse de maison neuve 4
impasse des hirondelles 4
impasse des sansonnets 4
impasse du haut puyfauchard 4
impasse du lavoir saint Michel 4
impasse du prieuré 4
impasse du terme 4
route de margnac 4
route de Nontron 4
route de puycervier 4
route de puyfauchard 4
route des bourgounoux 4
route du libourny 4
route du mont saint Jean 4
route du Pré-Pinson 4
rue de la fontaine 4
rue du 27 mars 1944 4
chemin de foncerive 5
chemin de puyLauraud 5
chemin du lavoir 5
impasse de bigot 5
impasse de Fausselouve 5
impasse de la charmie 5
impasse de la gourdonnie 5
impasse de la lande 5
impasse de la loubarie 5
impasse de la pomarède 5
impasse de lescuras 5
i

mpasse de marsalou 5
impasse de piras bas 5
impasse de plantefève 5
impasse de puybrandau 5
impasse de puylafaye 5
impasse de puyzaraux 5
impasse du puits de meynesple 5
route d'Amenot pair 5
route de Brochard 5
route de la limousine 5
route de l'oie (ruisseau) 5
route des bois noirs 5
route des charentes (3501 à 8601
seulement impair) 5
route des mosaïques 5
route des moutons 5
route des noyers 5
route des rosières 5
route des vignes 5
route du chapitel 5

BVB 5 EYVIRAT

route du relais postal 5
route du rosette 5
route du tabac 5
route Elie Bouthier 5
route Paul Cocula 5
rue de l'élevage 5
rue de Maupassant 5
rue des roches 5
rue du couronnement 5
rue du manoir 5
rue du queyrel 5
rue maisons neuves 5
rue Marie Laurent 5

BVB 6 LA GONTERIE BOULOUNEIX

chemin château trompette 6
chemin des 4 chemins 6
chemin du prieuré 6
chemin du terme rouge 6
chemin du verger 6
impasse de la batterie 6
impasse du grand bois 6
impasse du parvis 6
impasse Jaumelet 6
route de la croix 6
route de la grave (1141 à 4000) 6
route du grand mur 6
route du maine 6
route du moulin lafaye 6
route Elie Rouby (1501 à 6000) 6
route jaumelet 6
rue belle eau 6
rue clos du pont 6
rue de chenoles 6
rue de la châtaigne 6
rue de la fon sigaud 6
rue de la tabatière 6
rue du château d'eau 6
rue du coudert 6

rue du ruisseau 6
rue du sabotier 6
rue sans nom 6

BVB 7 SAINT CREPIN DE RICHEMONT

allée de la barde 7
allée du petit berger 7
chemin de la forge 7
chemin de la planche 7
chemin de la rose 7
chemin des brandes 7
chemin du bois Duroussel 7
chemin du grès 7
chemin du parc 7
impasse claud du puy 7
impasse de puylibeau 7
impasse des borderies 7
impasse des grezes 7
impasse des raches 7
impasse du sabotier 7
place de l'Abbé Landré 7
place du 27 mars 1944 7
route Antoine de Saint-Exupéry (3001 à
6000) 7
route de combelou (0 à 1500) 7
route de la riboutie 7
route de richemont 7
route des chalards 7
route des chevaux blancs 7
route des meulières 7
route du puy de roussy 7
rue Barineau 7
rue boiges 7
rue chevenier 7
rue de la croix saint-Aubin 7
rue de la grézille 7
rue de la plantine 7
rue de rousselière 7
rue des artelles 7
rue des bernissoux 7
rue des carrières 7
rue du moulin 7
rue du pré degon 7
rue du tuquet 7
rue du vignoble 7
rue garreloup 7
rue la jarthe 7
rue Parsou 7
rue Pradelle 7
rue puysegnier 7

BVB 8 SENCENAC PUY DE FOURCHES

allée du breuil 8
allée du parc impair 8
chemin belle vue 8
chemin de la bergerie 8
chemin de la mare 8
chemin de la séguinie 8
chemin de la vialle 8
chemin de l'abbatiale 8
chemin des lauriers 8
chemin des maillettes 8
chemin du gilet 8

Annexe n°6 (3/3) : Brantôme en Périgord

chemin du pêcheur 8
chemin du taboury 8
impasse de grange douville 8
impasse de leyparre 8
impasse des eyssards 8
impasse des genêts 8
impasse du lotissement du ladoux 8
impasse du temple 8
impasse saint Symphorien 8
place des templiers 8
route Antoine de Saint-Exupéry (3502 à 6320 seulement pair 8)
route blanche 8
route d'Agonac 8
route de fondume 8
route de jambe grosse 8
route de la besse 8
route de la borie fricart 8
route de la roussellie 8
route de Puy de Fourches 8
route de Sencenac 8
route des coutoux 8
route des étangs 8
route des manoirs 8
route du débat 8
route du sézaral 8
route du teyrat 8
route Elie Rouby (5000 à 6300) 8

BVB 9 VALEUIL

allée des biards 9
allée des chênes 9
allée du bost vieux 9
chemin de la croix haute 9
chemin de la pinède 9
chemin de labrousse 9
chemin des clairières 9
chemin des cluzeaux 9
chemin des collines 9
chemin des iris 9
chemin des mésanges 9
chemin des rocailles 9
chemin des rochettes 9
chemin des rouge-gorges 9
chemin des terres vieilles 9
chemin des vaures 9
chemin du panorama 9
chemin du rocher au chêne 9
impasse de la combe du loup 9
impasse de la tranquillité 9
impasse de la veillée 9
impasse de l'eau vive 9
impasse de leymerigie 9
impasse de puy hardy 9
impasse des mathieux 9
impasse des poiriers 9
impasse des pruniers 9
impasse des sources 9
impasse des tourelles 9
impasse des tournesols 9
impasse du coq 9
impasse saint Pantaléon 9
place de l'église st Pantaléon 9
route de combe redonde 9
route de combelou (1781 à 5000) 9
route de la chauterie 9
route de la croix du clair 9
route de la truffière 9
route de lassère 9
route de ramefort 9
route des coquelicots 9
route des lavandières 9
route des pigeonniers 9
route des pommiers fleuris 9
route des rochers 9
route du château des granges 9
Route Gustave Flaubert (701 à 2500) 9
route Henri Guillaumet 9
rue du tacot 9
rue Jean Mermoz 9
rue Pierre Georges Latécoère 9
ruelle des jardins 9
ruelle du cantou 9
square Saint Jacques 9

Annexe n°7 : Castels et Bézenac

Bureau n°1

Allée des Peupliers
Argentonnesse
Baran
Bardot
Bussac
Campagnac
Canteranne
Charrière
Chemin de Campagnac
Chemin de Coquière
Chemin de Crabidou
Chemin de Fabio
Chemin de Graves
Chemin de la Croix (du n° 21 au n° 658)
Chemin de la Fontaine
Chemin de la Mouneyrie
Chemin de l'Eau
Chemin des Picadis
Chemin des Recouses
Chemin des Rochers
Chemin du Lavoir
Chemin du Poteau
Chemin du Roc Pointu
Chemin du Sécadou de Goudou
Chemin Lou Cocal
Chemin Sous le Roc
Coquière
Côte le Caminol
Coufour
Crabidou
EHPAD la Gazalienne
Finsac
Grand Seignal
Graves
Impasse de Finsac
Impasse de Fongoumier
Impasse de Font Chaude
Impasse de la Barrière
Impasse de la Bertrandie
Impasse de la Boissière
Impasse de la Borie
Impasse de la Faveau
Impasse de la Métairie
Impasse de la Noyeraie (n° 191)
Impasse de la Pomarède
Impasse de Luziers nord
Impasse de Redon Espic
Impasse de Roquebeyssette
Impasse des Glycines
Impasse des Granges
Impasse des Murailles
Impasse des Noyers
Impasse des Prunus
Impasse du Porche
Impasse du Portail
Impasse du Sécadou
Impasse du Taillis
La Bessardie
La Boissière

la Bouygue
la Candélie
La Croix du Rat
La Fagette
la Fagette Haute
la Faveau
La Gazalienne
la Pomarède
la Rive
le Breuil
le Colombier
le Grelat
le Roucal
Le Sécadou
le Sécadou de Goudou
le Virazel
Les Cauffours
Les Granges
Les Masseries
les Mougnes
Lotissement Argentonnesse
Luziers
Luziers Nord
Marens
Marot
Moncrabou
Moulin de la Roque
Notre-Dame
Place de la Mairie
Place du Tilleul
Puyguilhem
Puymartin
Puymartin Sud
Redon Espic
Roc Rouge
Route d'Allas les Mines
Route de Belle Vue
Route de Beynac (du n° 183 au n° 3159)
Route de la Combe Rossignol
Route de la Croix du Rat
Route de la Dordogne
Route de la Plaine
Route de la Salle des Fêtes
Route de l'Oratoire
Route de Moncrabou
Route de Saint André
Route de Saint Martin
Route des Fours à Chaux
Route des Ouvriers
Route du Château d'Eau (du n° 277 au n° 1523)
Route du Chemin de Fer
Route du Colombier
Route du Moulant
Route du Moulin de la Roque
Route du Sel
Route du Tacot
Rue de la Grande Maison
Rue de Luziers

Rue du Centre
Rue du Fer à Cheval
Rue Sainte Sabine
Sainte-Sabine
Taillis de Roquebeyssette

Bureau n°2

Chemin de la Croix (du n° 781 au n° 1181)
Chemin de Rossignol
Chemin du Bout des Prés
Chemin du Peyrat
Chemin du Silo
Chemin Le Communal
Côte de l'Eglise
Côte de Sal
Cote rouge
Coustaty
Impasse de la Noyeraie (du n° 50 au n° 56)
Impasse de la Palétie
Impasse de Pinel
Impasse du Crouquet
Impasse les Cazals
La Couture
La Croix
La Palétie
La Redonde
Lauboil
Le Bourg
Le Flageolet
Le Thon
Les Combes
Nau con
Pinel
Route de Beynac (du n° 3354 au n° 4823)
Route de la Gravière
Route de Panassou
Route des Gobes
Route du Château d'Eau (n° 2092)

Annexe n°8 : Champcevinel

BUREAU 1

(Restaurant d'Enfants)

Allée de la Noyeraie
Allée Des Charmes
Allée des Ormeaux
Allée des Passereaux
Allée des Sarthes
Allée des Tilleuls
Allée du Maine
Allée du Petit Pré
Allée du Val Fleuri
Allée Félix de Crémoux
Allée Louis de Sanzillon
Allée Paul Verlaine
Allée Pierre Montagu
Allée Valentine Bussière
Allée Wilson and Wraight
Avenue du 08 mai 1945
Chemin de Foncroze
Chemin de Jacquou
Chemin de l'Erbétie
Chemin de la Séparie
Chemin de Longueville
Chemin de Saillantrou
Chemin de Vigier
Chemin des Brousses
Chemin des Jarthes
Chemin des Moussouses
Impasse des Petites Alpes
Chemin des Renards
Allée des Vignes
Chemin de Longueville
Place de l'Abbé Boisseuil
Place des Sports
Place du Général De Gaulle
Route de Beausoleil
Route de Borie Petit
Rue Arthur Rimbaud
Rue de Fontroubade
Allée des Loriots
Allée de Passereaux
Rue de la Forge
Rue du Bicentenaire
Rue du Chêne Vert
Rue du Chêne Vert
Rue du Majoral Fournier
Rue Louis Aragon
Rue Louis Pergaud
Rue Salvador Dali
Chemin de Barbe
Chemin de Maison Rouge

Nombre électeurs : 733

BUREAU 2

(La Bibliothèque municipale)

Allée de Chaumézie
Allée de Couture
Allée de Jarijoux
Allée de Majoulet
Allée des Guarrigues
Allée de Puyroger
Allée du Saint-Nicolas
Allée Fausto Coppi
Allée Guy Boniface
Allée Jean Prat
Allée Jean Robic
Allée Lucien Petit Breton
Allée Marcel Cerdan
Chemin de Blanquet
Chemin de Bonneau
Chemin George Sand
Chemin des Terres Calcaires
Rue Combe des Dames
Impasse de Jarijoux
Allée de Jarijoux
Impasse des Chênes
Impasse des Petites Alpes
Rue des Fours à Chaux
Route des Mazades
Rue du 19 mars 1962
Passage Lina
Rue Roger Couderc
Rue Roger Marche
Rue Alain Colas
Rue Colette Besson
Rue Combe des Dames
Rue Combe des Dames Prolongée
Rue des Petites Alpes
Rue du Chevalier de Galibert
Rue du Curé Bonal
Rue du Vieux Puits
Rue Louis Bobet
Rue Micheline Ostermeyer
Rue Jean Secret
Passage de Mayolle

Nombre d'Electeurs : 935

BUREAU 3

(Mairie)

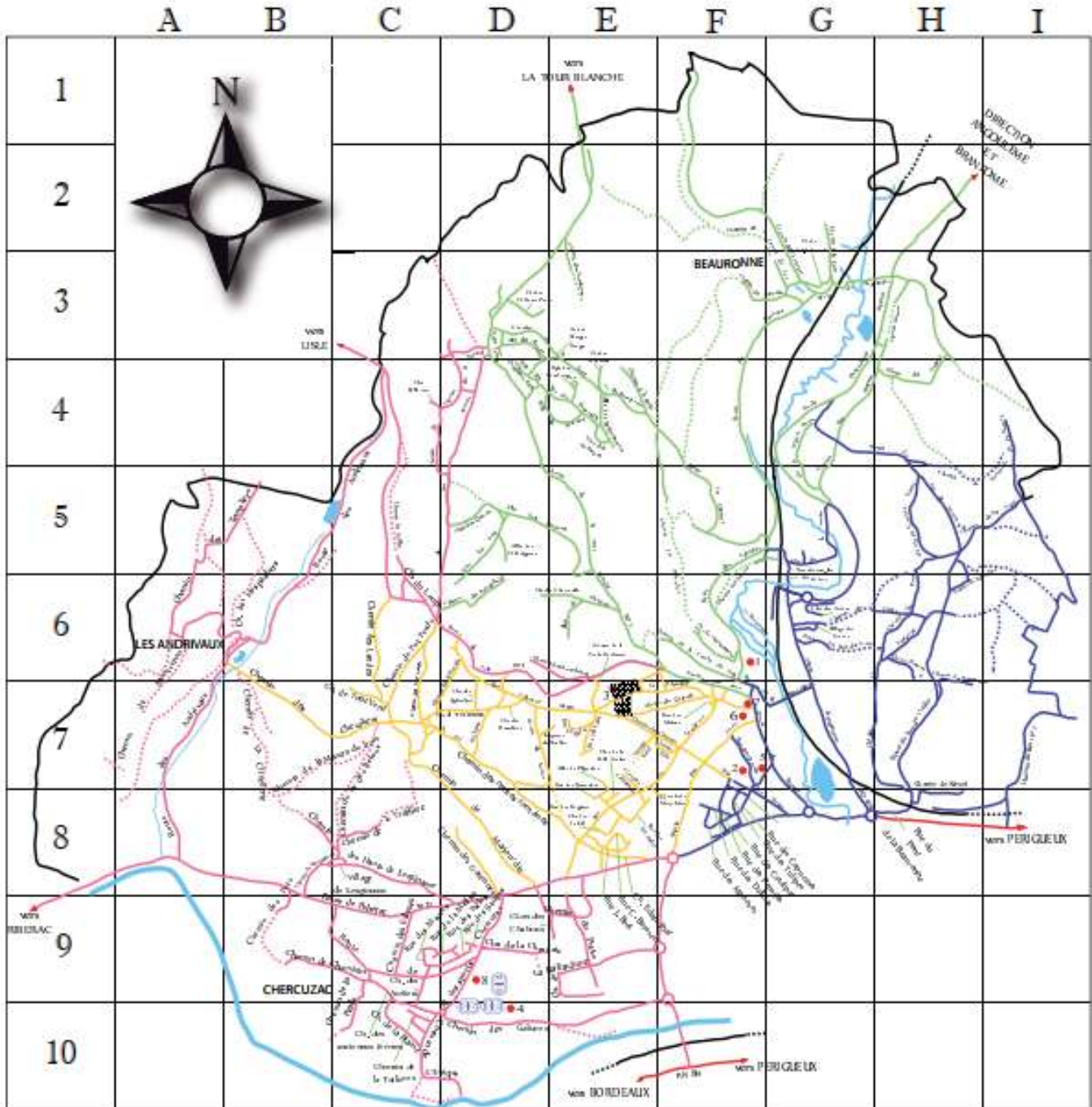
Allée de Chante Coucou
Allée de Goudan
Allée de la Feuillarge
Allée de Périnet
Allée de Réjaillac
Allée de Sourbarie
Allée des Plumencias
Allée des Sorbiers
Ancienne route de Château'Evêque
Chemin de Belle vue
Chemin de Chabannes
Chemin de Fégéral
Chemin de Fosse Rouge
Chemin de l'ancienne ferme
Chemin de la Borne
Chemin de la Quinquerinette
Chemin de Pareynou
Chemin de Puyfaucou
Chemin de Sept Font
Chemin de traverse
Chemin de Vigier
Chemin de Vigneras
Chemin des Renards
Chemin du Château d'Eau
Chemin du Clos Fournier
Chemin du Sébrat
Impasse de la Borie
Impasse de la Feuillarge
Impasse de la Grange
Impasse des Chênes
Impasse des Romains
Impasse du Charpentier
Route d'Agonac
Route de Borie Bru
Route de Borie Petit
Route de la Grange
Route de Paris
Route du Godet
Route du Lac Lagraule
Route du Pinier
Chemin des Corneilles
Rue de la Paix
Rue des Gravettes
Rue des Prairies
Sentier de Puyfaucou
Chemin Coudé
Chemin Pentu
Chemin du plateau
Chemin de la Roussie
Chemin de la Petite Combe Donzelle
Chemin du Chatenet
Chemin du Valat
Chemin des Néfliers

Nombre d'électeurs : 805



CHANCELADE

REPARTITION DES BUREAUX DE VOTE



- INFORMATIONS MUNICIPALES**
- 1 - Abbaye -F6-
 - 2 - Centre Socio Culturel -F7-
 - 3 - Cimetierre -E7-
 - 4 - Complexe Sportif -D9 D10-
 - 5 - Ecole Maternelle -F7-
 - 6 - Ecole Primaire -F7-
 - 7 - Mairie -F7-
 - 8 - Salle de Convivialité -D9-

- BUREAU DE VOTE N°1
- BUREAU DE VOTE N°2
- BUREAU DE VOTE N°3
- BUREAU DE VOTE N°4

Annexe n°10 : Château-l'Évêque

1 - SALLE EUGENE LEROY 1

BACCADE
BLEDAT
BOUCARET
CHEMIN DE LA BORDERIE
CHEMIN DE LA MONNERIE
CHEMIN DES GRANGES DE CROLUS
CHEMIN DU STADE
COMBE DE BOUTHIER
COSSE NOIRE
COUMENTOU
CROLUS
DAILLE
FONTAINE DE LA GUIZAT
FONTAINE DE PEYSSARD
GARMENEL
GRANDE PIECE
GRANGES DE CROLUS
HAUT-MESPLIER
LA BEYLIE
LA BORDE
LA BORDERIE
LA CHABRERIE
LA COMBE DU RAT
LA FAUTERNIE
LA FONTAINE DE LA LOUBE
LA FORET
LA GARENNE
LA GLAUTERIE
LA GORCE
LA GRANDE PIECE
LA GRANGE DU TREUIL
LA LIBAUDIE
LA METAIRIE DU LAC
LA MONNERIE
LA MONNERIE BASSE
LA MONZIE
LA PETITE MONZIE
LA PICOU
LA POSTE
LA REBIERE DES ARMAGNACS
LA ROUCHIERE
LA TAMANIE
LASCAUD VIEILLE
L'AUBEDE
LE BOURG
LE CROS
LE CROS DE BOURNAZEAU
LE GODET NORD
LE GRAND DAILLE
LE GROS CHENE
LE PECOU
LE PETIT MAINE
LE PETIT VESSAT
LE VERDOYER
LES ARMAGNACS
LES ARMAGNACS EST
LES BARRES
LES BOIGETTES
LES BRUGIERS
LES COLYS
LES COLYS BAS
LES COLYS HAUTS
LES FORETS
LES FORETS DE LA BORNE
LES GRANGES
LES GRANGIERAS
LES JOURNAUX
LES MARITOUX
LES VINCENTS
LES VINCENTS OUEST
LEYMERIGIE
LOTISSEMENT DOMAINE DE LA GORCE
LOTISSEMENT LA GORCE
MAISON MAISON ST VINCENT
MARLY
MESPLIER
MESPLIER-BAS
MOULIN DE MESPLIER
PARADIS
PETIT CHAMARAT
PETIT VESSAT
PEYSSARD
PLACE JARDIN PUBLIC
PLAISANCE
PUYLONG
RELAIS DE VESSAT
RIMOLAS
RIVIERE
ROUTE DE PREYSSAC
ROUTE DES COLYS
RUE ADHEMAR DE NEUFVILLE
RUE D'ANGOULEME
RUE DE L'ARTISANAT
RUE DES ARMAGNACS
RUE DES SABOTIERS
RUE DES SPORTS
RUE DU CHATEAU
RUE DUMAZEAU DE LAMEYNARDIE
RUE ELIE SAUVINET
RUE LOUIS GUICHARD
RUE SOEUR JEAN GABRIEL
SAINT-ANGEL
SENTIER LES COLYS HAUTS
VESSAT

2 - SALLE EUGENE LEROY 2

BAGATELLE
BAS-BOULANGER
BAS-CHAMARAT
BOSCHAUD
BOULANGER
BOURNAZEAU
CHAMARAT
CHANTELAUBE
CHEMIN DE BOULANGER
CHEMIN DE COULAREDE
FONTAINE DU GODET
GRANGES DU GODET
IMPASSE DES GRAVETTES
LA BAGATELLE
LA BAYOLLE
LA COUTURIE
LA FOUILLARGE
LA FOUILLOUSE
LA GRANGE DU GODET
LA GUIZAT
LA MISSOU
LA SAUVAGIE
LA TAMISERIE HAUTE
LA TUILERIE
LAC LACROIX
LE CHALET DES BRANDES
LE CIRIEIX
LE GODET
LE PETIT CHALET
LE ROUCHOU
LE ROYER
LES BRANDES
LES BRANDISSOUX
LES COMMUNAUX
LES GRANGES DE PREYSSAC
LES GRAVETTES
LES MARTYS
LES NOUZAREDES
LES PAYANTS
NOUZAREDE
PREYSSAC
PREYSSAC NORD
ROUTE DE BOSCHAUD
ROUTE DU GODET
RUE DE LA CROIX
RUE DES GRAVETTES
RUE RACHILDE
VERGINAS

Annexe n°11 : Coly-Saint-Amand




Département de la Dordogne
République Française

PERIMETRES DES BUREAUX DE VOTE :

Bureau 1 : commune déléguée de Coly, ancienne commune de Coly (24120)

Bureau 2 : commune déléguée de Saint-Amand de Coly, ancienne commune de Saint-Amand de Coly (24290)

Mairie de Coly-Saint-Amand le 31 mai 2023



Le bourg,
Saint Amand de Coly
24290 COLY SAINT AMAND
Tél 05 53 51 47 85
Fax 05 53 51 47 89
www.colysaintamand.fr
contact@colysaintamand.fr



Ouverture au public :
Mardi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Jeudi et vendredi matin de 9h30 à 12h30



Annexe n°12 (1/2) : Coulounieix-Chamiers

BUREAU 1

École Eugène Leroy - Rue Eugénie Cotton

Avenue Général de Gaulle
Cité Jean Moulin
Cité Pagot
Impasse Jayanti
Place Salvator Allende
Rue Albert Camus
Rue Eugénie Cotton
Rue Henri Dunant
Rue Jacques Brel
Rue Jean Ferrat
Rue Jean Macé
Rue Mahatma Gandhi
Rue Martin Luther King
Rue Nelson Mandela
Rue Pablo Neruda
Rue Pierre Brossolette
Rue Romain Rolland
Rue Georges Brassens
Rue Gisèle Feyfant
Rue Yves Farges
Total : 597 électeurs

BUREAU 2

École Eugène Leroy - Rue Eugénie Cotton

Av du Mal de Lattre de Tassigny
Avenue Général De Gaulle
Ecluses
Impasse Anatole France
Impasse Laure Gatet
Rue André Audoux
Rue de la Concorde
Rue de la Liberté
Rue de Tananarive
Rue du Docteur Seguy
Rue Georges Clemenceau
Rue Gustave Eiffel
Rue Henri Farman
Rue Jean Cessat
Rue Jean-Jacques Rousseau
Rue Joseph Labutie
Rue Jules Ferry
Rue Jules Vedrines
Rue Molière
Rue Mounet Sully
Rue René Cassin
Rue Voltaire
Rue de la Liberté
Rue Jules Verne
Total : 865 électeurs

BUREAU 3

École Eugène Leroy - Rue Eugénie Cotton

Avenue des Frères Marty
Chemin de Mérillier
Impasse Louis Loucheur
Impasse Christophe Colomb
Impasse Parmentier
Impasse Paul Faure
Place du Capitaine de Mallet
Place Emille Zola
Place Pasteur
Plateau des Izards
Rond-point Chopin
Rue Clément Ader
Rue de Saint-Exupéry
Rue du Commandant Charcot
Rue du Docteur Gaston Muraz
Rue du Président Cotty
Rue Guy Pauthier
Rue Henri Farman
Rue Jean Mermoz
Rue Joliot Curie
Rue Louis Blériot
Rue Marcellin Berthelot
Rue Maryse Bastié
Rue Nungesser et Coli
Rue Paul Doumer
Rue Paul Langevin
Rue Edmond Rostand
Rue Georges Bizet
Rue Richelieu
Total : 880 électeurs

BUREAU 4

École Eugène Leroy - Rue Eugénie Cotton

Avenue de l'amiral pradier
Avenue du Maréchal Gallieni
Avenue Franklin Roosevelt
Avenue Jean Jaurès
Impasse Armand Fallières
Impasse de Montclair
Impasse Puybournet
Impasse Fournier Sarlovèze
Impasse Jean de la Fontaine
Impasse Jean Zay
Impasse Lamartine
Impasse Monclair
Lieu-dit Gironde
Route de Marival
Rue Danielle Mitterrand
Rue Du Commandant Mouchotte
Rue du Général Joinville
Rue du Président Kennedy
Rue Edouard Michel
Rue Guy Mocquet
Rue Jean Dumas
Rue Jean-Paul Marat
Rue Jules Vallès
Rue Léo Lagrange
Rue Léopold Marois

Rue Louis Antoine Saint Just
Rue Maximilien de Robespierre
Rue Mozart
Rue Paul Mangin
Rue Pierre Mauroy
Rue Hector Berlioz
Rue Rhin et Danube
Total : 992 électeurs

BUREAU 5

École Eugène Leroy - Rue Eugénie Cotton

Avenue du Maréchal Foch
Avenue Winston Churchill
Impasse de la Boétie
Lieu-dit Campniac
Lieu-dit Escorneboeuf
Lieu-dit Gardonne
Place Douaumont
Rue de la Felibrée
Rue De la Marne
Rue de l'Argone
Rue de Verdun
Rue du 11 Novembre
Rue du 14 Juillet
Rue du Camp de César
Rue Du Colonel Fabien
Rue du Colonel Rossel
Rue du Général Marguerite
Rue du Maréchal Lyautey
Rue Jacques Brel
Rue Jean Boin
Rue Jean Marie Tjibaou
Rue Jules Vallès
Rue Pierre Fanlac
Rue de la Curade
Rue du 19 Mars 1962
Rue du 8 mai 1945
Rue Georges Brassens
Total : 791 électeurs

BUREAU 6

Centre Gérard Philippe – 370, avenue Winson Churchill

Avenue Albert Pestour
Avenue des Eglantiers
Avenue des Frères Peypelut
Avenue Pierre Mendès-France
Avenue Winston Churchill
Chemin des Veyriers
Espace Stéphane Hessel
Impasse des Aubépines
Impasse des Bruyères
Impasse des Cèdres
Impasse des Pommiers
Lieu-dit Brulebout Route de Marsac
Lieu-dit Beaufort
Lieu-dit Chabrier
lieu-dit la Garelie
Lieu-dit La Petite Forêt
Lieu-dit Le Bourg

Annexe n°12 (2/2) : Coulounieix-Chamiers

Lieu-dit Les Brandes
Lieu-dit Les Croix
Lieu-dit Les Quicoux
Lieu-dit Malvy
Lieu-dit Montgaillard
Lieu-dit Sansonnet
Lieu-dit Sarailler
Lieu-dit Sarrazi
L'Orée du Bois
Route de Bergerac
Route de Charbonnières
Rue des Charmilles
Rue Léon Blum
Rue Louise Michel
Rue Victor Schoelcher
Impasse des Genêts
Rue Georges Campaniac
Total : 1036 électeurs

BUREAU 7

Centre Gérard Philipe – 370, avenue
Winson Churchill

Allée de Plancheix
Allée des Chênes
Allée des Vergers
Avenue de l'Industrie
Avenue Winston Churchill
Lieu-dit Bayot
Lieu-dit la Grande Borie
Lieu-dit la Rolphie
Lieu-dit le Cros
Lieu-dit Les Andrieux
Lieu-dit Les Gareloux
Lieu-dit les Veyriers
Lieu-dit Paricaud
Lieu-dit Peyrelade
Place du Cerf
Rue Alain Savary
Rue Anne Franck
Rue de la Prairie
Rue des 4 Vents
Rue des Chataigniers
Rue des Merisiers
Rue Emile Victor Duval
Rue Louis Charles Delescluze
Rue Louise Michel
Rue Maurice Thorez
Rue Pierre Semard
Chemin de Balzac
Chemin de Plague
Impasse des Noyers
Rue Suzanne Lacore
Total : 935 électeurs

Annexe n°13: Coursac

BUREAU 1

Route des Tournesols
Route Yvan BARTHOU MIEUX
Résidence de Blanquet
Impasse des Coquelicots
Route des Vallons de Beau
Route Jean Julliard
Route de Guillaumias
Route des Buis
Route de la Faye
Route du Petit Moulin
Résidence de la Jarthe
Route de Picharou
Impasse du Puy de la Jarthe
Route de Beau
Route de Goujatoux
Route de Lespinasse
Route de Font de Meaux
Route des Garennes
Route du Bourg
Route de Bruyols
Impasse de Mareuil
Route de la Fontaine des Mares
Route de la Fontique
Route de Valadet
Route des Vignauds
Route du Lac Rouge
Route de Béleycout
Chemin de Maison Neuve
Impasse de Laugerie
Route de Blanquet
Route de Maraval
Impasse du Paysset
Route de La Pierre Panlaire
Route de la Jarthe
Route des Mares de Mareuil
Impasse de Bruyols
Route des Brandeaux
Route des côtes de Beau
Route de la Fontaine des Privats
Route de la Brousse
Impasse Bellevue
Route du Renard
Route de la Fontaine
Résidence des Hauts de Linard.

BUREAU 2

Route des Girardies
Impasse des Mares de Fer
Résidence de Font de Meaux
Route de Guillaumias
Route du Ruisseau Noir
Route de Broussas
Route de Coupe-Gorge
Route des Brandissoux
Route des Moulineries
Route de la Beylie
Route de Volvey
Chemin de la Farge
Route de Font de Meaux
Route de Maison Jeannette
Route de la Morinie
Route de Bruyols
Route de la Petite Morinie
Impasse de Maison Jeannette
Résidence la Morinie
Route de Blouze
Chemin de la Jutherie
Route des Privats
Impasse de Chatras
Route de Maraval
Route des Brujoux
Route des Enveaux
Impasse de Laudonie
Route des Meynichoux
Route de Lauglusie
Route des Embois
Impasse de la Chabanne
Route de Baillou
Route de Blanchou
Route du Petit Cerf
Impasse de la Truffe
Route des Bois
Résidence du Petit Cerf
Chemin de l'Étang
Route du Stade
Impasse des Moulineries
Chemin de Guillaumias
Résidence du Mémorial
Route du Mémorial.

Annexe n°14 : Coux et Bigaroque-Mouzens



PERIMETRES DES BUREAUX DE VOTE :

Bureau 1 : commune déléguée de Coux et Bigaroque, anciennement commune de Coux et Bigaroque (24220)

Bureau 2 : commune déléguée de Mouzens, anciennement commune de Mouzens (24220)

Marie de Coux et Bigaroque-Mouzens, le 12 juin 2023

Mairie - Le bourg - Coux et Bigaroque - 24220 COUX ET BIGAROQUE-MOUZENS

05 53 31 61 07 - contact@couxetbigaroque-mouzens.fr

Annexe n°15 : Creysse

COMMUNE DE CREYSSE
Code INSEE 24145

Mise à jour :5 juillet 2023

DECOUPAGE DES BUREAUX DE VOTE

1 - Bureau 01	Nom des Voies	2 - Bureau 02	Nom des Voies
	Allée de Canolle		Allée du Cugnès
	Allée De Grand-Champ		Allée des Bertranoux
	Allée Des Mésanges		Allée du Vieux Coutet
	Allée du Hameau des Chênes		Avenue de La Roque
	Allée du Pin		Chemin de Grand Jean
	Avenue De La Gare		Chemin de toutifaut
	Bella Riva		Chemin des Acacias
	Chemin des Écoles		Chemin Des Alouettes
	Chemin du Calvaire		Chemin Des Coutets
	Chemin du Petit Bois		Chemin Des Merles
	Chemin du Petit Méon		Chemin des Milliaires
	Grand Rue		Chemin Du Château D'Eau
	Impasse Bella Riva		impasse Bellevue
	Impasse de l'Orée du Bois		Impasse De Cablanc
	Impasse des Bosquets		Impasse De La Borde
	Impasse des Charmes		Impasse De La Garenne
	Impasse Des Rochers		Impasse de la Nauve
	rond point du Hameau		Impasse Des Bretons
	Route de Combe Subert		Impasse des Coquelicots
	route de Combe-Noire		Impasse des Coutets
	Route de Troche		Impasse des Galinoux
	Route des Barbas		Impasse Des Laurières
	Route Des Hêtres		Impasse des Lorrains
	Route des Saraillets		Route De Cablanc
	route du Grand Lac		Route de Chante Louette
	Route du Hameau Des Chênes		Route De Combe-Brune
	Route Du Vieux Troche		Route De La Barde
	Rue de la Papeterie		Route De La Nauve
	Rue Des Bosquets		route de Leymonie
	Rue des Charmes		Route De Malbernat
	Rue Du Vieux Moulin		Route De Pombonne
			Route De Sainte Alvère
			Route des Galinoux
			Route Des Litoux
			Route des Pélissoux
			Route Des Rigoux
			Route Des Rivelles
			Route des Vieux Rigoux
			Route du Pigeonnier
			rue de la Gabarre
			Rue De La Rivière
			Rue de la Roque
			Rue Des Bretons
			Rue des Chevreuils
			Rue des Lorrains
			Rue des Tilleuls
			Rue du Cèdre
			Rue du Peyrat

Cubjac – Auvézère – Val d'Ans

Le bourg

24640 CUBJAC

Téléphone 05 53 05 30 21

lundi au vendredi de 9h à 13h

accueil@mairie-cubjac.fr



**PÉRIMETRE DES BUREAUX DE VOTE
DE LA COMMUNE DE CUBJAC-AUVEZERE-VAL D'ANS**

• **BUREAU N°1 :**

Commune déléguée de CUBJAC, ancienne commune de CUBJAC (24640)

• **BUREAU N°2 :**

Commune déléguée de LA BOISSIERE D'ANS, ancienne commune de LA BOISSIERE D'ANS (24640)

• **BUREAU N°3 :**

Commune déléguée de SAINT PANTALY D'ANS, ancienne commune de SAINT PANTALY D'ANS (24640)

A Cubjac-Auvézère-Val d'Ans, le 18 Juillet 2023

Madame Le Maire,

Elodie CHOURY



Annexe n°17 : Eymet



Annexe n°18 (1/2) : Eyraud-Crepse-Maurens

BUREAU 1 : MAIRIE MAURENS

BOURG LE
IMPASSE CARRIÈRES
IMPASSE CRISTEFUILLE
LACOSTE
LE BAILLARD
LE BOST
LE CODERT
LE PETIT PRAT
LEYMARIE 1199 ROUTE DE LEYMARIE
LEYVITOUR
ROUTE DE BERGERAC
ROUTE DE LA FORCE
ROUTE DE LESCURETIE
ROUTE DE VILLAMBLARD
IMPASSE CARRIÈRES
IMPASSE DES 4 CHEMINS
IMPASSE DU CAUDEREAU
IMPASSE DU HAUT PERRIER
IMPASSE DU ROCHER POINTU
IMPASSE LA TOUR
LE CODERT
LESCURETIE
PLACE DE LA LIBERTÉ
ROUTE DE BERGERAC
ROUTE DE LA FORCE
ROUTE DE LESCURETIE
ROUTE DE LEYMARIE
ROUTE DE SAINTE-FOY DES VIGNES
ROUTE DU FIEU
RUE DE LADOUX
RUE DU GRAND TRAVERS
BARDICALES
BOURG (LE)
CARRIERE
CARRIERES
CHEMIN DES BATELIERS
CHEMIN DU BOST
FOND BARRADE
IMPASSE ALLIAS
IMPASSE DE LA CABOUSSIE
IMPASSE DES LACS
IMPASSE DU BAILLARD
IMPASSE DU BREUILH
IMPASSE DU PETIT VALLON
IMPASSE DU ROCHER POINTU
IMPASSE DU VILLAGEOT
IMPASSE FONTAINE DU ROC
IMPASSE LA TOUR
IMPASSE LANGEAT
IMPASSE LE ROUQUET
IMPASSE LES CAZEILLES
IMPASSE LES PICHOTTES
IMPASSE TOUT VENT
LA BAYSSE
LA CHARBONNIERE
LA CIGALIERE
LA GRIMARDIE

LA VERGNE
LACOSTE
LADOUX
LANGEAS
LAVERGNE
LE BAYSSE
LE BOURG
LE BOURG SUD
LE BOURG-2
LE CAUDEREAU
LE CODERC
LE CODERC MAURENS
LE COUDEREAU
LE FIEUX
LE FLET
LE MAINE
LE MORTIER
LE PERRIER
LE PETIT MEYNOT-1
LE PETIT PRAT
LE PLANTOU
LE PRE POURRI
LE VIGNOLE-2
LE VILLAGEOT
LES BRANDES
LES CAVAILLES
LES CAZEILLES
LES CHARMILLES
LES SARRAZIS
LES VILLES
LESCURETIE
LESCURETIE OUEST
LEYMARIE
LEYVITOUR
LIEU DIT LA FONTAINE DU ROC
LIEU DIT LAVERGNE
LIEU-DIT LE CODERT
LIEU-DIT LE PETIT PRAT
ROUTE DE BERGERAC
ROUTE DE LA BAYSSE
ROUTE DE LA FORCE
ROUTE DE LAVERGNE
ROUTE DE LESCURETIE
ROUTE DE LESCURETIE
ROUTE DE VILLAMBLARD
ROUTE DU FIEU
RUE DU CODERC
RUE DU ROI DE COEUR
RUE DU VIEUX PUIITS
TOUTIFAUT
TOUTIFAUT NORD
TOUTIFAUT SUD
TUILIERE LA

BUREAU 2 : MAIRIE LAVEYSSIERE

CHANTE ALOUETTE
CHEMIN DE LA SOURCE
CHEMIN DU LAC
IMPASSE CHEZ BIGALLIER
IMPASSE DE GANDOY
IMPASSE DE LA SALLE
IMPASSE DES MEYNOTS
IMPASSE DU MOULIN
IMPASSE DU SUQUET
IMPASSE GANDILLE
IMPASSE LE PETIT PRAT
LE BOURG
LE BOURG-3
LE MENISSOU
LE PAS DE L'EYRAUD
LE PETIT MEYNOT-2
LES MAZIERES
LES MAZIERES NORD
LES MAZIERES SUD
LES VESIES
MOULIN DE GERAUD
ROUTE DE CHANTE ALOUETTE
ROUTE DES MAZIÈRES
TUE FEMME
LE BOURG LAVEYSSIERE

BUREAU 3 : MAIRIE SAINT-JEAN-D'EYRAUD

LIEU-DIT BOSREDON
PETIT CAVILLE
BEAUVIEL
IMPASSE PETIT CAVILLE
LA PLANTE
LES COMBETTES
ROUTE DE LA FORCE
ROUTE DE L'OUEST
ALLÉE DE FRONTUS
ALLÉE DE LA MÉTAIRIE
BELLACAUD
BODRET
BOSREDON
BOSVIEL
BOURDARIAS
CAVILLE
CHADELAYGUE
CHEMIN DE LA PLANÈGE
CHEMIN DE LA PLANTE
COMBE DE GOURLAND
CÔTE DE BELLACAUD
IMPASSE DE BEAUDRET
IMPASSE DE LA ROQUE
IMPASSE DE POUYALOU
IMPASSE DU PETIT CAVILLE
IMPASSE DU PEY
IMPASSE DU PUIITS
LA FAURIE
LA GRAND FONT

Annexe n°18 (2/2) : Eyraud-Crempse-Maurens

LA VIGNOCHE
LE BOURG-1
LE VIGNOBLE-1
LES CLAUDS NEUFS
LES COMBETTES
LES EYMEREGIES
LES GABOUSSIERS
LES GERAUDS
LES GRANDS CHAMPS
LIEU DIT POUYALOU
ROUTE DE LA FORCE
ROUTE DE LAVEYSSIERE
ROUTE DU SUD
TUE FEMME

BUREAU 4 : SAINT-JULIEN-DE-CREMPSE

IMPASSE DE LA PÉLISSERIE
IMPASSE DE LA PRADE
ROUMAGERE
ROUTE DE L'AUBÉPINE
BAS BRETAT
BONNETOUT
BOURG (LE)
BRETAT OUEST
COLOMBIER
CROIX DE MENAUD (LA)
CROIX DE MENAUD ST JULIEN DE
CREMPSE
DAURAT (CHEZ)
GABARET
IMPASSE DE BRETAT
IMPASSE DE GANTOUT
IMPASSE DE LA BEAUBIE
IMPASSE DE LA FARGAUDIE
IMPASSE DU PLATANE
JARTHES (LES)
LE MAINE DE LAFON
LES QUATRE ROUTES
LIEU-DIT LA FARGAUDIE
MAINE DE LAFON (LE)
MAINE DE LAFON LE
MAS (LE)
MERLATIERE (LA)
PELISSERIE (LA)
QUATRE ROUTES (LES)
QUAYRE (LE)
ROC (LE)
ROQUE (LA)
ROUMAGERE
ROUTE DE CAMPIAT
ROUTE DE FROMENT
ROUTE DE LA MALVINIE
ROUTE DE LA SUDRIE
ROUTE DE MARTISSOU
ROUTE DES POMMIERS
ROUTE DU COLOMBIER
ROUTE DU MOULIN
RUE SAINT JULIEN EST
SUDRIE (LA)
TUILIERE (LA)
VOIE QUEYROUX LES

Découpage géographique des bureaux de vote - HAUTEFORT - 24390

BUREAU 1	BUREAU 2
Allée de Bastard	Avenue de l'Europe
Allée de la Garenne Saint Jean	Avenue du Périgord
Allée De la Saint Jean Baptiste	Chemin de Gratte Chèvre
Allée du 1er Avril 1944	Chemin de la Balayère
Allée du Dalon	Chemin de la Barrière
Avenue Jacques Maigret	Chemin de Lachaize
Avenue Sylvain Floirat	Chemin de la Croix du Jubilé
Chemin de Boslavie	Chemin de la Fontaine de Pialot
Chemin de Brégéras	Chemin de la Gane
Chemin de Brujou	Chemin de la Gaulhas
Chemin de la Cipièrre	Chemin de la Mothe
Chemin de la Ferme du Cabanier	Chemin de l'Ancienne Chapelle
Chemin de la Joffrenie	Chemin de la Queyrie
Chemin de la Maligne	Chemin de la Reille
Chemin de la Pampa	Chemin de la Source de la Métairie
Chemin de Moucha	Chemin de Ribières
Chemin de Mouney Haut	Chemin des Besses
Chemin de Peyre Plate	Chemin Des Bouiges
Chemin de Pré-Boussou	Chemin des Chadeaux
Chemin de Près Latour	Chemin des Clous
Chemin de Saint Guynafort	Chemin des Deux Calvaires
Chemin des Brugeaux	Chemin des Grandes Vignes
Chemin des Bruneteaux	Chemin de Sigale
Chemin des Castineries	Chemin des Peyrades
Chemin des Chabridoux	Chemin des Planèzes
Chemin des Gravats	Chemin des Pradelles
Chemin des Mongedies	Chemin des Terres Blanches
Chemin des Noches	Chemin des Thuilléras
Chemin des Prés-Loups	Chemin du Causse
Chemin des Tanneries	Chemin du Clos Vieux
Chemin du Cros	Chemin du Coderc
Chemin du Thévenot	Chemin du Four à Chaux
Chemin Villotte	Chemin du Lavoir
Esplanade de la Jumenterie	Chemin du Maine des Bos
Esplanade des Ecoles	Chemin du Plateau de la Chabroulie
Esplanade du Château de Hautefort	Chemin du Puy Vignaud
Impasse de Peyrechesse	Chemin du Sac de Marty
Impasse du Garde Champêtre	Chemin du Tarideau
Lotissement du Pont des Épingles	Impasse de la Noyeraie
Passage Des Écoliers	Impasse des Artisans
Passage Jules Raboisson	Impasse des Ateliers
Place des Acacias	Impasse des Mouquettous
Place des Gens d'Auberoque	Impasse du Charron

Découpage géographique des bureaux de vote - HAUTEFORT - 24390

BUREAU 1	BUREAU 2
Place Edmond Dufraisse	Impasse du Puits
Place Eugène Le Roy	Lotissement Le Clos Saint-Léger
Place Marie Cusset	Passage de la Lourde
Place Marquis Jacques François	Place de la République
Place René Lavaud	Place de l'Eglise
Résidence de la Chapelle	Place des Voisinades
Route de la Besse	Route de Beaupuy
Route de la Brousse	Route de Beauvieux
Route de Lanouaillette	Route de Chez Pinet
Route de la Tuilière	Route de Côte de Pialot
Route de Leymongédie	Route de la Chabroulie
Route de Saint Pierre és Liens	Route de la Chavaille
Route des Auberties	Route de la Genèbre
Route des Fontanelles	Route de la Métairie
Route des Tachas	Route de la Petite Forêt
Route des Trois Ponts	Route de la Peyre
Route des Vidaloux	Route de Las Boueygeas
Route du Buisson	Route de Maumont
Route du Cabanier	Route de Mercier Lacombe
Route du Fornial	Route de Roche
Route du Pont des Epingles	Route des Borderies
Route du Pont Saint Jamet	Route des Broussilloux
Rue Bertrand Artigue	Route des Charreaux
Rue Bertran de Born	Route des Clauds
Rue de la Gare	Route des Terres Blanches
Rue des Remparts	Route du Coucou
Rue des Sœurs de Nevers	Route du Pays d'Ans
Rue du Chanoine Goumet	Rue de Blacé
Rue du Docteur Gabriel Lacheze	Rue du 19 Mars 1962
Rue du Pavé	Rue du Claud Fleuri
Rue Marie de Hautefort	Rue du Stade
Rue Maurice Guilloux	Rue Jean-Sylvain Raynaud
Rue Maxence de Damas	Rue Père de Bossignac
Rue Nicolas Rambourg	Chemin du Bois de l'Allée
Rue Simone Weill Durosoy	

Annexe n°20 : La Force

BUREAU N°1

Place de la République
Rue Belzunce
Rue de la Libération
Rue du Docteur Clament
Rue du Pasteur Alard
Avenue du Commandant Pinson
Rue Jean Miquel
Chemin de Lavergne
Chemin de la barrière
Chemin des Landes au Gué
Chemin de la Lande Haute
Rue du Breil
Traverse du Vieux Vignoble
Clos du Vieux Vignoble
Cité du Vieux Vignoble
Rue du Vieux Vignoble
Le Vieux Vignoble
Cité des Allains
Rue des Allains
Impasse du Hameau
Rue Marvit
Rue du stade
Rue du parc
Rue de Pouchou
Rue John Bost
Rue André Rousseau
Avenue des Ducs
Impasse des Ducs
Traverse de la Lande
Enclos du Château
Impasse du Petit Bois
Rue des Anciennes Ecoles
Rue des Déportés
Rue Maurices Loupias
Rue du Temple
Accueil de la FJB
Eben Hezer
La Famille
Le Repos
Allegro
Les Pleïades
Tibériade

BUREAU N°2

Rue du Moulin de Chadeau
Impasse de l'Eyraud
Rue de Picou
Cité de Picou
Allée des Pins
Rue de la Farganière
Rue du Petit Breil
Clos de Dounet
rue de Jacob
Promenade des Pradasques
Clos des Pradasques
Route de Bosset
Chemin du Bos
Chemin du Moulin du Bos
Sente des Vergnes

Impasse des Coquelicots
Rue des Bleuets
Route de Marsal
Impasse des Chênes
Le Petit Durbec
Chauprenat
Chauprades
Bitarel
Le Trou de Giral
Le Pas del Truc
Le Tulen
Rue du Tulen
Le Tuquet
Rastouil

BUREAU N°3

Route de Lavaure
Route du Moulin de Lavaure
Les Bouygues
Rue des Sapins
Rue du Marais
Rue du Touron
Les Grands Prés
Chemin des Grands Prés
Lotissement des Grands Prés
Avenue Jean Moulin
Chemin du Bois Vert
Chemin des Justices
Les justices
Borie Négade
Pradebout
Rue de la Béarnaise
La Béarnaise
Chemin du Rastelet
Le Rastellet
Rue du Rastelet
Rue de Recur
Chemin du Grand Balat
Rue de Gounaud
Rue du Girounet
Chemin des Vaurettes
Chemin de Sillet
Rue du Château
Rue de l'abbé Bernard
Cité de Giral
Extérieur Commune

Annexe n°21 : La Roche-Chalais

Bureau 1

annexe Mairie La Roche-Chalais

Allée des Campanules du n°1 au 9
Allée des Fauvettes du n° 19 au 37
Allée des Hirondelles du n°1 au 4
Allée des Mésanges du n° 9 au 51
Allée des Myosotis du n°1 au 28
Avenue d'Aquitaine du n°1 au 61
Avenue de la Double du n° 1 au 42
Avenue des Charentes du n° 1 au 7
Avenue des Erables du n° 1 au 20
Avenue du Périgord du n°1 au 27
Avenue du Stade du n° 1 au 32
Chemin du Barrage
Chemin du Bois de Balan
Chemin de Boisdron
Chemin de Bois Martin du n° 33 au 104
Chemin du Bontemps
Chemin de Champion
Chemin de Grand Jean du n° 31 au 858
Chemin des Huguenots
Chemin de La Borde
Chemin du Maine du Four
Chemin du Moulin
Chemin de la Plaine
Chemin de Richard
Chemin du Rouzeau
Chemin de Sainte Hélène
Cité des Pins
Impasse Boisdron
Impasse Fonsèche
Impasse des Protestants
Lotissement Batier
Lotissement la Garenne du n° 1 au 12
Lotissement la Valouze du n°1 au 28
Lotissement le Méridien du n° 1 au 43
Place de Bois Gentil du n°1 au 7
Place de la Victoire du n°1 au 10
Place de l'Etoile du n° 1 au 16
Place des Catalpas du n° 1 au 9
Place du Puits qui chante
Place de l'Etoile
Résidence les Acacias
Route d'Angoulême
Route des Eperons
Route de la Fuie
Route des Herveux
Route de Libourne
Route du Petit Barail
Route de Raboin
Route de Royan
Route de Saint-Aigulin
Route du Texier
Route du Thor
Route de Saint Christophe du n° 426 au 693
Route de Veyssière
Rue de la Dronne
Rue de la Fontaine
Rue de la Glacière

Rue de la Grand Font
Rue de la Pinède du n°1 au 18
Rue de la Terrasse
Rue de l'Apré-Côte du n°1 au 52 bis
Rue de Ribérac
Rue des Buis
Rue des Camélias du n°1 au 17
Rue des Carrassons
Rue des Charmilles
Rue des Ecus
Rue Elisée Reclus
Rue des Glaïeuls
Rue des Tanneries
Rue du Château
Rue du Moulin
Rue du Marché
Rue Louis Geandreau
Rue Traversière
Rue Trigant Gautier
Rue Ulysse Poitou
Voie de Balan
Voie de Collembrun
Voie des Grandes Vignes

Bureau 2

mairie annexe Saint-Michel

l'Ecluse et Léparon
Chemin du Barail
Chemin des Boiges
Chemin du Buisson
Chemin de la Californie
Chemin de Chabanne
Chemin de Chanteloup
Chemin de la Chapelle
Chemin de la Combe
Chemin de Faye
Chemin du Fenage
Chemin de la Gacherie
Chemin de Ganet
Chemin des Gardes
Chemin du Grand Bois
Chemin les Grand Prés
Chemin de Graulier
Chemin de la Gueline
Chemin de la Lande
Chemin de Marronneau
Chemin du Meneplet
Chemin de la Peyre
Chemin du Pelaud
Chemin de Porcherat
Chemin de Rabier
Chemin du Renard
Chemin de Tamarot
Chemin du Trimou
Chemin de Vaudu
Chemin du Vignaud
Chemin des Vignes
Impasse l'Ami
Impasse Martillac
Impasse la Ronze

Route de l'Age
Route du Bost
Route de Chantemerle
Route de Darnat
Route de Galbrun
Route du Genet
Route de Grand Jard
Route d'Echourgnac
Route du Jamot
Route de la Pile
Route de Léparon
Route du Maine
Route de Martillac
Route du Massias
Route du Matarat
Route de Montpon
Route de Parcouil
Route du Pizou
Route de Ribérac
Route de Saint Michel l'Ecluse
Route de Servanche

Bureau 3

mairie annexe Saint-Michel de Rivière

Chemin de l'Archer
Chemin du Bourdiou
Chemin du Capet
Chemin du Clair
Chemin de la Pironne
Chemin de Bois Martin du n° 158 au 412
Chemin de Maisonneuve
Chemin des Nauves
Chemin de Poitou
Impasse Emond
Impasse la Gane
Impasse Grassien André
Route des Bambous
Route de la Barde
Route de Bellefont
Route de Bruant
Route de la Cabane
Route de la Coudre
Route des Eglisottes
Route de Frisson
Route de la Gane
Route de la Grave
Route de Libourne
Route de la Moulinasse
Route du Petit Bois
Route du Petit Saint Michel
Route des Philippons
Route de Puymangou
Route de Saint Christophe du n° 1129 au 3949
Route de Saint Michel de Rivière
Rue de la Fermette
Rue des Fresnes
Rue des Marronniers
Rue du Square

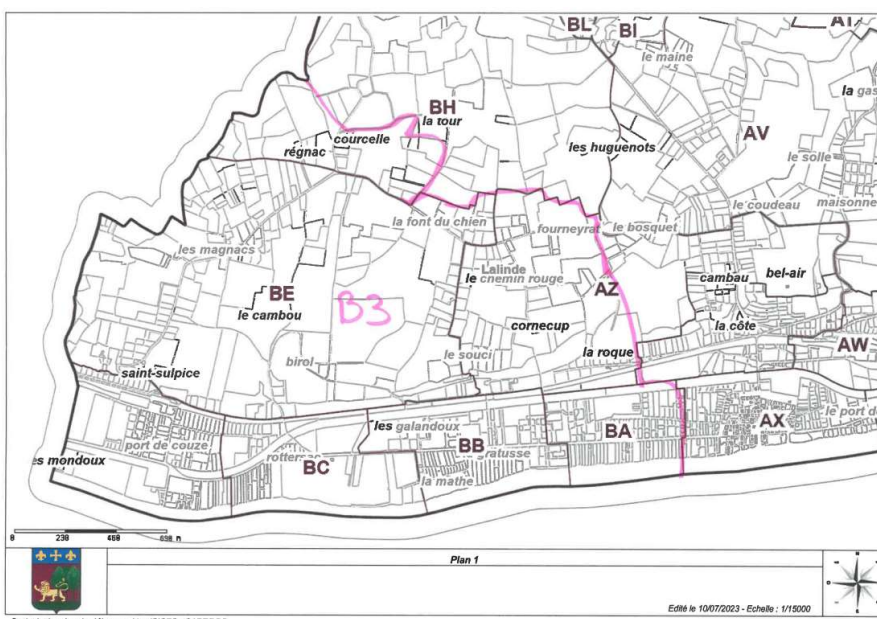
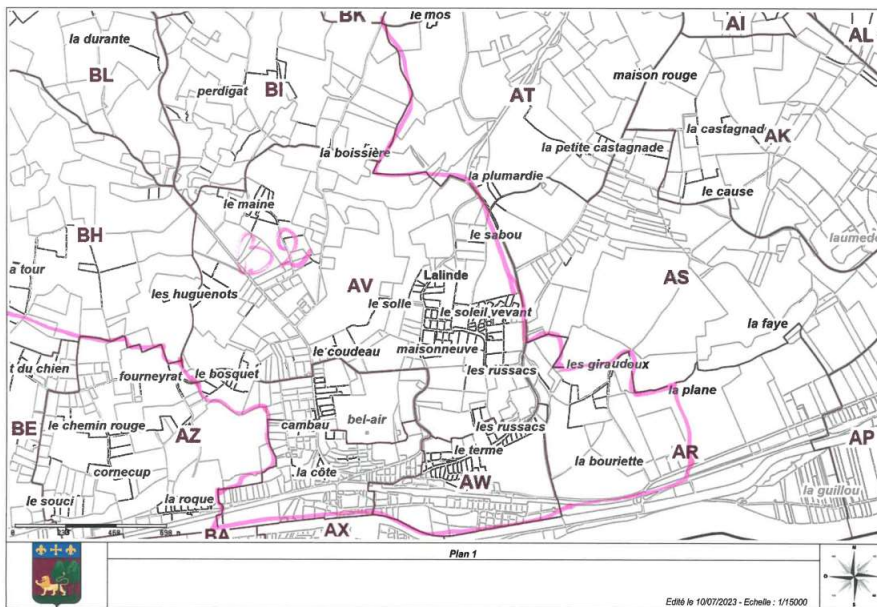
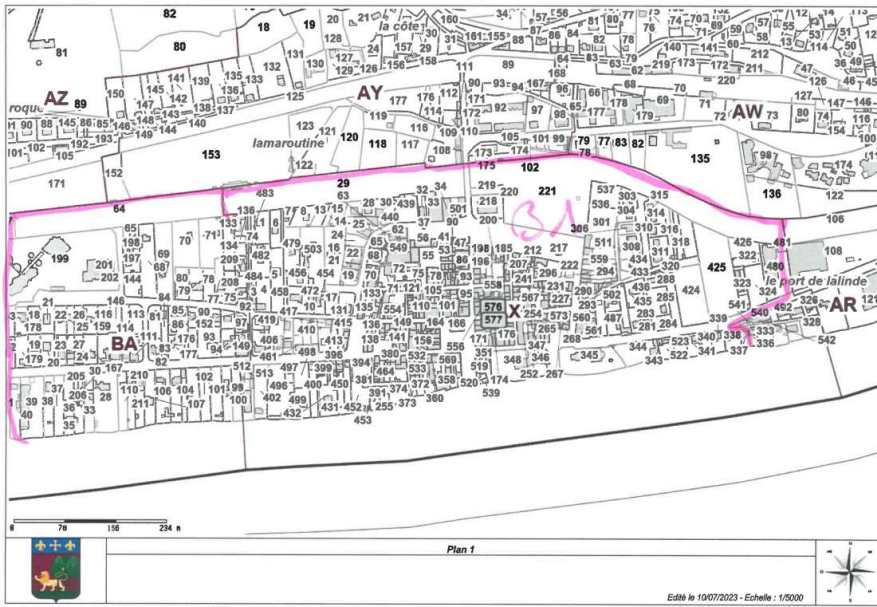
Annexe n°22 : La Tour-Blanche-Cercles

Périmètre

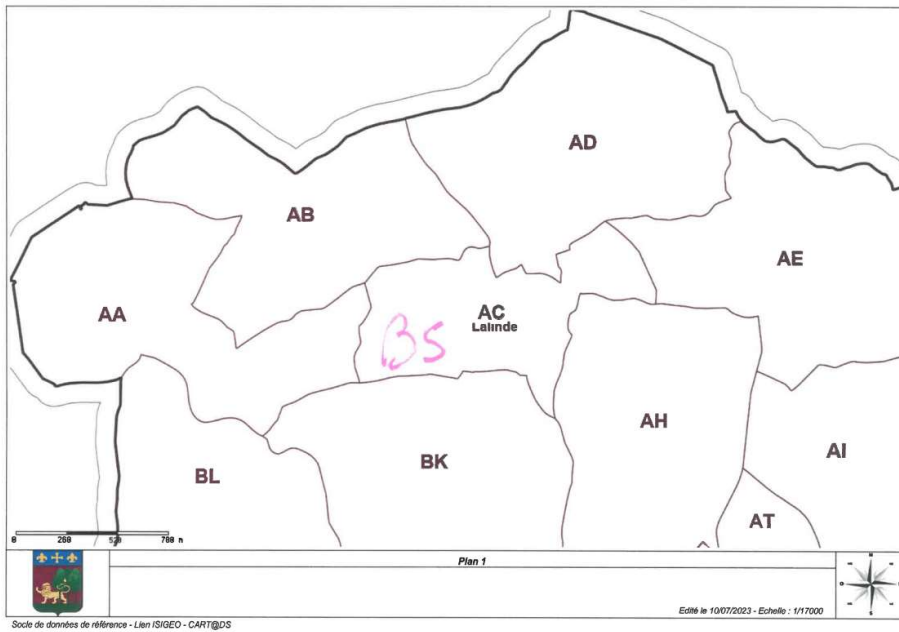
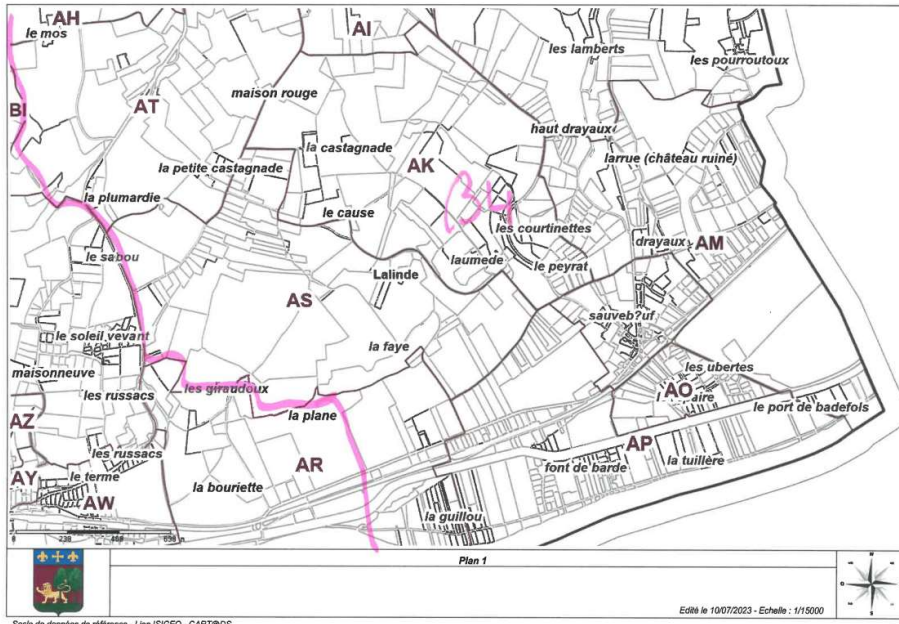
Bureau 1 : périmètre de la commune historique de La Tour Blanche

Bureau 2 : périmètre de la commune historique de Cercles

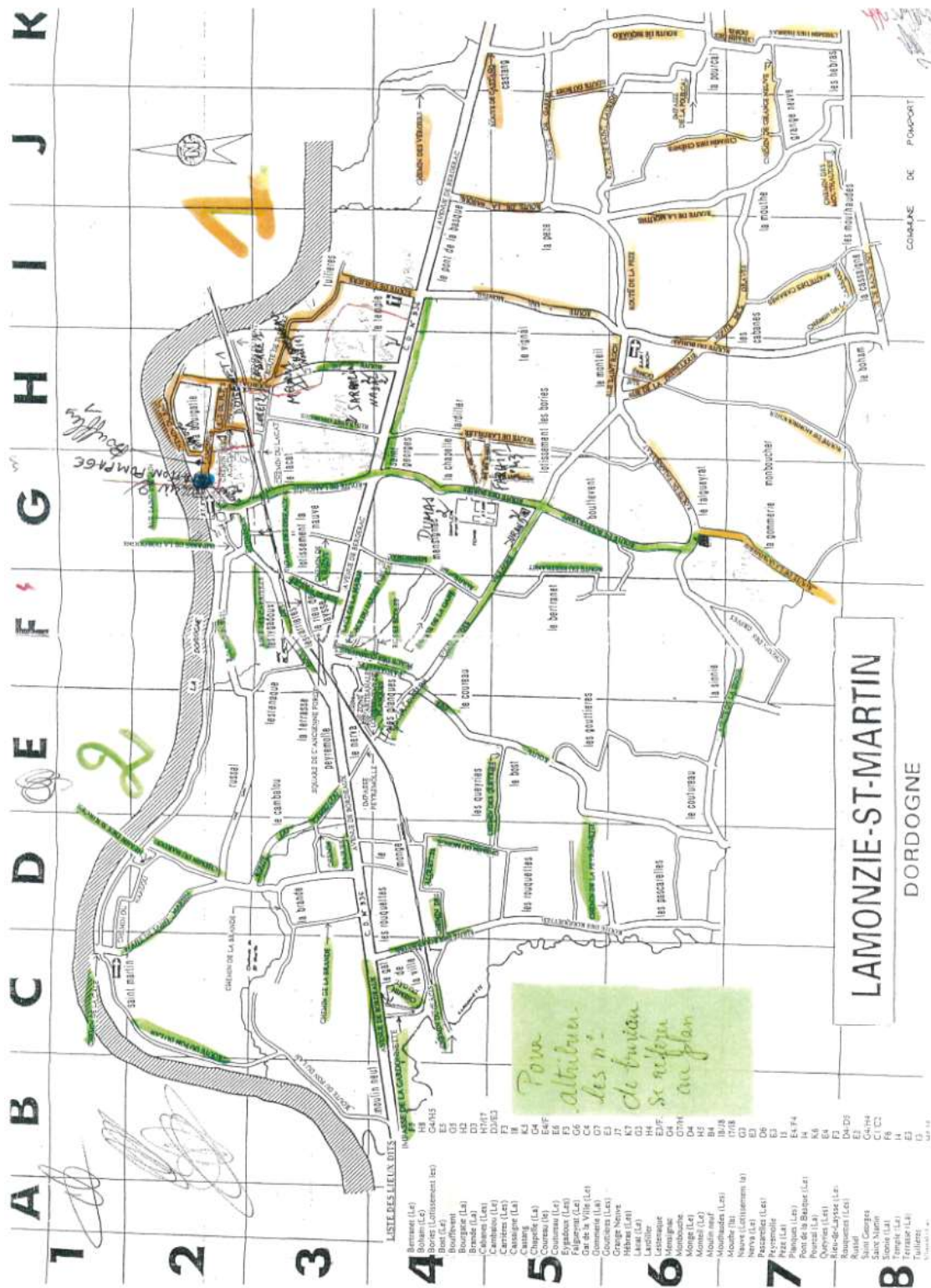
Annexe n°23 (1/2) : Lalinde



Annexe n°23 (2/2) : Lalinde



Annexe n°24 : Lamonzie-Saint-Martin



Annexe n°25 (1/2) : Le Bugue

BUREAU 1 : 651 Allée Paul-Jean Souriau - Salle Eugène Le Roy - 24260 LE BUGUE

Allée de la Vézère
Allée des Tiraux
Allée Paul-Jean Souriau
Avenue de la Gare (Côté impair)
Avenue de la Libération
Avenue des Grausses
Chemin de la Plante
Chemin de la Tuilerie
Chemin de Novital
Chemin des Muriers
Chemin des Oiseaux
Impasse Coteau de la Terrasse
Impasse de la Rivière
Impasse de l'Agranel
Impasse de l'Industrie
Impasse de Louise
Impasse des Abeilles
Impasse des Brandes
Impasse des Coquelicots
Impasse des Ecureuils
Impasse des Fleurs
Impasse des Haies
Impasse des Hirondelles
Impasse des Peupliers
Impasse des Vignes
Impasse du Coteau de Caumont
Impasse du Fournil
Impasse du Lavoir
Impasse du Rocher
Impasse la Grave
Impasse Orangée
Lotissement de Combe Nègre
Impasse du Bugassou
Place de l'Hôtel de ville
Place du 19 mars 1962
Place Léopold Salme
Route de Campagne (côté impair)
Route de la Borie
Route de la Plaine
Route du Buisson
Route du Mont Saint-Jean
Rue Combe Nègre
Rue de Beaurivage
Rue de la Faure-Basse
Rue de la République (Côté Impair)
Rue de la Terrasse
Rue de la Zone Artisanale
Rue de Malmussou-Bas
Rue de Proumeyssac
Rue de Sautereau
Rue des Déportés
Rue des Eygarots
Rue des Girondes
Rue des Résistants
Rue du 08 mai
Rue du 11 Novembre
Rue du Bout du Pont
Rue du Chai

Rue du Cingle
Rue du Gouffre
Rue du Jardin Public
Rue du Port
Rue du Stade
Rue Jean Léon Dessalles
Rue Jean Monestier
Rue Jean Ringuet
Rue Joseph Lafon-Labatut
Rue Michel de Montaigne
Rue Pasteur
Ruelle des Murailles

BUREAU 2 : 651 Allée Paul-Jean Souriau - Salle Eugène Le Roy - 24260 LE BUGUE

Allée des Chèvrefeuilles
Allée des Faures
Avenue de la Gare (Côté pair jusqu'au 999)
Chemin de Fontenille
Chemin de la Boissière
Chemin de Nivelles
Chemin des Chênes
Chemin des Noisetiers
Chemin du Breuil
Chemin du Grand Castang
Chemins de Canteyrat
HLM les Babots
Impasse de Chantegrillon
Impasse de Combe Auriol
Impasse de Fond Bessoune
Impasse de la Brandière
Impasse de la Cocagne
Impasse de la Croze
Impasse de la Font
Impasse de la Fontaine
Impasse de la Garenne-Nord
Impasse de la Garenne-Sud
Impasse de la Gaudie
Impasse de la Maillerie
Impasse de la Petch
Impasse de la Purille
Impasse de la Roussie
Impasse de Lambertie
Impasse de l'Araignier
Impasse de Laval
Impasse de l'Etang
Impasse de Péchagri
Impasse de Poubérie-Bas
Impasse de Poubérie-Haut
Impasse des Bleuets
Impasse des Bruyères
Impasse des Capucines
Impasse des Chaumes
Impasse des Cinq Castangs
Impasse des Clédiers
Impasse des Eglantiers
Impasse des Fougères
Impasse des Huppés
Impasse des Lilas
Impasse des Noyers
Impasse des Tilleuls
Impasse des Tulipes
Impasse du Bugassou
Impasse du Maine
Impasse du Miel
Impasse du Muret
Impasse du Peuch
Impasse du Pontet-Bas
Impasse du Réservoir
Impasse du Signal
Impasse du Voyage
Impasse Grandchamp

Annexe n°25 (2/2) : Le Bugue

Impasse Lande-Basse
Place de la Farge
Place du Marché
Place du Pré Saint-Louis
Place du Temple
Place Dutard
Place Jean-Baptiste Louis Pélissier du
Barry
Route de Bara-Bahau
Route de Bergerac
Route de Boutenègre
Route de Campagne (Côté pair jusqu'au
999)
Route de Cantegrel
Route de Cumont
Route de la Bessade
Route de la Cluze
Route de la Garde
Route de la Gardelle-Nord
Route de la Gardelle-Sud
Route de La Lande
Route de la Linotte
Route de la Mouthe
Route de la Peyrière
Route de Ladouch
Route de Manaurie
Route de Péchambert
Route de Périgueux
Route de Rouffignac
Route de Saint-Avit
Route de Saint-Cirq
Route de Sainte-Alvère
Route des Babots
Route des Galinats
Rue Arthur Delfour
Rue Bastière
Rue Combe de Leygue
Rue de Bellevue
Rue de la Boétie
Rue de la Faure
Rue de la République (Côté pair jusqu'au
999)
Rue de la Reynerie
Rue de Paris
Rue des Ors
Rue du Calvaire
Rue du Couvent
Rue du Marché
Rue du Roc
Rue Grand Rue
Rue Jean Rey
Rue Souffron Lameyrolie

Annexe n°26 : Le Buisson-de-Cadouin

DECOUPAGE DES BUREAUX DE VOTE – Commune du BUISSON DE CADOUIN – Code Insee 24068

Bureau n° 1 Pôle d'Animation culturelle 20bis, av. d'Aquitaine – LE BUISSON	Bureau n° 2 Foyer Rural Rue du Saint Suaire - CADOUIN	Bureau n° 3 Mairie Le Bourg de PALEYRAC
Bellerive	Scarpat	La Borie Basse
Bouillaguet	Ségrament	Barbelle
Briquetaud	Avenue d'Aquitaine	Fonlalève
Brunet Ouest	Avenue de la Gare	La Mouthe
Cabans	Avenue de la Dordogne	La Rougie
Cantegrel	Avenue des Sycomores	La Valade
Carretier	Avenue Pierre Miremont	Lascazes
Caumont	Chemin de la Mer	Le Bourg de Paleyrac
Chansard	Chemin de la Virade	Le Breuilh
Cussac	Chemin de Trau	Le Cayre
Falgueyrat	Chemin des Près de Cugnac	Le Colombier
Fontenille	Chemin du Petit Mas	Le Couderc
Gavernat	Chemin le Ronel	Le Maine de Paleyrac
L'Holm	Impasse du Docteur Melon	Le Maine Rouge
La Combe de Cussac	La Bourgonie	Le Peyrat
La Combe de Trappa	La Bouygue	Le Pigeonnier
La Croix de Carême	La Garde Nord	Le Plassalet
La Crompe	La Place	L'Egal
La Falconnie	Le Barbier	Les Baillants
La Filolie	Le Couderc	Les Fargues
La Fontaine du Pommier	Les Praderies	Les Farguettes
La Garde	Lotissement le Coudier	Les Spérits
La Grèze	Lotissement des Sycomores	Pécany
La Prunée	Lotissement Maréchal Leclerc	Pech Grand
La Séguinie	Place André Boissière	
La Terrière	Place de la Liberté	
La Valadézie	Place Deguilhem	
La Veyssière	Place du 8 mai 1945	
Lacoste	Place du Général de Gaulle	
Lanceplaine	Place Mianne	
Le Baladai	Pré d'Allias	
Le Genestal	Résidence des Sycomores	
Le Grand Chemin	Résidence Sainte Marcelline	
Le Jardin	Route de Bergerac	
Le Maine de Cussac	Route de Cabans	
Le Marais	Route de Cadouin	
Le Moulin à Vent	Route de Siorac	
Le Nid d'Aigle	Rue André Maurois	
Le Peyral	Rue de l'Amitié	
Le Pont de Vic	Rue de la Boétie	
Le Pressoir	Rue de la Jacatte	
Le Raysse	Rue de la libération	
Le Roussel	Rue de la Paix	
Le Terme de Ferrand	Rue de la République	
Le Tourol	Rue de l'Union	
Les Bourdines	Rue de Trau	
Les Boussagues	Rue du 14 juillet	
Les Fillastres	Rue du Commandant Vialle	
Les Joncades	Rue du Lac	
Les Près de Cugnac	Rue du Plaçalet	
Les Terres Males	Rue du Tertre de Biron	
Les Vignasses	Rue Eugène Le Roy	
Leydière	Rue François Meulet	
Lolm	Rue Garrigue	
Marpa de la Tour	Rue Maine de Biran	
Mestréguiral	Rue Fénelon	
Mondinat	Rue Malleville	
Parisot	Rue Mamie	
Pécheychus	Rue Montaigne	
Péreyrols	Rue Renaudie	
Pré de Terme	Rue Traverse	
	Sauteloup	
	Trane	
1227 électeurs	202 électeurs	152 électeurs

ur 93

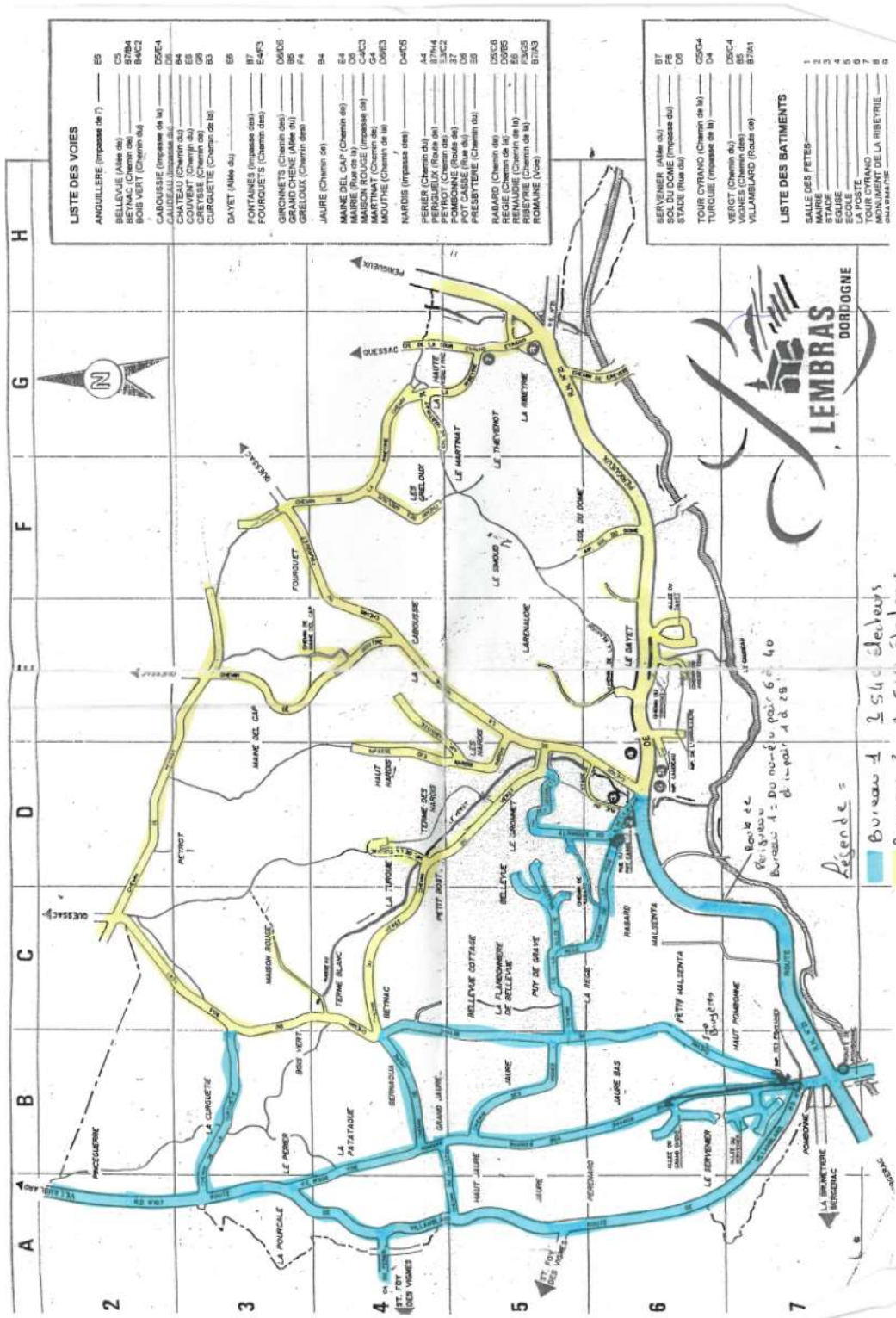
Annexe n°27 : Le Lardin-Saint-Lazare



Commune de LE LARDIN SAINT-LAZARE Découpage géographique des bureaux de vote

Bureau 0001: Le Lardin		Bureau 0002: Saint-Lazare
Avenue du 8 Mai 1945	Allée de Peyraux	Route des Abeuils
Rue de l' Abbé Cros	Impasse des Pinsons	Impasse des Arômes
Impasse des Acacias	Rue de la Poste	Route de Beauregard
Chemin de Badegoule	Rue de la Prade	Chemin du Bos
Impasse Beaulieu	Rue du Presbytere	Avenue de Brardville
Lotissement Beausoleil	Avenue de la Promenade	Route des Caties
Impasse Bellevue	Avenue de Rispe	Chemin des Chapelles
Route de Bersac	Impasse du Roc	Rue du Château
Route de la Boissière	Square des Maléties	Route du Chemin de Fer
Route de la Bonnèterie	Avenue du Stade	Rue de l' Etang
Avenue de Brive	Rue du Tuclelet	Rue de la Fontaine
Rue du Cern	Impasse du Tuclelet	Rue de la Forêt
Chemin des Chênes	Cité Le Val	Route du Fromajou
Allée du Cimetiere	Rue des Vieilles Pierres	Impasse du Grand Sapin
Combe Vieille	Impasse des Vignes	Route Impériale
Rue Courte	Village de la Boissière	Route de Ladouch
Place Delas	Village de Lacombe Ségéral	Route de Lage
Allée Des Badies		Place de la Mayade
Rue des Ecoles		Route du Mazubrier
Place de l' Eglise		Place du Monument
Allée d' Estieux		Impasse Nouvelle
Impasse d' Estieux		Route de la Passerelle
Route des Farges		Chemin du Péchauguy
Rue Fernand Christoflour		Chemin du Pré-Béchou
Chemin des Gauilles		Rue du Puits
Avenue Georges Haupinot		Route du Rieu
Route de Goursat		Chemin du Roc blanc
Impasse des Grands Près		Chemin des Rocailles
Place Henri Faure		Avenue Roger Ranoux
Rue des Jonquilles		Chemin des Tilleuls
Rue de Lacombe Lagarde		Route des Toupinarias
Route de Lacombe ségéral		
Route de Ladouch (exception n°2 et 4)		
Rue du Lavoir		
Impasse de la Levée		
Impasse des Lilas		
Cité Les Maisons Rouges		
Impasse des Marronniers		
Cité des Martreys		
Impasse du Mas de Lafon		
Rue du Moulin		
Rue des Pêcheurs		
Chemin du Peu		

Annexe n°28 : Lembras





**COMMUNE LES COTEAUX PÉRIGOURDINS
89 ROUTE DES PINS
24120 LES COTEAUX PÉRIGOURDINS
Tél/Fax : 05.53.51.08.61
EMAIL : mairie-les-coteaux-perigourdins@orange.fr**

**PÉRIMÈTRE DES BUREAUX DE VOTE
DE LA COMMUNE LES COTEAUX PÉRIGOURDINS**

- **Bureau N°1 : Commune déléguée de CHAVAGNAC**

- **Bureau N°2 : Commune déléguée de GRÈZES**

**Le Maire
Jean-Marie CHANQUIOI**



Annexe n°31 : Mareuil en Périgord



MAIRIE DE MAREUIL EN PÉRIGORD

6, place de l'Hôtel de ville

24340 MAREUIL EN PÉRIGORD

PERIMÈTRE DES BUREAUX DE VOTE DE LA COMMUNE DE MAREUIL EN PÉRIGORD

Bureau n° 0001	Commune déléguée Mareuil	Ancienne commune de Mareuil sur Belle (24340)
Bureau n° 0002	Commune déléguée de Puyrénier	Ancienne commune de Puyrénier (24340)
Bureau n° 0003	Commune déléguée des Graulges	Ancienne commune des Graulges (24340)
Bureau n° 0004	Commune déléguée de Beaussac	Ancienne commune de Beaussac (24340)
Bureau n° 0005	Commune déléguée de Saint Sulpice	Ancienne commune de Saint Sulpice de Mareuil (24340)
Bureau n° 0006	Commune déléguée Champeaux la Chapelle Pommier	Ancienne commune de Champeaux la Chapelle Pommier (24340)
Bureau n° 0007	Commune déléguée de Vieux Mareuil	Ancienne commune de Vieux Mareuil (24340)
Bureau n°0008	Commune déléguée de Monsec	Ancienne commune Monsec (24340)
Bureau n°0009	Commune déléguée de Léguillac de Cercles	Ancienne commune de Léguillac de Cercles (24340)

DECOUPAGE DES BUREAUX DE VOTE

BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3
Avenue du Château	Allée Robert Bernier	Chemin des Pêcheurs
Avenue du Parc	Allées des Pins	Impasse Chassain de Marcilly
Avenue Louis Suder	Chemin de la Pierre Panlaire	Impasse de la Barde
Boulevard de Saltgourde	Chemin de Paricault	Impasse de la Cave
Chemin de la Combe	Chemin des Alisiers	Impasse de la Roche
Chemin des Colombes	Chemin des Biards	Impasse de l'Evêque
Chemin des Ecreuils	Chemin des Bruyères	Impasse de l'Orée du bois
Chemin des Mondines	Chemin des Fougères	Impasse des 3 Canards
Chemin du Claud Neuf	Chemin du Muguet	Impasse des Deux Cèdres
Chemin du Pigeonnier	Hameau de Paricault	Impasse des Fleurs
Impasse de Beaulieu	Impasse Adrienne Gaillard	Lotissement de l'Evêque
Impasse de l'Artisanat	Impasse de Font'Urlure	Place Clément Laval
Impasse de la Cropte Haute	Impasse de la Bouzonnie	Route de Bordeaux (du 159 au 253 et du 150 au 260)
Impasse des Aubépines	Impasse de la Bruge	Route de l'Evêque (du 93 au 151 et du 52 au 110)
Impasse des Courtes	Impasse des Biards	Route du Chambon
Impasse des Mondines	Impasse des Bleuets	Rue de Clair Séjour
Impasse des Noisetiers	Impasse des Brandes	Rue des Catalpas
Impasse du Bourrelrier	Impasse des Coquelicots	Rue des Champs
Impasse du Hérisson	Impasse du Péladier	Rue des Ecoles
Impasse du Sabotier	Impasse du Saut du Loup	Rue des Pavillons
Impasse du Tuloup	Impasse Henri Yzerd	Rue du 8 Mai
Impasse du vieux Moulin	Impasse Roger Coly	
La Cropte Basse	Le petit Biard	
Place de l'Eglise	Les Hauts de Payenché	
Place de la Poste	Route de la Bouzonnie	
Résidence la Poste	Route de Payenchet	
Route de Beaulieu	Route des Brandes	
Route de Bordeaux (du 1 au 157 et du 2 au 148)	Rue de Font'Urlure	
Route de Cuirassou	Rue de la Forêt	
Route de l'Evêque (du 2 au 50 et du 1 au 91)	Rue de la Source	
Route de Marival	Rue des Cèpes	
Route de Ribérac	Rue des Chanterelles	
Rue de la Garenne	Rue des Chataigniers	
Rue du Bosquet	Rue des Chênes	
Rue du Maréchal Ferrant	Rue du 1er Mai	
Rue du Verger	Rue du Maraîcher	
Rue Ernest Bru	Rue Simone Homs	
Rue Guy Andraud	Village de la Bouzonnie	
Domaine de Saltgourde		

Mise à jour le 31/05/2023

Annexe n°33 : Mauzac-et-Grand-Castang

Bureau vote n° 1 MAUZAC (salle des fêtes)

Voies

Place de la Poste
Rue de la Rivière
Impasse du Rival
Impasse des Bergeronnettes
Palce du Port
Chemin du Tertre
Chemin du Pinconnet
Chemin du Blanqui
Chemin du Bois Barat
Rue de la Caral
Lotissement des Hirondelles
Lotissement du Bourg
Grand-Rue
Rue de l'écluse
Route du Canal
Route de la Dordogne
Chemin de Halage
Chemin du Got
Route de Pech Brut
Allée des Pivoines
Impasse du Coteau
Route de la Grave Basse
Allée des Mousserons
Allée des Chanterelles
Chemin du Lavoir
Route de la Gare
Allée de la Passerelle
Route de la Sablière
Chemin des ateliers
Lotissement La barrière
Route de la Grave Haute
Chemin des Crozes
Impasse des Terrasses
Route du Banconnau
Chemin des Milans
Chemin du Théâtre
Chemin du Vignal
Chemin de la Molière
Route du Ginestal
Route du Cingle
Chemin du Réservoir
Chemin de la Bergerie
Chemin de Bas Millac
Chemin du Moulinet
Allée des Lilas
Chemin de la Grezotte
Chemin du Suquay
Chemin du Terrier
Chemin de Neyraud Nord
Route de Dautres
Chemin des Chênes
Chemin des Clides
Route de Péchambert
Chemin de Cabant
Chemin de Camansou
Chemin de la Fontaine
Chemin de la Grande Combe

Chemin du Prieuré
du 1055 au 1680 Route du Bugue

Lieux-dits

Bourg Mauzac
Les Pinconnets
Les Blanquies
Les Maisonnettes
Le Loubat
Le Got
Pech Brut
La Grave Basse
Grave Haute
Le Banconnau
Les Combes
Le Théâtre
Les Combes Nord
La Molières
Le Ginestal
Millac
La Bergerie
Bas Millac
Le Moulinet
La Grezotte
Le Suquay
Neyraud
La Rose
Les Clides
Dautres
Camansou
Les Clides
Péchambert
Cabant
St Meyme
Nombre d'électeurs : 380

Bureau vote n°2 GRAND-CASTANG (salle des fêtes)

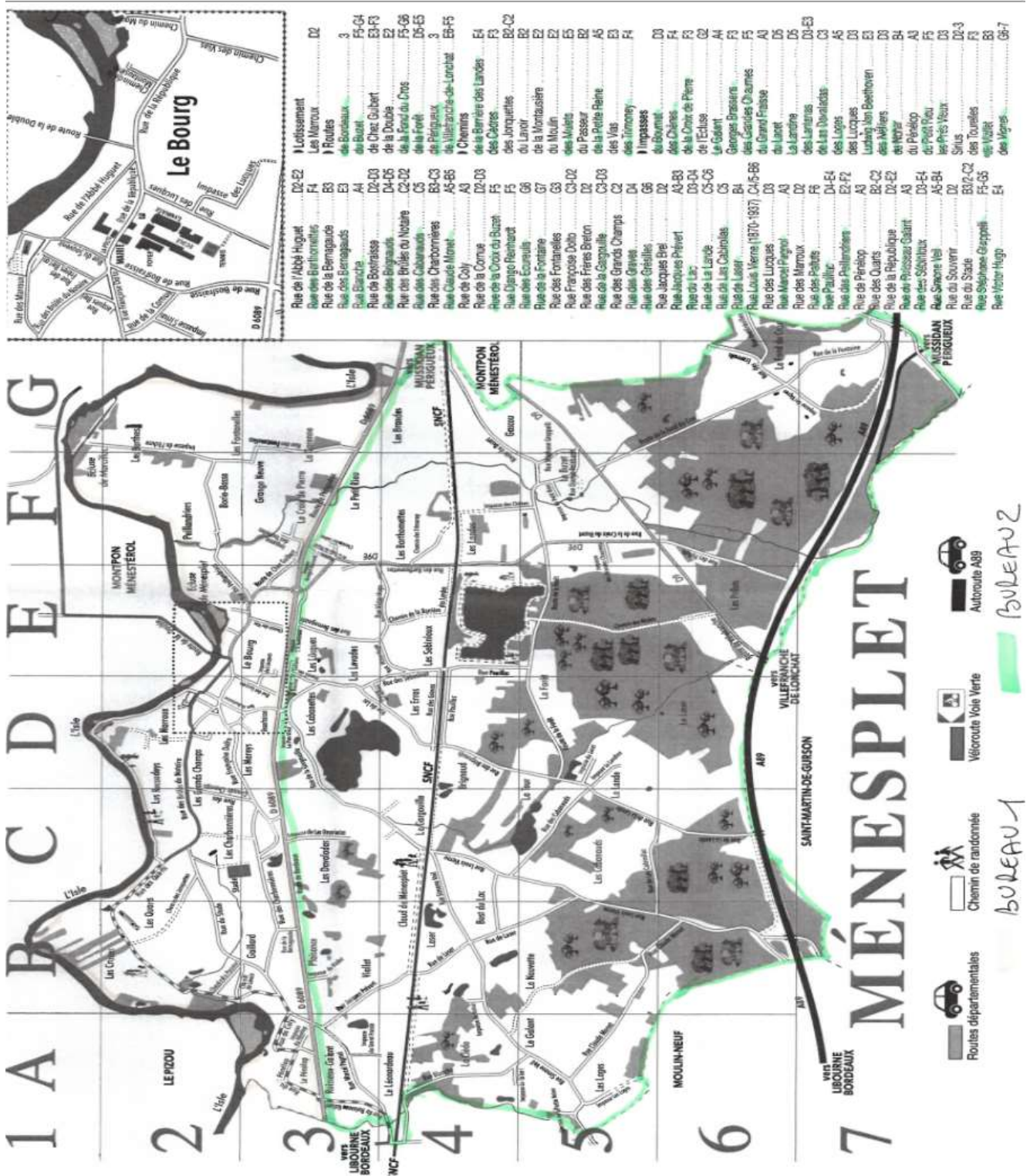
Voies

Chemin du Lion d'Or
du 2400 au 4145 Rte du Bugue
Chemin de la Trémoulède
Chemin du Cayrebru
de la Carolie
Route de la Grande Borie
Chemin de Costemillac
Route de Grand-Castang
Chemin des Noyers
Chemin de Vicq
Route du Bourg
Place Saint-Cloud
Rue de la Mairie
Allée de l'école
Chemin du puits
Chemin de la Mouthe
Impasse des Figuiers
Route de Périgueux
Chemin de la Prade
Chemin des Arènes

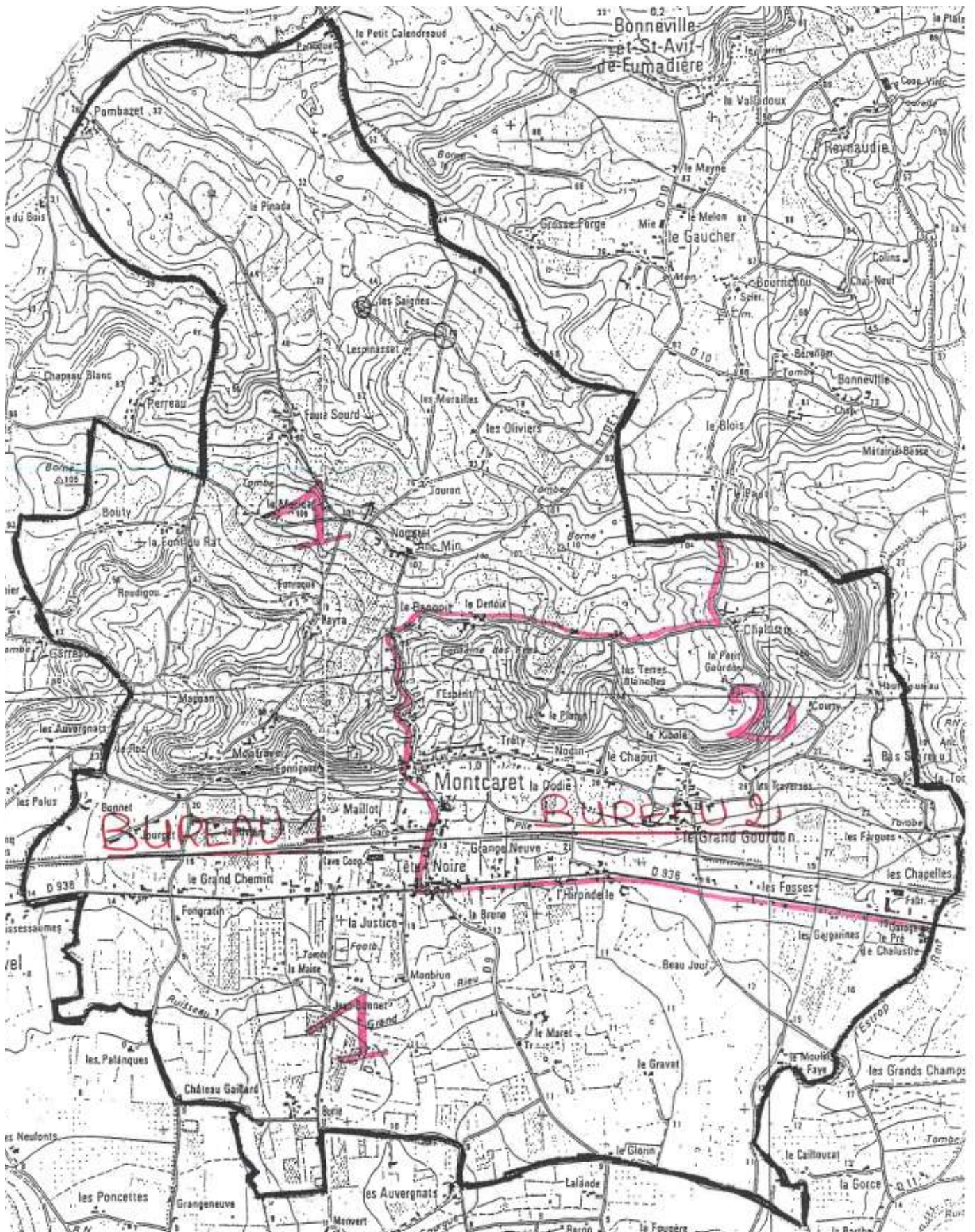
Lieux-dits

Le Lion d'or
Le Grand Bois
La Trémoulède
Cayrebru
La Carolie
La Grande Borie
Costemillac
Bourg Grand-Castang
La Prade
Les Arènes
Nombre d'électeurs : 81

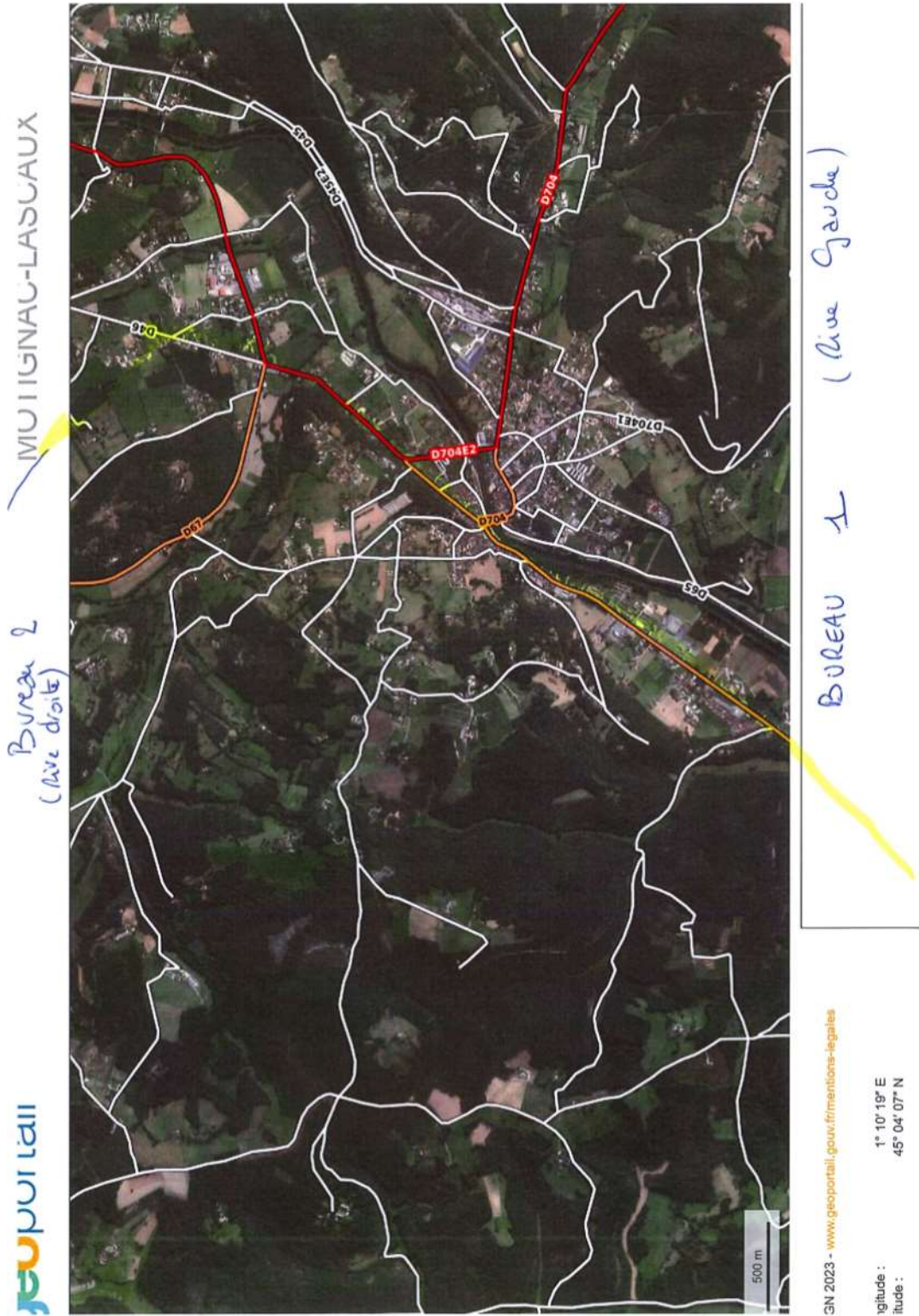
Annexe n°34 : Ménesplet



Annexe n°35 : Montcaret



Annexe n°36 : Montignac-Lascaux



Annexe n°37 (1/2) : Montpon-Ménéstérol

1ER BUREAU

ALLEE JEAN FERRAT
AVENUE JEAN MOULIN
BARRIERE STE HELENE
BOS REDON
CHAMPAUBIER
CLOS DES SERAILLERS
CROIX DE VERY
FONT DE LA BONNETTE
FONTAINE DU BUROU
IMPASSE CHARLES BAUDELAIRE
IMPASSE DANIELE CASANOVA
IMPASSE JEAN MOULIN
IMPASSE J-J ROUSSEAU
IMPASSE LE BRETOUX
LA MOUTASSE
LA PICHERIE
LA PLAINE – LA CORNUE
LE BIGOTAS
LE BIJOU
LE BRETOU
LE GRAND BIGOTAS
LE PAVILLON
LE PETIT BIGOTAS
LE PRE DE VERY
LES BARTHES
LES GRANDS CHAMPS
LES PLANTES
LOT. CLOS DES SERAILLERS
LOT. JOHN KENNEDY
RUE VICTOR HUGO
SOUS LA VIGNE
LOT. LA BONNETTE
RES. LA BONNETTE
RES. JOHN KENNEDY
ROUTE DE PERIGUEUX
ROUTE DE STE HELENE
ROUTE DES NOISETIERS
RUE ALBERT CAMUS
RUE ALPHONSE DAUDET
RUE ALPHONSE DE LAMARTINE
RUE AMBROISE CROIZAT
RUE DE LA BONNETTE
RUE DE LA SALLE
RUE DES BARTHES
RUE DES SERAILLERS
RUE DU FOUR
RUE DU FOUR PROLONGEE
RUE EMILE ZOLA
RUE FRANCOIS MAURIAC
RUE GUY DE MAUPASSANT
RUE JEAN MONNET
RUE J.-J. ROUSSEAU
RUE JOHN KENNEDY
RUE KOUFRA
RUE LEONARD DE VINCI
RUE MAURICE GENEVOIX
RUE MICHEL MONTAIGNE
RUE PAUL GAUGUIN
RUE PAUL VERLAINE

RUE PIERRE ET MARIE CURIE
VERY
VERY SUD

2E BUREAU

ALLEE EUGENE LEROY
AVENUE DE L'EUROPE
AVENUE PASTEUR
BAGATELLE
BARRAUD
BEL AIR
FOURGEAUD
IMPASSE DU CUSSONAT
IMPASSE DE LA BOETIE
IMPASSE EUGENE LEROY
IMPASSE FREDERIC CHOPIN
IMPASSE LA TOUR
IMPASSE LE CLEDIER
JARRAUTY
LA TOUR
LE BAS VIGNAUD
LE CORMIER
LE HAUT VIGNAUD
LE PANNEAU
LE PETIT CHARRETIER
LE PETIT JARRAUTY
LE VAREILLAS
LES 4 VENTS
LES CHATELLES
LES CHATELLES NORD
LOT. BEL AIR
ROUTE DE VELINES
ROUTE DE VILLEFRANCHE
ROUTE DES ETANGS
RUE BIR HAKEIM
RUE CLAUDE DEBUSSY
RUE DU 19 MARS 1962
RUE EUGENE LEROY
RUE GEORGES BIZET
RUE LE CLEDIER
RUE MAURICE RAVEL
RUE PASTEUR
RUE PIERRE DE RONSARD
RUE SIMONE VEIL
RUE W.A. MOZART
RUE YVON DELBOS

3E BUREAU

VENUE DE GAULLE
CLOS ST JAMET
IMPASSE CHANZY
IMPASSE DU CHAVAT
IMPASSE LE PORT VIEUX
IMPASSE ST-ROCH
LA ROSERAIE
PLACE DE LA LIBERTE
PLACE DE METZ
PLACE DES 3 FRERES LAPLAGNE
PLACE EGLISE MONTPON
PLACE GAMBETTA

PLACE GEORGES CLEMENCEAU
RUE BERANGER
RUE CARNOT
RUE CHANZY
RUE DE CHANDOS
RUE DE L'ISLE
RUE DE L'ORMIERE
RUE DE LA FONTAINE
RUE DE VERDUN
RUE DENIS DIDEROT
RUE DU CHAVAT
RUE DU COLONEL RAYNAL
RUE DU MARECHAL FOCH
RUE DU PONT
RUE DU PRESIDENT WILSON
RUE FRANCOIS VOLTAIRE
RUE GEORGE SAND
RUE HENRI LABORDE
RUE JEAN MERMOZ
RUE JOFFRE
RUE LOUIS BLERIOT
RUE MONTESQUIEU
RUE THIERS

4E BUREAU

AVENUE DE LA LIBERATION
AVENUE DE TASSIGNY
AVENUE GEORGES POMPIDOU
BRION
EHPAD CLOS ST ROCH
EHPAD FOIX DE CANDALLE
HLM LES MASSIAS
HLM LES MOREAUX
HLM LES MOULINEAUX
IMPASSE LES MIMOSAS
IMPASSE DES MOREAUX
IMPASSE DU CHEVALET
IMPASSE DU MAL DE TASSIGNY
LE CHEVALET
LES MOULINEAUX
LOT. BRION
RUE AUSONE
RUE DAUMESNIL
RUE DE LA PAIX
RUE DES MASSIAS
RUE DES MOREAUX
RUE DES MOULINEAUX
RUE DU MARECHAL LECLERC
RUE DU PRESIDENT COTY
RUE FOIX DE CANDALLE
RUE FRANCOIS MITTERAND
RUE ST ROCH
RUE WINSTON CHURCHILL
RUISSEAU NOIR

5E BUREAU

CHEMIN DU TERRIER TOMBAT
CHEMIN JULIETTE DROUET
CLOS DE LANNERIE
ECLUSE DE MENESPLET

Annexe n°37 (2/2) : Montpon-Ménéstérol

HAMEAU DE MARCILLAC
IMPASSE DU GOLIER
IMPASSE JEAN SABLON
IMPASSE PIERRE FRESNAY
LA GAUILLE D'ANTOINE
LA GRAVETTE
LA PASSE DE MENESPLET
LA PETITE LANNERIE
LA ROSE
LE BEARNAIS
LE BREGOUX
LE BROUILLET
LE BROUILLET NORD
LE GOLIER
LE GRAND TAILLADIS
LE MARGEY
LE MAS DU BREGOUX
LE NAILLAS
LE PALENAS
LE PETIT TAILLADIS
LE TAILLADIS
LE TERRIER TOMBAT
LES BAILLARGEAUX
LES DUCHES
LES EYPAROUX
LES GRILLAUDS
LES GUERREDES
LES MARZATS
LES NAUVETTES
LES PAYSANNES
LES PETITS CLAUDS
MARAGOUT
MARCILLAC
MOULIN DE MARCILLAC
ROUTE DU BROUILLET
ROUTE EDITH PIAF
ROUTE MADELEINE RENAUD
ROUTE MARGUERITE DURAS
RUE DE MARCILLAC
RUE DES MARZATS
RUE GEORGES BRASSENS
RUE JACQUES BREL
RUE JEAN GABIN
RUE LUCIENNE BOYER
RUE MARCEL PAGNOL
RUE MAURICE CHEVALIER
RUE SIMONE SIGNORET
TRENTAUD
VIROLE

6E BUREAU

ALLEE DES BOUVREUILS
ALLEE GUSTAVE EIFFEL
AVENUE ANDRE MALRAUX
AVENUE DES MESANGES
CHEMIN DU PORT VIEUX
CHEMIN EDOUARD LE CORBUSIER
CHEMIN LES GRANDS CHAMPS
ECLUSE DE CHANDOS

HAMEAU LES FARGES
HLM DE MENESTEROL
IMPASSE ANDRE BOURVIL
IMPASSE ANDRE MALRAUX
IMPASSE ARLETTY
IMPASSE GUSTAVE EIFFEL
IMPASSE JOHN CHANDOS
LA CROIX DU CLAUD
LE CLAUD BIDET
LE PORT VIEUX
LE TOUPINIER
LOT. LE PORT VIEUX
MERLERIE
NEPTUNE
PEYROCHE
ROUTE DE RIBERAC
RUE ANDRE BOURVIL
RUE BERNARD BLIER
RUE DES PINSONS
RUE DU COMMANDANT COUSTEAU
RUE DU SERGENT CARRIER
RUE DU PONT DE CALANDRE
RUE EDOUARD LE CORBUSIER
RUE FRANCIS BLANCHE
RUE GUSTAVE EIFFEL
RUE JEAN FERNANDEL
RUE JULES VERNE
RUE LOUIS JOUVET
RUE PAUL EMILE VICTOR
RUE ST LAZARE

7E BUREAU

ALLEE FRANCOISE DOLTO
BOURG DE MONTIGNAC
CENTRE HOSPITALIER DE VAUCLAIRE
CHEMIN ANDRE LE NOTRE
CHEMIN DES ECOLIERS
CHEMIN DES PALOMBIERES
CLAUD LA FORET
HLM DE VAUCLAIRE
HLM LE CLAUD LA FORET
IMPASSE BELLEGARDE
IMPASSE LE COLOMBIER
LA FORET
LE COLOMBIER
LE MAINE BREGOUT
LE PONTET
LES FONDETTES
LES LANDES
LES RAMBAUDS
LES VIGNES VIEILLES
MONTIGNAC
ROUTE DE ST LAURENT
RUE ANDRE LE NOTRE
RUE DE LA CHARTREUSE
RUE DES JOUANNIES
RUE DU DUC DE SULLY
RUE DU PONTET
RUE EDMONDE CHARLEROUX
RUE GERMAINE TILLION
RUE JEAN GIONO

RUE LEO FERRE
RUE LOUIS ARAGON
RUE MICHELE MORGAN
VAUCLAIRE

Annexe n°38 (1/2) : Mussidan

DECOUPAGE DES BUREAUX DE VOTES

MAIRIE DE MUSSIDAN

BUREAU 1 SALLE DE CONFERENCES	BUREAU 2 HALLE DU SECRETARIAT
Avenue Gambetta	Allée Chastanet
Barraud – La petite Borie	Avenue du Général de Gaulle
Chemin des Landes	Avenue Georges Clémenceau
Chemin du Pavillon	Avenue Montaigne
Chemin du Pic	Casy
Cour Allary	Chemin de la Clède
Domaine du Moulin du Pic	Cour Paignon
Hôtel du Périgord	Lotissement La Malotière
Impasse Beaupuy	Lotissement Villechanoux
Impasse du Faubourg	Place Beaupuy
La Vigne de Landas	Place du 8 Mai
Le Bijou	Place Woolbridge
Le Pic	Route de Bassy
Le Rocher	Route de Sainte Foy la Grande PAIR
Lotissement de la Fontaine	Rue Anatole France
Lotissement des Châtenades	Rue Aristide Briand
Lotissement le Maine	Rue Beaupuy PAIR
Place de la Halle	Rue Bourdery
Place de la République	Rue Charles Gounod
Place de l'Eglise	Rue Claude Debussy
Place Morand	Rue de Casy
Place Victor Hugo	Rue de Gorry
Rampe du Gravelet	Rue de la Boétie
Route de Bergerac	Rue de la Bride
Route de Bost	Rue de la Clédât
Route de Périgueux	Rue de la Clède IMPAIR
Route de Sainte Foy la Grande IMPAIR	Rue de la Libération PAIR
Route de Villamblard	Rue de la Nouzillère
Rue Allary	Rue de Sainte Anne
Rue Amédée Lacour	Rue de Verdun
Rue Beaupuy IMPAIR	Rue d'Emburée PAIR
Rue Charbonnière	Rue des Basques
Rue de Barraud	Rue des Frères Arnault
Rue de la Clède PAIR	Rue des Frères Chaminade
Rue de la Croix du Maine	Rue des Fusillés
Rue de la Freunie	Rue des Héros de la Résistance
Rue de la Halle	Rue des Hortensias
Rue de la Libération IMPAIR	Rue des Ormeaux
Rue de la Terre Pointue	Rue des Six Journaux
Rue de l'Anguis	Rue du Dr André Voulgre
Rue de l'Hermitage	Rue du Maréchal Joffre
Rue de Séguinou	Rue Fernand Jacques
Rue d'Emburée IMPAIR	Rue Gabriel Fauré
Rue des Anciens d'Afrique du Nord	Rue Gaston Charmarty
Rue des Arzens	Rue Georges Bizet
Rue des Châtenades	Rue Georges Félix

Annexe n°38 (2/2) : Mussidan

Rue des Mimosas	Rue Jean Moulin
Rue du Bijou	Rue Jules Ferry
Rue du Coq	Rue Maurice Ravel
Rue du Coteau	Rue Pasteur
Rue du puits	Rue Pierre Pontard
Rue du Roc de Séguinou	Rue Pierre Seilhan
Rue Duranthon	Rue Raoul Grassin
Rue Emile Bazillou	Rue Raymond Villechanoux
Rue Eugène Le Roy	Rue Robert Benoît
Rue Henri Moze	Rue Sinsou
Rue Jean Jaurès	Rue Sainte Anne de la Martinique
Rue Jean-Pierre Martin	
Rue Louis Maine	
Rue Madeleine Delbrel	
Rue Marguerite Yourcenar	
Rue Marie Curie	
Rue Notre Dame	
Rue Pierre le Cayre	
Rue Pierre Mendes France	
Rue Saint Georges	
Rue Saint Agnan	
Rue Madeleine Brès	

Annexe n°39 : Neuvic

Découpage géographique des bureaux de vote – Neuvic – 2440 Electeurs

BUREAU 1 – centralisateur Centre multimédia – rue des Frères Pouget		BUREAU 2 Centre multimédia – rue des Frères Pouget		BUREAU 3 Salle du Sourire – Place Jules Ferry	
Rue de Belleys	29	Route de saint Astier	73	Les Bertrands	28
Rue de La Boetie	18	Rue de la Fontaine des Aubiers	11	Avenue de Bordeaux	100
Rue Bertand de Born	9	Barrière des Brandes	22	Le Petit Bost	11
Rue des Quatre Bornes	28	Le Breuil	45	La Croix de Canard	4
Rue de l'Abbé Breuil	3	Impasse Cadirou	1	La Chabane	16
Place du Chapdal	19	Rue Claude Caille	16	Champroueix	4
Rue de la Charmille	6	Les Cailloux	7	Le Clos	6
Rue des Chênes	29	Rue des Canadiens	6	Le Combalou	2
Avenue de la Chênevière	41	Rue des Chataigniers	2	La Combe	4
Rue Arnaud Daniel	15	Rue des Chaumes	5	Les Coutys	7
Rue Arnaud Yvan Delaporte	18	Impasse de la citadelle	1	Foncouverte	3
Place de l'Eglise	7	Rue Gaston Daix	4	Frateau et Château de Frateau	41
Rue Fenelon	17	Impasse Louis Décoly	5	Le Gorret	31
Avenue Général de gaulle	77	Place de la Gare	5	Rue Jean Guinier	21
Rue de Gimel	46	Rue de la garenne	11	La Jaubertie	6
Avenue Yves Guéna	97	Route de Saint Germain	7	Les Jeandys	2
Rue des Jardins	1	Les Jeandilloux	75	Labattut	19
Rue du Jumelage	3	Les Jeannetoux	48	Leygonie	10
Rue du Docteur Léger	30	Rue des Lavandières	2	Rue de la libération	11
Rue Frederic Mistral	19	Rue du Lavoir	22	Linseuil linseuil bas-linseuil	11
Rue Montaigne	13	Route de Mauriac	44	Rue Charles Magne	2
Lot. des Montès	13	Rue de la Mazille	27	Le Maine et rte du Maine	30
Lot. le Terme Ouest	1	Route du Grand Mur	30	La Nauve	8
Résidence et rue de la Poutaque	109	Route de Puy de Pont	21	la Péricaude Imp. de la Péricaude	17
Rue Sainte Beatrix- Quebec	29	La Potence	18	Le Pic	2
Place Eugene Le Roy	12	Rue Jacques Prévert	21	Rue Roger Ranoux	7
Rue du Sorbier	16	Rue du Rocher	6	Ponteix et rte de Ponteix	13
Rue du Terme	79	Rue du Salembre	5	Les cinq Ponts + rte des 5 ponts	30
Rue du Tuquet	7	Rue Paul Schmitt	3	Puyastier	10
Avenue de la Croix Blanche	14	La Petite Veyssiere	12	Les Reclauds	2
Les 5 Villas	2	La Veyssière	27	La Robertie	14
Lot. de la Croix Blanche	24	Route de la Veyssière	10	Les Roudiers	9
Lot . le Terme Est	21	Rue du Moulin à vent	24	Les Rouyoux	1
Rue du 8 mai 1945	8	Rue Eygas Vivas	6	Rue Edmond Senrens	10
	0	Route des meuniers	56	Route de Saint Severin	9
	0	Route du Chateau Rompu	24	Le Seycat	2
	0	Route Magnou Les tricheries	14	Les Grandes terres et Rte	37
	0	Magnou	36	Villeverneix, bas, haut	96
	0	Les Léonardoux	15	Vincent	15
	0	Impasse des Granges	3	Les Vivants	6
	0	Rue de Bellevue	4	Avenue Talleyrand Perigord	8
	0	Rue de la Pompe	6	Rue de la Font st Pey	21
	0	Rue du Cluzelou	4	Avenue de Planèze	27
	0		0	Rue des Frères Pouget	17
	0		0	Le But	24
	0		0	Rue de Fayolle de Mellet	7
	0		0	Rue Hubert Faure	2
	0		0	Rue du Majoral Fournier	12
	0		0	Rue Jean Gausсен	15
	0		0	Rue de La Resistance	5
	0		0	Impasse du Puits	1
	860		784		796

Annexe n°40 (1/2) : Nontron

BUREAU 1

Avenue d' Aquitaine
Avenue de Gaumondières
Avenue Jules Ferry
Avenue Yvon Delbos
Boulevard Anatole France
Chemin De l'horizon
Chemin des Ecoliers
Cité Périgord vert
Cité Yvon Delbos
HLM Champ de Foire
HLM La Mothe
HLM La Tour
HLM Le Chatenet
HLM Le Chatenet
Impasse des Laurières
La Mothe
Le Bon accueil
Le Zéphir
Lotissement Plein Sud
Place de l' Eglise
Place Mérillon
Résidence La Mothe
Route de Baroufières
Route de la Manganèse
Route de Piégut
Route de Saint Martin le Pin
Route de Saint Pardoux
Route de Savignac
Rue Alcide Dussolier
Rue Aliénor d'Aquitaine
Rue André Chalut
Rue Dauphin Pastoureau
Rue de Charroux
Rue de la Croisette
Rue de la Mothe
Rue Du 19 mars 1962
Rue du Chatenet
Rue du Pavé
Rue du Pré de la Serve
Rue Edouard Hérriot
Rue Emery de Puyguilhem
Rue Eugène Leroy
Rue Jean Jaures
Rue Jean Rostand
Rue Léon Blum
Rue Mataguerre
Rue Ribault de Laugardière
Rue Salvador Allende

BUREAU 2

Allées de Bussac
Avenue de la Gare
Avenue du Général de Gaulle
Avenue du Général Leclerc
Avenue du Pré des Pères
Avenue Pasteur
Bellevue
Boulevard du Palais
Boulevard Gambetta
Boulevard Victor hugo
Impasse Notre Dame
La Grange Morelon
La Mondinauve
La Nauve
Les Loges
Les Truffières
Lieu-dit Pré de l'aumone
Masvicondeaux
Moulin de la nauve
Moulin de magnac
Place Alfred Agard
Place Des Droits de l'Homme
Place du Canton
Route de Villars
Rue André Picaud
Rue Antonin Debidour
Rue Brune
Rue Camille Chabanneau
Rue Carnot
Rue de Périgueux
Rue De Verdun
Rue des Cordeliers
Rue des Ecoles
Rue des Fossés
Rue des Truffières
Rue du 11 Novembre
Rue du Chemin Vert
Rue du Grand Puy de Bayet
Rue du Petit Puy de Bayet
Rue Fontaine de Fanny
Rue Thiers
Rues des Soufflets
Villa mon plaisir

BUREAU 3

Allée Des champs
Allée des Châtaigniers
Allée Des Mésanges
Azat
Baroufières
Beaulisoie
Beauséjour
Bel air
Bois perdu
Bord
Bost de perry
Brégout
Chemin de Bel air
Chemin des Feuillardiers
Chemin du Bost de perry
Chez balassou
Fonladier
Fontaine de l'Age
Forges de Puyrigard
Goulat
Gourbelières
Impasse des Ferrières
La Bardinie
La Bonnerie
La Chapoulie
La Côte
La Francherie
La Maladrerie
La Margot
La Paulinie
La Petite picaudie
La Picaudie
La Roderie de bord
La Tuilière de bord
La Tuilière de brégout
Lacaud
Lafarge
Le Bois des granges
Le Chatenet
Le Mas de la roche
Le Meynissou
Le Moulin Blanc
Le Petit bord
Le Petit puyrigard
Le Pic
Le Puy
Le Puy de flory
Le Puy Est
Le Reposoir
Le Ruisseau de l'Etang
Les Belles Places
Les Fourneaux
Les Granges
Les Jaloux
Les Mines
Les Nouailles
Les Petites granges
Les Rouchilles
Les Salles

Annexe n°40 (2/2) : Nontron

Les Terrieres
Lieu dit Roumejou
Lieu-dit Chez balassou
Lieu-dit Goulières
Lieu-dit Le reclaud
Lieu-dit Lieu-dit Mataguerre
Lotissement Clairsienne
Papelèbre
Poperdu
Puyrigard
Route d' Azat
Route de Goulat
Route de la Côte
Route de la Maladrerie
Rue Des Copains
Rue des Fourneaux
Rue des Maîtres de Forge
Rue des Sources
Rue du Docteur Schweitzer
Rue du Puy de Flory
Rue du Ruisseau
Rue Georges Brassens
Rue Jean Moulin
Rue Louis Brouillet
Rue Mataguerre
Serve verte
Tuzat



Commune de Parcoul-Chenaud
24410 Parcoul-Chenaud
05 53 91 42 56
mairiedeparcoul@wanadoo.fr

Parcoul-Chenaud
le 30 juin 2023

**PÉRIMÈTRE DES BUREAUX DE VOTE DE LA COMMUNE
DE PARCOUL-CHENAUD**

- Bureau n° 0001 : Commune déléguée de Parcoul, ancienne commune de Parcoul
- Bureau n° 0002 : Commune déléguée de Chenaud, ancienne commune de Chenaud

Le Maire,

Jean-Jacques GENDREAU





Département de la Dordogne
République Française

Pays de Belvès le 19 juillet 2023

PÉRIMÈTRE DES BUREAUX DE VOTE DE LA COMMUNE DE PAYS DE BELVÈS

Bureau n°1 : Commune déléguée de BELVÈS, ancienne commune de BELVÈS (24170)

Bureau n°2 : Commune déléguée de FONGALOP, ancienne commune de FONGALOP (24170)

Bureau n°3 : Commune déléguée de SAINT-AMAND-DE-BELVÈS, ancienne commune de SAINT-AMAND-DE-BELVÈS (24170)

Place de la Liberté - Belvès - 24170 Pays de Belvès
Tel. 05 53 31 44 60 - Fax. 05 53 31 44 69 - mairie.belves@wanadoo.fr

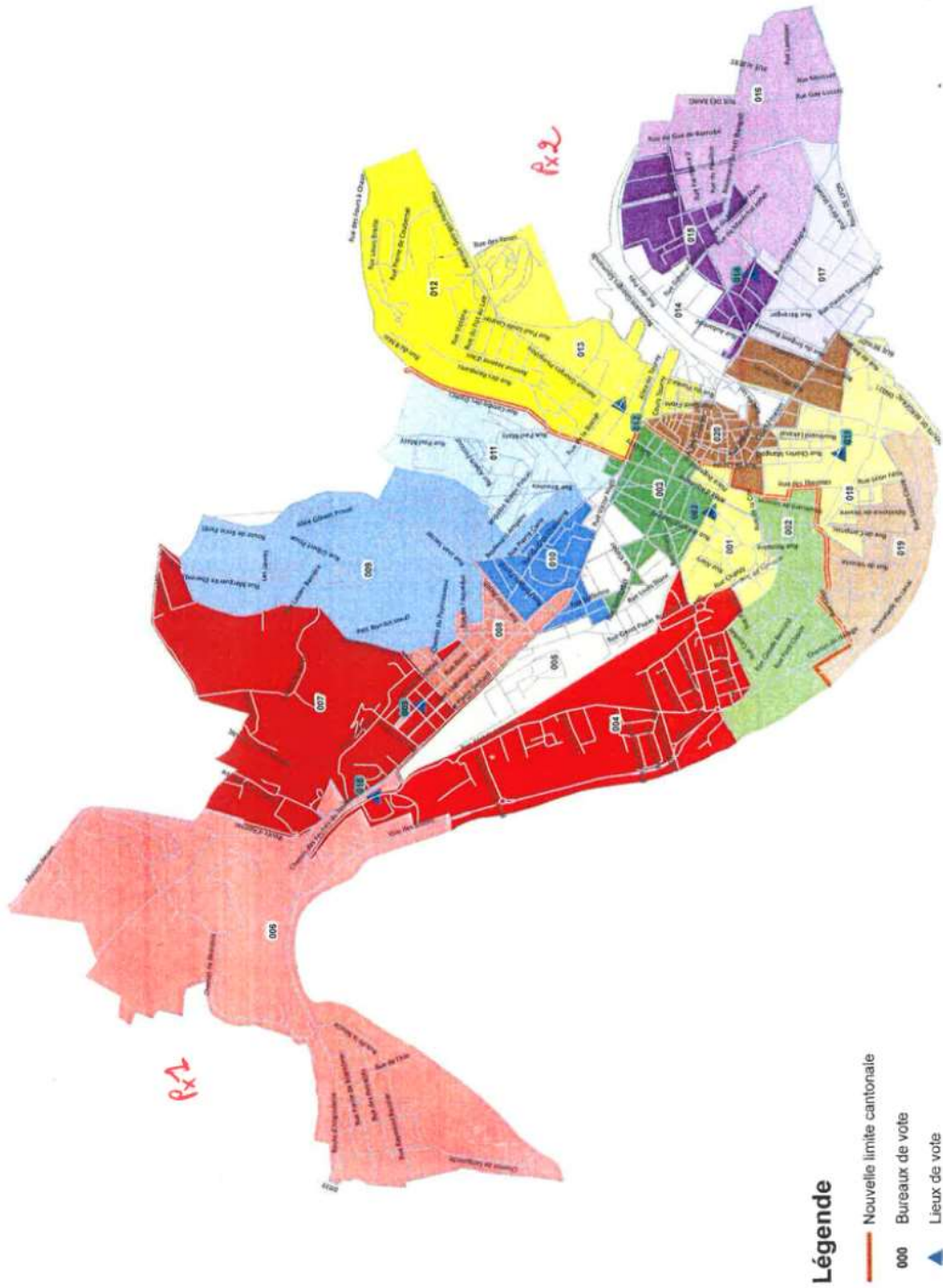


Programme de la Région de la Dordogne

Annexe n°43 : Pechs-de-l'Espérance

PECHS-DE-L'ESPERANCE			
N°	adresse	commune déléguée	lieu
1	1 place de la Mairie	PEYRILLAC-ET-MILLAC	Mairie
2	1392 route de la porte du Périgord	CAZOULES	Mairie
3	11 place Fernand LAFON	ORLIAGUET	Mairie

Redécoupage électoral de la commune de Périgueux



Annexe n°45 (1/2) : Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt

Mairie de PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAPT REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ELECTEURS PAR BUREAU DE VOTE

Bureau de vote n° 1 (Foyer municipal de PORT STE FOY) Nombre d'électeurs : 813	
Voies	Rue du Moulin
Allée Paul Ducou	Rue Notre Dame
Avenue d'Angoulême	Rue Onésime Reclus
Avenue du Périgord	Rue des Pêcheurs
Chemin du Dieulame	Rue des Peupliers
Chemin du Haut Faurel	Rue de la Rouquette
Chemin du Luc	Rue des Tabacs
Impasse des Fleurs	Lieux-dits
Place de la Liberté	Impasse du Dieulame
Résidence des Tabacs	Chemin de La Métresse
Résidence du Bois Doré	Avenue du Périgord (La Migonière)
Résidence du Moulin	Route de Ponchapt (La Ressaudie)
Résidence du Tournon	La Rouquette
Résidence du Trassil	-Route du Briat
Rue Charles Sinsout	-Route de la Tuque haute
Rue Eugène Leroy	-Rue de la charrette bleue
Rue Eugène Tricoche	Côte du Roc (La Rouvière)
Rue des Fleurs	Route de La Tuque Haute
Rue du Graveron	Route de Ponchapt (Le Briat)
Rue Henri Frédet	Avenue du Périgord (Le Fauga)
Rue Jacques Jasmin	Avenue d'Angoulême/Chemin du Colombier
Rue Jules Ferry	(Le Faurel)
	Chemin du Haut Faurel
	Chemin des Carrières
	Chemin de Péchaurieu
	Avenue du Périgord / Côte du Roc (de Cléret)
Bureau de vote n°2 (Foyer municipal de port-Ste-Foy) Nombre d'électeurs : 767	
Voies	Lieux-dits
Avenue de Bordeaux	Route de Garrigue/ Route du Tizac
Avenue de Mézières	Rue des Sables
Chemin des Bouviers	Chemin des Bouviers
Chemin du Cingle	Chemin de La Boriette
Impasse du Nid du Geai	Chemin de La Croix de Maya
Promenade de la Batellerie	Avenue d'Angoulême (La Fosse de l'Eau)
Route de Garrigue	Rue des Sables (La Grace)
Route des Gracies	Chemin de La Tuque Basse
Route de l'Aérodrome	Le Canet/Le Sablat
Route du Tizac	-Chemin des Bouviers
Route des Vergers	-Chemin du cingle
Rue du Canet	-Route de la Noyeraie
Rue Elisée Reclus	-Route du Sablat
Rue Emile Péniisson	-Impasse du Chevalier
Rue des Fontaines	Rue du Grand Pont (Ouest)
Rue Onésime Reclus	Route de l'aérodrome/ route des Majouans
Rue du Rieu Vert	(Le Meynot)

Annexe n°45 (2/2) : Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt

Rue des Sables La Pierre de Curable	Avenue de Bordeaux (Le Nègre) Le Nid du Geai Route du Pré des Doux Route des Gracies Route des Grands Champs Avenue des Quatre Ormeaux Avenue de Mézières Route des Majouans
Bureau de vote n°3 (mairie annexe de Ponchapt) Nombre d'électeurs : 131	
Chemin de Baritou Route de St Méard Route de Calabre Route de Puy Servain (Calabre) Route de Calon Impasse de Dauzan Route du château de Ségur (Gatine) Route de Calon (Gauret) Rue de Golse Route de Monfaucon	Route du Château de Ségur (La Cabanelle) Le Bourg de Ponchapt -Place Augustin Mourguet -Rue de l'ancienne forge -Rue Michel de Montaigne -Route de La Vergne Route du château de Ségur (Le Château) Chemin du Petit Poumeau Route des Crozes (Le Pinier) Route de Moncazeau Chemin de l'Abbaye Chemin de Cap de Fer
TOTAL GENERAL 1711

A PORT STE FOY ET PONCHAPT, le 31 mai 2023.

Le Maire,



Jacques REIX

Annexe n°46 : Pressignac-Vicq

BUREAU 1 salle des fêtes Pressignac

Allée des Bareyroux
Allée des Bécoux
Allée du Bois de Belletie
Allée du Bois du Prince
Allée du Boucharel
Allée du Broutissou
Allée de la Brugue
Allée de Cancelade
Allée des Cannelles
Allée du Doucet
Allée de Fontbonnet
Allée de la Fourquerie
Allée du Fraisse
Allée du Grand Champ
Allée du Labouret
Allée de Lespinasse
Allée de Peillaudit
Allée du Peyrou
Allée de la Source Fontbonnet
Chemin des Bécoux
Chemin du Bois du Prince
Chemin de La Croix Dani
Chemin de la Fourquerie
Chemin du Labouret
Chemin de Perrot
Chemin du Pigeonnier
Chemin de la Pouleille
Chemin du Rouet
Chemin du Terme
Côte de Lespinasse
Place de l'Eglise
Route de Belletie
Route de la Borne
Route de Cause
Route de Clérans
Route des Etangs jusqu'au n° 1278
Route de Montirat
Route des Pourroux
Route du Rosier
Route des Roziers
Route de Sainte Colombe
Route de Saint-Marcel
Route du Tuile
Rue du 21 Juin 1944

BUREAU 2 Mairie annexe de Vicq

Allée des Berbènes
Allée du Bouygou
Allée du Brugal
Allée de Cayrefour
Allée du Lac de Sales
Allée du Mortier
Allée de Pique
Allée du Ponsillou
Allée Saint Front
Allée du Tic
Chemin de Fontjamme
Chemin du Mortier
Chemin des Portes
Chemin du Terruscle
Chemin de Vicq
Place de l'Eglise de Vicq
Place Saint-Front
Route du Cayrefour
Route des Etangs à partir n° 1720
Route de l'Etoile
Route du Moulin de Vicq
Route de Pezuls
Route de la Rebeyrotte
Route du Sol

Pressignac-Vicq, e 14 juin 2023

67 sur 93

Annexe n°47 : Prignonieux

DECOUPIGES DES BUREAUX DE VOTE

Commune de Prignonieux - Canton Pays de la Force - Circonscription législative 24-03

MAIRIE 1er BUREAU 1 Place du Groupe Loiseau	SALLE DES FETES 2ème BUREAU 5 Place du Groupe Loiseau	SALLE DES FETES 3ème BUREAU 5 Place du Groupe Loiseau	SALLE DES FETES 4ème BUREAU 5 Place du Groupe Loiseau
Allée des Jardins Fonclare Impasse Arthur Rimbaud Impasse Renaudat Lanxade Les Marais Les Trois Fonts Renaudat Nord Résidence Lavigne Route de Lanxade Rue Albert Camus Rue Arthur Rimbaud Rue Boris Vian Rue de Fonclare Rue du 17 Juin 1944 Rue du 19 mars 1962 Rue Eugène Le Roy Rue Jean Jaurès Rue Jean Moulin Rue Léon Blum Rue Pablo Neruda Rue Pablo Picasso Rue Paul Verlaine Rue Pierre et Marie Curie Rue Renaudat	Allée du Rieu Profond Blanzac Bouyguette Cadel Cadel Ouest Chemin de l'espérance Impasse de la Cale Impasse de la Castagnaire Impasse de Sabatie Haute Impasse des Anciennes Ecoles Impasse du Bourdil Impasse Profundo Rivo Lavaure Le Bourdil Le Bourg Le Bourg Sud Le Clauzel Les Bouyguettes Les Combes Les Junies Les Nauves Les Sables Lotissement du Parc Petit Saussignac Route de la Castagnaire Route de l'Orme Route de Pouchou Route de Sabatie Route des Combes Route des Junies Route du Bourdil Route du Petit Saussignac Route du Stade Rue Camille Claudel Rue de la Promenade Rue de la Sabatonne Rue des Anciennes Ecoles Rue des Figuiers Rue des Noisetiers Rue du Commandant Pinson Rue Georges Brassens Rue Jacques Brel Rue Jacques Prévert Rue Jean Rostand Rue Jeanne Vigier Rue Jules Ferry Rue Léo Lagrange Rue Marcel Cerdan Rue Marcel Pagnol Rue Martial Rouby Rue Maryse Bastié Rue Pierre Mendès France Rue Victor Hugo Russel Sabatie Sabatie Haute	Allée des Platanes Allée du Cinquet Bas Coucoumbre Bonneguise Borie Basse Champ de Gouynet Chemin de la Galage Chemin de La Source Chemin des Pinelles Chemin du Guel Coucoumbre Coutancie Cros de l'Oie Domaine de Combrillac Franchemont Franchemont-Peymilou Impasse de Borie Basse Impasse de Coucoumbre Impasse de Coutancie Impasse de Marville Impasse de Pessiaud Impasse de Simondie Impasse des Nébouts La Cardinolle La Gueylarde Le Cinquet Le Farnier Le Guel Les Nébouts Les Pinelles L'Escauderie Libardie Lotissement des Trois Fonts Margueriteau Marville Pessiaud Petit Simondie Pommarède Pont Renon Ristaudou Rivière Route de Borie Basse Route de la Cardinolle Route de La Force Route de la Poule Route de la Résistance Route de l'Escauderie Route de Marville Route de Pont Renon Route de Simondie Route de Sivaldal Route des Nébouts Route du Guel Rue de la Résistance Rue du Docteur Allard Rue du Farnier Rue Louis Aragon Rue Paul Cézanne Rue Salvador Allende Simondie Sivaldal Vinsou	Bosredon Brousse Cantelauvette Cantemerle Cavalerie Claud de Bled Coite Coite Ouest Domaine des Galubes Fongravière Galet Gravillac Groussougnau Impasse de Cavalerie Impasse de Franchemont Impasse de Gravillac Impasse de Taverne Impasse des Galubes Impasse du Relais La Causatière La Cloucaude La Galage La Tour Lavergne Le Gardinet Les Abeilles Les Galubes L'Homme Mort Monplaisir Pavillon Bellevue Petit Peymilou Peymilou Peyrel Rivalot Route de Bosredon Route de Cantemerle Route de Coite Route de Ginestet Route de Gravillac Route de Groussougnau Route de la Cacarotte Route de la Cloucaude Route de la Croix du Treuil Route de la Fargue Basse Route de Lavergne Route de Peymilou Route de Peyrel Route de Taverne Route de Trimouille Route des Abeilles Route des Galubes Rue du Marquis de la Valette Rue du Petit Peymilou Spinguelèbre Taverne Trimouille Trimouille Est
Nombre d'électeurs : 502	Nombre d'électeurs : 1079	Nombre d'électeurs : 940	Nombre d'électeurs : 851

Mise à jour le 20/06/2023

Annexe n°48 : Razac-sur-l'Isle

1 - FOYER RURAL 1

AVENUE DES PLATANES
AVENUE DE LA REPUBLIQUE
AVENUE LOUIS PASTEUR
CHÂTEAU TROMPETTE
CHEMIN DE FOUGIÉROUX
CHEMIN DES ALOUETTES
CLOS JEAN
DES MARTYS
EUGENE LE ROY
FAYETTAS
GINTRAC EST
GRAND LABAT
IMPASSE DE BOSBARREAU
IMPASSE DE GUITARD
IMPASSE DES ACACIAS
IMPASSE DES MARTYS
IMPASSE DES PRÉS
IMPASSE DU BRANDIER
IMPASSE DU SOULIER
LE BRANDIER
LE GAY
LÉO LAGRANGE
LES POSERIES EST
LOUIS PASTEUR
MARSAGUET
PLACE ROGER GAUTHIER
ROLLET
ROND POINT DE LA POMMERAIE
ROND-POINT JEAN JAURČS
ROUTE DE GUITARD
RUE DE BOSBARREAU
RUE DE GINTRAC
RUE DE GUITARD
RUE DE LA CIBLE
RUE DE LA FONTAINE
RUE DES ACACIAS
RUE DES COQUETEAUX
RUE DES MARTYS
RUE DES TARRIČRES
RUE DU 19 MARS 1962
RUE DU 8 MAI 1945
RUE DU BRANDIER
RUE DU PINAUD
RUE EUGENE LE ROY
RUE GERVY
RUE JULES FERRY
RUE LAGRANGE CHANCEL
RUE LÉO LAGRANGE
RUE LEON DESCHAMPS
RUE PAUL MONGIBEAUX

2 - FOYER RURAL 2

AVENUE ALBERT CAMUS
AVENUE VICTOR HUGO
BELLEVUE
BOUSSAC
CHAUFFRE
CHEMIN DES PRADISSOUX
CHEMIN L'ILE AUX ANGES
DE LA VIDALE
DU POUYAUD
FAUVEAU
IMPASSE BAS MOULINEAUX
IMPASSE CHÂTEAU TROMPETTE
IMPASSE DE LA BARDE
IMPASSE DE LA CHATAIGNERAIE
IMPASSE DE LA PORTE
IMPASSE DE LA POURADIERE
IMPASSE DE LA RIVIERE
IMPASSE DE LA VOIE FERRÉE
IMPASSE DE L'ABIME
IMPASSE DE L'EMBARCADERE
IMPASSE DES FLEURS
IMPASSE DU GARDOU
IMPASSE DU MARMET
IMPASSE DU MOULIN
IMPASSE LE PEYRAT
JEAN DU TROU
LA COUTISSIE
LA COUTISSIE BASSE
LA COUTISSIE HAUTE
LAUBRESSET
LE DECOIN
LE MARMET
LES FARGES
LES MOULINEAUX
LES MOULINEAUX BAS
LES PRADISSOUX
LIEU DIT LES DECOINS
L'ILE AUX ANGES
MAREYNOU
PAPASSOL
PETIT CHAUFFRE
PETIT MAROT
PONT DE GRAVELLE
ROGER BARNALIER
ROND POINT ANDRÉ MAUROIS
ROUTE CHÂTEAU TROMPETTE
ROUTE DE BORDEAUX
ROUTE DE BOUSSAC
ROUTE DE CHAUFFRE
ROUTE DE COULOUNIEIX
ROUTE DE GRAVELLE
ROUTE DE LA BARDE
ROUTE DE LA MANOT
ROUTE DE LA PORTE
ROUTE DE LA VIDALE
ROUTE DE PERIGUEUX
ROUTE DE PUYLABOURG
ROUTE DU POUYAUD

ROUTE LA COUTISSIE HAUTE
ROUTE LA MANOT
ROUTE PAUL ELUARD
RTE DE LA PORTE
RUE DE CAFOURNEAU
RUE DE LA FORŽT
RUE DE L'ABIME
RUE DE PERIGUEUX
RUE DES BOIS
RUE DES CHŽNES
RUE DU GARDOU
RUE DU MARMET
RUE PAUL ELUARD
RUE ROGER BARNALIER

Annexe n°49 : Ribérac

BUREAU 1 – SECTEUR OUEST

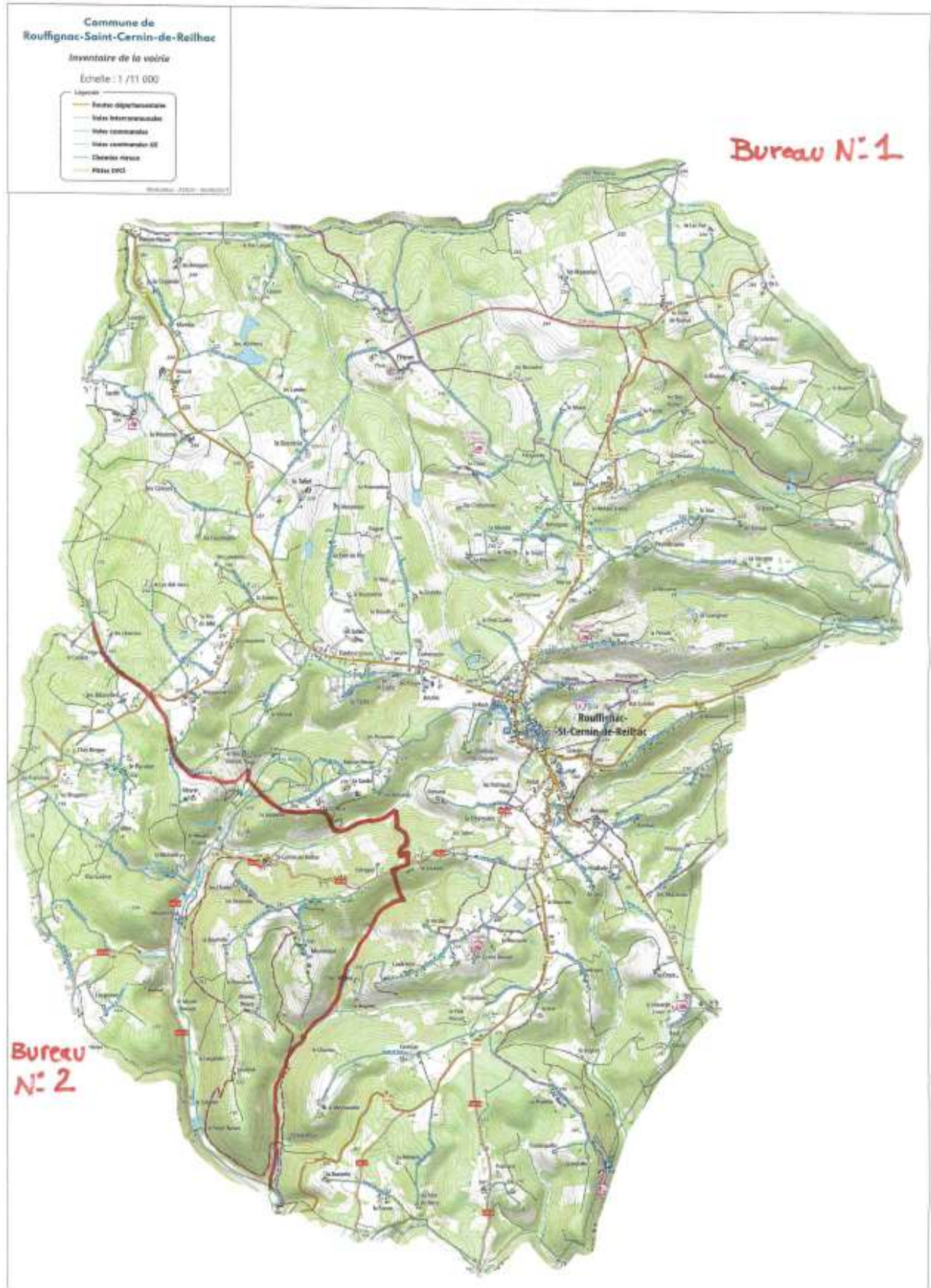
- 26 Mars (rue du) (côté pair)
- 26 ème RI (avenue du) (côté impair)
- Amiral Augey Dufraisse (rue) (côté impair)
- André Maurois (rue) (côté impair)
- Atlantique (rue de l')
- Bazas (le)
- Bélaudie (La)
- Borderie (La)
- Bréchou (Chez)
- But (Le)
- Cailloux (Les)
- Chardonnerets (rue des)
- Charouffie (La)
- Charouffie (Le clos de la)
- Cataigneraie (La)
- Chataigneraie (rue de la)
- Chemin des cailloux
- Coderc (Le)
- De l'ancienne Gare (avenue)
- Docteur Dussolier (rue du)
- Du Marché (Passage)
- Erables (Place des)
- Faye
- Foresterie (La)
- Fougères (Les)
- François Mitterrand (Boulevard)
- Gadaud (Chez)
- Gambetta (rue) (côté impair)
- Ganne (La)
- Général de Gaulle (Place du)
- Georges Trijoulet (avenue)
- Graves (les)
- Janicot
- Jean de Faye
- Joseph Debonnière (Place)
- Lakanal (avenue) (côté pair)
- Maine de la côte
- Chemin de la Malle poste
- Mangout (route de) (côté impair)
- Marc Dufraisse (rue)
- Merlansou (Le)
- Palais (Place du)
- Papalis
- Pervenches (Chemin des)
- Petit Bois (avenue du)
- Pierre Bousquet (rue)
- Pigeonnier (Le)
- Pré de la Cure

- Royan (avenue)
- Saint Elie
- Sarrazinie (La)
- Terradeau
- Terradeau Nord
- Tilleuls (Chemin des)
- Vesignol

BUREAU 2 – SECTEUR EST

- 26 Mars (rue du) (côté impair)
- 8 Mai 1945 (avenue)
- Alsace Lorraine (Place)
- Anciens abattoirs (rue des)
- Anciens combattants d'Algérie (rue des)
- André Cheminade (rue)
- Argentiers (rue)
- Beauvière (La)
- Bidoux (Les)
- Bories (Les)
- Chantalouette
- Château (Le)
- Chaumes (Les)
- Chez Faye
- Devise (La)
- Des Jarrisseaux (route)
- Empeymie
- Engauthier
- Faurie (La)
- Félard
- Fond de Lavaure (La)
- Four (rue du)
- Français (Les)
- Francilloux (Les)
- Guy de Larigaudie (Avenue) (côté pair)
- Jarrisseaux (Les)
- Jean Moulin (rue) (côté pair)
- Jules Brunet (Place)
- La Fontaine (rue)
- Lakanal (avenue) (côté impair)
- Levraults (Les)
- Liberté (Place de la)
- Michel Montaigne (rue)
- Moutilloux (Chemin des)
- Moutilloux (Les)
- Moutilloux (route des)
- Mussidan (route de) (côté pair)
- Nationale (Place) (côté pair)
- Notre Dame (rue)
- Notre Dame (Impasse)
- Ormes (Les)
- Périgueux (route de)

Annexe n°50 : Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac



Annexe n°51 : Saint-Antoine-de-Breuilh

Commune de SAINT-ANTOINE-DE-BREUILH
Code INSEE : 370

DECOUPAGE DES BUREAUX DE VOTE

BUREAU 1	BUREAU 2
Avenue du Périgord (Pair du 32 au 120 et Impair du 35 au 161)	Allée de la Rivière
Chemin de Bien Assis	Avenue du Périgord (Impair du 1 au 33 et Pair du 2 au 30)
Chemin des Cavaliers	Chemin de Bellevue
Chemin de la Fontaine	Chemin de Boulandre
Chemin des Lapereaux	Chemin de la Borie
Chemin des Lavandières	Chemin de la Chanelle
Chemin du Moulin	Chemin de l'Ancienne Ecole
Chemin des Novettes	Chemin de Platier
Chemin de Pisse Petit	Chemin de Pompeyrat
Chemin des Pommiers	Chemin de Ribebon
Chemin de Pradelle	Chemin des Plans d'Eau
Chemin de Rogaton	Chemin des Gottes
Chemin de Taurac	Chemin du Gascou
Chemin des Vignes	Impasse des Fleurs
Impasse des Tabacs	Impasse des Mousquetaires
Impasse du Laurentais	La Garde
Impasse du Pont	La Graulle
Impasse La Vergnolle	Le Champ de Mars Nord
Passage des Novettes	Le Champ de Mars Sud
Place du 8 mai 1945	Le Gascou
Place du Puits des Amours	Lot. le Grand Cordon
Place Montaigne	Route de Couin
Route de Garrigue	Route de Crabide
Route de la Fromagerie	Route de Girounet
Route de la Moutine (Impair du 35 au 2019)	Route de la Garde
Route de l'Eperon	Route de la Moutine (Pair du 64 au 2020)
Route de l'Escale	Route du Bondieu
Route de l'Escapade	Route de la Roque Basse
Route de Pericou	Route de Saint Aulaye
Route de Piquetterie	Route des Aïmons
Route des Duroux	Route des Rivets
Route des Gracies	Route du Breuilh
Route des Laurents	Route du Penaud (Impair du 753 au 1119)
Route des Verdiers	Route du Ruisseau Carré
Route des Vins	Rue de la Forge
Route du Maine	Rue de la Gare (Impair du 29 au 121)
Route du Noble	Rue de l'Eglise
Route du Penaud (Pair du 636 au 1060)	Rue du Bondieu
Rue de la Carrière	Rue du Chêne Tord (Impair du 65 au 1083)
Rue de la Gare (Pair du 16 au 122)	Rue du Grand Cordon
Rue de la Treille	Rue du Paradis
Rue des Ecoliers	Rue du Temple (Pair du 8 au 82)
Rue des Laitiers	Rue du Tennis
Rue des Lilas	Rue Théophile Cart
Rue du Chêne Tord (Pair du 44 au 1080)	Zone Artisanale le Bondieu
Rue du Stade	
Rue du Temple (Impair du 81 au 115)	
Rue Léonce Faure	
Rue Sol de Vidal	
Ruelle des Boulangers	

Annexe n°52 (1/2) : Saint-Astier

BUREAU 1

ARUMS (IMPASSE DES)
BAL À PAPA (IMPASSE DU)
BELLEVUE (IMPASSE DE)
BELLONIE (CHEMIN DE LA)
BLANQUINE (CHEMIN DE)
BOUILLEUR DE CRUS (RUE DU)
BOUVIERS (RUE DES)
BROUILLAUD (CHEMIN DE)
BUTTE ARBORÉE (IMPASSE DE LA)
CANTA GAL (IMPASSE)
CARRIÈRE (RUE DE LA)
CHAMPS (CHEMIN DES)
CHARRETIER (IMPASSE DU)
CHARRON (RUE DU)
CHAUX ASTÉRIENNE (ROUTE DE LA)
CLOS DU ROUDIER (IMPASSE DU)
COMMANDANT BOISSEUILH (RUE)
COTEAU (RUE DU)
COUVREURS (RUE DES)
CROGNAC (CHEMIN DE)
CROIX FERRIÈRE (RUE DE LA)
DAGUET (IMPASSE DU)
ÉCUREUILS (IMPASSE DES)
EFFLUVES D'ARGAN (RUE DES)
EMILE ZOLA (RUE)
FAYOLLE (ROUTE DE)
FEUILLARDIER (CHEMIN DU)
FORGERON (IMPASSE DU)
GLYCINES (IMPASSE DES)
GRIGNOLS (ROUTE DE)
GUIGNASSOUS (CHEMIN DES)
HENRI REBIÈRE (RUE)
HIBISCUS (CHEMIN DES)
ISLE À VERN (ROUTE D')
JAFFET (CHEMIN DE)
JAURES (RUE DES)
JEVAH (CHEMIN DE)
LA BORIE (ROUTE DE)
LA BOUISSE (RUE DE)
LA CADUE (CHEMIN DE)
LA COMBETTE (CHEMIN DE)
LA SERVE (IMPASSE DE)
LA VIRADE
LAC BLEU (CHEMIN DU)
LAVOIR (RUE DU)
LE CLOS DU ROUDIER
L'ÉPERON (CHEMIN DE)
MANZAC (ROUTE DE)
MARAICHERS (RUE DES)
MARCASSINS (CHEMIN DES)
MARÉCHAL FERRANT (RUE DU)
MÉMORIAL (IMPASSE DU)
MERLAND DU PUY (IMPASSE DE)
MÉSANGE BLEUE (CHEMIN DE LA)
MONT CLAIR (IMPASSE)
MONTANCEIX (ROUTE DE)
NUMA GADAUD (RUE DU)
PARALLÈLE (RUE)
PASSAGE DE LA LÈBRE

PASSAGE DE LA MOULINE
PASSAGE DU CHEVRIER
PAUL DUMAINE (RUE)
PAVIE (RUE DU)
PÈRE TRANQUILLE (IMPASSE DU)
PERRIER (ROUTE DU)
PEUPLIERS (IMPASSE DES)
PIGEONNIER (ALLÉE DU)
PINÈDE (CHEMIN DE LA)
PINSON DES ARBRES (RUE DU)
PLAINE (CHEMIN DE LA)
PRADA (CHEMIN DE LA)
QUATRE ROUTES (ROUTE DES)
ROCHES (ROUTE DES)
ROSIERS (IMPASSE DES)
SABLIÈRES (RUE DES)
SABOTIER (RUE DU)
TILLEULS (IMPASSE DES)
TOURNEUR SUR BOIS (RUE DU)
TREILLE (IMPASSE DE LA)
TREUIL (CHEMIN DU)
VAL DE L'ISLE (ROUTE DU)
VIEUX BLANQUINE (IMPASSE DU)
VIEUX VILLAGE (RUE DU)
VIGNES DE LA SERVE (IMPASSE DES)
VILLAGEOU (RUE DU)
YVAN DE VALBRUNE (RUE)

BUREAU 2

AIGUILLEURS (CHEMIN DES)
ASTÉRIUS (CHEMIN D')
BASSIN AUX ALOUETTES (CHEMIN DU)
BEAU-REGARD (CHEMIN DE)
BOIS DES DEMOISELLES (ROUTE DU)
BOSC (CHEMIN DU)
BOTTELEURS (RUE DES)
BROUILLAUD (ROUTE DE)
BROUSSES (CHEMIN DES)
CHAMPS DE COURSE (RUE DU)
CHAPELLES (CHEMIN DES)
CHASSAING (CHEMIN DE)
CHÂTEAU DU PUY
CHAUMES (CHEMIN DES)
CHEMINOTS (RUE DES)
CIGALES (IMPASSE DES)
CLALRIÈRE (CHEMIN DE LA)
COUDRIERS (CHEMIN DES)
DAVALANT (CHEMIN DE)
DELICE DES GRIVES (CHEMIN DU)
DEUX TOURS (CHEMIN DES)
DEUX VAURES (RUE DES)
DINANDIER (RUE DU)
ÉCLUSIERS (IMPASSE DES)
EFFEUILLEURS (RUE DES)
FAYARD (ROUTE DU)
GARDE BARRIÈRE (RUE DU)
GOURAUD (CHEMIN DE)
HANGARDOU (PLACE DU)
HORTENSIS (IMPASSE DES)
L'ÉTANG DE LA JAURIE (CHEMIN DE)

LA FLOQUE (CHEMIN DE)
LA TOUR MERLAND (CHEMIN)
LANDES DE FONTANEAU (CHEMIN DES)
LEVANT (CHEMIN DU)
LONGE CÔTE (CHEMIN DE)
MEUNIER (ALLÉE DU)
MIDI (CHEMIN DU)
MONPLAISIR (IMPASSE DE)
PASSAGE À NIVEAU (CHEMIN DU)
PASSAGE DE LA JAURIE
PASSAGE DES LAVANDIÈRES
PASSAGE DU CASTEL VERDIER
PASSAGE DU GOUPIL
PASSAGE VILATGE VIELH
PAVILLON DES FORÊTS
PETIT PUY (IMPASSE DU)
PETIT VERGER (IMPASSE DU)
PETITE VIGNE (RUE DE LA)
PLATEAUX (ROUTE DES)
POINÇONNEURS (IMPASSE DES)
PONANT (CHEMIN DU)
PRINCES (ROUTE DES)
PUYFERRAT (ROUTE DE)
REDONDIE HAUTE (IMPASSE DE)
REYTERIE (CHEMIN DE)
ROC (CHEMIN DU)
ROUGERIE (CHEMIN DE)
RUELLE DU PUY FLEURI
RUELLE DU SOLEIL
SAINT GERMAIN (ROUTE DE)
SAINT LÉON (ROUTE DE)
SALSA (CHEMIN DE LA)
SCIE (ROUTE DE LA)
TERTRE (CHEMIN DU)
TONNELIER (RUE DU)
VENDANGEURS (RUE DES)
VERDIER (ROUTE DU)
VERTES COLLINES (ROUTE DES)
VEYSSIÈRES (CHEMIN DES)
VIEUX NOYER (IMPASSE DU)
VIN DE PÊCHE (IMPASSE DU)
14 JUILLET (PLACE DU)
20 AOUT 1944 (RUE DU)

BUREAU 3

ABBÉ NOGUET
ALBERT CAMUS (IMPASSE)
ALBERT CLAVEILLE (RUE DU)
ALEXIS MARÉCHAL (RUE)
ALSACE LORRAINE (RUE)
AMIRAL COURBET (RUE)
ARISTIDE BRIAND (RUE)
BORDERAGE (RUE DU)
CHAMPOLLION (RUE)
CLARTÉ (RUE DE LA)
CLÉMENCEAU (AVENUE)
DAUMESNIL (RUE)
ELIE SALOMON (RUE)
FÉNELON (RUE)
EMMANUEL DUPUY (RUE)

Annexe n°52 (2/2) : Saint-Astier

FONTAINE (RUE DE LA)
GAMBETTA (PLACE)
DES GENDARMES JOFFRE ET CHOLLON
(RUE)
GERMAIN MARTIN (RUE)
JEAN JAURÈS (RUE)
JULES FERRY (RUE)
JULES GUESDE (RUE)
KLÉBER (RUE)
L'ABBAYE (IMPASSE DE)
LAFAYETTE (RUE)
LAGRANGE CHANCEL (RUE)
LAKANAL (RUE)
LAMARTINE (RUE)
LAN XANG (RUE)
LAVOISIER (RUE)
L'ÉGLISE (PLACE DE)
LÉONCE CHAULET (RUE)
LES SIMOUNIEIX (IMPASSE)
LIEUTENANT DUPUY (RUE DU)
LOUIS ARMAND (RUE)
MALLEBAY (BOULEVARD)
MARCEL PAGNOL (RUE)
MARÉCHAL BUGEAUD (RUE)
MARÉCHAL FOCH (RUE)
MARÉCHAL JOFFRE (RUE)
MERMOZ (BOULEVARD)
MICHEL BAROIN (RUE)
MICHELET (PLACE)
MONTAIGNE (RUE)
PARMENTIER (RUE)
PASSAGE DU MARCHÉ
PASTEUR (RUE)
PAUL BERT (RUE)
PETIT PRÉ (RUE DU)
PIERRE ASTARIE (RUE)
PIERRE ET MARIE CURIE (RUE)
PIERRE MALLEBAY (BOULEVARD)
RÉPUBLIQUE (PLACE DE LA)
RICHELIEU (RUE)
SADI CARNOT (RUE)
SAINT ASTIER (PLACE)
TALLEYRAND PÉRIGORD (RUE)
THIERS (RUE)
VICTOR HUGO (RUE)
VIVIANI (RUE)

GEORGES BRASSENS (RUE)
HOPITAL MAISON DE RETRAITE
JACQUES BREL (RUE)
JACQUES PRÉVERT (RÉSIDENCE)
JEAN BART (RUE)
JEAN MOULIN (RUE)
LA CHANTERIE (IMPASSE DE)
LA RENARDIÈRE RÉSIDENCE
LE CLOS DU BATY RÉSIDENCE
LE HAMEAU DU PETIT BOIS
LE PARADIS BLANC RÉSIDENCE
LÉO FERRÉ RÉSIDENCE
LÉO FERRÉ (RUE)
LES VALLONS DU FOURNET
LINO VENTURA (RUE)
LOUIS ARAGON (RUE)
LOUISE MICHEL (RUE)
MAJORAL FOURNIER (RUE)
MARCEL PAUL (RUE)
MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY
(BOULEVARD)
MARÉCHAL LECLERC (RUE)
MICHEL DORCHIN (RUE)
MOULIN DU PUYOLEM
PÉRIGORD (PLACE DU)
PIERRE LOTI (RUE)
PIERRE MENDES FRANCE (RUE)
PUYOLEM (ROUTE DU)
ROGER SALENGRO (RUE)
ROLAND LAGARDE (RUE)
SAINT EXUPÉRY (RUE)
SALVATOR ALLENDE (RUE)
SIMONE SIGNORET (RUE)
SIMONE VEIL (RUE)
SUZANNE LACORRE (RUE)
TURENNE (RUE)
YVES MONTAND (RUE)

BUREAU 4

ALPHONSE DAUDET (RUE)
ANDRÉ MAUROIS (RUE)
ARSONVAL (RUE D')
BENJAMIN MOLOÏSE (RUE)
BOETIE (RUE DE LA)
COMMANDANT CHARCOT (RUE DU)
DOCTEUR GUICHARD (RUE DU)
EDITTH PIAF (RUE)
EUGÈNE LEROY (RUE)
FOSSÉS (RUE DES)
GALLIÉNI (RUE)

Annexe n°53 : Saint-Léon-sur-l'Isle

BUREAU 1

Allée des Prunus
Chemin des vignes
Impasse Guy Môquet
Impasse Louise Michel
Impasse Maurice Audin
Impasse de l'Ecluse
Impasse de la Fontaine
Impasse de la Fraise
Impasse de la Quiétude
Impasse de la Source
Impasse des Ateliers
Impasse du Boulodrome
Impasse du Jay
Place des Caducées
Route des Gounauds
Rue Marie Curie
Rue de l'Amitié
Rue de l'Eglise
Rue du Petit Pont
Rue du Presbytère
Avenue de la République (côté impair)
Rue Eugène Leroy
Rue des Lilas
Rue des Tilleuls
Allée des Acacias
Rue du stade
Boulevard Jean Jaurès
Rue Pierre Sépard
Rue Victor Hugo
Rue des Chênes
Rue Joliot Curie
Place de la Paix
Rue Paul Langevin
Rue Gérard Philippe
HLM Jean Jaurès
Rue Jean Moulin
Rue André Pariés
Rue Georges Brassens
Cité Résidence
Route de la Pougé
Cité Les Catalpas
La Pougé
Route de Néry
Néry
Font de l'Annet
Route des Gounauds
Les Gounauds
HLM Les Jonquettes
Rue Louis Aragon
Résidence du Jardin Public
Village de Retraite
Maison de Retraite
Résidence des Jeunes
Groupe Scolaire Joliot Curie
Place Maurice Thorez
Rue Jules Ferry
Place de Poste
Place de l'Eglise
Résidence du Petit Pont

Rue du Ruiseau
Rue de la Fontaine
Route de la Gare
Route de la Guéridonne
Le Vicaire
La Guéridonne
La Roche
Le Terrier du Jay
Le Jay
Route de la lande (côté pair)
Route de la Lande (côté droit jusqu'au
l'embranchement La Lande - le Moulin
Brûlé)

BUREAU 2

Avenue Ambroise Croizat
Avenue Roger Ranoux
Chemin de la Picade
Chemin de la Pissarotte
Chemin des Aires
Chemin des Brandes
Chemin des Coteaux
Chemin de Lespinasse
Chemin des Nougailoux
Chemin des Picadis
Chemin des Sous-Bois
Chemin des Truffières
Chemin du Cluzeau
Chemin du Fragon
Chemin du Peloux
Chemin Henri Maze
Impasse de Compostelle
Impasse de la Bourgade
Impasse de la Butte
Impasse de la Clairière
Impasse de la Combe
Impasse de la Croix de Fer
Impasse de la Crotz
Impasse de la Fermette
Impasse de la Sérénité
Impasse des Bambous
Impasse des Châtaigniers
Impasse des Noyeraies
Impasse des Près
Impasse des Roseaux
Impasse des Ruches
Impasse des Sablières
Impasse des Voies
Impasse du Belvédère
Impasse du Candélabre
Impasse du Four à Pain
Impasse du Grand Chêne
Impasse du Petit Nice
Impasse du Planeur
Impasse du Raidillon
Impasse du Vallon
Route d'Angunand
Route de Beauséjour
Route de Bordeaux
Route de Guillassou

Route de Neuvic
Route de Saint-Germain
Route de la Biscuiterie
Route de la Gare
Route de la Valade
Route des Meuniers
Route des Plateaux
Route du Château d'Eau
Avenue de la République (côté pair)
Place Du Novembre
Route de la Lande (côté impair)
La Croix
La Lande
Route du Moulin Brûlé
Le Moulin Brûlé
Le Champ Nord
Château de Beauséjour
Rue Suzanne Lacorre
Rue Bertrand de Born
Rue Nelson Mandéla
Impasse Marcel Pagnol
Impasse Louis Pergaud
Route de Maletterre
Le Petit Bois
Le Vignoble
Maletterre
Les Auzeloux
Le Fougeau
Le Bois de Guibaudie
Guibaudie
La Croix Peyre
La Croix de Fer
Grassat
Le Treillou
Saumonie
Sous le Plan
Les Cardayres
La Fouillade
Le Pré des Aubiers
Mithoque
Le Bourdial
Le Bois du Treillou
Le Bois du Parc
Le Pré des Couteaux
Barrière de Beauséjour
Les Bureloux
Les Meuniers (toutes les rues)
Virecourt
La Combe Brune
Guillassou
Sadira
Maison Neuve
La Combe de Ribens
Angunand
La Combe de Grasse
La Combette
La Picade
Le Grand Plan
La Valade
Puypinsou

Annexe n°54 : Saint-Médard-de-Mussidan

1ER BUREAU

BACONNEY
BOS DE QUEY
CAZOT
CHANDOS
CHANTERAC
COURTY
L ECLUSE
LA DEYMARIE
LA MOZE
LA PAILLE
LA PARRICONNE
LE BOURG
LE PLAISY
LES COURTILS
LES FAURES
LES GOURGUES
LONGUA
PERBOUYER
PERFENNAS
PEYBRU
PL DE L EGLISE
PUY DE JAMET
RAMBAUD
RUE DE LA DEYMARIE
RUE DE LA LIBERTE (N° PAIRS)
RUE DE LA MAIRIE
RUE DE LA PAIX (N° PAIRS)
RUE DE PIQUEYNAT
RUE DE RAMBAUD
RUE DES ANGUILLES
RUE DES ECOLES
RUE DES FAURES
RUE DES JARDINS
RUE DES MAURIES
RUE DES PRIMEVERES
RUE DU 11 JUIN 1944
RUE DU 8 MAI 1945
RUE DU CODERC
RUE DU PARC
RUE DU STADE
RUE GABRIEL MEZIE
RUE HENRI FEYTOU
RUE JEAN MOULIN
RUE JEAN SERVANTY
RUE LOUIS ARAGON
RUE MARCEL JANET
RUE MAURICE MARTY
RUE PIERRE ET MARIE CURIE
RUE ROGER PEYREFICHE
RUE YVES PERON
VILLEDEIU

2ND BUREAU

FOUGEASSE
GRAND BARRADIS
L ENCLOS
LA GRANDE PIECE
LA MOTHE
DAUBY
LA PAILLERIE
LA PLANCHE
LA ROCHE
LES BESSINAUDES
LES BITARELLES
LES CARDAYRES
LES CROZES
LES DROUILLAS
LES GAVARDIES
LES GIRARDS
LES JAUNIES
LES VIGNES
MARAVAL
MAYET
MOUDURE
MOULIN D ETIENNE
PARICOT
POUYAUD
RIBES
ROUTE DE BASSY
RTE DE SAINTE FOY
RUE D'EMBUREE
RUE DE CAZY
RUE DE LA LIBERTE (N° IMPAIRS)
RUE DE LA PAIX (N° IMPAIRS)
RUE DE MANIEUX
RUE DES ALLOUETTES
RUE DU 19 MARS 1962
RUE DU BOSQUET
RUE DU CLAUD DU PETIT VACHER
RUE DU GRAND VACHER
RUE DU PETIT VACHER
RUE HENRI FOUILLARET
RUE RAYMOND VILLECHANOUX

Annexe n°55 : Saint-Pardoux-la-Rivière

BUREAU DE VOTE 0001

Avenue de la Gare
Rue des Mines
Avenue des Chantres
Boulevard Louis Pasteur (côté impair)
Avenue Leon sireyjol
Rue du Puits de la Barre
Rue Alfredo Raynaud
Impasse de la Barre
Lotissement Louis pasteur
Rue des Fadettes
Rue Pierre chamon
Place Henri BRIVES
Route des Collines
Chemin des 7
Grande Rue de la Barre (côté pair)
Chemin des Coquelicots
Route de Brande (côté impair)
Rue des Rosiers
Impasse des Mirabelles
Route de Jamaye
Route des Chênes Truffiers
Chemin de la Sapinette
Route du Clos
Ruelle du Bassin
Chemin du Bois de Dague
Impasse de la Briderie
Route des Châtaigniers
Cité des Sols
Place des Clauds
Rue du Couvent
Rue de la Croix Blanche
Route de la Croix des Brigands
Rue du Docteur Pierre Millet (côté impair)
Rue Fleurie
Ruelle de Fond Grand
Route de la Font du Quart
Rue des Fougères
Ruelle des Granges
Rue de la Grave
Boulevard Jean-Baptiste Duvoisin
Chemin de Lastère
Route du Lavoir
Impasse de la Liberté
Route des Moulins
Rue des Oiseaux
Lotissement de la Plaine du Couvent
Impasse du Puy Mauvis
Impasse du Vallon
Chemin de la Vergne
Rue de la voie Ferrée

BUREAU DE VOTE 0002

Avenue de Beaumont
Rue du Gué Durand
Boulevard Louis Pasteur (côté pair)
Rue Maurice Imbert
Lotissement de Beaumont
Rue Pierre et Marie Curie
Rue des Tanneries
Rue des Dominicaines
Place du 08/05/45
Route du Manet
Rue des Sables de dronne
Rue du Verdoyer
Rue Saint bruno
Ruelle de la Gaité
Ruelle des Coutoudarias
Place du General de gaulle
Chemin de la Borde
Rue du Pont des Fûts
Grande Rue de la Barre (côté impair)
Rue des Bois de Puy Barrot
Rue des Genêts
Route de Brande (côté pair)
Route des Combes
Route de la Font du Prince
Impasse des Colibris
Chemin du Coteau
Impasse des Bâtisses
Chemin de Bellevue
Chemin du Bois Chabrier
Rue des Capucines
Route de Champs-Romain
Chemin des Chanebals
Route de la Chapelle
Rue des Cyclamens
Rue du Docteur Pierre Millet (côté pair)
Chemin de la Dorie
Impasse des Ecureuils
Route de la Fontaine
Rue du Four
Rue Gérald de Maulmont
Route de la Haute Dronne
Impasse de Laudie
Impasse du Mandereau
Route des Maurinets
Route de Miallet
Boulevard de la Nouchonnière
Rue des Pervenches
Impasse du Petit Villars
Route du Queyroï
Route du Roc
Impasse des Violettes

REPARTITION GEOGRAPHIQUE BUREAU DE VOTE

<u>PREMIER BUREAU MAIRIE DE SALAGNAC</u>	<u>DEUXIEME BUREAU MAIRIE ANNEXE DE CLAIRVIVRE</u>
LAFON	CITE DE CLAIRVIVRE
NESPOUX	LASPOUGEAS
LASGRATADAS	LAPOUGE
ROUVEYROL	MAISON FORESTIERE DE BELLEGARDE
LE PARC	LE CHAMP
LA ROBERTIE	LAS TERRIERAS
LE BOURG	LES SUCHAUX
CITE DE CLAIRVIVRE	
L'ALLEE	
LASPOUGEAS	
LAS RENAUDIAS	
CHEZ TOULY	
LE MARTEAU	
SARRAZANAS	
LE CHAMP	
LA PRADE	
LES TERRES ROUGES	

Annexe n°57 : Sanilhac

Bureau n° 1

Mairie des Cébrades

Allée de Dian
Allée de Jargues
Allée du Château
Allée E.B de Laborie
Av. des Frères Peyronnet
Bétussou
Champs
Chemin de Grégaudie
Dian
Domaine de Prompsault
Fenestreau
Grégaudie
Grégaudie Sud
Haut de Prompsault
Haut Papussou
Impasse de Touvent
Impasse des Falots
Impasse du Parc Prompsault
Impasse Guynemer
Impasse Mermoz
Jargues
La Blancherie
La Couture
La Guillaumie
La Malétie
La Turcade
Les Falots
Les Gazies
Lot. Bas Puyrateau
Lot. Puyrateau
Papussou
Peyrinet
Plateau de Prompsault
Prompsault
Puycheny
Puyrateau
Résidence les Gazies
Route de Jargues
Rue de la Mairie
Rue de Prompsault
Rue de Saint Exupéry
Saint Pierre Es Lien
Sansonnnet
Therme Blanc
Touvent

Bureau n° 2

Salle Polyvalente du Bourg

Aurière
Av. du 19 mars 1962
Av. Notre Dame
Av. Petithomme Lafaye
Borie-Marty
Boulazac de Champs
Chapuzet
Chausserie
Imp. Albert Camus
Imp. Des Coteaux
Imp. Du Val
Imp. Marcel Pagnol
La Bergerie
La Berthonie
La Bétussie
La Chabeaudie
La Chabeaudie Nord
La Chabeaudie sud
La Croix de Cholet
La Gauderie
La Renaudie
La Trémouille
La Tuilière
La Vicarie
La Vigerie
Latour
Lauvergnat
Le Bas Pic
Le Bourg
Le Lac Roye
Le Périer
Le Perier d'Aurière
Le Petit Rat
Le Pic
Le Puy
Le Rat
Le Salon
Les Bitareilles
Les Farges
Les Farges du Pic
Les Gaumies
Les Jouhaires
Les Péligrannes
Lot. la Malétie
l'Oursarie
l'Oursarie Haut
Maison des Religieuses
Maisonneuve
Ménéchaussé
Ménigance
Mérigounaud
Mirabeau
Miraly
Montauban
Mournat
Phébus
Pouzelande

Puy d'Auguillon
Route de Vergt
Rue du Couvent
Rue Joseph Kessel
Sanilhac
Sudrat

Bureau n° 3

Groupe Scolaire des Cébrades

Chantelot
Cours Saint Georges
Groupe scolaire des Cébrades
Impasse des Carrières
Impasse des Lilas
Impasse des Merles
Impasse des Rosiers
Impasse du Bois
Impasse du Tournesol
Impasse Saint Georges
La Rampinsolle
Le Perier - route de Pommier
Le Pré Perché
Lotissement Tuloup
Pommier
Résidence Beylot
Résidence Haute Saint Georges
Résidence La Barre
Route d'Atur
Route de Bergerac
Route de Lyon
Route de Pommier
Rue de la Fontaine
Rue des Carrières
Rue des Ecoles
Rue des Grives
Rue des Merles
Rue des Mésanges
Rue des Pins
Rue des Pinsons
Rue des Rossignols
Rue Merlet
Rue Paul Toubet
Rue Robert Guichard
Tuloup - Route de Pommier
Val d'Atur
Rue Beylot
Rue des Jardins

Annexe n°58 (1/3) : Sarlat-la-Canéda

BUREAU 0001 – SALLE PAUL ELUARD – CENTRE CULTUREL – RUE GAUBERT

RUE DE LA PAIX
RUE DES CONSULS
RUE PEYRAT
RUE DU COMMANDANT MARATUEL
RUE DE LA REPUBLIQUE
LIEU-DIT COTE DE RAVAT
RUE VICTOR HUGO
PLACE DE LA PETITE RIGAUDIE
RUE FENELON
AVENUE GAMBETTA
RUE SIREY
H.L.M LA BRANDE
LIEU-DIT DESMOURET
LIEU-DIT CHANTELOISEAU
LIEU-DIT LES CAMPS
LIEU-DIT LA GARRISSADE
LIEU-DIT GROGEAC
RUE JEAN LECLAIRE
LIEU-DIT LE JARDIN DE MADAME
RUE MAGNANAT
RUE LOUIS MIE
LIEU-DIT LA PAGEZIE
BOULEVARD NESSMANN
LOTISSEMENT LA BRANDE HAUTE
PLACE MARC BUSSON
AVENUE BROSSARD
RUE LACHAMBEAUDIE
RUE DES CORDELIERS
LIEU-DIT GROGEAC HAUT
PLACE DES CORDELIERS
RUE VINCENT VAN GOGH
IMPASSE BERTHE MORISOT
IMPASSE ERIK SATIE
PLACE SARRAZIN
RÉSIDENCE JARDIN DE MADAME
RÉSIDENCE LACHAMBEAUDIE
LIEU-DIT LA BRANDE
IMPASSE JEANNE BARRET

BUREAU 0002 – SALLE PAUL ELUARD – CENTRE CULTUREL – RUE GAUBERT

RUE DES CACALOUS
RUE JEAN JAURES
CHEMIN DES MONGES
PLACE SALVADOR ALLENDE
LIEU-DIT LE LAC DE LA PLANE
LIEU-DIT LA SABLIERE
LIEU-DIT BESSOUNET
LIEU-DIT LE BOIS DE LAVILLE
LIEU-DIT BOURRE
LIEU-DIT LE BRAS DE L'HOMME
RUE FENELON
LIEU-DIT LA CROIX D'ALLON
LIEU-DIT CHATEAU TROMPETTE
LIEU-DIT LA PLANE
LIEU-DIT PEYRIGNAC

RUE LOUIS MIE
LIEU-DIT VILLARZAC
BOULEVARD NESSMANN
LIEU-DIT LA VILLENIE
LIEU-DIT LE TAPIS VERT
RUE DES CORDELIERS
LIEU-DIT LE FOUSSAT
LIEU-DIT GOURSOU
LIEU-DIT LA MATHALIE HAUTE
LIEU-DIT LE MAINE
LIEU-DIT LE PECH ETERNEL
LIEU-DIT LE PECH LAFAILLE
LIEU-DIT LE PECH D'EMBIROU
LIEU-DIT LES PERRIERES
LIEU-DIT LA PERRIERE
LIEU-DIT LE JARDIN
LIEU-DIT LE PIGNIER DES PECHS
RUE FOURNIER SARLOVEZE
RUE DE LA VIGNE
IMPASSE DES ENOISEUSES
IMPASSE DU JARDIN
RUE NOTRE DAME
PLACE DE LA BOUQUERIE

BUREAU 0003 – CAFETARIA – CENTRE CULTUREL – RUE GAUBERT

RUE DE LA REPUBLIQUE
RUE VICTOR HUGO
RUE FENELON
LIEU-DIT LA CROIX DES PECHS
RUE DU COLLEGE (ANCIEN COLLÈGE)
AVENUE DU GENERAL LECLERC
RUE FONTAINE DE L'AMOUR
RUE DE L'ABATTOIR
AVENUE ARISTIDE BRIAND
RUE D'ALBUSSE
RUE DE LA BOETIE
RUE ALBERIC CAHUET
BOULEVARD HENRI ARLET
RUE J.B. DELPEYRAT
COUR DES CHANOINES
RUE FLEMING
COUR DES FONTAINES
RUE GALLIERE
CITÉ DE LA GARE
AVENUE DE LA GARE
RUE LAKANAL
RUE LANDRY
RUE DE LA LIBERTE
PLACE DE LA LIBERTE
RUE MONTAIGNE
IMPASSE DE LA SOURCE
PLACE PASTEUR
LIEU-DIT LES PECHS
RUE DE L'OLIVIER
RUE DU PRESIDIAL
RUE DU RESERVOIR
RUE DE LA SALAMANDRE

RUE LUCIEN DUBOIS
AVENUE THIERS
RUE TOURNY
RUE DU STADE
PLACE LUCIEN MALEVILLE
RUE J.J. ESCANDE

BUREAU 0004 – ECOLE DE LA CANEDA – AVENUE DE LA CANEDA

AVENUE DE LA CANEDA
RUE DU STADE
LIEU-DIT MADRAZES
AVENUE DE LA CANEDA
AVENUE DE MADRAZES
CHEMIN DES SABLES
RUE DU 26EME REGIMENT D'INFANTERIE
LIEU-DIT LE SUQUET DE LA CANEDA
LIEU-DIT LES AUZIERS
LIEU-DIT LA GRANDE PIECE
LIEU-DIT LES RAYSSSES
LIEU-DIT LES BRUGUES
PLACE MARGUERITE DURAS
LIEU-DIT LE BOIS D'AILLAC
LIEU-DIT LE BOIS DE BONTEMPS
LIEU-DIT LES EYRARDS
LIEU-DIT LES VIGNASSES
LIEU-DIT LE COUSTAL
LIEU-DIT COTE ROUGE
LIEU-DIT LA PLAINE DU BOURG
LIEU-DIT LAUSSINE
LIEU-DIT LE GREZAL
LIEU-DIT LA MAURETIE
LIEU-DIT NAUDISSOU
LIEU-DIT MAISON BLANCHE
LIEU-DIT LE ROC LAUMIER
LIEU-DIT LE RIANTE COTEAU
AVENUE DU PERIGORD
LIEU-DIT LE CAMBORD
LIEU-DIT COSTE VERT
LIEU-DIT VIALARD
CHEMIN DES SABLES
IMPASSE DES AGAPES
IMPASSE DE L'ALAMBIC
CHEMIN DES BEAUX DETOURS
AVENUE DE LA BORIE DE VIALARD
IMPASSE DES BRUYERES
IMPASSE DU CROQUANT

BUREAU 0005 – ECOLE DE LA CANEDA – AVENUE DE LA CANEDA

AVENUE DE LA CANEDA
ROUTE DU LOT
LIEU-DIT LE SABLLOU
LIEU-DIT SUDALISSANT
LIEU-DIT LES CHENES VERTS
LIEU-DIT LA CROIX DE GRIFFOUL
LIEU-DIT LE BOURG DE LA CANEDA

Annexe n°58 (2/3) : Sarlat-la-Canéda

RÉSIDENCE ADENAC
LIEU-DIT LA GIRAGNE
LIEU-DIT LE CANEBAL
LIEU-DIT LA PLAINE DU BOURG
LIEU-DIT LE CAIRE
ROUTE DU SUDALISSANT
IMPASSE D'ARTAGNAN
LIEU-DIT LA CANEDA
H.L.M LES CHENES VERTS
IMPASSE JACQUELINE DE ROMILLY
IMPASSE JEAN GALMOT
H.L.M LE HAMEAU DU SABLOU
IMPASSE JEAN-SEBASTIEN BACH
IMPASSE JEANNE CHAUVIN
RÉSIDENCE LES MARECHAUX
ALLEE DES MARECHAUX
IMPASSE MARIA CALLAS
CHEMIN DU NID DOUILLET
IMPASSE DES PYRAMIDES
AVENUE SIMONE VEIL
AVENUE DU DOCTEUR BOISSEL
RUE CHARLES PEGUY
IMPASSE DES SOURCIERS
ALLEE SUZANNE LENGLEN
LIEU-DIT LA GIRAGNE EST
LIEU-DIT LA GIRAGNE OUEST
RUE FERNAND LEGER
RUE JULES VERNE
RUE MARCEL CERDAN
RUE GERARD PHILIPPE
RUE ADRIEN THOMAS

BUREAU 0006 – COLLEGE LA BOETIE – 2 RUE GABRIEL TARDE

AVENUE ARISTIDE BRIAND
AVENUE THIERS
PLACE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE
TASSIGNY
LIEU-DIT LE PONTET
ROUTE DE COMBE LONGUE
RUE DU COMMANDANT RAYNAL
PLACE DE LA LIBERATION
RUE LUDOVIC SARLAT
IMPASSE ARISTIDE BRIAND
AVENUE DE LA DORDOGNE
RUE PIERRE ROSSIGNOL
RUE GABRIEL TARDE
ROUTE DU BREUIL
LIEU-DIT BOUTIFARE
LIEU-DIT LE MAS
LIEU-DIT MONPLAISIR
IMPASSE ROC BAYARD
LIEU-DIT LES BARDILLES
LIEU-DIT LE PETIT MAS
LIEU-DIT MOUSSIDIÈRE
LIEU-DIT NÈGRELAT
LIEU-DIT LA COMBE DU MAS
LIEU-DIT LE CAMBOURTET
LIEU-DIT COUDOURNAT
LIEU-DIT LE BOIS DE L'ANGE

LIEU-DIT LA CROIX D'ESPIR
LIEU-DIT LAUSSEL
LIEU-DIT BONNEFOND BAS
LIEU-DIT LA LIGNEE
RÉSIDENCE VIGNERAS
LIEU-DIT ROC BAYARD
LIEU-DIT SYBANQUE
LIEU-DIT LA GENDONNIE
LIEU-DIT LA TANNERIE
LIEU-DIT LES TUILLERES
LIEU-DIT MALLEGALE HAUTE
LIEU-DIT CHATEAU DES PAUVRES
LIEU-DIT LE MOULIN DE MOREAU

BUREAU 0007 – COLLEGE LA BOETIE – 2 RUE GABRIEL TARDE

RUE DE LA REPUBLIQUE
AVENUE DU GENERAL LECLERC
RUE DE LA BOETIE
ROUTE DU PIGNIER DES RHODES
AVENUE THIERS
RUE LINO VENTURA
PLACE DE LA LIBERATION
RUE BARRY
CÔTE DE TOULOUSE
RUE DES FRERES CHAMBON
PLACE DU XIV JUILLET
BOULEVARD EUGENE LEROY
RÉSIDENCE DU BELLAY
PLACE DU TUNNEL
RUE DU SIEGE
ROUTE DU BREUIL
RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
RUE EMILE SEROUX
RUE ROUSSET
RUE DE TURENNE
RUE DU TROUBADOUR CAIRELS
RUE JEAN TARDE
ROUTE DES RHODES
RUE DE L'ABBE SURGUIE
RUE DE VIENNE
RUE DE CAHORS
RUE DES 3 CONILS
RUE LOUIS ARLET
RUE PAUL ELUARD
RUE DES FAGES
RUE EMILE FAURE
BOULEVARD VOLTAIRE
LIEU-DIT LES BARBALS
LIEU-DIT LE BREUIL
LIEU-DIT LE BREUIL HAUT
LIEU-DIT LA LIGNEE HAUTE
LIEU-DIT LES RHODES
LIEU-DIT LE PONT DES RHODES

BUREAU 0008 – ECOLE JULES FERRY – BOULEVARD EUGENE LEROY

RUE DE LA REPUBLIQUE
PLACE DE LA PETITE RIGAUDIE
AVENUE GAMBETTA
ROUTE DES MARTRES
LIEU-DIT LE BRUGAL
BOULEVARD EUGENE LEROY
RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
CHEMIN DES TILLEULS
LIEU-DIT LE ROC MOL
ALLÉE DES ACACIAS
RUE DE LA CALPRENEDE
RUE DES ARMES
RUE DE LA CHARITE
IMPASSE DE LIMOGES
IMPASSE GAMBETTA
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
RUE PAPUCIE
RUE SAINT CYPRIEN
RUE GAUBERT
H.L.M LE COLOMBIER
AVENUE DE SELVES
LIEU-DIT LE BOURNAGUET
LIEU-DIT MAISON NEUVE
LIEU-DIT LA POUJADE
LIEU-DIT LE PETIT MEYSSET
LIEU-DIT LA CASTANEDE
LIEU-DIT CHATEAU DE MEYSSET
LIEU-DIT MEYSSET
LIEU-DIT PISSEGROLE
LIEU-DIT LA POULGUE
LIEU-DIT LA MALONIE
LIEU-DIT LA FAURIE
LIEU-DIT CAMINADE
LIEU-DIT PONT SAINT SACERDOS
LIEU-DIT LE PERRIER
LIEU-DIT LA VERPERIE
LIEU-DIT LE CUVIER
LIEU-DIT PASCAL HAUT

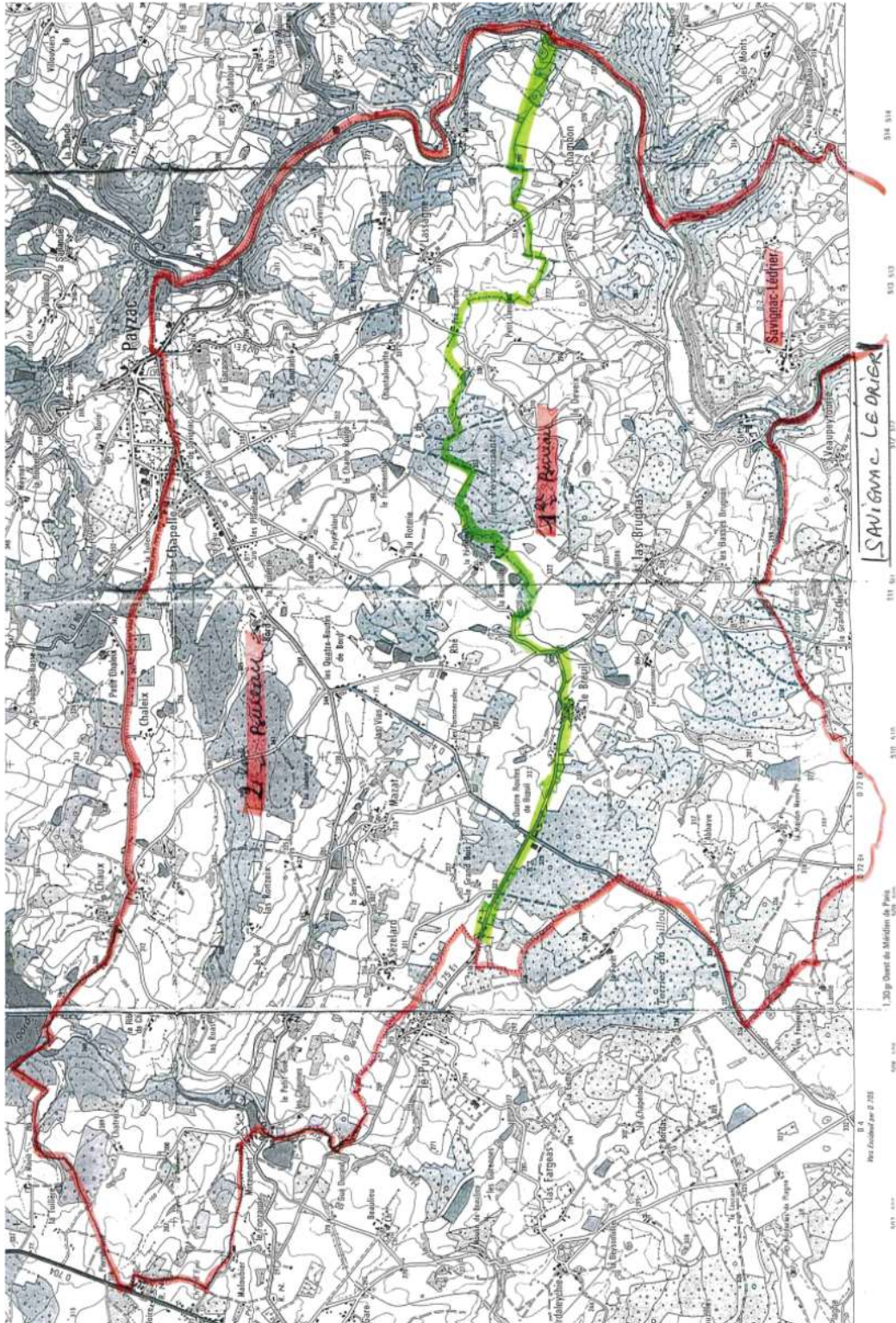
BUREAU 0008 – ECOLE JULES FERRY – BOULEVARD EUGENE LEROY

AVENUE BROSSARD
RUE LACHAMBEAUDIE
LIEU-DIT TEMNIAC
ROUTE DE LA BONDE DE L'ETANG
ROUTE DE CAMINEL
IMPASSE DE PECHAURIOL
IMPASSE DE PECHAURIOL EST
AVENUE DE SELVES
RUE DE LA POULGUE
LIEU-DIT PONT SAINT SACERDOS
LIEU-DIT FONT CENDREUSE
LIEU-DIT LE SAULOU
LIEU-DIT PECHAURIOL
LIEU-DIT LES BORIES
LIEU-DIT LA CROIX ROUGE
LIEU-DIT CAMINEL
LIEU-DIT LA BRANDE OUEST
LIEU-DIT LES PRESSES
LIEU-DIT LES TISSANDERIES

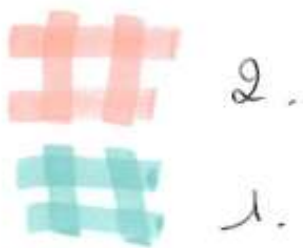
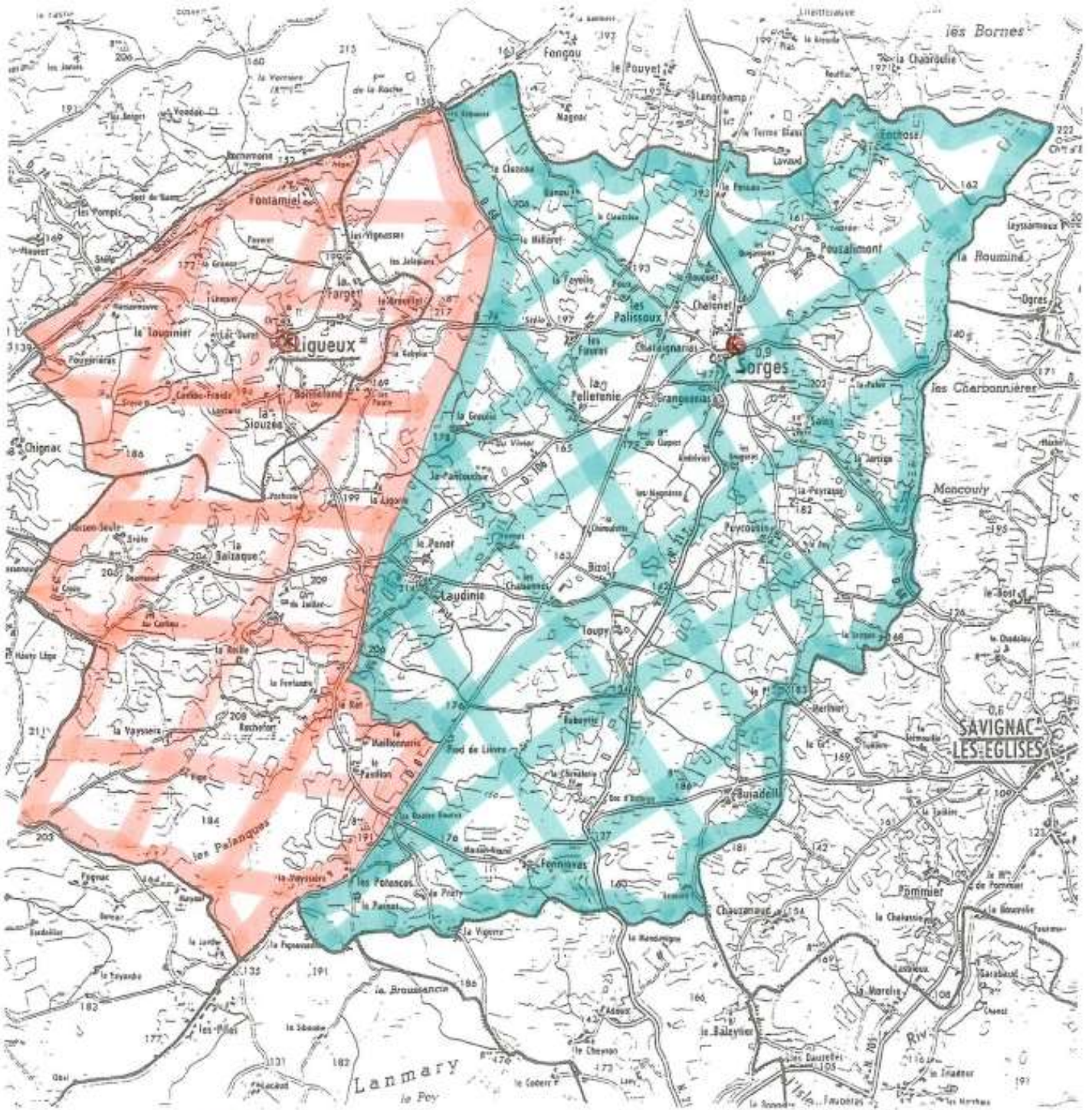
Annexe n°58 (3/3) : Sarlat-la-Canéda

LIEU-DIT PEYRENEGRE
LIEU-DIT LES CONTRIES
LIEU-DIT PONT DE CAMPAGNAC
IMPASSE DE L'AMITIE
LIEU-DIT PECH PLANCHOU
CHEMIN DES AMOUREUX
LIEU-DIT STADE SAINT MICHEL
LIEU-DIT CAUBESSE
CHEMIN DE LA BRANDE
LIEU-DIT LA VACHE
LIEU-DIT CAP DE COUGE
LIEU-DIT GUIRAL LAVAL
LIEU-DIT LES FONTANELLES
LIEU-DIT LA BONDE DE L'ETANG
LIEU-DIT PREND TOI GARDE
LIEU-DIT CROIX PETITE
ALLEE DES COSMOS
IMPASSE DES ECUREUILS
IMPASSE ELISA DEROCHE

Annexe n°59 : Savignac-Lédrier



Annexe n°60 : Sorges et Ligeux en Périgord



⊗ ENPLACEMENT DES BUREAUX DE VOTE

Annexe n°61 (1/2) : Terrasson-Lavilledieu

BUREAU 1		BUREAU 2		BUREAU 3	
"Résidence Les Quatres Saisons" 91 Avenue Victor Hugo	1	ALLÉE DES LÉGENDES	2	ALLÉE DES ESCURES AU BOS	3
ALLÉE DES JONQUILLES	1	ALLÉE DES NOYERS	2	ALLÉE DES PECHEURS	3
ALLÉE DE LA COMBE DE TRANCHE	1	ALLÉE DU MOULIN	2	ANDRÉ CITROEN	3
ALLEE DES COQUELICOTS	1	ALLÉE FERNAND PÉCON	2	AUGUSTE LUMIÈRE	3
ALLÉE DES MARGUERITES	1	ALLÉE PAS BRUZAT	2	AVENUE JEAN JAURES	3
ALLÉE JEAN MALLET	1	AVENUE CHARLES DE GAULLE	2	BARBEL	3
ALLÉE LÉOPOLD	1	AVENUE DES JARDINS	2	BARRIERE DE CUBLAC	3
AVENUE VICTOR HUGO	1	BELLEVUE	2	CARREFOUR ECONOMIQUE DU TERRASSONNAIS	3
BEL AIR	1	CAMPING	2	CHEMIN DE LA BARRIÈRE	3
BOUCH	1	CENTRE AERE	2	CHEMIN DE LA RIVIERE	3
BOUILLAC	1	CHAMONTEIL	2	HLM LE MARAVAL	3
CHABRAS	1	CHANQUOI	2	HLM LES CHAUFFOURS	3
CHADRIAT	1	CHATEAU DU FRAYSSE	2	HLM MARCEL LEGENDRE	3
CHEMIN DES CHEYROUX	1	CHAZIER	2	LA CROIX	3
CHEMIN DES PÂQUERETTES	1	DOCTEUR RAOUL DAUX	2	LA CROIX EST	3
CHEMIN DES VIGNES	1	ESCALIER BOMBE-CUL	2	LA CROIX OUEST	3
CHIGNAC	1	ESCALIER DU CHARREIROUX	2	LA GARENNE	3
FLOURGNAC	1	ESPACE CHARLES DE GAULLE	2	IMPASSE HENRI BERGSON	3
GAUBERT	1	ESPACE JEAN ROUBY	2	IMPASSE LEROY	3
GAUBERT	1	GUILBONDE	2	IMPASSE MAURICE RAVEL	3
HAUTE TERRE	1	HLM LES FARGETTES	2	JEANNE SOLACROUP	3
IMPASSE DE L'ARPEMENT DE TERRE	1	IMPASSE ARISTIDE BRIAND	2	LA BORIE HAUTE	3
IMPASSE DES SOUDES OUEST	1	IMPASSE DE L'ÉPINE VINETTE	2	L'ALBAREDE	3
IMPASSE DU CORMIER	1	IMPASSE DES ABEILLES	2	LE BOS	3
IMPASSE DU LAVOIR	1	IMPASSE DES ÉPIS	2	LE MARAVAL	3
IMPASSE EMILE PRAUDEL	1	IMPASSE DES HAÏES VIVES	2	LE PONTOUR	3
IMPASSE LE GRAND SILLON	1	IMPASSE DES POMMIERS	2	LE VALLAT	3
IMPASSE ROBERT FLÉCHEUX	1	IMPASSE DES ROSSIGNOLS	2	LES CHAUFFOURS	3
JOLIVET	1	IMPASSE DES SÉQUOIAS	2	LES ESCURES	3
LA BARETIE	1	IMPASSE DES TRUFFIÈRES	2	LES FAURIES	3
LA CANETA	1	JANICOT	2	LES FAURIES HAUTES	3
LA CAVE	1	JANICOT OUEST	2	LES PRAUDELS	3
LA CHAMBEAUDIE	1	LA COMBE DE FRAYSSE	2	LOUIS BLANC	3
LA CHAPELLE MOURET	1	LA COUDONNIE	2	MARCEL MICHELIN	3
LA MOUCHARDIE	1	LA ROZADIE	2	MAURICE OPINEL	3
LA ROCHE ALIBERT	1	LA TACHE	2	PIERRE PROUDHON	3
LA TALERIE	1	LE FRAYSSE	2	ZI DU COUTAL	3
LA VEYSSIERE	1	LE LAC NORD	2	ZI LE MARAVAL	3
LE BOIS LAROCHE	1	LA GRELIÈRE	2	PLACE GERARD DE NERVAL	3
LE COUQUET	1	LA PIRODELLE	2	RESIDENCE LE BOLERO	3
LE POUGET	1	LA VACHERIE	2	RESIDENCE LES CHARMES DU PERIGORD	3
LE RAJOL	1	LE MAS	2	ROUTE DE LA BORIE HAUTE	3
LE SOUDET	1	LE RHIN	2	ROUTE DE MEYJONADE	3
LES CHABREILLES	1	LE VIGNAL	2	ROUTE DES ETANGS	3
LES COMBES DE BOUILLAC	1	LES CHAPIAUX	2	ROUTE DES MARAÏCHERS	3
LES MISSEYROUX	1	LES COMBEAUX	2	ROUTE DES POTAGERS	3
LES SOUDES	1	LES ESCUROTTE	2	ROUTE DU MANOIR	3
LINTIGNAC	1	LES FARGETTES	2	ROUTE JEAN AYMARD	3
LOTISSEMENT LA GRANDE BORIE	1	LES GARENNES	2	RUE ALPHONSE LAMARTINE	3
MAISON DE RETRAITE ROCHE LIBERE	1	LES JUSTICES	2	RUE ANDRE AMPERE	3
MARGERIDE	1	LES PRESTINS	2	RUE ANTOINE DE LAVOISIER	3
PERVEIX	1	LEYRAUDIE	2	RUE CLAUDE DEBUSSY	3
PLACE MARCEL PAUL	1	MONTIGNABOUT	2	RUE DES ESCURES	3
PLACE DES LAURIERS ROSES	1	MONTMEGE	2	RUE DOCTEUR ROUX	3
PLACE DES LILAS	1	MOULIN ROUGE	2	RUE DU PROFESSEUR GUERIN	3
PLACE DU 19 MARS 1962	1	NEGUIRAT	2	RUE EDMOND ROSTAND	3
PREYSSAC	1	PLACE BOUQUIER	2	RUE EDOUARD HERRIOT	3
RESIDENCE LES JARDINS DE LA VEZERE	1	PLACE DE GUINGOIS	2	RUE ERNEST RENAN	3
RESIDENCE VICTOR HUGO	1	PLACE DE LA HALLE	2	RUE EUGENE LEROY	3
ROCHE FLORENS	1	PLACE DE LA LIBERATION	2	RUE GABRIEL PERI	3
ROUTE CLAUDE MICHELET	1	PLACE DE LA MAIRIE	2	RUE GEORGES CLEMENCEAU	3
ROUTE DE FLOURGNAC	1	PLACE DE LA MARZELLE	2	RUE HECTOR BERLIOZ	3
ROUTE DE LA BARETIE	1	PLACE DE LA VERGNE	2	RUE HONORE DE BALZAC	3
ROUTE DE LA CAVE	1	PLACE DE L'ABBAYE	2	RUE JEAN BAPTISTE SAY	3
ROUTE DE LA FONTAINE SAINT JULIEN	1	PLACE DES MARTYRS	2	RUE JULIEN BALIMON	3

Annexe n°61 (2/2) : Terrasson-Lavilledieu

BUREAU 4		BUREAU 5	
ANDRÉ LENÔTRE	4	ALLÉE DES CHÊNES	5
AVENUE DU DOCTEUR DUPART	4	ALLÉE DU FOUR A PAIN	5
AVENUE GAMBETTA	4	ALLEE JACQUES LUCIEN MONOD	5
AVENUE JULES FERRY	4	ALLEE JEAN DAUSSET	5
AVENUE LEO LAGRANGE	4	AVENUE DE LAVILLEDIEU	5
AVENUE LOUIS PASTEUR	4	AVENUE ROBERT FAURE	5
COLLEGE JULES FERRY	4	BOIS MOREIL	5
GENDARMERIE	4	BOURG DE LAVILLEDIEU	5
GROUPE PRIMAIRE	4	CHARPENET	5
GUY MOQUET	4	CHARPENET HAUT	5
HLM BROSSOLETTE	4	ESPACE JEAN BOUTOT	5
HLM LA BORIE BASSE	4	FONDANGER	5
HLM LE MALEU	4	GIBARDEL	5
HLM LE VERTEIL	4	GUY LANGLERIE CHOSE	5
IMPASSE DU CHEMIN DE FER	4	IMPASS DE TUILLERAS	5
IMPASSE DU STADE ANNEXE	4	IMPASSE CHARPENET HAUT	5
IMPASSE JEAN MOULIN	4	IMPASSE DE LA RIVIERE	5
IMPASSE JULES FERRY	4	IMPASSE DE TUILLIERAS	5
IMPASSE LE VERTEIL	4	IMPASSE DES CHALETs	5
IMPASSE LOUIS PASTEUR	4	IMPASSE DES OISEAUX	5
IMPASSE YVON DELBOS	4	IMPASSE DU CAILLOU BLANC	5
LA BORIE BASSE	4	IMPASSE DU COTEAU	5
LE STADE	4	LE BRU	5
LOTISSEMENT JEAN MOULIN	4	LE CAILLOU BLANC	5
PAVILLON LA BORIE BASSE	4	LE COLOMBIER	5
PLACE YVON DELBOS	4	IMPASSE PIERRE GILLES DE GENNES	5
RESIDENCE BROSSOLETTE	4	LA LISETTE	5
RESIDENCE LA VEZERE	4	LA PAGESIE	5
RESIDENCE LE CLOS DE LA BORIE	4	LA RIVIERE	5
RESIDENCE LES CISEAUX D'OR	4	LES AUBIERS	5
RESIDENCE MAX TOURAILLES	4	LES PLANCHETTES	5
RUE ANTOINE DE SAINT-EXUPERY	4	LES PLANTES	5
RUE ARAGO	4	LOTISSEMENT LA PAGESIE	5
RUE ALBERT CAMUS	4	LOTISSEMENT LES PLANTES	5
RUE ANATOLE FRANCE	4	LYCEE SAINT EXUPERY	5
RUE ANDRE GIDE	4	MARQUOIL	5
RUE ANDRÉ LE NOTRE	4	RUE RENE CASSIN	5
RUE DE L'INDUSTRIE	4	RUE ROGER MARTIN DU GARD	5
RUE DES MAGNOLIAS	4	MERIGAL	5
RUE du docteur SCHWEITZER	4	MOULIN DE MARQUOIL	5
RUE FENELON	4	PIERRE DE L'ELLE	5
RUE JEAN MOULIN	4	RENÉ LEDUC	5
RUE JOUBERT	4	RESIDENCE LES ROCHES BLANCHES	5
RUE JULES GUESDE	4	ROUTE DE GIBARDEL	5
RUE LEON BLUM	4	ROUTE DE VILLAC	5
RUE MALEVILLE	4	Route des Bois de la Morélie	5
RUE MARCEL PAGNOL	4	ROUTE DES CRÊTES	5
RUE MARCEL PROUST	4	ROUTE DES PLATEAUX	5
RUE MARYSE BASTIE	4	ROUTE DES TOURNESOLS	5
RUE MAX TOURAILLES	4	ROUTE DU MIEL	5
RUE MONTESQUIEU	4	ROUTE DU PONT DE L'ELLE	5
RUE PAUL BERT	4	ROUTE PLEIN-SUD	5
RUE PIERRE BENOIT	4	RUE DE CHARPENET	5
RUE PIERRE BROSSOLETTE	4	RUE DES PLANTES	5
RUE ROGER POMAREL	4	RUE DU CAILLOU BLANC	5
		RUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	5
		RUE DU MARECHAL LECLERC	5
		RUE FRANCOIS MAURIAC	5
		RUE GEORGES CHARPAK	5
		RUE MAURICE ALLAIS	5
		TUILLERAS	5



PERIMETRES GEOGRAPHIQUES CONCERNANT LES 3 BUREAUX DE VOTE

1er BUREAU

<ul style="list-style-type: none"> - Aire de Covoiturage St Roch - Avenue Ambroise Croizat - Avenue du Général Leclerc - Avenue Dujarric de la Rivière 	<p>du 1 au 31 inclus côté impair et du 2 au 28 inclus côté pair</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rue de l'Archer - Rue de la Mourenne - Rue de la Poste - Rue de la Tour
<ul style="list-style-type: none"> - Avenue Léon Couzinou - Espace de Magondeau - Espace Rodolphe Charles Césard - Impasse Beaudisant - Impasse des trois Coins - Impasse du Laboratoire - Impasse du Réservoir - Impasse Pèze - Impasse Rouseille - Impasse Tombouctou - Impasse Vigeanne - Parc Theulier - Parking Desdinlasportas - Passage des Bohémiens - Passage des Camélias - Passage du Pont Fermier - Passage Meilhodon - Place de la République - Place du Champ de Foire - Place du Chapeau Rouge - Place du Foirail - Place du Marché aux Truffes - Place du Maréchal Foch - Place Jean Paul Sartre - Rue André Gay - Rue Albert Theulier - Rue Alexandre Rousseille - Rue André Blanchou - Rue Bertran de Born - Rue de Javéa 		<ul style="list-style-type: none"> - Rue des Clous - Rue des Huiles - Rue des Narfonds - Rue des Parfums - Rue des Récollets - Rue des Ricochets - Rue des Roses Trémières - Rue du Colombier - Rue du Général Lamy - Rue du Graveur Pierre Bouillon - Rue du Grenadier - Rue du Minage - Rue du Puits de l'Archer - Rue du Puits de l'Isle - Rue du Thon - Rue Gabriel Péri - Rue Graffanaud - Rue Jean Jaurès - Rue Jean Moullin - Rue Jules Sarlandie - Rue Jules Theulier - Rue Léon Leymarie - Rue Léonce Bourliaguet - Rue Notre Dame - Rue Pierre Sépard - Rue Rayet - Rue Rochefort - Rue Urbain Feytaud - Rue de la Tuillière



PERIMETRES GEOGRAPHIQUES CONCERNANT LES 3 BUREAUX DE VOTE

2ème BUREAU

<ul style="list-style-type: none">- Avenue Alain Poher- Avenue Charles de Gaulle- Avenue de Verdun - Avenue Eugène Leroy- Avenue Frédéric Joliot Curie- Avenue Louis Pasteur- Avenue Roger Jaccou- Boulevard Charles Dessagne- Chemin Blanc- Chemin des Rosiers- Espace Pierre Beylot- Impasse Baptiste Marcet- Impasse des Garennes- Impasse des Tulipes- Impasse des Tulipiers- Impasse Sarceix- Passage de la Voie Ferrée- Place de la Libération- Promenade de la Sablière- Route des Abattoirs- Rue Albert Bonneau- Rue Antoine Dubourdieu- Rue Bernard Demarthon- Rue d'Östringen- Rue de Cistierna- Rue des Boiges- Rue des Cigognes- Rue des Limagnes- Rue des Oies Cendrées- Rue du 8 Mai 1945- Rue Edmond Michelet- Rue Edouard Roubinet- Rue Emile et Pierre Combelas	<p>du 2 au 38 inclus côté pair et du 1 au 45 inclus côté impair</p>	<ul style="list-style-type: none">- Rue Henri Saumande- Rue Jean Bost- Rue Jean Piot - Rue Louis Blanc- Rue Olympe de Gougès
--	---	--



PERIMETRES GEOGRAPHIQUES CONCERNANT LES 3 BUREAUX DE VOTE

3ème BUREAU

- Allée de la Filolie	- Chemin des Roitelets	- Route des Carrières
- Allée de Razac	- Chemin des Rouges Gorges	- Route des Champs
- Avenue de Verdun (à partir du 47 côté impair et du 40 côté pair)	- Chemin des Ruches	- Route des Châtaigniers
- Avenue Dujarric de la Rivière (à partir du 33 côté impair et du 30 côté pair)	- Chemin des Trois Cailloux	- Route des Marguerites
- Chemin Barreyras	- Chemin des Violettes	- Route des Chênes
- Chemin de la Basse Brégère	- Chemin du Claud	- Route des Ecureuils
- Chemin de la Javanelle	- Chemin du Lavoir	- Route des Geais
- Chemin de la Noche	- Chemin du Manoir	- Route des Grives
- Chemin de Loizeau	- Chemin du Moulin Neuf	- Route des Hirondelles
- Chemin de Monteluze	- Chemin du Tilleul	- Route des Murets
- Chemin de Nicaud	- Chemin Le Chapeau	- Route des Noyers
- Chemin de Versailles	- Chemin le Parvaud	- Route des Palombes
- Chemin des Alouettes	- Impasse de la Fontaine	- Route des Pins
- Chemin des Bambous	- Impasse de la Scierie	- Route des Pinsons
- Chemin des Bergeronnettes	- Impasse de la Truffière	- Route des Vallons
- Chemin des Bourdons	- Impasse de Launie	- Route des Vauries
- Chemin des Cerfs	- Impasse des Chardonnerets	- Route du Clos
- Sentier de la Chabanne	- Impasse des Fauvettes	- Route du Combaratier
- Chemin des Coquelicots	- Impasse des Marnières	- Route du Grand Coderc
- Chemin des Eglantiers	- Moulin de Feuyas	- Route du Moulin
- Chemin des Etiers	- Passage du Délaissé	- Route du Petit Pont
- Chemin des Faïenceries	- Place Maurice Brigout	- Route du Pin Parasol
- Chemin des Frênes	- Route de Belle Vue	- Route Michelle RANOUX
- Chemin des Jacinthes	- Route de Gavarnie	- Route Poteau des Landes
- Chemin des Lavandières	- Route de l'Amiral Fourichon	- Route Romaine
- Chemin des Lièvres	- Route de la Barrière	- Routes des Etangs
- Chemin des Loirs	- Route de la Haute Brégère	- Rue des Pénassoux
- Chemin des Merles	- Route de la Tannerie	- Rue du Puits
- Chemin des Ombreaux	- Route de Mauchât	
- Chemin des Pervenches	- Route de Plaisance	
- Chemin des Narcisses	- Route des Abeilles	
- Route des Aigrettes	- Route Napoléon	
- Route des Bouvreuils	- Route des Grands Bois	

Annexe n°63 : Tocane-Saint-Apre

BUREAU DE VOTE 1			
ALLEE DES TREMBLES	IMPASSE DE PUYCHAUVET	ROUTE DE PUYPINET	RUE DES GALIROUX
BOULEVARD CHARLES ROBY	IMPASSE DES ATELIERS	ROUTE DE RIBERAC	RUE DES JUSTES
CHEMIN DE BELLE ETOILE	IMPASSE DES BRUYERES	ROUTE DE ROYAN	RUE DU 11 NOVEMBRE 1918
CHEMIN DE BRESSOL	IMPASSE DES COLVERTS	ROUTE DE SALLES	RUE DU 19 MARS 1962
CHEMIN DE LA COMBE DU RENARD	IMPASSE DES EAUX CHAUDES	ROUTE DES CROQUANTS	RUE DU 8 MAI 1945
CHEMIN DE L'ALOUETTE	IMPASSE DES GRAVES	ROUTE DES DEMOISELLES	RUE DU DOCTEUR BRUNET
CHEMIN DE PEBRE	IMPASSE DES PAS PERDUS	ROUTE DES GRANGES	RUE DU DOCTEUR MOREAUD
CHEMIN DE PERMENEAUD	IMPASSE DES RAMIERS	ROUTE DES TERRES BLANCHES	RUE DU DOCTEUR PUYGAUTHIER
CHEMIN DE SAUZÉ	IMPASSE DES ROSEAUX	ROUTE DES TOURS DE VERNODES	RUE DU PRESBYTERE
CHEMIN DES CHICHES	IMPASSE DES SAPINIERES	ROUTE DES TROIS PIERRES	RUE EUGENE LE ROY
CHEMIN DES COPEES	IMPASSE DES TROIS MAISONS	ROUTE DES TRUFFIERS	RUE FENELON
CHEMIN DES DAMES GALANTES	IMPASSE DU GOUPIL	ROUTE DE TOCANE	RUE GEORGE SAND
CHEMIN DES KAKIS	IMPASSE DU MARTIN PECHEUR	ROUTE DU RAYON D'OR	RUE SUZANNE LACORE
CHEMIN DU DOLMEN	IMPASSE DU MEUNIER	RUE ARNAUT DANIEL	
CHEMIN DU MANOIR	IMPASSE GACHIEUX	RUE ARNAUT DE MAREUIL	
CHEMIN DU PONT	PASSAGE DU BARRI	RUE BERTRAN DE BORN	
IMPASSE DE LA BERGERIE	PLACE DE L'EGLISE	RUE DE FAYOLLE	
IMPASSE DE LA BOISSIERE	PLACE DES TILLEULS	RUE DE LA BASTIDE	
IMPASSE DE LA METAIRIE	PLACE SAINT-APRE	RUE DE LA FONT CHAUDE	
IMPASSE DE LA TREILLE	PLACE SIMONE DE BEAUVOIR	RUE DE LA LAICITE	
IMPASSE DE LA VALADE	ROUTE DE LA RENARDIERE	RUE DE SAINT-APRE	
IMPASSE DE L'ESQUIRE	ROUTE DE MARGNAC	RUE DES ALTHEAS	
IMPASSE DE PLAISANCE	ROUTE DE PERDUX	RUE DES ARTISANS	

BUREAU DE VOTE 2			
CHEMIN DE BONADIER	CHEMIN DU CLAUD	ROND-POINT SIMONE VEIL	RUE DES LAVANDIERES
CHEMIN DE FONTBRUNE	CHEMIN DU CLUZEAU	ROUTE DE LA BEYLIE	RUE DES VIEUX CHENES
CHEMIN DE FONT FREJE	CHEMIN DU COLOMBIER	ROUTE DE LA CROIX DU MARQUIS	RUE DU CHEMIN DE FER
CHEMIN DE LA BILETTE	CHEMIN DU LAVOIR	ROUTE DE LA FONT DE LEYTANG	RUE DU MOULIN DE BONAS
CHEMIN DE LA FONT DU SABLE	CHEMIN DU PETIT BOIS	ROUTE DE LA LANDE	RUE DU PUIITS PERDU
CHEMIN DE LA GIBERNE	CLOS DES ACACIAS	ROUTE DE LA POUGE	RUE DU TRAMAIL
CHEMIN DE LA NOYERAIE	IMPASSE CHÂTEAU JALEIX	ROUTE DE LA RAMONETTE	RUE JOSEPH LAJUGIE
CHEMIN DE LA TONNELLERIE	IMPASSE DE BOSJEAN	ROUTE DES BRANDEAUX	
CHEMIN DE LORRAINE	IMPASSE DE LA COTE	ROUTE DES CHARBONNIERS	
CHEMIN DE PUY DU BOUT	IMPASSE DE LA LOUVETERIE	ROUTE DE SEGONZAC	
CHEMIN DES BRUJAUS	IMPASSE DE LA SCIERIE	ROUTE DES GRILLAUTES	
CHEMIN DES CHAUMES	IMPASSE DE L'ATRE	ROUTE DES PRADES	
CHEMIN DES FUTAIES	IMPASSE DE L'AYGUE	ROUTE DE VESONE	
CHEMIN DES GRANDES TERRES	IMPASSE DE L'EAU VIVE	ROUTE DU CHÂTEAU	
CHEMIN DE SIOVE	IMPASSE DES PEYRETOUX	ROUTE DU CHAUFOURNIER	
CHEMIN DES PALUTAUX	IMPASSE DES CHAROUFFEIX	ROUTE DU COMBALOU	
CHEMIN DES PICADIS	IMPASSE DES COUDRIERS	ROUTE DU JARRIGEAL	
CHEMIN DES RANDONNEURS	IMPASSE DE VIGNELAS	ROUTE DU PRE DU MEUNIER	
CHEMIN DE LA SOURCE	IMPASSE DU FOUR ROMAIN	ROUTE JEAN MOULIN	
CHEMIN DU BOIS MERLET	IMPASSE DU JARRIC	RUE DE CHARLEROI	
CHEMIN DU BOIS TOMBÉ	IMPASSE DU LÉBEROU	RUE DE LA BELETTE	
CHEMIN DU BOULANGER	IMPASSE DU PAS DE L'AZE	RUE DE LA CHAUPRADE	
CHEMIN DU BOUVIER	IMPASSE DU TABAC	RUE DE LA PEPIDE	
CHEMIN DU CHEVALIER ERRANT	IMPASSE EUGENE MATHURIN MAGE	RUE DE L'EBENISTE	

Annexe n°64 (1/2) : Trélissac

BUREAU DE VOTE N°1 - LE BOURG MAIRIE - PLACE NAPOLEON MAGNE

Allée Boris Vian
Allée Jacques Brel
Allée Jacques Prévert
Avenue de l'Automobile (du n°1 au n°29 /
du n°2 au n°24)
Avenue Jean Jaurès
Borie-Porte Est
Chemin de Borie Porte
Chemin du Lannier
Impasse du Pasteur Martin Luther King
Impasse Salvador Allende
Rue des Myosotis
Rue des Primevères
Rue des Sauges
Rue du 19 Mars 1962
Rue du 8 Mai 1945
Rue du Muguet
Rue du Pasteur Martin Luther King
Rue Gabriel Péri
Rue Georges Brassens
Rue Henri Matisse
Rue Jean Moulin
Rue Pablo Neruda
Rue Pablo Picasso
Rue Paul Cézanne
Rue Paul Gauguin
Rue Salvador Allende

BUREAU DE VOTE N°2 - LE BOURG ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ÉMILE ZOLA - RUE ÉMILE ZOLA

Allée de Cavillac
Allée des Verts-Prés
Allée du Château Magne
Avenue du Général de Gaulle
Boulevard Kennedy
Chemin de la Fontaine de l'Amour
Chemin de Chancel
Chemin du Breuil
Chemin du Vieux Puits
La Ferme du Libournet
La Rivière-Chancel
Le Breuilh
Place de la Résistance
Place Napoléon Magne
Route de Cavillac
Rue Albert Mailhes
Rue Alfred de Musset
Rue Anatole France
Rue Auguste Renoir
Rue de la Rivière Chancel
Rue de l'Ancienne Église
Rue des Églantines
Rue des Glycines
Rue du Pont
Rue du Romarin
Rue Émile Zola

Rue Eugène Leroy
Rue Henri Barbusse
Rue Pierre Corneille
Rue Roger Ranoux
Rue Valentine Bussière
Rue Vincent Van Gogh
Rue Voltaire
Venelle de Cavillac

BUREAU DE VOTE N°3 - LE BOURG ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ÉMILE ZOLA - RUE ÉMILE ZOLA

Allée de Chaurac
Allée de la Chaumardie
Allée des Acacias
Allée des Grands Bruts
Allée des Pinots
Chaurac
Chemin de la Grave
Chemin de Las Montas
Chemin de Pépinleix
Chemin des Allements
Chemin des Farges
Chemin des Fieux
Chemin des Grands Bruts
Chemin des Hauts Gourdoux
Chemin des Maisons
Chemin des Mouyoux
Chemin des Pinsougnés
Chemin d'Espirauds
Chemin du Bois de la Mothe
Chemin du Bout du Monde
Chemin du Château de Caussade
Chemin du Lac Ânier
Chemin du Pouzil
Chemin du Vallon
Chemin Vincent Garcia
Impasse Anne Frank
Impasse de Chaurac
Impasse des Grands Bruts
Impasse du Mouroux
La Valade
Le Meyrat
Les Tavernes
Lotissement Les Chênes
Paumarélie
Pinot
Route de Paris (côté pair à partir du n°46)
Route de Puyconteau
Route des Gourdoux
Route des Grands Bruts
Route des Piles
Route du Pouyault
Rue de la Fraternité
Rue de la Liberté
Rue de l'Égalité
Rue des Violettes (côté impair à partir du
n°59 / côté pair à partir du n°50)
Rue du Clos de la Mothe

BUREAU DE VOTE N°4 - LES MAURILLOUX ÉCOLE MATERNELLE CLAUDINE GERBEAU - 4 RUE DES CHARMILLES

Avenue Michel Grandou (côté impair du
n°1 au n°151 / côté pair du n°2 au n°172)
Chemin de Bonnac
Chemin de la Falaise
Chemin de Septeix
Chemin des Carrières
Impasse de l'Arsault
Rue de la Garenne
Rue de l'Isle
Rue des Alliés
Rue des Charmilles
Rue des Dahlias
Rue des Digitales
Rue des Écoles
Rue des Fleurs
Rue des Géraniums
Rue des Jacinthes
Rue des Jardins
Rue des Maurilloux
Rue des Pins
Rue des Platanes
Rue des Sports
Rue des Tulipes (côté impair n°1 / côté
pair du n°2 au n°8)
Rue du Château
Rue du Moulin
Rue du Parc
Rue du Tennis
Rue Freycinet

BUREAU DE VOTE N°5 - LES ROMAINS/LA CROIX FERRADE MAISON DE QUARTIER DES ROMAINS - 2 CHEMIN DES ÉCOLIERS

Allée de la Meynie
Avenue Franconi
Avenue Georges Pompidou
Casteyrat
Chantecor
Chemin de Casteyra
Chemin des Merlandoux
Chemin du Sanet
Impasse Barberousse
Impasse Beau Site
Impasse Chantecor
Impasse des Ménestriers
Impasse du Bas-Pouyault
Route de la Jarthe (côté impair à partir du
n°15 / côté pair à partir du n°14)
Route de Paris (côté pair du n°2 au n°44)
Rue de la Lavande
Rue des Anémones
Rue des Arums
Rue des Bleuets
Rue des Feuillardiers

Annexe n°64 (2/2) : Trélissac

Rue des Glaïeuls
Rue des Hortensias
Rue des Iris
Rue des Marguerites
Rue des Ménestriers du Périgord
Rue des Mimosas
Rue des Œillets
Rue des Pâquerettes
Rue des Pensées
Rue des Pervenches
Rue des Pivoines
Rue des Roses
Rue des Tamaris
Rue du Jasmin
Rue du Thym
Rue Henri Guillaumet
Rue Maryse Bastié
Rue Paul-Louis Courier
Rue Saint-Exupéry

BUREAU DE VOTE N°6 - LES

MAURILLOUX

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES MAURILLOUX - 4 RUE DES CHARMILLES

Allée des Tulipes
Avenue Joseph Dauriac
Avenue Michel Grandou (côté impair du
n°157 au n°371 / côté pair du n°174 au
n°370)
Chemin de Degain
Chemin de Jarigeal
Chemin des Petits Bruts
Chemin du Bois de l'Hospice
Chemin du Bois Joli
Jarigeal
La Borie des Mounards
Les Petits Bruts
Route de la Jarthe (côté impair du n°1 au
n°13 / côté pair du n°2 au n°12)
Rue des Capucines
Rue des Coquelicots
Rue des Frères Brut
Rue des Jonquilles
Rue des Mounards
Rue des Pétunias
Rue des Tulipes (côté impair à partir du
n°3 / côté pair à partir du n°10)
Rue des Violettes (côté impair du n°1 au
n°57 / côté pair du n°2 au n°48)
Rue Félix Gadaud

BUREAU DE VOTE N°7 - CHARRIÉRAS

MAISON DE QUARTIER DE CHARRIÉRAS - 8 RUE DU CLAUD-FARDEIX

Allée de la Petite Berthonie
Allée des Bordes
Allée du Claud-Fardeix
Allée Maine de Biran
Avenue de l'Automobile (côté impair à
partir du n°31 / côté pair à partir du n°26)
Chemin de la Petite Berthonie
Chemin de la Pouretie
Chemin de la Violette
Chemin des Abeilles
Chemin du Claud-Fardeix
Chemin du Murat
Chemin du Petit Murat
Chemin du Vieux Murat
Impasse Gabriel Péri
La Gavinie
Lauterie
Lotissement du Bas Malayolle
Malayolle
Route de Chanaud
Route de la Berthonie
Route de la Gavinie
Route de la Pouretie
Route de la Truffière
Route de Lauterie
Route de Malayolle
Rue du Claud-Fardeix
Rue Nelson Mandela



***PÉRIMÈTRE DES BUREAUX DE VOTE
DE LA COMMUNE DE VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU***

• **Bureau n° 1 :**

Commune déléguée de SAINTE-ALVERE, ancienne commune de SAINTE-ALVERE (24510),

• **Bureau n° 2 :**

Commune déléguée de SAINT LAURENT DES BATONS, ancienne Commune de SAINT LAURENT DES BATONS (24510),

• **Bureau n° 3 :**

Commune déléguée de CENDRIEUX, ancienne commune de CENDRIEUX (24380).

À Sainte Alvère – Val de Louyre et Caudeau, le 13 juin 2023

Le Maire,

Philippe DIACENE



Terroir de la truffe et de la fraise

Mairie : 23 rue de la République Sainte-Alvère 24510 Val de Louyre et Caudeau 05 53 73 55 80 / télécopie 05 53 73 55 99 / mairie@ville-sainte-alvere.fr

Mairie déléguée : le bourg Cendrieux 24589 Val de Louyre et Caudeau 05 53 03 22 43 / mairie@cendrieux.fr

Mairie : déléguée : le bourg St Laurent des Bâtons 24510 Val de Louyre et Caudeau 05 53 22 72 01 / mairie.stlaurentdesbatons.mairie@wanadoo.fr

Préfecture de la Dordogne

24-2023-08-07-00004

Avis modificatif de la CDAC - Dossier
INTERMARCHE Lalinde

Commune de Lalinde

Demande d'autorisation de création par transfert d'un commerce à l enseigne « INTERMARCHE » assortie de la création d'un point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie télématique, organisé pour l'accès en automobile pour une surface de vente totale de 2 298 m² à Lalinde.

Avis modificatif n° 2023-08-09

Vu le code de commerce ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 24-2019-10-28-0004 du 28 octobre 2019 modifié instituant la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) de la Dordogne ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 24-2022-05-16-00002 du 16 mai 2022 donnant délégation de signature à M. Nicolas DUFAUD, secrétaire général de la préfecture de la Dordogne ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 24-2023-07-07-0001 du 07 juillet 2023 portant composition de la commission départementale d'aménagement commercial chargée d'examiner cette demande d'autorisation d'exploitation commerciale ;

Vu la demande d'autorisation de création par transfert d'un commerce à l enseigne « INTERMARCHE » assortie de la création d'un point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie télématique, organisé pour l'accès en automobile à Lalinde, enregistrée le 13 juin 2023 par le secrétariat de la commission départementale d'aménagement commercial ;

Vu le rapport de la direction départementale des territoires daté du 21 juillet 2023 ;

Après avoir entendu :

- M. Olivier GREGOIRE, chargé d'expansion IMMO-MOUSQUETAIRES
- Mme Sandrine HEBERT, coordinatrice pour la direction du développement durable Région Centre Ouest - IMMO-MOUSQUETAIRES
- M. et Mme FERRER, SCI KAIROS

Après qu'en ont délibéré les membres de la commission le 02 août 2023 ;

Considérant que le projet est compatible avec le SCOT du Bergeracois révisé ;

Considérant que le projet s'insère dans la zone 1AUx du Plan local d'urbanisme, zone définie comme étant « affectée spécialement aux constructions à usage d'activités à usage de commerces, artisanat, services ou industrie » ;

Considérant que le projet respecte les critères de dérogation à l'artificialisation posés par l'article L752-6 du code de commerce ;

Considérant que le projet contribue à renforcer le rôle de pôle économique de la commune, conformément au Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU de Lalinde ;

Considérant que cette réhabilitation n'entraînera aucune consommation de terres agricoles ;

Considérant que le projet est intégré au périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire de la commune de Lalinde ;

Considérant que le projet prévoit l'installation de 2 701 m² de panneaux photovoltaïques, représentant 60 % de la couverture créée ;

Considérant que le projet prévoit la réalisation d'une aire de stationnement qualitative et de superficie modérée ;

Considérant que le projet permettra une offre commerciale modernisée ;

Considérant que la friche commerciale créée par le projet sera réinvestie par l'enseigne « NETTO » pour permettre de conserver une offre commerciale de proximité à l'est du village ;

Considérant que le projet n'est pas susceptible de générer de nouvelles nuisances ;

Considérant que le projet va permettre l'emploi de 10 ETP, soit un total de 53 ETP sur site ;

EN CONSEQUENCE, à l'unanimité des membres présents, la commission départementale d'aménagement commercial de la Dordogne a rendu un avis FAVORABLE quant à la demande d'autorisation de création par transfert d'un commerce à l'enseigne « INTERMARCHÉ » assortie de la création d'un point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie télématique, organisé pour l'accès en automobile pour une surface de vente totale de 2 298 m² à Lalinde.

Ont voté POUR :

- Mme Esther FARGUES, maire de Lalinde,
- M. Jean-Marc GOUIN, président de la communauté de communes Bastides Dordogne-Périgord,
- M. Pascal DELTEIL, président du Syndicat Cohérence Territoriale du Bergeracois,
- M. Benoît SECRESTAT, représentant le président du conseil départemental,
- M. Christophe CATHUS, représentant les maires au niveau départemental,
- M. Dominique BOUSQUET, représentant les intercommunalités au niveau départemental,
- M. Pierre FRANQUEVILLE, collègue consommation et protection des consommateurs,
- Mme Anne AUFFRET, collègue développement durable et aménagement du territoire,
- M. Jean-Pierre LEGRAND, collègue développement durable et aménagement du territoire.

Périgueux, le 04 août 2023

Pour le préfet,
Le président de la commission
départementale d'aménagement
commercial

Nicolas DUFAUD

Le recours prévu aux articles L.752-17 et R.752-30 et suivants du code de commerce contre les décisions et avis de la CDAC doit être présenté dans le délai d'un mois au président de la Commission nationale d'aménagement commercial par tout moyen sécurisé (Secrétariat de la CNAC – Télédocus 121 – 61 boulevard Vincent Auriol – 75703 Paris Cedex 13).

A peine d'irrecevabilité, le recours doit être communiqué au demandeur de l'autorisation d'exploitation commerciale, soit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, soit par tout moyen sécurisé, dans les cinq jours suivant sa présentation à la CNAC.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET DE CRÉATION PAR
TRANSFERT D'UN SUPERMARCHÉ À L'ENSEIGNE « INTERMARCHÉ SUPER » DANS
LA COMMUNE DE LALINDE (24150)**

JOINT À L'AVIS / ~~LA DÉCISION~~¹ DE LA CDAC / ~~CNAC~~²

N° P049962423 DU 02 AOUT 2023

(articles R. 752-16 / R. 752-38 et R. 752-44 du code de commerce)

POUR TOUT ÉQUIPEMENT COMMERCIAL
(a à e du 3° de l'article R. 752-44-3 du code de commerce)

Superficie totale du lieu d'implantation (en m²)		24 969 m²		
Et références cadastrales du terrain d'assiette (cf. b du 2° du I de l'article art. R 752-6)		Section : BB Parcelles : 218, 220, 217p, 219p		
Points d'accès (A) et de sortie (S) du site (cf. b, c et d du 2° du I de l'article R. 752-6)	Avant projet	Nombre de A	0	
		Nombre de S	0	
		Nombre de A/S	0	
	Après projet	Nombre de A	0	
		Nombre de S	0	
		Nombre de A/S	1	
Espaces verts et surfaces perméables (cf. b du 2° et d du 4° du I de l'article R. 752-6)	Superficie du terrain consacrée aux espaces verts (en m²)		11 515 m²	
	Autres surfaces végétalisées (toitures, façades, autre(s), en m²)			
	Autres surfaces non imperméabilisées : m² et matériaux / procédés utilisés		115 places de stationnement drainant (sur 135 places de stationnement au total)	
Energies renouvelables (cf. b du 4° de l'article R. 752-6)	Panneaux photovoltaïques : m² et localisation		2 701 m² de panneaux photovoltaïques en toiture (60 % de la surface couverte)	
	Eoliennes (nombre et localisation)		0	
	Autres procédés (m² / nombre et localisation) et observations éventuelles :		0	
Autres éléments intrinsèques ou connexes au projet mentionnés expressément par la commission dans son avis ou sa décision				

¹ Rayer la mention inutile.

² Rayer la mention inutile et compléter avec le numéro et la date de l'avis ou de la décision.

POUR LES MAGASINS ET ENSEMBLES COMMERCIAUX (a à c du 1° de l'article R.752-44 du code de commerce)						
Surface de vente (cf. a, b, d ou e du 1° du I de l'article R. 752- 6) Et Secteurs d'activité (cf. a, b, d et e du 1° du I de l'article R.752-6)	Avant projet	Surface de vente (SV) totale		0		
		Magasins de SV ≥300 m²	Nombre		0	
			SV/magasin ³		0	
			Secteur (1 ou 2)			
	Après projet	Surface de vente (SV) totale		2 298 m²		
		Magasins de SV ≥300 m²	Nombre		1	
SV/magasin ⁴			2 298 m²			
Secteur (1 ou 2)			1			
Capacité de stationnement (cf. g du 1° du I de l'article R.752-6)	Avant projet	Nombre de places	Total	0		
			Electriques/hybrides	0		
			Co-voiturage	0		
			Auto-partage	0		
			Perméables	0		
	Après projet	Nombre de places	Total	135		
			Electriques/hybrides	8		
			Co-voiturage	0		
			Auto-partage	0		
			Perméables	115		
POUR LES POINTS PERMANENTS DE RETRAIT (« DRIVE ») (2° de l'article R.752-44 du code de commerce)						
Nombre de pistes de ravitaillement	Avant projet	0				
	Après projet	2				
Emprise au sol affectée au retrait des marchandises (en m²)	Avant projet	0				
	Après projet	168 m² sous auvent				

³ Si plus de 5 magasins d'une surface de vente (SV) ≥ 300 m², ne pas renseigner cette ligne mais renvoyer à une feuille libre annexée au tableau sur laquelle sont :

- rappelés la commission (CDAC n° département/CNAC), le n° et la date de l'avis ou de la décision ;
- listés, chacun avec sa SV, tous les magasins d'une surface de vente ≥ 300 m² sous la mention « détail des XX magasins d'une SV ≥ 300 m² ».

⁴ Cf. (2)

Préfecture de la Dordogne

24-2023-08-04-00004

arrêté fixant les conditions de passage de l'étape n°2
de l'épreuve cycliste Tour du Limousin Périgord
Nouvelle Aquitaine le 16 août 2023 dans le
département de la Dordogne

Arrêté

fixant les conditions de passage de l'étape n°2 de l'épreuve cycliste
« Tour du Limousin Périgord Nouvelle-Aquitaine » le mercredi 16 août 2023
dans le département de la Dordogne

Le préfet de la Dordogne
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2215-1 ;

Vu le Code du sport, notamment ses articles R. 331-6 à R.331-20, A. 331-2 à A.331-15 et A. 331-26 à R.331-31 portant réglementation générale des épreuves et compétitions sportives sur la voie publique ;

Vu le Code de la route notamment ses articles R.411-29 à R.411-32 ;

Vu le décret du 3 novembre 2021 nommant Monsieur Jean-Sébastien LAMONTAGNE, préfet de la Dordogne ;

Vu le décret du 15 avril 2022 nommant Monsieur Nicolas DUFAUD, Secrétaire Général de la préfecture de la Dordogne, sous-préfet de Périgueux ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 janvier 2023 portant interdiction des concentrations ou des manifestations sportives sur les routes à grande circulation à certaines périodes de l'année ;

Vu l'arrêté du président du Conseil départemental de la Dordogne pris conjointement avec l'ensemble des maires des communes concernées par l'étape ;

Vu l'avis favorable des maires des communes concernées ;

Vu l'avis des services de la gendarmerie nationale ;

Vu le compte-rendu de la réunion de sécurité organisée le 18 juillet 2023 à la préfecture de la Dordogne ;

Vu le dossier de déclaration de passage de l'étape n°2 dans le département de la Dordogne, transmis par le Comité du Tour du Limousin Organisation ;

CONSIDÉRANT,

Que toutes les mesures sont prises pour permettre aux concurrents du Tour du Limousin-Périgord Nouvelle-Aquitaine de circuler en toute sécurité, du point de départ au point d'arrivée de la course cycliste, le mercredi 16 août 2023 ;

Que les moyens de secours, sont mis en place sur l'étape n°2, notamment, les moyens d'alerte, la présence des médecins, des ambulances et de leur équipage, des signaleurs identifiables et en nombre suffisant aux intersections et carrefours sensibles et/ou à tout endroit susceptible de présenter un risque ;

Sur proposition de Monsieur le directeur de Cabinet de la préfecture de la Dordogne,

Article 1^{er} : l'autorisation

L'étape n°2 de l'épreuve cycliste Tour du Limousin-Périgord Nouvelle-Aquitaine, est autorisée à passer dans le département de la Dordogne, le mercredi 16 août 2023.

Le comité du Tour du Limousin Organisation, représenté par M. Christian COURBATERE, dont le siège social est situé GAIA Maison Régionale des Sports du Limousin, 142 rue Emile Labussière - 87 100 LIMOGES, est l'organisateur de l'épreuve cycliste prévue du 15 au 18 août 2023.

Le départ fictif est prévu sur la commune d'Excideuil (24) à 12h55. Le départ réel lancé est fixé au niveau de la rue de la route des Champs à Excideuil à 13h05. L'arrivée est envisagée à 17h30 à Trélissac (24). L'épreuve cycliste accueillera 176 concurrents sur un parcours de 185,6 km.

Le passage de la 2ème étape est autorisé en Dordogne sous l'entière responsabilité de l'organisateur et du directeur de course dans le respect des règles techniques et de sécurité (R.T.S) et de la F.F.C ainsi que des mesures énoncées dans le présent arrêté.

Le départ de la caravane publicitaire est prévu à 11h25 d'Excideuil et son arrivée à 16h20 à Trélissac. Elle est placée sous l'autorité « d'un responsable caravane ». La circulation de cette caravane publicitaire est soumise au respect des règles du code de la route.

Article 2 : le régime de circulation

L'épreuve cycliste circule sur le principe de l'usage exclusif temporaire de la chaussée, sur la totalité de l'itinéraire emprunté par les coureurs en présence des signaleurs, des motards bénévoles « sécurité » et de 8 motocyclistes de l'escadron de sécurité routière, sur l'ensemble du parcours.

En application de l'article R. 414-3-1 du Code de la route, lorsqu'une course bénéficie de l'usage exclusif temporaire de la chaussée, tout conducteur d'un véhicule ou d'un engin circulant sur la chaussée doit laisser le passage, s'arrêter ou se garer. Ce régime de passage doit être porté à la connaissance des usagers de la route par les moyens habituels de publicité, des actes administratifs, mais également par les signaleurs.

Article 3 : les itinéraires

La manifestation sportive se déroule selon les itinéraires mentionnés dans le dossier de déclaration (cf. plan joint). L'étape emprunte des voies communales et départementales autorisées par les maires et par le président du Conseil départemental de la Dordogne. Elle traverse également la route départementale RD 704 à hauteur de la RD 707 à Lanouaille, puis traverse le carrefour RD 704 / RD 77. Elle emprunte ensuite l'intersection D 704 / D76 à Anliac, puis la RD 707 de Dussac à Lanouaille, la route départementale 6089 à Saint-Pierre-de-Chignac, enfin la route nationale 21 (R.N 21) à Trélissac.

L'organisateur doit informer les usagers de la route, par tout moyen approprié, de l'organisation de l'épreuve cycliste (site internet, médias, réseaux sociaux, etc.). Il est impératif d'informer les riverains situés sur le parcours, mais également les autres entités culturelles, touristiques, entreprises, usagers des transports, etc des contraintes et perturbations liées à l'organisation de l'épreuve cycliste.

Lors du cisaillement de la RN 21, celle-ci doit être fermée à la circulation durant le passage des coureurs et de leurs accompagnateurs. Pour garantir la sécurité de la course cycliste et des usagers de la route, les forces de l'ordre de la police nationale, renforcées par un nombre de signaleurs suffisants, devront être positionnées au niveau du cisaillement de la RN 21 à Trélissac.

De plus, une pré-signalisation doit être mise en place dans les deux sens de circulation de la RN 21, à environ 300 mètres en amont et en aval de ce cisaillement, afin d'assurer l'information aux usagers de la route. Une information précise des horaires de passage devra être transmise au district DIRCO de Périgueux et le centre d'ingénierie et de gestion du trafic.

Une attention particulière doit être également portée, notamment lors de l'emprunt des routes départementales.

L'organisateur doit être en mesure d'alerter sans délai les services de secours et d'incendie via le 18 ou les services de la gendarmerie nationale via le 17 ou le SAMU via le 15. Il doit maintenir en permanence l'accès et le passage des véhicules de secours en tout point de l'itinéraire. Il s'assure également que le responsable de la sécurité est joignable pendant la durée de l'épreuve.

L'organisateur prévoit une reconnaissance de l'itinéraire, avant le départ de l'épreuve cycliste, afin qu'aucun obstacle imprévu ne puisse remettre en cause la sécurité des coureurs. Il doit prévenir les concurrents des risques de gravillons ou tout autre danger sur la chaussée.

Tout incident ou accident intervenant sur la manifestation sportive doit faire l'objet d'un rapport d'incident qui sera transmis aux services de l'État, préfecture de Périgueux, dans un délai d'une semaine.

La signalisation et les dispositifs de sécurisation mis en place doivent permettre d'assurer la sécurité des sportifs vis-à-vis des spectateurs.

Article 6 : l'assurance

L'organisateur est assuré par un contrat qui doit être conforme aux prescriptions réglementaires du Code du sport.

Article 7 : les généralités

Le présent arrêté ne concerne que les voies publiques situées sur le département de la Dordogne pour l'étape n°2. Les réparations et dégradations éventuelles du domaine public sont à la charge de l'organisateur ainsi que les frais de la mise en place du service d'ordre.

Les services de l'État se dégagent de toute responsabilité en ce qui concerne les risques éventuels, notamment, les dommages qui pourraient être causés aux personnes et aux biens, soit par le fait de l'épreuve cycliste, soit en raison d'un accident survenu au cours ou à l'occasion de l'épreuve.

Le marquage provisoire des chaussées de voies publiques (fléchage de parcours) doit être enlevé par l'organisateur, au plus tard 24 heures après la manifestation. Il est interdit de fixer des affiches et/ou la signalisation relative à l'épreuve sur les panneaux de signalisation routière, sur les ouvrages d'art ainsi que sur les arbres.

Les organisateurs doivent se charger de la collecte des déchets générés par le passage de l'épreuve cycliste. Ils doivent également prendre en compte les contraintes environnementales : pas de pollution des sols, pas de camping sauvage et pas de feu.

En cas d'alerte météo (orages, grêle, canicule) l'organisateur prend ses dispositions pour assurer la sécurité des participants et / ou du public, voire pour annuler l'épreuve cycliste.

Article 4 : le dispositif de sécurité

Conformément aux informations transmises dans le dossier technique, la manifestation sportive est sécurisée par :

- la présence d'environ 300 signaleurs déployés sur l'ensemble de l'itinéraire de l'épreuve cycliste,
- la présence d'environ 15 signaleurs itinérants du Comité du Tour du Limousin Organisation pouvant intervenir en cas de manque,
- la présence de 8 motos « sécurité » du Comité du Tour du Limousin Organisation,
- la présence d'une escorte de 8 motocyclistes et d'un commandant d'escorte de la gendarmerie nationale, dont les modalités sont définies par une convention ministérielle,
- la présence de 25 gendarmes,
- la présence de 3 médecins en voiture en lien avec le SAMU et le SDIS et d'un médecin en renfort,
- la présence d'un dispositif de premier secours (D.P.S) de la protection civile pour l'arrivée de la course cycliste,
- la présence d'un véhicule d'ouverture de la « bulle course »,
- la présence d'un véhicule pilote « tête de course »,
- la présence d'un véhicule « fin de course ».

Il appartient à l'organisateur de se reporter aux règles techniques et de sécurité (R.T.S) de la F.F.C. Le président du Comité du Tour du Limousin Organisation atteste avoir pris connaissance des R.T.S fédérales afin d'adapter le dispositif de secours et de sécurité de l'épreuve cycliste déclarée.

Les véhicules, dont les conducteurs justifieront d'une urgence particulière, activité médicale, services publics, notamment les véhicules de lutte contre l'incendie, pourront être autorisés à emprunter les voies interdites, sous réserve d'être accompagnés d'une escorte de la gendarmerie nationale.

Article 5 : les prescriptions complémentaires

Toutes les mesures doivent être prises pour permettre aux concurrents de circuler en toute sécurité sur l'ensemble du parcours.

Tous les moyens de secours doivent être mis en place du point de départ d'Excideuil jusqu'au point d'arrivée à Trélassac.

La circulation publique est interdite dans les deux sens de la course 15 minutes avant le passage des coureurs et ce jusqu'au passage de la voiture « fin de course ». Le stationnement est interdit en agglomération et sur les chaussées empruntées par l'épreuve cycliste.

Les signaleurs, titulaires du permis de conduire ou en cours de validité, sont positionnés sur chaque traversée d'axe routier/intersections/carrefours. Ils sont porteurs des équipements réglementaires et de moyens de communication pour être en mesure d'alerter les secours en cas d'accident. Ils doivent être sensibilisés par l'organisateur, avant le départ de l'épreuve, sur leur rôle à tenir tout au long du déroulement de l'épreuve cycliste. Ils sont autorisés à interrompre la circulation publique pour permettre le passage des coureurs cyclistes en toute sécurité.

Une signalisation doit être mise en place pour informer le public et/ou les spectateurs ainsi que pour orienter les usagers de la route. Des accès doivent être balisés afin de permettre au public de cheminer sans traverser la chaussée.

Des moyens de liaison (radio, téléphone, etc) doivent être mis à disposition des signaleurs et des autres personnes autorisées (voitures ouvrees, motos, etc).

L'interdiction de circulation à contre-sens de l'épreuve est nécessaire pour la sécurité de l'ensemble des usagers de la route, entraînant ainsi la mise en place de déviations. La signalisation des déviations est retirée dès la fin de l'épreuve cycliste.

Dans le cadre du plan Vigipirate et des instructions liées aux attentats, l'organisateur prévoit les mesures utiles pour sécuriser les zones de regroupement du public.

En aucun cas la responsabilité de l'État, du conseil départemental, et des communes ne pourra être mise en cause à l'occasion de cette manifestation dont la responsabilité incombe à l'organisateur.

La délivrance de boissons alcoolisées est interdite sur les lieux de la manifestation sportive, de même que le jet de tracts ou de journaux ou le survol de l'épreuve cycliste par un drone sans autorisation.

Toutes infractions aux prescriptions du présent arrêté seront constatées et poursuivies, conformément aux dispositions de l'article R.610-5 du Code pénal, sans préjudice des pénalités plus graves prévues, le cas échéant, par les lois et règlements en vigueur.

Article 8 : Monsieur le directeur de Cabinet, Monsieur le sous-préfet de Nontron, le président du Conseil départemental de la Dordogne, le commandant le groupement de gendarmerie de la Dordogne, le directeur départemental de la sécurité publique, le directeur des services départemental d'incendie et de secours, le directeur interdépartemental des routes du Centre-Ouest (DIRCO), les maires des communes concernées par l'épreuve cycliste sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera notifiée au président du Comité du Tour du Limousin Organisation.

Périgueux le

Pour le préfet, et par délégation
le Secrétaire Général

Nicolas DUFAUD



Voies et délais de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Préfet de la Dordogne et d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur. Conformément aux dispositions des articles R 421-1 à R 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Préfecture de la Dordogne

24-2023-08-08-00003

Arrêté préfectoral portant autorisation
de manifestations nautiques
dans le cadre de la journée village olympique
le samedi 9 septembre 2023 de 8h à 19h
à Lalinde

**Arrêté préfectoral portant autorisation
de manifestations nautiques
dans le cadre de la journée village olympique
le samedi 9 septembre 2023 de 8h à 19h
à Lalinde**

**Le préfet de la Dordogne
Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-1, L. 2215-1 et suivants ;

VU l'article R. 4241-38 du code des transports ;

VU le code de l'environnement, notamment les articles L. 414-4 et suivants et R. 414-19 et suivants ;

VU le code du sport, notamment ses articles L. 331-5 à L. 331-7, L. 331-9 et L. 331-12, L. 321-1 et suivants et R. 331-9 et suivants ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements modifié ;

VU l'arrêté ministériel du 28 juin 2013 portant règlement général de police de la navigation intérieure ;

VU l'arrêté préfectoral n° 24-2021-11-22-00009 du préfet de la Dordogne, du 22 novembre 2021 donnant délégation de signature à M. Jean-Charles JOBART, sous-préfet de Bergerac ;

VU la demande présentée conjointement le 17 juillet 2023 par M. Xavier Sanchez, directeur du service des sports du conseil départemental et Mme la maire de Lalinde en vue d'organiser des initiations au canoë-kayak et Stand up paddle lors de la manifestation dénommée «village olympique» à Lalinde le samedi 9 septembre 2023 de 8h à 19h ;

VU l'avis de M. le directeur départemental des territoires, Service eau, environnement et risques, Pôle risques et gestion du domaine public fluvial en date du 27 juillet 2023 ;

CONSIDÉRANT que les organisateurs ont souscrit une assurance afin de couvrir les dommages qui pourraient être causés aux personnes et aux biens par le fait, soit de l'épreuve, soit d'accidents survenus au cours de l'épreuve et s'engage à prendre à sa charge les frais de service d'ordre exceptionnel mis en place pour le déroulement de cette épreuve et à assurer la réparation des dommages, dégradations et modifications de toute nature de la voie publique imputables aux concurrents, aux organisateurs ou à leurs préposés ;

SUR proposition de M. le sous-préfet de Bergerac ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1^{ER} :

M. Xavier Sanchez, directeur du service des sports du conseil départemental ainsi que Mme la maire de Lalinde sont autorisés à organiser des initiations au canoë-kayak et Stand up paddle lors de la manifestation dénommée «village olympique» à Lalinde le samedi 9 septembre 2023 de 8h à 19h. Cette manifestation se déroulera exclusivement sur le bassin de Lalinde.

ARTICLE 2 :

Mesures de sécurité :

La navigation s'effectue sous l'entière responsabilité de l'organisateur et sous le contrôle et la responsabilité de professionnels diplômés d'État, aux risques et périls des participants .

L'organisateur a la responsabilité du balisage et de la sécurité dans l'enceinte du port de Lalinde ainsi que des éventuels accidents ou dommages de toute nature qui seraient causés au domaine public fluvial ou à des tiers.

Compte tenu de la période dans laquelle s'inscrit cette manifestation, le pétitionnaire devra s'assurer que les débits et hauteurs d'eau de la voie d'eau ne représentent pas un danger potentiel pour les participants en consultant les sites internet :

ou <http://www.debits-dordogne.fr>

ou <http://www.vigicrues.gouv.fr>

L'organisateur porte également une attention particulière sur les conditions météorologiques.

Afin de diminuer le risque inhérent à ces activités nautiques, notamment en eau dormante, l'organisateur veillera à informer les participants de ne pas hésiter à contacter un médecin s'ils venaient à constater des troubles de santé suites à ces activités.

ARTICLE 3 :

Cette autorisation est accordée sous réserve de :

- la mise en place des mesures de sécurité et de secours prévus dans la demande ;
- l'obtention des accords écrit de président du syndicat du canal de Lalinde ;
- la stricte observation des dispositions des décrets et arrêtés précités.

ARTICLE 4 :

L'Administration se dégage de toute responsabilité en ce qui concerne les risques éventuels, notamment les dommages qui pourraient être causés aux personnes ou aux biens par le fait, soit de l'épreuve, soit d'un accident survenu au cours ou à l'occasion de cette manifestation.

Le déroulement de la manifestation doit être interrompu par l'organisateur s'il apparaît que les consignes de sécurité ou le règlement des épreuves ne se trouvent plus respectés, la sécurité des concurrents et des accompagnants mise en péril ou l'intervention des secours rendue nécessaire.

ARTICLE 5 :

Les droits de tiers sont et demeurent réservés.

ARTICLE 6 :

Le sous-préfet de Bergerac, le commandant du groupement de gendarmerie de la Dordogne, le directeur départemental des territoires de la Dordogne, le directeur de la délégation départementale de Dordogne de l'agence régionale de santé, la maire de Lalinde, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera transmise au pétitionnaire.

Fait à Bergerac, le 08/08/2023

Pour le préfet de la Dordogne,
et par délégation,
Le sous-préfet de Bergerac,



Jean-Charles JOBART

Délais et voies de recours : « Le destinataire de cet arrêté peut saisir le tribunal administratif de Bordeaux 9, rue Tastet – CS 21490 – 33063 Bordeaux Cedex d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa notification ».

Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens, accessible par le site internet www.telerecours.fr

Il peut préalablement saisir d'un recours gracieux l'auteur de cette décision ou d'un recours hiérarchique le ministre de l'intérieur. Cette demande prolonge le délai du recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de quatre mois vaut rejet implicite)

Préfecture de la Dordogne

24-2023-08-08-00002

Arrêté préfectoral portant autorisation d'une
manifestation nautique
dénommée « Périgord raid aventure »
le 29 août 2023 entre les communes
de Cénac et St Julien et Castelnaud la Chapelle de 9
H à 17 H

**Arrêté préfectoral n°
portant autorisation d'une manifestation nautique
dénommée « Périgord raid aventure »
le 29 août 2023 entre les communes
de Cénac et St Julien et Castelnaud la Chapelle de 9 H à 17 H**

**Le préfet de la Dordogne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-1, L. 2215-1 et suivants ;

VU le code de l'environnement, notamment les articles L. 414-4 et suivants et R. 414-19 et suivants ;

VU le code du sport, notamment ses articles L. 331-5 à L. 331-7, L. 331-9 et L. 331-12, L. 321-1 et suivants, R. 331-9 et suivants ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements modifié ;

VU l'arrêté ministériel du 28 juin 2013 portant règlement général de police de la navigation intérieure ;

VU l'arrêté préfectoral n° 24-2021-11-22-00009 du préfet de la Dordogne, du 22 novembre 2021 donnant délégation de signature à Monsieur Jean-Charles JOBART, sous-préfet de Bergerac ;

VU la demande présentée le 13 juin 2023 par la Direction des Sports et de la Jeunesse pour le Conseil Départemental de la Dordogne, en vue d'organiser une manifestation nautique dénommée « Périgord raid aventure » le 29 août 2023 entre les communes de Cénac et St Julien et Castelnaud la Chapelle de 9 H à 17 H sur la rivière Dordogne ;

VU l'attestation d'assurance de SMACL Assurances, 141, avenue Salvador Allende, CS 20000 – 79031 NIORT du 20 juillet 2023 conforme aux dispositions de la réglementation en vigueur souscrite par l'organisateur ;

VU l'avis du directeur départemental des territoires, service eau, environnement, risques, pôle risques et gestion du domaine public fluvial en date du 27 juillet 2023 ;

VU l'avis de M. le directeur de l'Agence Régionale de Santé, division de la Dordogne en date du 11 juillet 2023 ;

VU l'avis de M. le directeur de l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne en date du 3 août 2023 ;

VU l'avis du maire de Cénac et St Julien du 13 juillet 2023 ;

VU l'avis du maire de Vézac du 1^{er} août 2023 ;

VU l'avis du maire de La Roque Gageac du 17 juillet 2023 ;

VU l'avis du maire de Castelnaud la Chapelle du 1^{er} août 2023 ;

CONSIDÉRANT que l'organisateur a souscrit une assurance afin de couvrir les dommages qui pourraient être causés aux personnes et aux biens par le fait, soit de l'épreuve, soit d'accidents survenus au cours de l'épreuve et s'engage à prendre à sa charge les frais de service d'ordre exceptionnel mis en place pour le déroulement de cette épreuve et à assurer la réparation des dommages, dégradations et modifications de toute nature de la voie publique imputables aux concurrents, aux organisateurs ou à leurs préposés ;

SUR proposition de Monsieur le sous-préfet de Bergerac ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1^{ER} :

Monsieur le président du Conseil Départemental de la Dordogne, direction des Sports et de la Jeunesse, est autorisé à organiser une manifestation nautique dénommée « Périgord raid aventure » le 29 août 2023 entre les communes de Cénac et St Julien et Castelnaud la Chapelle de 9 H à 17 H sur la rivière Dordogne.

ARTICLE 2 :

Mesures de sécurité :

La navigation s'effectue sous l'entière responsabilité de l'organisateur, aux risques et périls des participants, en respectant les droits des propriétaires riverains et la libre circulation des usagers de la voie d'eau.

Afin d'anticiper toute situation de danger, l'organisateur a l'obligation de effectuer une reconnaissance du parcours quelques jours avant la manifestation.

L'organisateur a la responsabilité du balisage et de la sécurité sur le tronçon de rivière emprunté ainsi que des éventuels accidents ou dommages de toutes natures qui seraient causés au domaine public fluvial ou à des tiers. Il sera par ailleurs nécessaire de se conformer à tous les règlements en vigueur sur la police des eaux et sur la navigation intérieure.

16, Place Gambetta – BP 825 - 24108 Bergerac cedex - Tél : 05 47 24 16 03 – Fax : 05 53 58 36 80
Mél : sp-bergerac@dordogne.gouv.fr

Les pilotes ou les éventuels passagers des embarcations motorisées destinés à assurer la sécurité de la manifestation, devront être en permanence porteurs d'équipements de protection individuels (gilets de sauvetage).

La rivière Dordogne dans ce secteur, est potentiellement fréquentée par des embarcations motorisées ou non et toutes les mesures doivent être prises pour sécuriser la manifestation de ce point de vue par tout moyen jugé nécessaire.

Les départs et arrivées seront strictement cantonnés au niveau des cales de mise à l'eau.

L'organisateur devra prendre toutes les mesures nécessaires afin de sécuriser la manifestation vis-à-vis du public qui pourrait accéder à cet événement par voie terrestre ou par voie d'eau. Il conviendra de sensibiliser les participants et spectateurs à la fragilité de la rivière et de son environnement et de veiller au respect du site en mettant un encart dans le descriptif de la sortie. Tout déversement de déchets dans l'eau est strictement interdit. Si des matériaux ou objets quelconques venaient à tomber dans la rivière, ils devront être enlevés sans retard.

Tout fait, dommage ou détérioration de nature à porter préjudice au domaine public fluvial ou à la sécurité des personnes et des biens et qui surviendrait à l'occasion de cette manifestation devra être signalé sans délai à Epidor et relèvera de la seule responsabilité de l'organisateur.

L'organisateur s'engage à démonter et évacuer toute installation liée à la manifestation.

ARTICLE 3 :

Cette autorisation est accordée sous réserve de :

- la mise en place des mesures de sécurité et de secours prévus dans la demande,
- l'obtention des accords des propriétaires si la manifestation passe par des parcelles privées,
- La stricte observation des dispositions des décrets et arrêtés précités.

ARTICLE 4 :

L'Administration se dégage de toute responsabilité en ce qui concerne les risques éventuels, notamment les dommages qui pourraient être causés aux personnes ou aux biens par le fait, soit de l'épreuve, soit d'un accident survenu au cours ou à l'occasion de cette manifestation.

Le déroulement de la manifestation doit être interrompu par l'organisateur s'il apparaît que les consignes de sécurité ou le règlement des épreuves ne se trouvent plus respectés, la sécurité des concurrents et des accompagnants mise en péril ou l'intervention des secours rendue nécessaire.

Le pétitionnaire devra s'assurer que les débits et hauteurs d'eau de la voie d'eau ne représentent pas un danger potentiel pour les participants. Pour cela, il est invité à consulter les sites internet : <https://www.vigicrues.gouv.fr> ou <https://www.debits-dordogne.fr>

ARTICLE 5 :

Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

ARTICLE 6 :

Le sous-préfet de Bergerac, le commandant du groupement de gendarmerie de la Dordogne, le directeur départemental des territoires de la Dordogne, le directeur de la délégation départementale de Dordogne de l'agence régionale de santé, les maires de Cénac et St Julien, Vézac, La Roque Gageac et Castelnaud la Chapelle sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera transmise au pétitionnaire.

Fait à Bergerac, le 03/08/2023

Pour le préfet de la Dordogne,
et par délégation,
Le sous-préfet de Bergerac,



Jean-Charles JOBART

Délais et voies de recours : « Le destinataire de cet arrêté peut saisir le tribunal administratif de Bordeaux 9, rue Tastet – CS 21490 – 33063 Bordeaux Cedex d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa notification ».

Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens, accessible par le site internet www.telerecours.fr

Il peut préalablement saisir d'un recours gracieux l'auteur de cette décision ou d'un recours hiérarchique le ministre de l'intérieur. Cette demande prolonge le délai du recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse

(l'absence de réponse au terme d'un délai de quatre mois vaut rejet implicite)